



TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA

Document de référence relatif à l'exercice 2024

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 04/07/2025 sous la référence EN/EM/012/2025.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie :

A la date d'enregistrement du présent document de référence, l'AMMC a visé la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie. Ledit dossier est composé :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC en date du 21 février 2023 sous la référence EN/EM/007/2023 et disponible sur le lien suivant : <https://tgcc.ma/dataup/2023/02/EBT-TGCC-Note-doperation-VF.pdf>

Ladite mise à jour a été visée par l'AMMC sous la référence VI/EM/025/2025.

Avertissement

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas d'authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

Sommaire

Abréviations.....	5
II. Définitions	7
PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	8
I. Le Président du Conseil d'Administration	9
II. Les Commissaires Aux Comptes.....	10
III. Les Conseillers Financiers.....	12
IV. Le responsable de l'information et de la communication financière	14
PARTIE II - PRESENTATION GENERALE DE TGCC	15
I. Informations relatives à l'Emetteur.....	16
PARTIE III - ACTIVITE DE TGCC	67
I. Historique de TGCC	68
II. Appartenance à un Groupe.....	74
III. Secteur d'activité de TGCC	119
IV. Activité de TGCC	130
V. Approvisionnement	143
VI. Informations environnementales et sociales	145
VII. Stratégie d'investissement et moyens techniques	164
PARTIE-IV - SITUATION FINANCIERE.....	173
I. Rapports des commissaires aux comptes	174
II. Principaux indicateurs.....	192
III. Analyse des comptes annuels	196
IV. Analyse des comptes trimestriels	260
PARTIE V. PERSPECTIVES	261
I. Perspectives de développement du marché du BTP au Maroc et à l'international	262

II.	Orientations stratégiques de TGCC.....	262
III.	Prévisions du Groupe TGCC.....	265
PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUES.....		273
IV.	Risque lié à la demande et à l'environnement économique.....	274
V.	Risque concurrentiel	274
VI.	Risque lié à l'exécution des marchés et à la sous-traitance	274
VII.	Risque lié à la main d'œuvre	274
VIII.	Risque de contrepartie	275
IX.	Risque afférent à la fluctuation des prix des matières premières	275
X.	Risque lié à la hausse des taux d'intérêts	275
XI.	Risque de change	275
XII.	Risque lié à l'accès au financement	275
XIII.	Risque lié aux exigences réglementaires.....	275
XIV.	Risque lié aux pays.....	276
XV.	Risque lié à l'Homme clé	276
XVI.	Risque lié à l'endettement	276
XVII.	Risque lié à la concentration sectorielle	276
XVIII.	Risque lié à la concentration du chiffre d'affaires	276
PARTIE VII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....		278
I.	Faits exceptionnels	279
II.	Litiges et affaires contentieuses	279
PARTIE VIII – ANNEXES.....		281
I.	Liste de qualifications de TGCC.....	282
II.	Autres documents.....	284

Abréviations

AFCFTA	African Continental Free Trade Area
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
APC	Association Professionnelle des Cimentiers
ASMN	Avances sur marchés nantis
AT	Analyse Technique
AWB	Attijariwafa Bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDT	Bons du Trésor
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BMCI	Banque Marocaine du Commerce et l'Industrie
BP	Banque Populaire
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CA	Crédit Agricole
CAC	Commissaire Aux Comptes
CCG	Caisse Centrale de Garantie (actuellement Tamwilcom)
CDM	Crédit Du Maroc
CGI	Compagnie Générale Immobilière
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMAT	Ciments de l'Atlas
CNC	Conseil National de la Comptabilité
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CREDOC	Crédit documentaire
CV	Curriculum Vitae
DFI	Development Financial Institutions
DGA	Directeur Général Adjoint
DGD	Directeur Général Délégué
DRH	Direction des Ressources Humaines
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ESG	Ecole Supérieur de Gestion
ESTP	Ecole Spéciale des Travaux Publics
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
EUR	Euro
MEUR	Millions d'euros
F CFA	Franc CFA
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
GRI	Global Reporting Initiative (Initiative Mondiale sur les Rapports de Performance)
ha	Hectares
HCP	Haut-Commissariat au Plan
HSE	Hygiène, Sécurité et Environnement
HT	Hors Taxes
IDE	Investissements Directs Etrangers

IDEI	Investissements Directs Etrangers dans le secteur de l'Immobilier
IGA	Institut Supérieur de Génie Appliqué
IGR	Impôt Général sur le Revenu
IPO	Initial Public Offering (Introduction en Bourse)
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
ISO	Organisation Internationale de Normalisation
KF CFA	Milliers de Francs CFA
KMAD	Milliers de Dirhams
KW	Kilowatt
LGV	Ligne à Grande Vitesse
MAD	Dirham Marocain
MCP	Mediterrania Capital Partners
Md F CFA	Milliards de Francs CFA
MEC	Mise En Chantier
MEP	Métiers de l'Electricité et Plomberie
MF CFA	Million de Francs CFA
OND	Office National des Aéroports
PAQ	Plan Assurance Qualité
PV	Procès-verbal
QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
STAM	Société de Travaux Agricoles Marocains
TCE	Tous Corps d'Etat
TRC	Tous Risques Chantier
TVP	Titres et Valeurs de Placement

II. Définitions

Carnet de commande	Le carnet de commande correspond à l'ensemble des commandes enregistrées et non réalisées. Il représente donc le chiffre d'affaires à réaliser dans le futur.
Commande enregistrée	<p>Une commande est enregistrée dans le carnet de commande dès lors que l'un des critères suivants est rempli :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature du marché contractuel ; ▪ Réception d'une notification d'adjudication ; ▪ Réception d'une lettre d'intention (<i>letter of intent</i> ou LOI) ; ▪ Réception d'un ordre de service ; ▪ Signature du protocole d'accord. <p>Toutes les commandes sont répertoriées dans le système d'information du Groupe.</p>
Déboursé sec	Le déboursé sec désigne les dépenses nécessaires à l'exécution d'un ouvrage, sans compter la marge à dégager. Ces frais correspondent en général au prix de revient de la main d'œuvre, au prix d'achat des matériaux et les charges relatives à la sous-traitance.
Emetteur ou Société	TGCC SA.
Formation brute de capital fixe	La FBCF, ou formation brute de capital fixe, est l'agrégat qui mesure, en comptabilité nationale, l'investissement (acquisition de biens de production) en capital fixe des différents agents économiques résidents.
Gros œuvre	Appellation qui désigne l'ensemble des travaux qui soutiennent l'édifice en construction et qui lui assurent à la fois sa stabilité et sa solidité.
Groupe	TGCC SA ainsi que l'ensemble des filiales de la Société.
Mise en chantier	Une construction est considérée comme mise en chantier (ou commencée) lorsque le maître d'ouvrage fournit une déclaration d'ouverture de chantier (DOC).
Prise de commande	Les prises de commande sur une période correspondent aux nouvelles commandes prises et enregistrées sur cette même période.
Ratio h/m³	Ratio permettant de suivre la productivité des ouvriers sur chantier en phase de réalisation des structures gros œuvre en divisant le nombre d'heures dépensés par les m ³ de béton mis en œuvre.
Second œuvre	Les travaux de second œuvre regroupent tout ce qui relève de l'aménagement et de l'équipement d'un ouvrage (isolation thermique, enduits de façades, cloisons, etc.).
Tous corps d'état	Les travaux impliquant l'usage de la totalité des corps de métiers du bâtiment et des travaux publics.

PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Président du Conseil d'Administration

Identité

Dénomination ou raison sociale	Travaux Généraux de Construction de Casablanca
Représentant légal	M. Mohammed BOUZOUBAA
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	4 Rue Imam Mouslim Casablanca Oasis
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 23 88 93
Adresse électronique	mohammed.bouzoubaa@tgcc.ma

Attestation du Président Directeur Général sur le document de référence relatif à l'exercice 2024

Le président du conseil d'administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de TGCC. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohammed BOUZOUBAA

TGCC S.A

Président Directeur Général

II. Les Commissaires Aux Comptes

Identité

Dénomination et raison sociale	Audicis	Fidaroc Grant Thornton	HDID & Associés
Qualité	Commissaire aux comptes	Commissaire aux comptes	Commissaire aux comptes
Représentant légal	M. Mohammed BOUMESMAR	M. Tarik MAAROUF	M. Mohamed HDID
Les CAC ayant audité les comptes de TGCC	M. Mohammed BOUMESMAR	M. Faiçal MEKOUAR	M. Mohamed HDID
Fonction	Associé gérant	Associé	Associé
Adresse	158, Angle Boulevard D'Anfa Et Rue Mohamed El Moqri, - Casablanca	7, Boulevard Driss Slaoui 20160 - Casablanca	4, rue Maati Jazouli (Ex-rue Friol) - 20 000 Casablanca Maroc
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 94 74 74	+212 5 22 54 48 00	+ 212 5 22 39 78 51
Numéro de fax	+ 212 5 22 94 74 77	+212 5 22 29 66 70	+ 212 5 22 39 78 52
Adresse électronique	m.boumesmar@audicis.ma	faical.mekouar@ma.gt.com	m.hdid@hdid.ma
Premier exercice soumis au contrôle	1 ^{er} janvier 2012	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2025
Date de nomination / renouvellement des commissaires aux comptes	AGO qui statue sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021	AGO qui statue sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023	AGO qui statue sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024
Premier exercice soumis au contrôle dans le cadre du mandat actuel	Exercice 2022	Exercice 2024	Exercice 2025
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024	Date de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026	Date de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027

Attestation de concordance des Commissaires Aux Comptes sur les informations comptables et financières contenues dans le document de référence relatif à l'exercice 2024

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par les co-commissaires Audicis et Fidaroc Grant Thornton au titre des exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités par par les co-commissaires Audicis et Fidaroc Grant Thornton au titre des exercices 2022, 2023 et 2024 ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Mohamed HDID

HDID & Associés

Associé

Faïçal MEKOUAR

Fidaroc Grant Thornton

Associé

III. Les Conseillers Financiers

Identité

Dénomination ou raison sociale	Valoris Corporate Finance	Attijari Finances Corp	CFG Finance
Représentant légal	M. Montassir Benbekhaled	M. Idriss BERRADA	M. Lotfi LAZREK
Fonction	Directeur Général	Directeur Général	Gérant
Adresse	Angle Route d'El Jadida et Rue Abou Dabi, Oasis - Casablanca	163, avenue Hassan II, Casablanca	5-7, rue Ibnou Toufail, Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 99 89 80	+212 5 22 42 94 30	+212 5 22 92 27 50
Numéro de fax	+212 5 22 25 04 53	+212 5 22 47 64 32	+212 5 22 23 66 88
Adresse électronique	m.benbekhaled@valoris.ma	i.berrada@attijari.ma	l.lazrek@cfgbank.com

Attestation des conseillers financiers sur le document de référence relatif à l'exercice 2024

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité conjointe et solidaire. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de TGCC à travers :

- les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management de TGCC et recueillis lors des due diligences effectuées auprès de celui-ci ;
- l'analyse des comptes annuels sociaux et consolidés en normes comptables marocaines de TGCC relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- l'analyse des comptes annuels sociaux des filiales de TGCC relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de TGCC pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de TGCC pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
- les rapports de gestion de TGCC relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- les procès-verbaux des conseils d'administration, assemblées générales ordinaires, extraordinaires et mixtes relatifs aux exercices 2022, 2023, 2024 et 2025 jusqu'à la date d'enregistrement ;
- les prévisions financières fournies par le management de TGCC ;
- Le plan d'affaires prévisionnel tel qu'établi et communiqué par le groupe TGCC ;
- le plan d'affaire prévisionnel de STAM ;
- le plan d'affaire prévisionnel de VIAS.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de TGCC. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Il n'existe aucune relation financière ni commerciale entre Valoris Corporate Finance, Attijari Finances Corp. et CFG Finance d'une part et Groupe TGCC d'autre part, hormis (i) le mandat de conseil qui les lie, (ii) les lignes de crédits bancaires contractées par Groupe TGCC dans le cadre de son activité courante

auprès de CFG Bank et Attijariwafa Bank et (iii) la construction par le Groupe TGCC du siège de CFG Bank.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Montassir BENBEKHALED

Valoris Corporate Finance

Directeur Général

Idriss BERRADA

Attijari Finances Corp.

Directeur Général

Lotfi LAZREK

CFG Finance

Gérant

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

Prénom et nom	Mme. Fatima Zahra BOUZOUBAA
Fonction	Directrice Administrative et Financière
Adresse	4 Rue Imam Mouslim Casablanca Oasis
Numéro de téléphone	+ 212 522 23 88 93
Numéro de fax	+ 212 5 22 23 88 96
Adresse électronique	fatimazahra.bouzoubaa@tgcc.ma

PARTIE II - PRESENTATION GENERALE DE TGCC

I. Informations relatives à l'Emetteur

Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Travaux Généraux de Construction de Casablanca
Siège Social	4 Rue Imam Mouslim Casablanca Oasis
Téléphone	+212 (0) 5 22 23 88 93
Fax	+212 (0) 5 22 23 88 67
Site Web	www.tgcc.ma
Forme juridique	Société Anonyme à conseil d'administration
Date de constitution	2 octobre 1991
Durée de vie	99 ans
Numéro d'inscription au registre de commerce	63.907 Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	<p>Selon l'article 2 des statuts de TGCC, la Société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La conception et la réalisation de tous travaux de bâtiment et de génie civil ainsi que de toute activité annexe ; • L'exécution, directement ou indirectement, de tous travaux relevant du domaine de la construction et de l'aménagement mobilier ; • L'acquisition, la vente de biens immeubles ainsi que de toute opération entrant dans le cadre de la promotion immobilière ; • La prise de participation par voie de droit dans des sociétés existantes ou en formation ayant un objet similaire ou connexe ; • Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
Capital social au 31 décembre 2024	316 398 500 MAD, composé de 31 639 850 actions d'une valeur nominale de 10 MAD chacune entièrement souscrites et libérées toutes de même catégorie.
Documents juridiques	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.
Textes législatifs et réglementaires applicables à TGCC	De par sa forme juridique, la Société est régie par la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n°81-99, 23-01, 20-05, 78-12, 20-19,19-20 et 96-21. De par son

activité, TGCC est régie par le droit marocain et notamment :

- Loi n°39-08 formant code des droits réels promulguée par le dahir n°1-11-178 du 25 hijja (22 novembre 2011) telle que modifiée et complétée.
- Loi n°12-90 relative à l'urbanisme (promulguée par le dahir n°1-92-31 en date du 15 hijja 1412 (17 juin 1992), telle que modifiée et complétée par la loi n°66-12 relative à la répression des infractions dans le secteur de l'urbanisme et de la construction (promulguée par le dahir n°1-16-124 en date du 21 kaada (25 août 2016).

Loi n°25-90 relative aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements (promulguée par le dahir n°1-92-7 en date du 15 hijja 1412 (17 juin 1992)), telle que modifiée et complétée par la loi n°66-12 relative à la répression des infractions dans le secteur de l'urbanisme et de la construction (promulguée par le dahir n°1-16-124 en date du 21 kaada (25 août 2016).

- Les dispositions applicables du Dahir 12 septembre 1913 tel que modifié et complété portant Code des obligations et des contrats.

De son statut de société cotée à la Bourse de Casablanca et en tant qu'émetteur de billets de trésorerie, TGCC sera soumise aux dispositions suivantes :

- Le Dahir portant loi 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- Le Dahir portant loi 43-12 relative à l'AMMC ;
- Le règlement général de l'AMMC tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 2169/16 du 14 juillet 2016 ;
- Les circulaires de l'AMMC en vigueur ;
- Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02) ;
- Le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001, et par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- Le Dahir n°1-16-151 du 25 août 2016 portant promulgation de la loi n° 19-14

	<p>relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ; • Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié et complété par la loi n°46-06. • Le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains Titres de Créances Négociables.
Régime fiscal	La société TGCC est régie par la législation fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'IS. Ses opérations sont soumises à la TVA au taux de 20%.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

Source : TGCC

Capital social

Composition du capital

Au 31/12/2024, TGCC est dotée d'un capital social de 316 398 500 MAD, composé de 31 639 850 actions d'une valeur nominale de 10 MAD.

Historique du capital

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital social de TGCC entre 2018 et 2024 :

Évolution du capital social de TGCC

Date	Nature de l'opération	Capital social avant opération	Nombre d'actions émises/cédées	Prix par action (MAD)	Prime d'émission (MAD)	Montant de l'augmentation de capital en nominal (MAD)	Montant de l'opération (prime incluse)	Capital social après opération (MAD)	Valeur Nominale (MAD)
08/01/2018	Cession d'actions de M. Mohammed Bouzoubaa à MC II Concrete	260 000 000	260 000	1 154	n.a	-	300 000 000	260 000 000	100
08/01/2018	Augmentation du capital par apport en numéraire relative à l'entrée de MC II Concrete au capital de TGCC	260 000 000	43 333	1 154	45 666 482	4 333 300	49 999 782	264 333 300	100
20/06/2019	Augmentation de capital par conversion d'obligations convertibles A détenues par MC II Concrete	264 333 300	173 333	1 038	162 666 700	17 333 300	180 000 000	281 666 600	100
10/09/2021	Augmentation de capital par conversion d'obligations convertibles B détenues par MC II Concrete	281 666 600	126 730	158	7 327 000	12 673 000	20 000 000	294 339 600	100

	Introduction en bourse de TGCC par augmentation du capital par l'émission de 2.205.890 actions								10 (*) <i>Réduction de la valeur nominale de 100 à 10 MAD</i>
		294			277				316
16/12/2021		339	2 205 890	136	942	22 058 900	300 001	040	398
		600			140				500

Source : TGCC

Prise de participation de MC II Concrete dans le capital de TGCC

En 2018, MC II Concrete a investi 550 mMAD dans le capital de TGCC et a structuré sa prise de participation en plusieurs étapes telles que présentées ci-dessous :

- Acquisition d'une quotepart des actions de M. Mohammed Bouzoubaa pour un montant de 300 MMAD ;
- Augmentation de capital de 250 MMAD réalisée en 3 étapes :
 - ✓ 50 MMAD d'augmentation de capital en numéraire réalisée en janvier 2018, concomitamment à l'acquisition visée ci-dessus ;
 - ✓ Une émission d'obligations convertibles de catégorie A pour un montant global de 180 MMAD (ces obligations ayant fait l'objet de deux contrats d'émissions distincts conclus en janvier 2018 pour 80 MMAD puis en juin 2018 pour 100 MMAD), totalement converties en juin 2019 ;
 - ✓ Une émission d'obligations convertibles de catégorie B pour un montant global de 20 MMAD, ayant fait l'objet d'un contrat d'émission conclu en janvier 2018, totalement converties le 10 septembre 2021.

Les mécanismes de conversion des obligations A et B présentées ci-dessus ont été réalisées sur la base des parités de conversion prévues par le protocole d'investissement signé le 9 août 2017 et des 3 contrats d'émissions obligataires conclus entre les actionnaires, prévoyant des objectifs de performance financière et notamment d'excédent brut d'exploitation et de dette financière.

Suite à la réalisation de l'ensemble de ces opérations, la participation au capital social de MC II Concrete s'élève à 20,5% au 30 septembre 2021.

La participation de MC II Concrete dans le capital de TGCC est passée à 7% au 30/06/2023.

Introduction en bourse au compartiment de cotation « F » du marché principal par augmentation et cession de capital

Le Conseil d'Administration du 19 novembre 2021, faisant usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 novembre 2021, a notamment décidé d'introduire en bourse la Société par :

- Augmentation de capital pour un montant de 300.001.040 dirhams, par l'émission de 2.205.890 actions à un prix de souscription par action de 136 dirhams après réduction de sa valeur nominale (dont 10 dirhams à titre de nominal et 126 dirhams à titre de prime d'émission) ;
- Cession de 2.205.890 actions à un montant de 300.001.040 de dirhams, soit un prix de cession par action de 136 dirhams après réduction de sa valeur nominale.

A l'issue de cette opération, le nouveau capital de la Société a été porté de 294 339 600 MAD à 316 398 500 MAD, divisé en 31 639 850 actions de 10 MAD chacune entièrement libérées.

Evolution de l'actionnariat

Sur les cinq dernières années, la structure de l'actionnariat de TGCC a évolué comme suit :

Nombre de titres et droits de vote	2020		2021		2022		2023		2024	
	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote
M. Mohammed BOUZOUBAA	2 339 995	83,10%	23 399 950	74,00%	23 399 950	74,00%	23 399 950	74,00%	23 399 950	74,00%
Flottant	-	-	5 031 780	15,90%	5 031 780	15,90%	6 643 182	21,00%	8 239 840	26,00%
MC II Concrete	476 665	16,90%	3 208 060	10,10%	3 208 060	10,10%	1 596 658	5,00%	-	-
Autres actionnaires	6	0,00%	60	0,00%	60	0,00%	60	0,00%	60	0,00%
Total	2 816 666	100,00%	31 639 850	100,00%						

Source : TGCC

Franchissements de seuils de participation

Jusqu'au 31 décembre 2024, l'historique des franchissements de seuil enregistrés sur les titres de TGCC se présente comme suit :

Date de franchissement	Déclarant	Quantité de titres	Cours (MAD)	Seuil franchi	Sens	Intention du Déclarant
26-juin-23	MC II Concrete	894 434	140,03	10%	Baisse	MC II Concrete envisage d'arrêter ses cessions sur la valeur TGCC durant les six mois qui suivent ce franchissement du seuil
18-avr-24	MC II Concrete	1 596 658	300,00	5%	Baisse	MCII Concrete Ltd déclare ne plus détenir aucune action TGCC

Source : TGCC

Sortie de MC II Concrète du capital de TGCC

MCII Concrete Ltd a déclaré avoir cédé sur le marché central, le 18 avril 2024, 1 596 658 actions TGCC, au cours unitaire de 300 dirhams, franchissant ainsi directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société. Suite à cette transaction, MCII Concrete Ltd déclare ne plus détenir aucune action TGCC.

Actionnariat actuel

Le tableau ci-dessous présente l'actionnariat de TGCC S.A. au 21 mai 2025¹ :

Actionnaires	Nombre de titres	Nombre de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Bouzoubaa Fatima	10	10	0,00%
Nazih Cherkaoui Meryem	10	10	0,00%
Bouzoubaa Abla	10	10	0,00%
Berrada Mohamed Saad	10	10	0,00%
Mohamed Réda Jaafar Senoussi	10	10	0,00%
M. Hatim BEN AHMED	10	10	0,00%
Mohamed Bouzoubaa	21 140 814	21 140 814	66,82%
Flottant ²	10 498 976	10 498 976	33,18%
Total	31 639 850	31 639 850	100,00%

Source : TGCC

A noter qu'en 2025 M. Mohamed Bouzoubaa a cédé 2 259 136 actions au flottant.

¹ Feuille de présence de l'AG du 21 mai 2025

² A la connaissance de l'émetteur, aucun actionnaire ne dépasse 3% du capital de la Société

Informations relatives à Mohammed Bouzoubaa (65 ans)

Mohammed Bouzoubaa est le Directeur Général de TGCC et le Président de son conseil d'administration. Après des études à l'école des Ponts et Chaussées et quelques années passées au sein d'autres sociétés de construction, il décide à 31 ans, de créer TGCC en 1991.

Quelques années après le lancement de ses activités et après la livraison des premiers chantiers, TGCC décroche son premier grand chantier en 1999, le stade de Fès. Suite à cela, TGCC renforce son carnet de commandes de différents projets d'envergure (stades, gares, hôtels, aéroports, projets résidentiels divers, etc.) et franchit le cap du milliard de dirhams de chiffre d'affaires en 2010. En 2013, M. Mohammed Bouzoubaa accompagne TGCC dans le lancement de son activité à l'international et développe ainsi des activités au Gabon, puis en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

En 2018, M. Mohammed Bouzoubaa ouvre le capital de TGCC à MC II Concrete Ltd, une SPV (*Special Purpose Vehicle*) détenue par un consortium d'investisseurs (Proparco, DEG, South Suez TGCC Ltd et MC III à travers les deux véhicules MC III Spanish Fund F.C.R et MC III Concrete Ltd), et gérée par Mediterrania Capital Partners. Cette opération avait pour objectif d'accompagner la Société dans son développement à l'international, de renforcer ses activités et d'améliorer la gouvernance au sein du Groupe.

Une présentation des autres mandats de M. Mohammed Bouzoubaa est présentée dans la section I.4.3.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration.

Capital potentiel de TGCC

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/07/2025, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur la suppression des droits préférentiels de souscription des actionnaires a notamment autorisé :

- l'augmentation du capital social réservée au public à hauteur d'un montant maximum (prime d'émission incluse) de Deux milliards Deux milliards cinq cents millions (2.500.000.000) dirhams
- la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit du public
- la délégation des pouvoirs au Conseil d'Administration afin de fixer les caractéristiques définitives de l'opération.

L'Opération doit être entièrement souscrite. A défaut, elle sera réputée non avenue en application des dispositions de l'article 188 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée.

Le Conseil d'administration a fixé les caractéristiques de l'augmentation de capital et arrêté son montant à Deux milliards cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent cinquante (2.199.999.450).

Négociabilité des titres de capital

TGCC S.A. est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 16 décembre 2021 sous le ticker « TGC ».

L'opération d'introduction en bourse s'est faite par l'émission de 2.205.890 actions et la cession de 2.205.890 actions à un prix de souscription par action de 136 dirhams.

Le titre de TGCC S.A. est coté sur le marché principal, compartiment « Principal F » de la Bourse de Casablanca.

Les actions TGCC sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions TGCC.

Il est à noter qu'aucune suspension de la cotation de l'action de TGCC n'a été observée depuis l'introduction en bourse.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours de TGCC depuis son introduction en bourse au 28/04/2025 :



Source : Bourse de Casablanca

Le cours boursier de l'action « TGCC » s'est apprécié de 356% sur la période mai 2022 - avril 2025. Sur l'année 2022 le cours a baissé de 27% du fait d'un contexte de hausse des prix des matières premières impactant le niveau de marge du Groupe. Sur la période allant du 2 janvier 2024 au 29 avril 2025 le cours de bourse s'est apprécié de 284% de passant de 190 MAD à 730 MAD du fait de :

- La performance financière du Groupe qui a vu le chiffre d'affaires du Groupe et l'EBITDA progresser de respectivement, 10,5% et 44 % sur 2024 ;
- Un contexte macro-économique favorable marqué notamment par la baisse du taux directeur de Bank Al-Maghrib à 2,25% en mars 2025, suivi de meilleures performances du marché financier (hausse du MASI de +43% sur avril 2025), stimulée notamment par une hausse des volumes échangés à la bourse de Casablanca ;
- L'annonce de l'organisation de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde 2030 au Maroc ouvre la voie à TGCC pour participer à des marchés impliquant la construction de stades, d'équipements sportifs, ainsi que des projets dans les secteurs des transports, de l'immobilier, de l'hôtellerie et des infrastructures urbaines étendues.

	Période		Cours de début de période	Dernier cours	Performance
	De	A			
1 mois	28/03/2025	28/04/2025	700	720	2,86%
2 mois	28/02/2025	28/04/2025	659	720	9,26%
3 mois	28/01/2025	28/04/2025	530	720	35,85%

Source : Bourse de Casablanca

Les principaux indicateurs d'évolution du cours de bourse du titre TGCC sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Principaux indicateurs d'évolution du cours TGC :

	2022	2023	2024
Nombre d'actions composant le capital	31 639 850	31 639 850	31 639 850
Plus haut - cours de clôture (MAD)	190,05	187	495,5
Plus bas - cours de clôture (MAD)	115	110	188
Cours Moyen Pondéré (MAD)	163,15	155,68	325,27
Capitalisation boursière moyenne	5 162 141 950	4 925 814 861	10 291 494 010

Source : Bourse de Casablanca

$$(1) \text{ Cours Moyen Pondéré} = \frac{\sum(\text{cours de clôture} \times \text{Quantité échangée})}{\text{Quantité échangée totale}}$$

$$(2) \text{ Capitalisation boursière moyenne} = \text{Cours Moyen Pondéré} \times \text{Nombre d'actions}$$

Le cours le plus haut et le plus bas par mois du titre TGCC de l'année 2024 :

En MAD	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Plus haut - Cours de clôture (MAD)	219,95	240	255	318	334	315	341	379,8	424	433	495,5	483
Plus bas - Cours de clôture (MAD)	188	223,5	230,1	263,1	309	303,1	301,1	335	365	381	439,95	465,4

Le cours le plus haut et le plus bas par trimestre depuis T4-2022 du titre TGCC jusqu'au 28/03/2025 :

En MAD	T4 - 2022	T1 - 2023	T2 - 2023	T3 - 2023	T4 - 2023	T1 - 2024	T2 - 2024	T3 - 2024	T4 - 2024	T1 - 2025
Plus haut - Cours de clôture (MAD)	136	128	152	153	187	255	334	424	495	733
Plus bas - Cours de clôture (MAD)	115	110	121	141	147	188	263	301	381	510

Source : Bourse de Casablanca

Volume quotidien moyen et volume global des transactions – En MAD (depuis l'introduction en bourse du titre TGC jusqu'au 31/12/2024) :

En MAD	2021	2022	2023	2024
Volume quotidien moyen	46 596 598	2 288 734	2 621 526	13 339 267
Volume global	559 159 176	581 338 438	652 759 947	3 281 459 590

Source : Bourse de Casablanca

Volume des transactions mensuel sur les 6 derniers mois (depuis 01/10/2024 jusqu'au 28/03/2025) :

En MAD	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25
Volume mensuel des transactions	452 581 620	445 462 310	136 577 191	626 938 919	554 544 162	883 268 489

Source : Bourse de Casablanca

Politique de distribution des dividendes

Dispositions statutaires

Selon l'article 26 des Statuts relatif à l'affectation des résultats :

« Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale et descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice net diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire des exercices précédents.

Après approbation des états de synthèse de l'exercice et constatation de l'existence de sommes distribuables, l'assemblée ordinaire détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Tout dividende distribué en violation des dispositions du présent article est un dividende fictif.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution ou l'affectation de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

La mise en paiement des dividendes doit intervenir dans un délai maximum de neuf (9) mois après la clôture de l'exercice.

Dividendes distribués

En MAD, sauf si indiqué	2022	2023	2024
Résultat social (en MMAD)	210,7	309,3	420,7
Dividendes distribués au titre de l'exercice (en MMAD)	189,8	237,3	363,9
Taux de distribution (%)	90%	77%	86%
Nombre d'actions	31 639 850	31 639 850	31 639 850
Valeur nominale (en MAD)	10	10	10
Résultat net par action (en MAD)	6,7	9,8	13,4
Dividende par action au titre de l'exercice (en MAD)	6	7,5	11,5

Source : TGCC

La politique de distribution de dividendes de TGCC SA tient compte de nombreux facteurs, notamment la performance opérationnelle, les perspectives économiques et sectorielles ainsi que les prévisions de trésorerie. L'objectif étant de distribuer aux actionnaires un montant compris entre 50% et 100% du résultat net par an.

TGCC SA a distribué 90% des résultats de 2022 d'un montant de 189,8 MMAD et 77% au titre de l'exercice 2023 soit 237,3 MMAD.

Au titre de l'année 2024, TGCC SA a décidé de distribuer 363,9 MMAD, équivalant à un dividende de 11,5 MAD par action, soit un taux de distribution de 86%.

Toutefois l'assemblée générale du 21 Mai 2025, ayant décidé l'affectation du bénéfice de l'exercice 2024, avait également décidé que si l'AGE du 2 juillet 2025 autorisait une augmentation de capital, le montant total des dividendes à distribuer sera porté à un montant maximum de 409,8 MMAD (sur la base d'un dividende de 11,5 MAD par action) afin d'en faire bénéficier les nouveaux actionnaires porteurs des actions nouvelles qui seront créées.

Aussi, et suite à l'autorisation par l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)³ du 2 juillet 2025 de procéder à une augmentation de capital social réservée au public, pour un montant maximal, prime d'émission incluse, de deux milliards cinq cents millions (2.500.000.000) de dirhams et aux décisions du Conseil d'administration en date du 2 juillet 2025 arrêtant le montant de ladite augmentation de capital à deux milliards cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent cinquante (2 199 999 450) dirhams, à travers l'émission de trois millions trente-quatre mille quatre cent quatre-vingt-deux (3 034 482) actions nouvelles, le montant total des dividendes qui sera distribués au titre de l'exercice 2024 correspondra à trois cent quatre-vingt-dix-huit millions sept cent cinquante-quatre mille huit cent dix-huit (398 754 818) dirhams, sous réserve de la souscription entière du montant de l'augmentation de capital décidée.

Endettement

Dette privée

Programme d'émission de billets de trésorerie

Le Conseil d'Administration de TGCC a autorisé en date du 15 novembre 2022 un programme de Billets de Trésorerie pour un plafond de 500 MMAD.

Au 31/12/2024, l'encours global des tirages est de 280 000 KMAD constitué de deux tirages, dont un effectués le 29/01/2024 et l'autre le 13/05/2024. Durant l'année 2024, TGCC a effectué 4 tirages de 120 MMAD, de 90 MMAD de 100 MMAD et 190 MMAD détaillées comme suit :

Date du tirage	Code ISIN	Montant (En KMAD)	Encours au 31/12/2024	Date d'échéance	Spread	Taux facial
08/03/2023	MA0001410986	50 000	-	08/06/2023	74	3,74%
20/03/2023	MA0001411000	50 000	-	20/06/2023	74	3,74%
04/04/2023	MA0001411034	50 000	-	04/07/2023	76	3,76%
25/04/2023	MA0001411067	50 000	-	25/07/2023	80	3,80%
25/07/2023	MA0001411307	150 000	-	25/10/2023	69	3,69%
15/09/2023	MA0001411406	50 000	-	15/12/2023	70	3,70%
29/01/2024	MA0001411547	120 000	-	29/07/2024	80	3,82%
29/01/2024	MA0001411539	90 000	90 000	29/01/2025	90	3,98%
13/05/2024	MA0001411596	100 000	-	13/11/2024	80	3,77%

³ Conformément à la décision de l'AGE tenue le 02 juillet 2025, le montant de l'Augmentation du Capital Social doit être entièrement souscrit. A défaut, la souscription est réputée non avenue, auquel cas le montant des dividendes restera inchangé conformément à la décision de l'AG tenue le 21 mai 2025.

13/05/2024	MA000141158 8	190 000	190 000	12/05/2025	90	3,96%
------------	------------------	---------	---------	------------	----	-------

Source : TGCC

A noter que l'encours des billets de trésorerie est nul à fin mai 2025.

Emissions obligataires

TGCC a procédé en juillet 2024, à une émission obligataire ordinaire, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de 450.000.000 MAD. L'opération a été structurée en une seule tranche à taux révisable et remboursable par amortissements annuels linéaires sur une période de 4 ans. TGCC vise à travers cette nouvelle émission obligataire à : (i) financer son plan de développement et (ii) de diversifier ses sources de financement en optimisant leurs coûts. Les caractéristiques de cette émission sont résumées dans le tableau suivant :

Emetteur	Tranche	Date d'émission	Prime de risque à l'émission	Valeur à l'émission (en KMAD)	Encours au 31/12/2024 (en KMAD)	Échéance	Modalités de remboursement	Fréquence d'amortissement	Taux contractuel
TGCC	Tranche unique	22/07/2024	110 pbs	450.000	450.000	22/07/2028	Amortissement annuel linéaire en quatre (4) échéances	Annuelle	Révisable annuellement : 3,88% pour la première année

Source : TGCC

Dettes bancaires

Les tableaux ci-dessous, présentent les caractéristiques des principaux contrats de crédit bancaire du Groupe :

Contrats Moyen et Long Terme

N°	1
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	Attijariwafa Bank
Date de conclusion du contrat	Octobre 2020
Montant du contrat	100 000 KMAD (totalement débloqué)
Objet de l'emprunt	Crédit Relance (Crédit moyen terme)
Durée	84 mois
Reste à rembourser au 31/12/2024	44 448 KMAD
Dont moins d'un an	14 975 KMAD
Dont plus d'un an	29 473 KMAD
Date d'échéance	Octobre 2027
Mode de remboursement	Échéances mensuelles
Sûretés /Hypothèques	Échéances mensuelles : <ul style="list-style-type: none"> - Damane Relance PME à hauteur de 80% du CMT - Contrat de crédit relance - Nantissement de fonds de commerce en 9ème rang à hauteur de 100 MMAD en faveur d'Attijariwafa Bank - Délégation des indemnités d'assurance sinistre couvrant le fonds de commerce à hauteur de 10 MMAD
Principaux covenants financiers	Engagement de ne verser aucun dividende au cours de l'année 2020

Source : TGCC

N°	2
Emprunteur	TG Préfa
Prêteur	BMCI
Date de conclusion de contrat	sept-20
Montant du contrat	10.000 KMAD
Objet de l'emprunt	Crédit Relance (moyen terme)
Durée	84 mois dont 12 mois de différé sur le principal
Reste à rembourser 31/12/2024	5 065 KMAD

Dont à moins d'un an	1 698 KMAD
Dont à plus d'un an	3 367 KMAD
Date d'échéance	Octobre 2028
Mode de remboursement	Échéances mensuelles
Sûretés / Hypothèques	Aval CCG à hauteur de 85% du montant global du CMT soit 8.500.000 MAD
Principaux covenants financiers	-

Source : TGCC

Contrats Court Terme

N°	3
Emprunteur	TGEM
Prêteur	Wafasalaf
Date de conclusion de contrat	26/12/2022
Montant du contrat	267 KMAD
Objet de l'emprunt	Emprunt pour financer l'acquisition d'un véhicule
Durée	48 mois
Reste à rembourser 31/12/2024	163 KMAD
Dont à moins d'un an	69 KMAD
Dont à plus d'un an	94 KMAD
Date d'échéance	Janvier 2027
Mode de remboursement	Échéances mensuelles
Caution	M. Bouzoubaa Mohammed
Principaux covenants financiers	-

Source : TGCC

N°	4
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	CREDIT AGRICOLE DU MAROC
Date de conclusion du contrat	10/11/2023
Montant du contrat	154 300 000 MAD
Objet de l'emprunt	Lignes de crédits : - Lignes spécifique Cautions de 54 300 000 MAD ; - Ligne spécifique Avance sur Marché Public : 100 000 000 MAD.
Durée de renouvellement	18 mois

Reste à rembourser 31/12/2024	-
Montants débloqués au 31/12/2024	-
Date d'échéance	18 mois à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de crédit ; - Nantissement du marché d'achèvement des travaux de construction de la cité des métiers et des compétences de la région Fès-Meknès et du marché d'achèvement des travaux de construction de la cité des métiers et des compétences de la région Errachidia ; - Le déblocage des ASMP doit se faire à hauteur de 80% du montant sur présentation de l'attestation de droits constatés relative au marché nanti.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	5
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
Date de conclusion du contrat	01/05/2023 avenant au 03/08/2023
Montant du contrat	102.000.000 DH (cent deux millions de dirhams)
Objet de l'emprunt	<p>Financement des marchés suivants :</p> <p>Marché conclu entre l'Université Mohamed VI Polytechnique (UM6P) de Benguerir et l'Emprunteur d'un montant 148.116.195,03 DH HT ;</p> <p>Marché conclu entre OCP S.A et l'Emprunteur d'un montant de 22.076.505,12 DH HT ;</p> <p>Marché conclu entre la société Hôtelière de Benguerir (SHB), l'Emprunteur et la société CEGELEC d'un montant total de 635.544.605,47 DH HT, dont la part de TGCC est de 302.458.198,63 DH HT.</p>
Durée	12 mois
Reste à rembourser 31/12/2024	-
Montants débloqués au 31/12/2024	-
Date d'échéance	Une année à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	Cession des créances professionnelles. La Cession transfère à CIH BANK les suretés qui garantissent la créance.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	6
Emprunteur	TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA
Prêteur	Bank Of Africa
Date de conclusion du contrat	14/05/2024
Montant du contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Prorogation de l'OND marché ANP 2 Avances droits constatés : 34 902 MMAD Retenue de garantie : 3 490 MMAD - OND marché Université Mohamed 6 Restitution d'acompte : 169 071 MMAD Retenue de garantie : 84 MMAD - OND marché ANP 1 Retenue de garantie : 24 MMAD - OND marché UM6P (OCP) Restitution d'acompte : 54 900 MMAD Retenue de garantie : 27 500 MMAD - OND marché ANP 2 Retenue de garantie : 7 000 MMAD - OND marché CFG Bank Caution diverse : 306 MMAD - Lignes Revolving Facilité de caisse : 80 MMAD Escompte commercial : 20 MMAD Retenue de garantie (1) : 60 MMAD Cautions provisoires (1) : 60 MMAD Cautions définitives (1) : 60 MMAD Restitution d'acompte (1) : 5 MMAD Crédit spot : 50 MMAD
Objet de l'emprunt	Facilité de caisse, ligne escompte, crédit de trésorerie
Montants débloqués au 31/12/2024	- Facilité de caisse : 60 MMAD
Durée	1 an renouvelable
Date d'échéance	<ul style="list-style-type: none"> - Prorogation de l'OND marché ANP 2 Retenue de garantie : Décembre 2024 - OND marché CFG Bank Caution diverse : décembre 2025
Mode de remboursement	In fine

Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Caution personnelle et solidaire de M. Mohammed Bouzoubaa à hauteur de 10 MMAD - Nantissement sur le fonds de commerce de 3^{ème} rang à hauteur de 1 MAD - Caution personnelle et solidaire de M. Mohammed Bouzoubaa à hauteur de 15 MAD - Nantissement de marchés (100 MMAD) - Engagement de domiciliation - Billet à ordre à hauteur de 50 MMAD
Principaux covenants financiers	-

Source : TGCC

N°	7
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	Société Générale
Date de conclusion du contrat	Novembre 2020 (renouvelé en novembre 2021 et en Août 2024)
Montant du contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Découvert : 40 MMAD - Escompte papier commercial : 20 MMAD - Caution marché : 160 MMAD - Cautions diverses : 3 MMAD - Cautions provisoires (de soumission) : 40 MMAD - Ligne spécifique additionnelle Credispot : 50 MMAD
Objet de l'emprunt	Découvert bancaire, escompte papier commercial et cautions diverses
Durée	1 an renouvelable
Reste à rembourser au 31/12/2024	0 MMAD
Montants débloqués au 31/12/2024	0 MMAD
Date d'échéance	août-25
Mode de remboursement	In fine
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement fonds de commerce en 10^{ème} rang à hauteur de 20.000.000,00DHS (Vingt Millions de dirhams). - Nantissement fonds de commerce et matériel en 2^{ème} rang à hauteur de 10.500.000,00DHS (Dix Millions Cinq Cent Mille dirhams).

	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de fonds de commerce et matériel en 3ème rang à hauteur de 11.500.000,00DHS (Onze Millions Cinq Cent Milles DIRHAMS) - Délégation d'assurance et incendie à hauteur de 42.000.000,00DHS (Quarante Deux Million de Dirhams). - Aval et cautions de M. MOHAMMED BOUZOUBAA à hauteur de 10.500.000,00DHS (Dix Millions Cinq Cent Milles dirhams). - Aval et caution de M. MOHAMMED BOUZOUBAA à hauteur de 11.500.000,00DHS (Onze Millions Cinq Cent Milles DIRHAMS). - Aval et caution de M. MOHAMMED BOUZOUBAA à hauteur de 9.000.000,00 DHS (Neuf Millions de dirhams). - Ouverture du crédit hypothécaire en 1er rang sur réquisition n°963/49 à hauteur de 2.700.000,00DHS (Deux Millions Sept Cent Mille Dirhams).
Principaux covenants financiers	-

Source : TGCC

N°	8
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
Date de conclusion du contrat	06/06/2023
Montant du contrat	275 000 000 MAD : <ul style="list-style-type: none"> - Facilité de caisse : 60 MMAD ; - ASMN : 40 MMAD ; - Escompte papier commercial : 20 MMAD ; - Cautions administratives : 115 MMAD ; - CREDOC/Refinancement : 40 MMAD ;
Objet de l'emprunt	Renouvellement des lignes de crédit (facilité de caisse, ASMN, escompte commercial, CREDOC/Refinancement, caution administrative)
Durée	12 mois
Reste à rembourser 31/12/2024	0 MMAD
Montant tiré au 31/12/2024	0 MMAD
Date d'échéance	Une année à compter de la date d'effet

Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	Nantissement des marchés
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	9
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	BANQUE CENTRALE POPULAIRE
Date de conclusion du contrat	17/02/2010 avenant au 17/04/2025
Montant du contrat	573 000 000 MAD : - Facilité de caisse : 100 MMAD - Crédit spot : 50 MMAD - Escompte papier commercial : 20 MMAD - Cautions administratives : 600 MMAD - Garantie a première demande : 103 MMAD - Salle des Marchés Spot et à Terme : 100 MMAD
Objet de l'emprunt	Renouvellement des lignes de crédit (facilité de caisse, SPOT, escompte commercial, cautions administratives)
Durée	12 mois
Reste à rembourser 31/12/2024	0 MMAD
Montants débloqués au 31/12/2024	0 MMAD
Dont moins d'un an	Non applicable
Dont plus d'un an	Non applicable
Date d'échéance	30/04/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	Néant
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	10
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	CREDIT AGRICOLE DU MAROC
Date de conclusion du contrat	25/04/2019 avenant au 02/2025
Montant du contrat	670 000 000 MAD : - Facilité de caisse : 110 MMAD ; - Escompte papier commercial : 60 MMAD ; - Cautions administratives : 500 MMAD.

Objet de l'emprunt	Renouvellement/réaménagement des lignes de crédit (facilité de caisse, escompte commercial, cautions administratives).
Durée	12 mois
Reste à rembourser 31/12/2024	0 MMAD
Montant tiré au 31/12/2024	0 MMAD
Date d'échéance	Une année à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce en son rang en faveur du CAM à hauteur de 40.000.000 MAD ; - Billet à ordre de 50.000.000 MAD.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	11
Emprunteur	TGCC Sénégal
Prêteur	Bank Of Africa - Sénégal
Date de conclusion du contrat	26/05/2023
Renouvellement n°1	01/07/2024
Renouvellement n°2	07/04/2025
Montant du contrat	Au total : 3.250.000 KFCF, soit l'équivalent de 54.174 MMAD ⁽¹⁾ décomposé comme suit : - Découvert : 50.000.000 Francs CFA - Avance sur décomptes : 150.000.000 Francs CFA - Cautions de soumission : 150.000.000 Francs CFA - Ouverture de crédit documentaire : 300.000.000 Francs CFA - Crédit relais : 300.000.000 Francs CFA - Cautions d'approvisionnement : 100.000.000 Francs CFA - Crédit-bail : 200.000.000 Francs CFA - Cautions dur marché : 2.000.000.000 Francs CFA
Objet de l'emprunt	Lignes de fonctionnement
Durée	12 mois sauf la ligne crédit-bail à 36 mois
Reste à rembourser 31/12/2024	0

Montant tiré au 31/12/2024	<ul style="list-style-type: none"> - Cautions sur marché : 412.632 KFCFA, soit l'équivalent de 6.878 MMAD - Crédit-bail : 1.697 KCFA, soit l'équivalent de 28 MMAD - Caution de soumission : 60.000 KFCFA, soit l'équivalent de 1.000 MMAD
Date d'échéance	Une année / 3 années à compter de la date de mise en place
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement des marchés - Souscription à des billets à ordre représentatifs
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	12
Emprunteur	TGCC CI
Prêteur	BBG
Date de conclusion du contrat	28/08/2024
Montant du contrat	<p>Au total : 4.400.000.000 FCFA décomposé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvert : 400.000.000 Francs CFA - Crédit documentaire : 1.000.000.000 Francs CFA - Caution : 2.000.000.000 Francs CFA - Crédit spot : 1.000.000.000 Francs CFA
Objet de l'emprunt	Lignes de fonctionnement
Durée	12 mois sauf la ligne crédit-bail à 36 mois
Reste à rembourser 31/12/2024	N/A
Montant tiré au 31/12/2024	N/A
Date d'échéance	27/08/2025
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Garanties	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre de confort de TGCC SA - Engagement de domiciliation des marchés financés
Principaux covenants financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Billet à ordre d'un montant de 1.087.755.556 FCFA en couverture du spot <p>Néant</p>

Source : TGCC

N°	13
Emprunteur	TGCC Guinée SAU
Prêteur	Banque Populaire Maroco-Guinéenne
Date de conclusion du contrat	16/07/2024
Montant du contrat	<p>Au total : 95.385.000 KGNF, soit l'équivalent de 112.700,9 KMAD (convertis au taux communiqué par OANDA au 31/12/2023, 1 MAD = 846,355 GNF) décomposé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caution remboursement avance de démarrage (RAD) : 68.285.292.028 GNF - Caution bonne exécution : 9.600.000.000 GNF - Ligne de lettre de crédit : 9.000.000.000 GNF - Ligne avance sur factures/acomptes : 7.000.000.000 GNF - Ligne de découvre 1.500.000.000 GNF
Objet de l'emprunt	Lignes de fonctionnement
Durée	6 mois
Montant tiré au 31/12/2024	
Date d'échéance	Six mois à compter de la date de mise en place
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en bonne et due forme ou Cession de créances du marché Orange ; - Garantie à 1ère demande de la BCP hormis la ligne Lettre de Crédit qui sera couverte par un cash coll à 100% (dans un délai de 3 mois) ; - Cash Collatéral de 20% du montant de la caution à constituer à la réception de l'avance de démarrage ; - Lettre de confort Groupe TGCC ; - Engagement ferme de TGCC Guinée à constituer une Garantie Bancaire à 1ère Demande, en remplacement de la lettre de confort en faveur de la BPMG auprès de la BCP dans un délai maximum de 3 mois pour garantir à 100% les cautions RAD et bonne exécution et la ligne d'avances sur Décompte/factures. - Garantie bancaire à 1ère demande en faveur de la BPMG auprès de la BCP à hauteur du montant de la ligne ; - Confirmation de la validité de la facture et/ou décompte ; - Garantie bancaire à 1ère demande en faveur de la BPMG auprès de la BCP à hauteur du montant de la ligne ; - Engagement de couvrir le montant total de la lettre de crédit en devise 1 mois avant l'échéance ;

	- Cash Collatéral à 100% (à constituer à partir du Cash Coll prévu en couverture de la ligne Caution RAD)
--	---

Source : TGCC

N°	14
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	Bank Of Africa
Date de conclusion du contrat	14/05/2024
Montant du contrat	<p>Au total 1.046.078.000 MAD, décomposés comme suit :</p> <p>I- Remise en place de la ligne sport :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spot : 50.000.000 MAD ; <p>II- Renouvellement avec réaménagement des lignes de fonctionnement et modification de taux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilité de caisse : 80.000.000 MAD ; - Escompte commercial : 20.000.000 MAD ; - Retenue de garantie : 60.000.000 MAD ; - Cautions provisoires : 60.000.000 MAD ; - Cautions définitives : 60.000.000 MAD ; - Restitution d'acompte : 5.000.000 MAD ; <p>III- Prorogation des OND avec modification des conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prorogation de la restitution d'acompte OND et rappel - Marché 2ème extension UM6P : 38.392.000 MAD ; - Prorogation OND - Marché extension UM6P (OCP) : 82.400.000 MAD ; - Prorogation OND - Marché UM6P (OCP) : 253.071.000 MAD ; - Prorogation OND - Marché ANP 2 : 7.000.000 MAD ; - Prorogation et rappel OND - Marché ANP I dans le cadre du Groupement TGCC/Finatech : 24.000.000 MAD ; - Rappel OND - Marché CFG Bank : 306.215.000 MAD.
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit (facilité de caisse, escompte commercial, cautions administratives).
Durée	6 mois
Reste à rembourser 31/12/2024	Non applicable
Montant tiré au 31/12/2024	Non applicable
Date d'échéance	31/12/2024
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	- Billet à ordre à hauteur de : 50.000.000 MAD ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de fonds de commerce au 3ème rang et délégation d'assurance y afférent, à hauteur de 1.000.000 MAD ; - Cautions solidaire de M. Mohammed Bouzoubaa, à hauteur de 25.000.000 MAD ; - Billet à ordre, en garantie du spot de 50 MMAD ; - Engagement de TGCC de domicilier leur quote part sur le compte ouvert dans nos guichets, en garantie de la ligne OND Retenue de garantie de 24.000.000 MAD ; - Nantissement marchés publics ANP2 à hauteur de 99.000.000 MAD ; - Engagement de domiciliation des encaissements du marché, en garantie de la ligne OND - Marché UM6P ; - Engagement de domiciliation des encaissements du marché extension conclue avec UM6P Benguerir, en garantie de la ligne OND Extension du marché UM6P ; - Engagement de domiciliation des encaissements du marché 2ème extension conclu avec UM6P Benguerir, en garantie de la ligne OND 2ème extension du marché UM6P Benguerir.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	15
Emprunteur	TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA
Prêteur	CFG BANK
Date de conclusion du contrat	19/02/2024
Montant du contrat	157 000 000
Objet de l'emprunt	Facilité de caisse de 157 MMAD
Durée	12 mois
Reste à rembourser 31/12/2024	Non applicable
Montant tiré au 31/12/2024	Non applicable
Date d'échéance	Une année à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	Néant
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	16
-----------	----

Emprunteur	TG COVER
Prêteur	Attijariwafa Bank
Date de conclusion du contrat	07/07/2023
Montant du contrat	Montant global du crédit : 13 000 000,00 DHS
Ligne de crédit par signature	CREDOC A VUE 2 000 000,00 MAD Commission HT 50% AB
	CAUTION PROVISOIRE 6 000 000,00 NC Commission 0,5%
	CAUTION DEFINITIVE 6 000 000,00 NC Commission 0,5%
	CAUTION R.GARANTIE 6 000 000,00 NC Commission 0,5%
	CAUTION R.ACOMPTE 6 000 000,00 NC Commission 0,5%
	Total des crédits par signature 8 000 000,00
Objet de l'emprunt	Découvert bancaire, escompte papier commercial et cautions diverses
Durée	1 an renouvelable
Reste à rembourser au 31/12/2024	0 MMAD
Montants débloqués au 31/12/2024	0 MMAD
Date d'échéance	31/12/2025
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat

Source : TGCC

Contrat conclu après le 31/12/2024

N°	17
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	Attijariwafa Bank
Date de conclusion du contrat	15/02/2025
Montant du contrat	2 584 095 000 MAD (Deux Milliards Cinq Cent Quatre Vingt Quatre Millions Quatre Vingt Quinze Mille Dirhams) <ul style="list-style-type: none"> - Caisse : 80 000 000 MAD - Escompte : 40 000 000 MAD - ASM public : 23 000 000 MAD - Crédit documentaire à vue : 10 000 000 MAD - Caution Restitution d'acompte (*) : 500 000 000 MAD - Caution provisoire (*) : 500 000 000 MAD - Caution définitive (*) : 500 000 000 MAD - Caution Retenue de Garantie (*) : 500 000 000 MAD - Cautions Diverses : 435 281 000 MAD - Cautions Etrangères : 120 570 000 MAD

	<ul style="list-style-type: none"> - Caution Retenue de Garantie : 463 410 000 MAD - Caution Restitution d'Acompte : 826 820 000 MAD
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit (facilité de caisse, escompte commercial, cautions administratives).
Durée	7 mois
Date d'échéance	01/01/2026
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Souscription d'un multirisque Tijari option M avec Délégation en faveur de la BCM à hauteur de 2 000 000 MAD ; - Souscription d'un Familicompte option O au nom de Bouzoubaa Mohamed ; - Nantissement de fonds de commerce n° 63907 en 1er rang à hauteur de 1 000 000 MAD ; - Caution solidaire de Mr Bouzoubaa Mohamed à hauteur de 29 300 000 MAD ; - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohamed à hauteur de 43 400 000 MAD ; - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohamed à hauteur de 18 900 000 MAD ; - Nantissement du fonds de commerce n° 63907 en 4ème rang à hauteur de 10 000 000 MAD ; - Nantissement du fonds de commerce n° 63907 en 5ème rang à hauteur de 15 000 000 MAD ; - Délégation des indemnités d'assurance sinistre couvrant FDC à hauteur de 5 000 000 MAD ; - Engagement du client de couvrir en cas de mise en jeux ; - Nantissement de Marchés - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohamed à hauteur de 431 781 000 MAD ; - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohamed à hauteur 71 963 000 MAD ; - Provision en compte G.O.D à hauteur de 400 000 000 MAD ; - Production d'un document relatif à domiciliation du marché phase 3 construction Lycée d'excellence de Rabat de 2 000 000 000 MAD ; - Production d'un document relatif à convention tripartite AFM/AWB et TGCC (marché lycée d'excellence de Rabat) ; - Production d'un document relatif à convention de crédit AWB ;
Principaux covenants financiers	Néant
<p>(*) non-cumulables Source : TGCC</p>	
N°	18

Emprunteur	TGCC Guinée
Prêteur	NSIA Guinée
Date de conclusion du contrat	11/02/2025
Montant du contrat (*)	15.000.000.000 GNF équivalent de 16.243.050 MAD (*)
Objet de l'emprunt	Prêt à TGCC Guinée
Durée	6 mois
Date d'échéance	11/08/2024
Mode de remboursement	Remboursement à échéance avec paiement mensuel des intérêts
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Remboursement à effectuer par virement automatique de compte à compte à initier à partie de la BPFM, - Lettre de confort de la maison mère TGCC SA; - Billet à ordre avalisé par le dirigeant principal à hauteur de 15.000.000.000 GNF - Domiciliation irrévocable du contrat de construction di complexe diplomatique du Royaume du Maroc à Conakry
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

Taux d'intérêt : le prêt est assorti d'un % d'intérêt correspondant au taux de 9,50% l'an hors taxe, le taux des frais et autres accessoires 0,25%

convertis au taux OANDA au 09/04/2025, 1 mad =0,00108 GNF.

N°	19
Emprunteur	TGCC Guinée
Prêteur	BPMG
Date de conclusion du contrat	26/01/2025
Montant du contrat	<p>Au total : 1.500.000.000 GNF, soit l'équivalent de 1.624.305 MAD⁽¹⁾ décomposé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvert : 1.500.000.000 GNF - Avance sur décomptes : 0 - Caution de soumission : 0 - Ouverture de crédit documentaire : 0 - Crédit relais : 0 - Caution d'approvisionnement : 0 - Crédit-bail : 0 - Cautions dur marché : 0
Objet de l'emprunt	Lignes de fonctionnement
Durée	12 mois
Date d'échéance	27/12/2025

Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de couvrir le montant total de la lettre de crédit en devise 1 mois avant l'échéance ; - Cash Collatéral à 100% (à constituer à partir du Cash Coll prévu en couverture de la ligne Caution RAD)
	- Lettre de confort
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	20
Emprunteur	TGCC CI
Prêteur	Bank Of Africa - Côte d'Ivoire
Date de conclusion du contrat	12/03/2025
Montant du contrat	<p>Au total : 8.500.000.000 FCFA décomposé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvert : 1.000.000.000 Francs CFA - Crédit documentaire : 2.000.000.000 Francs CFA - Caution de soumission/Avance de démarrage : 3.000.000.000 Francs CFA - Caution de retenue de garantie : 2.500.000.000 Francs CFA - Crédit-bail : encours : 3 81 867 328 Francs CFA
Objet de l'emprunt	Lignes de fonctionnement
Durée	6 mois sauf la ligne crédit-bail à 36 mois
Date d'échéance	20/08/2025
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Garanties	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre d'intention forte de TGCC SA à hauteur de 4.400.000.000 FCFA - Souscription à un billet à ordre à hauteur de 8.500.000.000 FCFA - Domiciliation des marchés financés dans les livres de BOA - CI - Engagement de domiciliation des flux proportionnels aux engagements de BOA CI dans le pool bancaire
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	21
Emprunteur	TGCC CI

Prêteur	SGCI
Date de conclusion du contrat	13/02/2025
Montant du contrat	<p>Au total : 6.300.000.000 FCFA décomposé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvert : 300.000.000 Francs CFA - Crédit documentaire : 1.000.000.000 Francs CFA - Cautions de marchés : 3.500.000.000 Francs CFA - Cautions diverses : 500.000.000 Francs CFA - Crédit-bail : 500. 000. 000 CFA à retirer au pas - Avances sur factures/décomptes : 500.000.000 Francs CFA
Objet de l'emprunt	Lignes de fonctionnement
Durée	6 mois, avec une option de révision à 6 mois supplémentaire
Date d'échéance	30/07/2025
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Garanties	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre de confort de TGCC SA à hauteur de 6.300.000.000 FCFA - Engagement de domiciliation ferme et irrévocable des marchés dans les livres de SGCI au prorata de sa participation dans le pool bancaire
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	22
Emprunteur	TGCC SUCCURSALE CI
Prêteur	NSIA ASSURANCE CI
Date de conclusion du contrat	13/02/2025
Montant du contrat 1	<p>Au total : 4.070.946.215 FCFA décomposé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cautions avance : 3.053.209.661 Francs CFA - Cautions retenues de garantie : 1.017.736.554 Francs CFA
Objet de l'emprunt	Lignes de fonctionnement
Durée	1 an
Date d'échéance	01/11/2025
Mode de remboursement	N/A
Garanties	- Lettre de confort de TGCC SA

	- Billet à ordre d'un montant de 4.070.946.215 FCFA
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	23
Emprunteur	TGCC SUCCURSALE CI
Prêteur	NSIA ASSURANCE CI
Date de conclusion du contrat	10/01/2025
Montant du contrat 1	Au total : 820.722.664 FCFA décomposé comme suit : - Cautions avance : 615.551.998 Francs CFA - Cautions retenues de garantie : 205.170.666 Francs CFA
Objet de l'emprunt	Lignes de fonctionnement
Durée	1 an
Date d'échéance	10/01/2026
Mode de remboursement	N/A
Garanties	- Lettre de confort de TGCC SA - Billet à ordre d'un montant de 820.722.664 FCFA
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	22
Emprunteur	TGCC SUCCURSALE CI
Prêteur	NSIA ASSURANCE CI
Date de conclusion du contrat	13/02/2025
Montant du contrat 1	Au total : 4.070.946.215 FCFA décomposé comme suit : * Cautions avance : 3.053.209.661 Francs CFA * Cautions retenues de garantie : 1.017.736.554 Francs CFA
Objet de l'emprunt	Lignes de fonctionnement
Durée	1 an
Date d'échéance	01/11/2025
Mode de remboursement	N/A
Garanties	* Lettre de confort de TGCC SA

	* Billet à ordre d'un montant de 4.070.946.215 FCFA
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	23
Emprunteur	TGCC SUCCURSALE CI
Prêteur	NSIA ASSURANCE CI
Date de conclusion du contrat	10/01/2025
Montant du contrat 1	Au total : 820.722.664 FCFA décomposé comme suit : * Cautions avance : 615.551.998 Francs CFA * Cautions retenues de garantie : 205.170.666 Francs CFA
Objet de l'emprunt	Lignes de fonctionnement
Durée	1 an
Date d'échéance	10/01/2026
Mode de remboursement	N/A
Garanties	* Lettre de confort de TGCC SA * Billet à ordre d'un montant de 820.722.664 FCFA
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	24
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	AWB : 40%, BOA : 26%, BCP : 26%, CDM : 8%
Date de conclusion du contrat	23/05/2025
Montant du contrat	1 100 000 KMAD
Objet de l'emprunt	Financement de l'acquisition de 60% du capital social et des droits de vote de Société de Travaux Agricoles Marocains (STAM) détenant elle-même 55% de VIAS SA
Durée	24 mois
Date d'échéance	30/05/2027
Mode de remboursement	Le Crédit à Court Terme sera remboursé à l'échéance ou par anticipation à partir des produits issus de toute augmentation de capital de TGCC SA (OPV)

Sûretés	<p>* Délégation des indemnités au titre de la garantie Actif Passif au titre de la Transaction.</p> <p>* Nantissement des actions de l’Emprunteur détenues par l’Actionnaire Principal et permettant d’assurer un Ratio de Couverture minimal de 130% du montant du CCT en principal selon les conditions détaillées dans la section (« Ratio de couverture et mécanisme du nantissement ») (Etant entendu que la libération du nantissement des actions TGCC SA devrait intervenir à la suite du remboursement total du CCT).</p>
Principaux covenants financiers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emprunteur (base social) <ul style="list-style-type: none"> - DSCR \geq 1,3x - Situation nette > 25% du capital social - Dette nette (y compris encours leasing) / (EBE + produits des titres de participation + loyers leasing de l’exercice) inférieur à 4,5x entre la date de la signature jusqu’au remboursement total du CCT, puis inférieur à 3,5x jusqu’au remboursement total des Crédits. ▪ Emprunteur (base consolidée) <ul style="list-style-type: none"> - DSCR \geq 1,3x - Situation nette > 25% du capital social - Dette nette / EBE inférieur à 4,5x entre la date de la signature jusqu’au remboursement total du CCT, puis inférieur à 3,5x jusqu’au remboursement total des Crédits. ▪ La Cible <ul style="list-style-type: none"> - Situation nette > 25% du capital

Source : TGCC

N°	25
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	AWB : 40%, BOA : 26%, BCP : 26%, CDM : 8%
Date de conclusion du contrat	23/05/2025
Montant du contrat	1 100 000 KMAD
Objet de l'emprunt	Financement de l’acquisition de 60% du capital social et des droits de vote de Société de Travaux Agricoles Marocains (STAM) détenant elle-même 55% de VIAS SA
Durée	10 ans et 6 mois
Date d’échéance	30/05/2035
Mode de remboursement	A l’issue de la période de différé, le Crédit à Long Terme sera remboursé annuellement en capital et

	intérêts, sur la base d'un amortissement du capital constant
Sûretés	<ul style="list-style-type: none"> * Délégation des indemnités au titre de la garantie Actif Passif au titre de la Transaction. * Nantissement en 1er rang des actions de la Cible qui seront détenues par l'Emprunteur post-transaction en ce compris l'ensemble des actions additionnelles à l'issue de l'augmentation de capital envisagée de la Cible destinée à financer l'acquisition d'une participation de 25% de sa filiale VIAS SA * Délégation des dividendes des actions de la Cible nanties en faveur des Prêteurs
Principaux covenants financiers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emprunteur (base social) <ul style="list-style-type: none"> - DSCR \geq 1,3x - Situation nette > 25% du capital social - Dette nette (y compris encours leasing) / (EBE + produits des titres de participation + loyers leasing de l'exercice) inférieur à 4,5x entre la date de la signature jusqu'au remboursement total du CCT, puis inférieur à 3,5x jusqu'au remboursement total des Crédits. ▪ Emprunteur (base consolidée) <ul style="list-style-type: none"> - DSCR \geq 1,3x - Situation nette > 25% du capital social - Dette nette / EBE inférieur à 4,5x entre la date de la signature jusqu'au remboursement total du CCT, puis inférieur à 3,5x jusqu'au remboursement total des Crédits. ▪ La Cible <ul style="list-style-type: none"> - Situation nette > 25% du capital

Source : TGCC

Crédits bancaires en cours de conclusion ou de négociation

Au 31 décembre 2024, le groupe TGCC n'a aucun contrat de crédit bancaire en cours de conclusion ou de négociation.

Encours de la dette bancaire

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux en-cours de dette du Groupe TGCC au 31.12.2024 :

Au niveau social

Banque	Autres dettes de financement	Trésorerie passif	
		Crédits de trésorerie	Banques (Soldes créditeurs)
BOA			18 359
AWB	44 448 364		72 585 618
CFG (ligne constante)		280 000 000	
SG		50 000 000	
CAM			94 478 890
Total par poste comptable	44 448 364	330 000 000	167 082 867

Au niveau consolidé :

Le tableau ci-dessous récapitule les emprunts consolidés auprès des établissements de crédit par entité et par banque au 31.12.2024 :

Entité	Banque	Emprunts auprès des établissements de crédit (En MAD)
TGCC	AWB	44 448 364
TG PREFA	BMCI	5 065 639
TGCC CI	BOA COTE D'IVOIRE	0
TGCC SEN	BOA SENEGAL	0
TGEM	AWB	163 366
Dettes de leasing classées en dettes auprès d'établissements de crédit	Plusieurs contrats de banques	308 160 405
Total		357 837 774

Le tableau ci-dessous récapitule la trésorerie – passif consolidée par entité et par banque au 31.12.2024 :

Entité	Banque	Trésorerie-Passif
TGCC S.A.	Plusieurs banques	167 082 867
TGCC S.A.	CFG ⁴	280 000 000
TGCC S.A.	SGMB	50 000 000
T2G	UGB	0
TGCC CI	Plusieurs banques	18 537 538
TG PREFA	BMCI	14 482 962
TGCI SARL	Attijariwafabank	3 761
TG ALU	Attijariwafabank	17 033 992
TG ALU	CFG	20 544 054
TG Cover	Attijariwafabank	27 679 864
TGEM	Attijariwafabank	7 867 782
TG WOOD	Attijariwafabank	4 190 883
DECO EXCELL	Attijariwafabank	0
TGCC Guinée		563
TGCC SENEGAL	Bank of Africa	502 404
Total		607 926 670

Source : TGCC

En cours de crédit-bail

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette liée au crédit-bail du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 :

⁴ Cette ligne de trésorerie – passif correspond au billet de trésorerie de TGCC S.A., CFG étant la banque centralisatrice.

KMAD	2022 (comptes certifiés)	2023 ⁵	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Encours crédit-bail	136 650	140 298	2,67%	308 160	119,65%

Source : TGCC

A fin 2023, l'encours de crédit-bail se situe au niveau de 140,3 MMAD, en hausse de 2,67% par rapport à l'exercice précédent.

A fin 2024, l'encours de crédit-bail se situe au niveau de 308,2 MMAD en hausse de 119,65% par rapport à fin 2023.

Evolution de la dette bancaire sociale et consolidée

Le tableau ci-dessous présente la dette de TGCC S.A. sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023 ⁶	Var. 22- 23	2024	Var. 23- 24
Dettes de financement moyen/long terme	71 976	58 589	-18,60%	494 448	>100%
Dettes de financement court terme	609 763	783 660	28,52%	497 083	-36,57%
Total dette sociale	681 739	842 248	23,54%	991 531	17,72%

Source : TGCC

Au niveau social, la dette de TGCC S.A. passe de 681.739 KMAD en 2022 à 842.248 MMAD en 2023 (+23,5%) pour s'établir à 991.531 KMAD en 2024 (+17,7%).

Il est à noter que la dette moyen/long terme constitue 49,9% de la dette totale sociale en moyenne sur la période présentée, la contribution de la dette court terme est de 50,1% sur la même période.

Le tableau ci-dessous présente la dette consolidée du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 :

KMAD	2022 (Comptes certifiés)	2023	Var.22- 23	2024 ⁷	Var.23- 24
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	136 650	265 687	94,43%	308 160	15,99%
Emprunts auprès des établissements de crédit	80 189	82 154	2,45%	49 677	-39,53%
Emprunt obligataire				450 000	-

⁵ L'écart dans la colonne 2023 correspond à un reclassement des dettes de crédit-bail qui ont été ajusté dans le rapport CAC 2024

⁶ L'écart dans la colonne 2023 correspond à un reclassement des dettes de crédit-bail qui ont été ajusté dans le rapport CAC 2024

⁷ L'écart constaté entre les postes « Dettes liées aux contrats de crédit-bail » et « Emprunts auprès des établissements de crédit » entre les rapports CAC 2023 et 2024 s'explique par une opération de reclassement comptable. TGCC a en effet reclassé, pour ses filiales africaines, les dettes précédemment enregistrées en tant qu'emprunts bancaires en dettes de crédit-bail, afin de mieux refléter la nature des engagements concernés.

Trésorerie - Passif	632 170	864 056	36,68%	607 927	-29,64%
Total dette consolidée	849 009	1 211 898	42,74%	1 415 765	16,82%

Source : TGCC

Au niveau consolidé, la dette du Groupe TGCC passe de 849 009 KMAD en 2022 à 1 211 987 KMAD en 2023, pour s'établir à 1 415 765 KMAD au 31 décembre 2024. Il est à noter que la dette court terme constitue 43% de la dette total consolidée en moyenne sur la période présentée.

Engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par TGCC S.A au 31 décembre 2024 :

Actif	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Date d'expiration	Montant couvert (MAD)
Fonds de Commerce & Matériel	Nantissement	SG	26/11/2021	31/01/2027	10 500 000
Créances	Nantissement	BMCE	13/09/2021	12/09/2026	99 826 028
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	13/11/2023	13/11/2028	1 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	12/07/2021	11/07/2026	10 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	14/06/2022	13/06/2027	15 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	CIH	31/05/2023	07/06/2028	40 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	CA	24/04/2024	25/04/2029	40 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	CIH	03/04/2024	11/05/2029	20 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	SG	09/10/2020	09/10/2025	11 500 000
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	09/10/2020	09/10/2025	100 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	SG	26/05/2021	26/05/2026	20 000 000

Source : TGCC

Le tableau ci-dessous détaille les engagements reçus par TGCC S.A au 31 Décembre 2024 :

Engagement	Banque	Montant (MAD)
M. Mohammed BOUZOUBAA	Société Générale	31 000 000
M. Mohammed BOUZOUBAA	Crédit du Maroc	10 000 000
M. Mohammed BOUZOUBAA	Bank Of Africa	25 000 000
M. Mohammed BOUZOUBAA	Attijariwafabank	595 344 000
Total aval & caution		661 344 000
Garantie bancaire	Attijariwafabank	2 431 095 000
Garantie bancaire	BCP	200 000 000
Garantie bancaire	BMCE	836 078 000
Garantie bancaire	BMCI	381 800 000
Garantie bancaire	CIH	100 000 000
Garantie bancaire	Crédit Agricole	500 000 000
Garantie bancaire	Crédit du Maroc	40 000 000
Garantie bancaire	SG	263 000 000
Total garantie bancaire		4 751 973 000

Source : TGCC

Notation

Au 31 Décembre 2024, la Société n'a fait l'objet d'aucune notation.

Gouvernance de l'Emetteur

Assemblées générales

Les Statuts reprennent les dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée et ne contiennent pas de règles spécifiques en matière de modalités de convocation, de règles de quorum et de majorité des assemblées générales.

Modalités de convocation et conditions d'admission

Les modalités de convocation et les conditions d'admission aux assemblées générales sont décrites à l'article 21 des Statuts.

Conditions d'exercice du droit de vote et conditions du quorum

Les conditions d'exercice du droit de vote et de quorum sont décrites aux articles 22, 23 et 24 des Statuts.

Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuel

Les Statuts ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double.

Conseil d'Administration

Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives aux conseils d'administrations sont décrites aux articles 13, 14, 15 et 16 des Statuts.

Composition du conseil d'administration

Au 21/05/2025, le conseil d'administration de TGCC se compose comme suit :

Administrateur	Date de Dernière nomination	Expiration du mandat d'administrateur	Qualité	Fonction occupée dans TGCC
Mohammed BOUZOUBAA	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général
Meryem Nazih CHERKAOUI	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur exécutif	Directrice des Ressources Humaines et Moyens Généraux
Fatima Zahra BOUZOUBAA	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur exécutif	Directrice Administrative et Financière
Abla BOUZOUBAA	27-oct-21	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026)	Administrateur exécutif	Directrice Générale Adjointe – Développement
Mohamed Reda Jaafar SENOUSI	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur exécutif	Directeur Général Délégué
Saad BENDIDI	21-mai-25	2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)	Administrateur	-
Hatim Ben AHMED	21-mai-25	2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030)	Administrateur	-
Khalid CHAMI	16-déc-21	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026)	Administrateur indépendant	-

**Mohammed Saad Benjelloun
TOUIMI**

16-déc-21

2027 (à l'issue de
l'AGO
approuvant les
comptes de
l'exercice clos le
31/12/2026)

Administrateur
indépendant

Source : TGCC

Les administrateurs indépendants ont été nommés par l'assemblée générale ordinaire du 10 novembre 2021 ayant décidé notamment, l'augmentation du capital social de l'IPO. La nomination desdits administrateurs indépendants est devenue effective à compter du premier jour de cotation de la Société (16 décembre 2021).

Dans le cadre de la sélection des deux administrateurs aux fonctions d'administrateurs indépendants, TGCC a fait application des critères de définition d'un administrateur indépendant fixés à l'article 41 bis de la loi n°17-95.

Le Conseil d'Administration est composé à hauteur de 30% de femmes en conformité avec les mesures transitoires prévus dans la loi 17-95. TGCC prévoit de procéder à des nominations ultérieurement afin d'atteindre le taux de 40% fixé par la loi.

L'AGO du 7 juin 2024 a vu arriver à l'expiration les mandats de Mme. Meryem Nazih Cherkaoui, de Mme. Fatima Zahra Bouzoubaa, de Mr. Mohammed Bouzoubaa, de Mr. Mohamed Reda Jaafar Senoussi et de Mr. Saad Berrada.

Cette même AGO a décidé de renouveler les mandats de Mme. Meryem Nazih Cherkaoui, de Mme. Fatima Zahra Bouzoubaa, de Mr. Mohammed Bouzoubaa et de Mr. Mohamed Reda Jaafar Senoussi pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'AGO devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31.12.2029.

Il est à noter que M.Saad Bendidi et M.Hatim Ben Ahmed sont nommés en remplacement des fonds MC II & III après la sortie de MCP.

Il est à noter que TGCC s'engage à se conformer aux exigences de la loi relative aux sociétés anonymes, en particulier à celles prévues à l'article 67, concernant la composition du conseil d'administration et le nombre requis d'administrateurs non exécutifs d'ici fin décembre 2025.

Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration

Mohammed Bouzoubaa (65 ans) - Président du Conseil d'Administration

Une présentation du parcours de M. Mohammed Bouzoubaa est présentée dans la section I.2.3 Evolution de l'actionariat (informations relatives à Mohammed Bouzoubaa) du présent document de référence.

Les mandats de M. Mohammed Bouzoubaa se présentent comme suit :

Société	Mandat
Abline	Co gérant
Agaly Promo	Co gérant
Aradei Santé	Administrateur
Albo Promotion	Co Gérant
Artorium	Co Gérant
B Distrib	Gérant
B. Invest Holding	Gérant
BFO Foncière	Gérant

Bfo Office	Gérant
Bfo Partners	PDG
Bfo Sante	Gérant
Bh Développement	Co gérant
Bina Bayti	Co gérant
Bina Développement	Co gérant
Bina Développement Immobilier	Co gérant
Bina Invest	Gérant
Bina Logistics	Administrateur
Bina Premium	Co gérant
BIP Partners	Administrateur
Bouskoura Immobilier	Co gérant
Bouskoura Immobilier 2	Co gérant
Carlton Immobilier	Co gérant
Casa Anfa Développement	Co gérant
Chellalate Promo	Co gérant
Crea Immo	Co gérant
Espacio 2005 Maroc	Gérant
Galy Immo	Co gérant
Gidm Promo	Co gérant
Groupe Alj & Bouzoubaa	Co gérant
Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord	Administrateur
Groupe International De Management Des Etablissements De Soins	PDG
Groupe Soukkania	Co gérant
Hdyat Errahma	Co gérant
Immobilie Forrest	Gérant
Immobilie Soukkania	Co gérant
Immoxy	Co gérant
Kenz Tamaris	Co gérant
Lead Premium	Co gérant
Linab	Co gérant
Mbo Développement	Co gérant
Midp Hôtel	Gérant
Mme Trading Agency	PDG
Nec Immo	Gérant
OS Immo	Co gérant
STAM	Administrateur
VIAS	Administrateur
TGCC Développement Immobilier	Co gérant
TGCC Immobilier	Co gérant
TGCC Réalisations Immobilières	Gérant
Tmlog	Co gérant
TMLOG Park	Co gérant

Villa Van Gogh	Gérant
Yas Développement	Co gérant

Source : TGCC

Meryem Nazih Cherkaoui (53 ans) - Administrateur

Meryem Nazih Cherkaoui a suivi des études en finance à l'ESG Paris ainsi qu'une formation en gestion administrative des ressources humaine chez Diorh. Elle intègre TGCC en 2001 en tant que Responsable Ressources Humaines, pour évoluer progressivement et devenir Directrice Ressources Humaines en 2008 puis Directrice des Affaires Générales et Ressources Humaines en 2018. Outre le Groupe TGCC, Meryem Nazih Cherkaoui est également Gérante de Artorium et Présidente de la Fondation TGCC.

Outre TGCC, les mandats de Mme. Meryem Nazih Cherkaoui se présentent comme suit :

Société	Mandat
Artorium	Gérante
Fondation TGCC	Présidente
Bfo Partners	Administratrice

Fatima Zahra Bouzoubaa (54 ans) - Administrateur

Fatima Zahra Bouzoubaa a poursuivi ses études en finance à l'ESG Paris. Après l'obtention de son diplôme en 1995, elle intègre TGCC la même année. Elle occupe aujourd'hui le poste de Directeur Administratif et Financier de TGCC.

Fatima Zahra Bouzoubaa ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui de TGCC.

Abla Bouzoubaa (28 ans) - Administrateur

Diplômée de l'ECE Paris et de l'ESCP Europe, Abla Bouzoubaa est consultante en services financiers chez Wavestone. Elle a effectué un stage chez Deloitte en Risk Advisory et dispose d'une expérience en Private Equity après son passage chez Mediterrania Capital Partners. Elle est aujourd'hui Directrice Générale Adjointe -Développement au sein de TGCC.

En parallèle de ses fonctions chez TGCC, Abla Bouzoubaa est administratrice de Bfo Partners.

Mohamed Reda Jaafar Senoussi (44 ans) - Administrateur

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics (ESTP), Mohamed Reda Jaafar Senoussi a commencé sa carrière en 2004 chez PwC en tant qu'Auditeur, puis en tant qu'Analyste en Transaction Services avant de rejoindre DTZ Asset Management en 2007. En 2010, il rejoint A6 Gestion en qualité de Directeur des Investissements jusqu'à 2013. Il rejoint TGCC cette même année en tant que Directeur Général Adjoint.

Courant 2021, Reda Senoussi a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Adjoint, avec effet en octobre 2021, pour occuper de nouvelles fonctions au sein d'une société de gestion OPCC. Il continuera à occuper ses fonctions en tant qu'administrateur de TGCC et membre du comité de rémunération.

En janvier 2024, Reda Senoussi est nommé Directeur Général Délégué de TGCC.

Outre TGCC, les mandats de M. Reda Senoussi se présentent comme suit :

Société	Mandat
Maymana	PDG
Mediterrania Capital Partners gestion	Administrateur
M Park	Directeur Général
M Office Qca	Directeur Général

MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
MS Partners	Directeur Général
NEMA	Gérant
STAM	Administrateur
VIAS	Administrateur

Source : TGCC

Saad Bendidi (67 ans) - Administrateur

Saad Bendidi est diplômé L'Ecole Centrale, HEC et Sciences Po Paris.

Après avoir exercé à Wafabank et été à la tête de Magetex et de CIB, il devient le premier Président de Méditel (actuellement Orange) entre 1999 et 2005. En 2001, il rejoint BMCE Bank en tant que Vice-Président de Finance.com. Il quitte le groupe en 2005 et devient Président de l'ONA (actuellement Al Mada) jusqu'en 2008. Depuis, il a assuré plusieurs mandats et a réalisé diverses missions de conseil. En 2013, il est nommé Directeur Général Délégué au sein du Groupe Saham, qu'il quittera en 2017. Aujourd'hui, Saad Bendidi est Associé et Président du Conseil d'Administration de MCP, membre du comité d'investissement de Mediterrania Capital II et III et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires. Les autres mandats de M. Saad Bendidi se présentent comme suit :

Société	Mandat
Akdital	Administrateur
Société Meunière Tunisienne	Administrateur
Techno Scan Egypte	Président
Techno Group Investments Holding Jordanie	Administrateur
Cairo Scan Egypte	Président
Les Eaux Minérales d'Oulmès	Administrateur indépendant et Président du Comité d'Audit
CRC Arabie Saoudite	Administrateur
MC II Money	Administrateur
MC Teams Malte	Administrateur
Mediterrania Capital Partners Gestion Maroc	Président
Mediterrania Capital Gestion Maroc	Président
Mediterrania Capital Partners Malte	Président
Aziza S.A Tunisie	Administrateur
Olea Malte	Administrateur
Ray-Lab Malte	Président
RayLab Medical Arabie Saoudite	Président

Source : MCP

Hatim Ben Ahmed (45 ans) - Administrateur

Après des études en ingénierie à l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration à Harvard Business School, Hatim Ben Ahmed intègre EY tant qu'Auditeur en 2002 avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia tant que Directeur d'Investissement. En 2013, une scission au sein de Riva Y Garcia, menée par l'équipe gérante, dont Hatim Ben Ahmed, donne naissance à Mediterrania Capital Partners (MCP). Hatim Ben Ahmed est à ce titre, membre du comité d'investissement de Mediterrania Capital II and III et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

Les autres mandats de M. Hatim Ben Ahmed se présentent comme suit :

Société	Mandat
Akdital	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
M Office Qca	Directeur Général Délégué
M Park	Directeur Général Délégué
MC II Concrete Ltd	Administrateur
MC II Pasta Ltd	Administrateur
MC II Smart Ltd	Administrateur
MC II Trailers Ltd	Administrateur
MC III Al Razi Ltd	Administrateur
MC III Clean (prev name MC III retail and MC III Schools)	Administrateur
MC III Concrete Limited	Administrateur
MC III Indus Ltd (prev MC III Spanish Investment Vehicle Limited)	Administrateur
MC III Meso Limited - in Liquidation	Administrateur
MC IV Money S.A.	Administrateur
MC IV Packaging S.A.	Administrateur
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur
MC IV Team Ltd	Administrateur
MC IV AfriPack Ltd	Administrateur
MC IV Team Malte Ltd	Administrateur
MC Partners Ltd	Administrateur
MC Team Maroc	Gérant
MCP (Mauritius) GP III LTd (prev name Mediterrania Capital Partners (Mauritius) Limited)	Administrateur
MCP (Mauritius) GP IV Ltd	Administrateur
MCP Côte d'Ivoire	Gérant
MCP RE FPCC	Membre du Comité d'investissement
MCPartners (Mauritius) Ltd	Administrateur
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur et membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners (Mauritius) IM Limited	Administrateur
Mediterrania Capital Partners Gestion	Directeur Général
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur et membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
MS Partners	Directeur Général Délégué
MC II Education Ltd	Administrateur
MC IV MAROC	Membre du Comité d'investissement
STAM	Administrateur
VIAS	Administrateur

Source : MCP

Khalid Chami (58 ans) - Administrateur indépendant

Diplômé d'HEC Paris en 1991, Khalid Chami a effectué la majeure partie de sa carrière dans le secteur bancaire. Il a occupé plusieurs fonctions au sein de la SGMB, notamment :

- Responsable mondial des ventes des produits dérivés sur actions ;
- Directeur des Grandes Entreprises ;
- Directeur du Pôle Corporate ;
- Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Entreprise et du développement des fonds de commerce de SGMB ;
- Membre du Comité Exécutif et du Comité Financier.

Les autres mandats de M. Khalid Chami sont présentés ci-dessous :

Société	Mandat
Union Maritime Minière SA	Président du Conseil d'Administration
Marbar Chimie SA	Administrateur
Marbar SA	Administrateur
Dislog Industries	Administrateur
H&S Invest Holding SA	Administrateur indépendant
Transports Marocains SA	Président du Conseil d'Administration

Source : TGCC

Mohammed Saad Benjelloun Touimi (69 ans) - Administrateur indépendant

Titulaire d'un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) en banque et finance et d'une maîtrise en sciences économiques et sociales de l'Université Paris X, M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi a débuté sa carrière en 1983 chez la Banque Commerciale du Maroc, où il a eu diverses responsabilités au sein du réseau commercial du Maroc. Il a été nommé par la suite Directeur de la Banque de l'Entreprise chez Attijariwafa Bank, puis Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Régionale du Grand Casablanca.

Les autres mandats de M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi sont présentés ci-dessous :

Société	Mandat
MKN Consulting	Associé Gérant

Source : TGCC

Rémunération attribuée aux membres du conseil d'administration au titre de jetons de présence

Au cours des trois dernières années, la rémunération des membres du conseil d'administration se présente comme suit :

En KMAD	2022	2023	2024
Rémunération totale aux administrateurs	165	180	180

Source : TGCC

Comité d'Audit et Comité de Nominations et de Rémunérations

La mise en place d'un comité d'audit et d'un comité de nominations et de rémunérations a été votée au Conseil d'Administration du 12 janvier 2018. Les membres de chaque comité sont convoqués par tous moyens écrits (y compris par courrier électronique et par télécopie), par le président du comité concerné, moyennant un préavis d'au moins dix jours ; ce délai peut être ramené à cinq jours en cas d'urgence. Les comités peuvent se réunir par des moyens de visioconférence ou par tout moyen équivalent permettant

l'identification de ses membres, dans les conditions prévues par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée.

Le Comité d'Audit est institué en respect de l'article 106 bis de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée. Le Comité d'Audit de la Société se présente comme suit au 31/12/2024 :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomination	Qualité
Comité d'Audit	Le Comité d'Audit est notamment chargé d'assurer le suivi de l'information financière, la fiabilité du dispositif de contrôle interne et la mise en œuvre d'une gestion des risques adaptée à l'entreprise. Le Comité d'Audit est chargé du contrôle légal des comptes annuels et de l'indépendance des commissaires aux comptes.	12-janv-18	Deux fois par an. Peut également se réunir à titre exceptionnel, en cas d'urgence, pour des faits raisonnables et justifiés.	Khalid Chami	16-déc-21	Président du Comité d'Audit et Administrateur indépendant
				Mohammed Saad Benjelloun Touimi	16-déc-21	Administrateur indépendant
				Hatim Ben Ahmed	30-juin-19	Administrateur non exécutif

Source : TGCC

Règles de composition du Comité d'Audit :

Ce comité dont la composition est fixée par le conseil d'administration ne peut comprendre que des administrateurs non exécutifs.

Il est composé de trois membres au moins.

Le président du comité d'audit doit justifier d'une expérience suffisante en matière financière ou comptable et être indépendant au sens de la Loi.

Un second membre au moins du comité d'audit doit être indépendant au sens de la Loi.

Il est à noter que TGCC s'engage à se conformer aux exigences de la loi relative aux sociétés anonymes, notamment celles prévues à l'article 105-4, en ce qui concerne la parité de genre au sein du comité d'audit d'ici fin décembre 2025.

La composition du Comité de Nomination et de Rémunération se présente comme suit au 31/12/2024 :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomination	Qualité
Comité de Nomination et de Rémunération	Le Comité de Nominations et de Rémunérations est chargé de présenter des recommandations au Conseil relatives à la nomination et à la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou salariés de la Société, au type et mode de nomination et de calcul des rémunérations de ces dirigeants et/ou salariés. Le Comité de Nominations et de	12-janv-18	Au moins une fois par an	Meryem Nazih Cherkaoui	12-janv-18	Présidente du Comité de Nomination et de Rémunération & Administrateur exécutif
				Mohammed Reda Jaafar Senoussi	12-janv-18	Administrateur exécutif
				Hatim Ben Ahmed	30-juin-19	Administrateur non exécutif

Rémunérations est par ailleurs consulté sur les questions se rapportant à la politique générale de nomination et de rémunération de la Société, et notamment le plan de recrutement des salariés de la Société et des filiales sur un horizon de douze mois.

Source : TGCC

Règles de composition du Comité de Nominations et de Rémunérations :

La composition de ce comité est fixée par le conseil d'administration. Ce comité est composé de deux administrateurs non exécutifs et de la directrice des ressources humaines désignée en qualité de Président du Comité de Nomination et de Rémunérations.

Organes de direction

Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives à la direction générale sont décrites au niveau de l'article 17 des Statuts.

Organes de direction de la Société

Le Comité Exécutif est une instance de partage de l'information, de débat stratégique et de prise de décision opérationnelle qui se réunit 2 fois par mois. Le Comité Exécutif examine et approuve les questions et les décisions relatives à la stratégie et à l'organisation du Groupe TGCC et se penche notamment sur les sujets suivants :

- Revue des recouvrements clients et de la performance globale de la Société et de ses filiales ;
- Evolution du portefeuille d'affaires et du niveau à date du carnet de commande ;
- Suivi de la production de chiffre d'affaires et son évolution comparativement au budget des projets ;
- Discussion de sujets opérationnels relatifs aux enjeux et problématiques liés à la coordination entre les fonctions support et production ;
- Redéploiement des ressources humaines à la survenance des pics de production ;
- Partage et débats autour de sujets conjoncturels importants.

Au 31 décembre 2024, les membres du comité exécutif de TGCC sont présentés au niveau du tableau ci-dessous :

Dirigeant	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
Mohammed BOUZOUBAA	Président Directeur Général	01/02/1992
Mohamed Reda Jaafar SENOUSI	Directeur Général Délégué	01/01/2024
Moulay Ahmed IRAQUI	Directeur Général Exécutif - Production	01/01/2024
Abla BOUZOUBAA	Directrice Générale Adjointe -Développement	01/01/2024
Fatima Zahra BOUZOUBAA	Directrice Pôle Administrative et Financier	01/12/1995
Meryem Nazih CHERKAOUI	Directrice Pôle Capital Humain	02/09/2001
Bouchra BOUZOUBAA	Directrice Pôle Achat et Sous-Traitance	27/07/1993
Mohamed FENNAN	Directeur Technique	03/07/2002
Rida BENABDELJALIL	Directeur Zone Rabat	01/12/2000
Smail EL MANJRA	Directeur Pôle Filiales Nationales	31/12/2022

Source : TGCC

Mohammed Bouzoubaa (65 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats sont présentés dans les sections I.2.4 Actionnariat actuel (informations relatives à Mohammed Bouzoubaa) et I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration (Mohammed Bouzoubaa (65 ans) - Président du Conseil d'Administration).

Mohamed Reda Jaafar Senoussi (44 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats sont présentés dans la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration (informations relatives à Mohamed Reda Jaafar Senoussi).

Moulay Ahmed Iraqui (51 ans)

Ahmed Iraqui est un ingénieur en Génie Civil diplômé de l'Académie des travaux publics de Kharkov en 1998. En 1999, il rejoint TGCC en qualité de Directeur Général Adjoint. Parmi les principales références d'Ahmed Iraqui : le complexe touristique Bouznika Bay, Prestigia Marrakech Golf, Aéroport Mohammed V, Aéroport Marrakech Menara, Casa Anfa City, CHU Agadir, etc.

Abla Bouzoubaa (28 ans)

Une présentation du parcours est présentée dans la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration (informations relatives à Abla Bouzoubaa).

Fatima Zahra Bouzoubaa (54 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats de Fatima Zahra Bouzoubaa est disponible au niveau de la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration.

Meryem Nazih Cherkaoui (53 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats sont présentés dans la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration.

Bouchra Bouzoubaa (61 ans)

Lauréate de l'IGA et titulaire d'un diplôme en Gestion et Finance, Bouzoubaa Bouchra est Directrice Achat et Approvisionnement au sein de TGCC, qu'elle a intégrée en 1992.

Mohamed Fennan (57 ans)

Ingénieur d'état en Génie Civil de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, M. Fennan Mohamed a rejoint TGCC en 2002. Il y occupe le poste de Directeur de Projet. M. Fennan a dirigé de nombreux projets d'envergure, notamment le Grand Théâtre de Casablanca, l'atelier de maintenance de la LGV à Tanger et la station de dessalement à Jorf.

Rida Benabdeljalil (57 ans)

Ingénieur d'état en Génie Civil, lauréat de l'Ecole Hassania des Travaux Publics, M. Benabdeljalil Rida commence sa carrière en 1991 au sein du Ministère de l'Équipement en tant qu'Ingénieur d'Etudes. En 1993, il rejoint la Direction du Patrimoine pour la mise en place de la division des études et des interventions. Il réintègre par la suite le Ministère de l'Équipement en tant qu'Ingénieur d'Etudes chargé de grands projets pendant 4 ans. Il rejoint TGCC en 2000 et y occupe actuellement le poste de Directeur de Zone. Parmi les principales références de Rida Benabdeljalil : Gare LGV de Rabat Agdal, La marina Fairmont 5*, Prestigia Rabat, Université Euro-méditerranéenne, Tour Mohamed VI, etc.

Smail EL MANJRA

Smail El Manjra est diplômé de l'ESCP Europe à Paris. Il réalise une partie importante de sa carrière dans le Conseil en Stratégie et en Management chez des cabinets comme Roland Berger et Capgemini Consulting. Ces expériences lui ont permis d'évoluer dans une grande variété de secteurs. En 2021, il rejoint TGCC en tant que Chargé de Mission auprès du Président avant de se voir confier le périmètre du Développement et des Filiales marocaines fin 2022.

Les fonctions actuellement exercées par les membres du COMEX dans d'autres entités du Groupe

M. Ahmed Iraqui, Directeur Général Adjoint en charge de la Production de TGCC, est actionnaire dans la société TG ALU à hauteur de 10,0% et dans la société TG WOOD à hauteur de 10%. Il est également cogérant de ces deux sociétés.

M. Mohamed Fennan est membre du Comité de Direction de BESIX TGCC.

Rémunérations attribuées aux membres du COMEX

Le tableau ci-dessous présente la rémunération totale attribuée aux membres du COMEX sur la période 2022 - 2024.

KMAD	2022	2023	2024
Rémunération totale des membres du COMEX	24 318	23 531	27 735

Source : TGCC

PARTIE III - ACTIVITE DE TGCC

I. Historique de TGCC

Depuis ses débuts en 1991, TGCC s'est développé au rythme de projets innovants, au Maroc et à l'international. A ce titre, le Groupe assure, depuis plus de 30 ans, la construction de différents types de bâtiments dans plusieurs secteurs d'activités : résidentiel, hôtelier, commercial, industriel ou encore administratif. Ainsi, grâce à ses réalisations de premier plan, TGCC est considéré comme un acteur de référence du secteur des travaux industriels publics et du bâtiment.

Fort d'un effectif de plus de 14.000 collaborateurs au Maroc et en Afrique subsaharienne et disposant d'un parc de matériel de construction de premier plan, totalisant environ 1.600 machines, TGCC est en mesure de satisfaire les attentes de sa clientèle publique et privée. A ce titre le groupe a livré plus de 1.100 projets et d'ouvrages d'envergure, s'imposant ainsi comme un acteur majeur au niveau national.

Parmi les grands projets réalisés et en cours de réalisation par TGCC, on peut citer :

Type	Description
Projets mixtes	<p>ANFAPLACE - Casablanca : il s'agit d'un site regroupant des logements de haut standing, un hôtel de luxe, des zones commerciales, des bureaux, des espaces de loisirs et des clubs financiers.</p> <p>CARRÉ EDEN - Marrakech : centre multifonctionnel occupant une superficie totale de 98 500 m², constitué d'immeubles, d'un centre commercial, d'un hôtel 5 étoiles et d'un parking.</p> <p>M AVENUE - Marrakech : projet de 110 000 m², incluant 96 appartements de luxe, 18 000m² d'espaces commerciaux, un hôtel Pestana, deux restaurants, un centre d'affaires, 3 000 m² de bureaux, 10 000 m² d'espaces verts, un spa, etc.</p> <p>Business Center BENGUERIR : Soutenant le développement de Benguerir comme pôle d'innovation et de modernité, le Business Center de Benguerir représente un projet ambitieux réalisé par TGCC sur une durée d'un an, dans le respect des délais contractuels. Multifonctionnel et moderne, ce complexe intègre plusieurs composantes majeures : un centre de conférence ultramoderne, un marché central avec magasins et restaurants, un bâtiment incubateur dédié à l'entrepreneuriat, ainsi qu'un Core Lab spécialisé dans la recherche scientifique et le développement.</p> <p>TOUR MOHAMMED VI - Rabat : ce projet s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement de la vallée de Bouregreg. Cette tour est de 250m et compte 51 étages composés de bureaux, des appartements, un hôtel, un centre de conférence, des restaurants, un spa, une piscine, etc.</p> <p>TANGER CITY CENTER - Tanger : complexe d'une superficie de 236 443 m² au centre de Tanger, sur le boulevard principal de la ville, à proximité immédiate de la mer. Il s'agit d'un important projet multifonctionnel comprenant des appartements et 2 hôtels de 4 et 5 étoiles.</p>
Résidentiel	<p>PRESTIGIA - Bouskoura, Rabat et Marrakech : complexes résidentiels et touristiques de la marque Prestigia. Les programmes s'étalent sur trois sites une superficie totale de plus de 500 hectares comprenant des appartements, des villas de haut standing, des locaux commerciaux et un Club House sur le golf.</p> <p>LES JARDIN D'ANGRÉ - Abidjan : projet résidentiel composé de 156 appartements, couvrant une superficie de 27 160 m². Niché au cœur d'Angré, un quartier en plein essor de la commune de Cocody à Abidjan, ce complexe résidentiel combine élégamment des espaces verts luxuriants et des aménagements urbains modernes.</p>
Equipement et infrastructure publique	<p>EXTENSION DU TERMINAL 1 DE L'AEROPORT MOHAMMED V - Nouacer : comporte également le réaménagement de l'ancienne aérogare avec reprise de tous les corps de métier sur une superficie de 12 000 m² (hall public) et une zone d'extension en trois niveaux (42 000 m²).</p> <p>TRONCON LGV ET ATELIERS DE MAINTENANCE - L'atelier de maintenance de la Ligne à Grande Vitesse de Tanger a pour mission</p>

principale l'entretien d'un parc de 30 rames LGV de dernière génération. Ce projet, unique en son genre en Afrique, s'étend sur un terrain de 12,5 ha, dont 1,7 ha de surface couverte et 10,8 ha d'aménagements extérieurs (parking, espaces verts, voies, etc.).

AEROPORT MARRAKECH – Projet de 14 000 m² incluant les travaux de réaménagement et d'extension de l'ancienne aérogare ainsi que les travaux d'aménagement des espaces commerciaux hors douane.

GRAND STADE DE TANGER - Tanger : a une capacité de 45 000 places assises et comprend une piste d'athlétisme et des gradins multicolores.

UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA - Bouaké : est un établissement d'enseignement supérieur public en Côte d'Ivoire. Répartie sur deux campus situés dans le quartier d'Ahougnansou, l'UAO propose une multitude de formations académiques et professionnelles. Elle vise à être un pôle d'excellence en matière d'éducation, de recherche et d'innovation.

STADE AL HOCEIMA - Al Hoceima : s'étend sur une superficie de 20 hectares, le stade a une capacité d'accueil de 35,000 spectateurs.

Trémie de DAR BOUAZZA : construite sur la route d'Azzemour, représente une infrastructure d'envergure pour le Maroc, visant à fluidifier et sécuriser un axe routier stratégique emprunté par près de 65 000 véhicules chaque jour. Ce projet, largement attendu et plébiscité par les habitants de Casablanca, répond aux défis de congestion dans une zone urbaine dense et participe à la modernisation du réseau routier national.

UNIVERSITÉ JEAN LOROUGNON GUÉDÉ : L'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (UJLoG) est l'un des grands établissements publics d'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire, contribuant au développement du système éducatif national. Fondée en 2012, elle fait partie du réseau des universités publiques du pays et se spécialise notamment dans les sciences agronomiques, l'environnement et le développement durable.

Dans le cadre de son expansion, TGCC a réalisé un projet d'envergure visant à renforcer les infrastructures académiques et d'hébergement du campus, sur une surface totale de 26 880 m².

L'UM6P DE RABAT : L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) à Rabat incarne un projet d'envergure, consolidant son positionnement comme un pôle académique et scientifique majeur. Supervisé par l'OCP, JESA et l'UM6P, et conçu par les architectes de renom RBTA (Ricardo Bofill) et YMA (Melehi), ce campus de plus de 100 000 m² couverts intègre des infrastructures académiques et résidentielles modernes.

ÉCOLE FRANÇAISE JACQUES-MAJORELLE DE BENGUERIR : Située au cœur de la région de Benguerir, cette nouvelle école a été conçue pour répondre aux besoins croissants d'une communauté en pleine croissance, notamment grâce à l'essor de la ville verte Mohammed VI et de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), qui attirent étudiants, familles et professionnels. TGCC a apporté son expertise pour ériger une infrastructure moderne et fonctionnelle, intégrant des espaces d'apprentissage innovants, des installations sportives de pointe et des espaces verts qui favorisent un environnement propice à l'épanouissement des élèves. Le campus a été conçu avec une attention particulière portée à l'efficacité énergétique et à l'intégration des matériaux locaux, en alignement avec les objectifs de durabilité qui caractérisent le développement de Benguerir en tant que ville verte.

CENTRE DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES DE FÈS : Le Centre des Métiers et des Compétences (CMC) de Fès représente une initiative majeure pour renforcer la formation professionnelle au Maroc. Destiné à former des techniciens et diplômés BAC+2, ce projet phare, financé par l'OFPPPT, se compose de 7 pôles spécialisés dans divers secteurs (commerce, industrie, agriculture, santé, etc.). Chaque pôle est équipé d'infrastructures modernes, permettant aux étudiants de bénéficier d'une formation théorique et pratique dans un environnement optimisé pour l'apprentissage. Une résidence étudiante est également intégrée au projet, offrant aux apprenants un hébergement sur place et renforçant la dimension

pratique et sociale de ce centre. Une attention particulière a été portée à la durabilité des structures, garantissant la conformité aux standards modernes de construction et d'efficacité énergétique. L'engagement de TGCC auprès de l'OFPPPT dans la construction de centres des métiers et des compétences sur plusieurs villes du royaume témoigne de son attachement à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du marché afin de soutenir le développement socio-économique de la région de Fès et au-delà.

LYCÉE D'EXCELLENCE DE RABAT : Le Lycée d'Excellence de Rabat (LYDEX) se distingue par son ampleur et la complexité de ses installations, reflétant une ambition nationale de promouvoir une éducation de haut niveau et des infrastructures de classe mondiale. Conçu par l'architecte espagnol Ricardo Bofill. Le campus comprend des bâtiments pédagogiques modernes, des résidences étudiantes, un restaurant, ainsi que des équipements sportifs de pointe. Parmi ces installations, on retrouve une piscine olympique homologuée FINA, une piste d'athlétisme, des terrains omnisports et des espaces dédiés aux arts martiaux. Le terrain de football, doté d'un revêtement en tartan, et la piscine olympique ont été réalisés par le même prestataire que celui des Jeux Olympiques de Paris 2024, sous la supervision de l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), garantissant des normes de très haut niveau.

EXTENSION DE L'UNIVERSITÉ EUROMED : En 2024, TGCC a finalisé l'extension de l'Université Euromed de Fès, un projet universitaire d'envergure regroupant plusieurs écoles sur un site de 5,4 hectares. Ce chantier, divisé en deux tranches, illustre l'expertise de TGCC dans la construction d'infrastructures complexes en tous corps d'État. La première tranche a porté sur la construction de quatre bâtiments dédiés aux salles de cours, laboratoires et salles de travaux pratiques. La seconde tranche, récemment achevée, a permis la réalisation d'annexes majeures, dont un complexe sportif de 5 000 m² comprenant une piscine olympique homologuée selon les normes FINA, un terrain de football certifié FIFA avec 3 600 places, destiné notamment aux entraînements pour le Mondial 2030, ainsi qu'un restaurant de 3 400 m² réparti sur trois étages.

Parking des hôtels : Situé dans le quartier emblématique de l'ancienne Médina de Casablanca, à proximité de la gare Casa-Port, le parking du Triangle des Hôtels est une infrastructure stratégique pour améliorer la mobilité et l'offre de stationnement dans cette zone dense et dynamique. Avec une capacité de 550 places réparties sur deux niveaux en sous-sol, ce projet vise à répondre aux besoins des usagers des hôtels, commerces et espaces environnants tout en renforçant les infrastructures urbaines de Casablanca.

Hôtelier

AL HOUARA COASTAL RESORT - Tanger : il s'inscrit dans le cadre de la vision de développement « Cap Nord » qui a pour objectif de contribuer au renouveau de l'industrie touristique dans la région.

FOUR SEASONS - Rabat : nouveau palace hôtel « Kasr El Bahr » qui sera géré par la chaîne d'hôtellerie de luxe « Four Seasons » et qui comprendra 228 chambres et suites, des restaurants gastronomiques, un centre de conférence, un spa, plus de 500 places de parking, un sky lounge, etc.

HILTON ARZANA – Ain Atiq : projet de 24 512 m² situé entre plage Petit val d'or et plage Oued Ykem, comportant 120 chambres, un ballroom, un spa, un parking, un screen bar, des restaurants, etc.

HILTON - Benguerir : le DoubleTree by Hilton de Benguerir est un établissement qui offre une variété d'équipements pour assurer un séjour confortable et pratique à ses clients. Situé à proximité de l'Université Polytechnique Mohammed VI, le projet comporte 98 chambres et 117 apparts hôtel, occupant une surface de 23 000 m².

Administratif et tertiaire

HÔTEL ST REGIS - Medieq : situé sur un tronçon de la côte méditerranéenne, cet établissement propose 100 chambres et suites luxueusement aménagées. Les installations de loisirs comprennent un spa, une salle de sport, et une piscine extérieure. Pour les événements et réunions, le resort offre plus de 5000 m² d'espaces événementiels.

FOUR SEASONS KSAR AL BAHR : un site historique, ancien palais du Sultan Moulay Slimane, puis hôpital militaire. S'étendant sur 5 hectares, il comprend 204 chambres et suites, offrant des vues sur l'Atlantique ou les jardins andalous, ainsi que 7 restaurants et cafés, un spa, plusieurs piscines extérieures et 2 700 m² d'espaces événementiels. La construction de cet ouvrage d'exception a représenté un véritable défi architectural et technique. La restauration et l'intégration des structures historiques, combinées aux exigences modernes de l'hôtellerie de luxe, ont nécessité un savoir-faire précis et une exécution irréprochable.

SIÈGE DE L'AGENCE NATIONALE DE CONSERVATION FONCIÈRE DU CADASTRE ET DE LA CARTOGRAPHIE - Rabat : Siège administratif occupant une superficie de 80 000 m², il est situé à Hay Riad à Rabat et est constitué de sept tours, allant de 7 à 15 étages avec deux sous-sols.

EXTENSION TOUR CFC - Casablanca : projet immobilier au cœur du Casablanca Finance City, entièrement dédié à la location professionnelle avec notamment 26 500 m² de surface utile (bureaux), 52 937 m² de surface couverte, 3 452 m² de terrain, 1 500 m² de services (fitness, cafétéria, etc.), ...

GRAND THEATRE DE CASABLANCA : le projet s'étale sur une superficie totale de 24 000 m², se situe en plein cœur du quartier historique de Casablanca, dans le prolongement de la place Mohammed V et est composé de huit niveaux intégrant une salle de spectacle (1 800 places), une salle de théâtre (600 places), une salle de musique, un village des artistes, espaces commerciaux, etc.

ANFA AEROCITY - Casablanca : couvrant une superficie de 39 980 m², le projet AnfaAerocity Bureau s'inscrit dans le développement de la nouvelle centralité urbaine casablancaise. Construit sur deux parcelles distinctes, Nord et Sud, ce projet en R+8 se caractérise par une architecture moderne et fonctionnelle.

CENTRE HÔPITALIER D'AGADIR : Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Agadir, inscrit dans la stratégie nationale de développement des infrastructures de santé, s'étend sur une surface couverte de 130 000 m² et comprend un parking de 1 658 places pour faciliter l'accès des patients et du personnel. Situé dans la région Souss-Massa, il répond aux besoins croissants en soins de qualité dans le sud du Maroc.

Réseau AKDITAL : En 2024, TGCC a poursuivi son engagement aux côtés du groupe Akdital dans l'extension de son réseau d'établissement de santé sur l'ensemble du territoire marocain. Cette année a marqué une expansion notable dans les régions du sud, avec l'ouverture de plusieurs cliniques modernes permettant un accès facilité à des soins de qualité pour les populations locales. En effet, parmi les 12 nouvelles infrastructures médicales réalisées en 2024 figurent le Centre International d'Oncologie de Benguerir, la Clinique Internationale de Dakhla, la Clinique Internationale de Taroudant, la Clinique Internationale d'Errachidia.

USINE FORVIA (FAURECIA) À KÉNITRA : L'usine, spécialisée dans la découpe, l'assemblage et la fabrication de coiffes textiles et cuir pour sièges automobiles, s'inscrit dans la stratégie d'expansion de Forvia au Maroc. Elle vise à répondre à la demande croissante des marchés européen et marocain, tout en contribuant au développement économique régional avec la création de 1 400 emplois d'ici 2027. S'étendant sur 10 000 m², elle intègre un bâtiment administratif et adopte une démarche environnementale certifiée LEED.

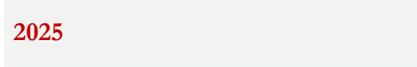
Source : TGCC

Le tableau suivant présente les dates clés de l'historique de TGCC.

Année	Description
1991	<ul style="list-style-type: none"> Création de TGCC par M. Mohammed Bouzoubaa.
1999	<ul style="list-style-type: none"> Adjudication du premier grand marché, le stade de Fès
2002	<ul style="list-style-type: none"> Obtention de la classification de premier grade du Ministère de l'Équipement (Classe 1)
2006	<ul style="list-style-type: none"> Construction de 3 aéroports : Marrakech Ménara, Essaouira Mogador, Tanger Ibn Battouta
2007-2009	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrement d'un chiffre d'affaires annuel de plus de 500 millions de dirhams Construction de plusieurs projets d'envergure, notamment (i) le stade de football de Tanger, (ii) Business Center Casanearshore Park, (iii) Hôpital Mohammed VI à Marrakech et iv) Le Shopping Center Label Vie à Marrakech
2010	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrement d'un chiffre d'affaires annuel de plus de 1 milliard de dirhams
2011-2015	<ul style="list-style-type: none"> En 2011, TGCC fête ses 20 ans et compte plus 8 000 collaborateurs Construction de plusieurs projets d'envergure dont notamment (i) Anfa Place Shopping (ii) extension de l'aéroport Mohammed V (iii) Tanger City Center (iv) nouvelle station de train de Casablanca (v) siège de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie (vi) Bouskoura Golf City Lancement de la filiale T2G au Gabon en 2014 Lancement de la filiale TGCC Cote d'Ivoire en 2014
2016	<ul style="list-style-type: none"> Chiffre d'affaires annuel de plus de 2 milliards de dirhams
2018	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du capital - Mediterrania Capital Partners Lancement du chantier de la Tour Mohammed VI Lancement de la Fondation TGCC pour l'art et la culture Triple certification ISO (9001 version 2015, 14001 version 2015 et 45001 version 2018)
2019	<ul style="list-style-type: none"> Création de la filiale TGCC Sénégal
2020	<ul style="list-style-type: none"> Certification Management du Risque Sanitaire
2021	<ul style="list-style-type: none"> Introduction en bourse TGCC atteint 1.000 projets réalisés depuis sa création Création du prix Mustaqbal par la fondation TGCC
2022	<ul style="list-style-type: none"> Création la société TGEM spécialisée dans divers travaux et prestations de constructions Création de deux nouvelles filiales détenues à 100% : TGCC Guinée et TGCC Développement
2023	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'expansion à l'international, TGCC a créé une succursale en Libye détenue à 100% par TGCC SA. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de verticalisation / diversification, TGCC a créé la filiale DECO EXCELL spécialisée dans les travaux d'agencement détenue à 100% par TGCC SA.
2024	<ul style="list-style-type: none"> Une émission obligataire pour un montant maximal de 450 MMAD La création d'une nouvelle filiale détenue à 100% en Arabie Saoudite La création d'une nouvelle filiale détenue à 100% TG Stone



- La création d'une nouvelle filiale détenue à 100% TG Steel
- Un contrôle fiscal soldé d'un montant de 42,9 MMAD



2025

- L'acquisition de 60% du capital social et des droits de vote de STAM pour un prix global d'environ 2.500 MMAD

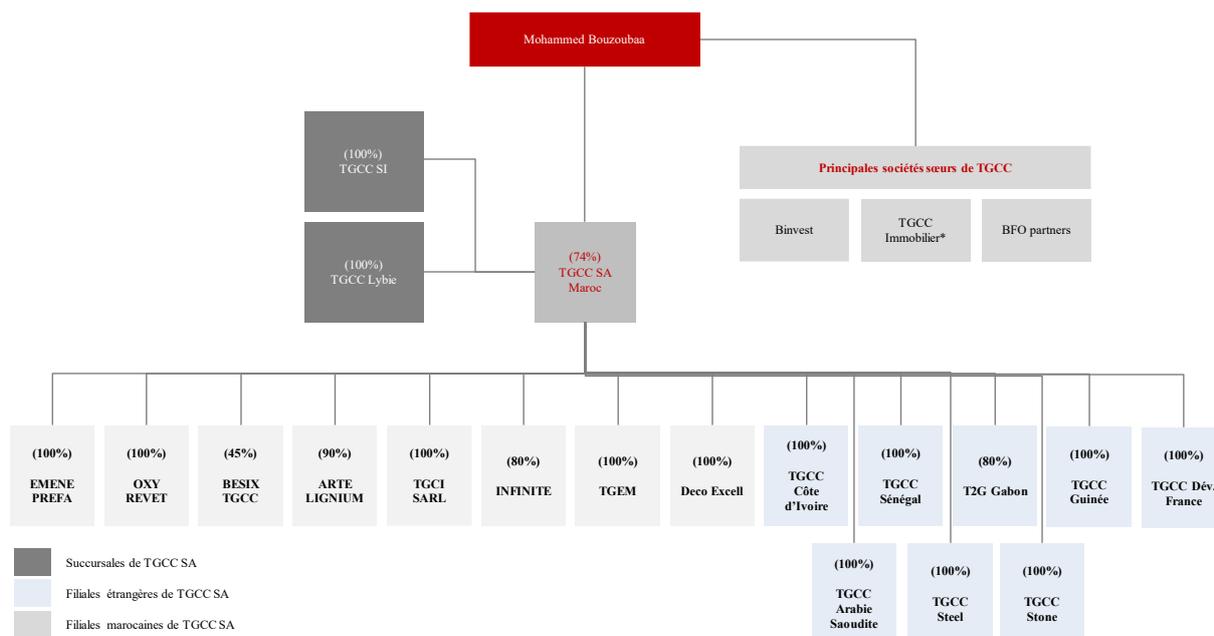
Source : TGCC

II. Appartenance à un Groupe

Actionnaire Majoritaire

Au 31 Décembre 2024, M. Mohammed Bouzoubaa est l'actionnaire majoritaire du groupe TGCC et détient 74% du capital social de la Société. Le parcours ainsi que les autres fonctions et mandats de M. Mohammed Bouzoubaa sont décrits au niveau de la section « Organes de Direction » du présent document de référence.

Principales sociétés détenues par M. Mohammed Bouzoubaa



Sources : TGCC

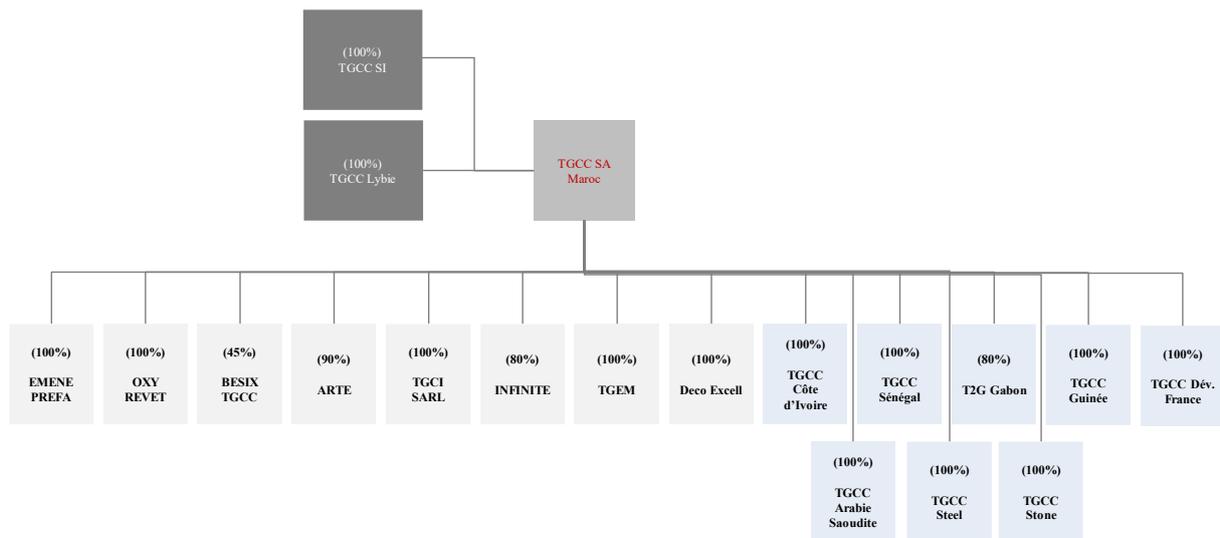
(*) Ensemble d'entités portés par la marque TGCC Immobilier

Présentation de TGCC et de ses filiales

Au 31 Décembre 2024, l'organigramme de TGCC se présente comme suit⁸ :

Organigramme juridique de TGCC SA au 31.12.2024

⁸ Les pourcentages de détention sont équivalents aux pourcentages de contrôle pour l'ensemble des filiales de la Société.



Sources : TGCC

Dans le cadre de sa stratégie de verticalisation, TGCC a créé différentes filiales de lots secondaires notamment dans le revêtement, la menuiserie du bois et la menuiserie de l'aluminium.

Ces filiales ne bénéficient d'aucune exclusivité pour les travaux de sous-traitance de TGCC. Elles se doivent de participer aux consultations et d'être compétitives à l'instar des sociétés tierces. Ces filiales n'ont également pas vocation à réaliser la totalité des travaux de sous-traitance de TGCC pour ces lots et TGCC continuera à travailler avec des sociétés tierces sur ces activités.

TGCC a également développé une société de production de Béton et de produits à base de béton (TG Préfa). Cette société permet à TGCC d'installer les centrales à béton en fonction des besoins des chantiers et d'optimiser la production de béton et sa rentabilité.

TGCC STEEL : Créée en 2024, elle est détenue à 100% par TGCC, est dédiée à la conception, fabrication, et pose de charpentes métalliques ainsi que de divers produits métalliques.

TGCC STONE : Créée en 2024, elle est détenue à 100% par TGCC, est spécialisée dans l'exploitation d'une carrière pour l'extraction de matériaux de construction tels que la pierre, le sable, et différents minéraux non métalliques.

TGCC Middle East : Détenue à 100% par TGCC SA dans le cadre de son expansion à l'international et de répondre aux besoins du marché de l'Arabie Saoudite. Le partenariat avec Naif Alrajhi Investment a comme objet l'Alliance stratégique construction & développement immobilier, le co-développement de projets Vision 2030, la mutualisation des expertises et des ressources et l'accélération du positionnement sur le marché saoudien.

Une description des différentes filiales de TGCC est présentée dans les sections ci-après.

TG PREFA

Informations générales

TG Préfa a été initialement créée dans le but de développer des produits à base de béton, tels que les hourdis et les poutrelles. La production du béton (centrale à béton) a ensuite été développée progressivement, permettant ainsi une croissance rapide des activités à partir de 2017.

La société a adopté une nouvelle dénomination sociale « TG PREFA » à la place de « EMENE PREFA », suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 décembre 2024, ayant décidé la modification des

statuts. Cette modification a été enregistrée au Registre du Commerce le 30 décembre 2024. Le Registre du Commerce modificatif intégrant la nouvelle dénomination a été émis en date du 9 janvier 2025.

Informations légales		
Dénomination sociale	TG PREFA	
Date d'immatriculation	28/04/2008	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim. Oasis - Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Achat et vente, fabrication, import et export de matériaux de constructions et toutes activités liées	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2024	Actionnaires	% détention et de droit de vote
	TGCC SA	99,9%
	M.MOHAMMED BOUZOUBAA	0,1%

Source : TG Prefa

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de TG PREFA sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	21 000	21 000	21 000	0,00%	0,00%
Capitaux propres	39 402	51 876	49 400	31,70%	-4,77%
Endettement net*	11 090	18 427	19 549	66,20%	6,09%
Chiffre d'affaires	279 854	330 658	239 187	18,20%	-27,66%
Résultat net	16 689	27 336	16 398	63,80%	-40,01%
Dividendes distribués	33 049	14 862	18 874	-55,00%	26,99%

Source : TG Prefa

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires de TG PREFA pour l'année 2023 a atteint 330 658 KMAD, marquant une augmentation de 18,2 % par rapport à l'année précédente. De même, le résultat net a enregistré une forte progression sur la période 2022-2023, passant à 27 336 KMAD en 2023 contre 16 689 KMAD en 2022, soit une croissance de +63 %. Cette tendance à la hausse s'explique principalement par le chantier LYDEX à Rabat (projet fast-track), grâce auquel la société a facturé au cours de l'année 2023 près de 150.000 m³ de béton et a installé 3 centrales à béton.

L'endettement net a augmenté de 11 090 KMAD en 2022 à 18 427 KMAD en 2023 du fait de la hausse des soldes bancaires créditeurs sur 2023.

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

Au 31 décembre 2024, la société TG PREFA clôture l'exercice avec un chiffre d'affaires de 239,2 MMAD en baisse de 28% par rapport au 31 décembre 2023, en ligne avec la tendance de TG PREFA sur l'activité béton.

Le résultat net s'élève à 16,4 MMAD, soit un taux de marge nette de 6.9% contre 8,3% enregistré sur l'exercice précédent. Cette légère baisse s'explique par la hausse de la masse salariale nécessaire pour répondre aux prévisions de l'activité prévue en hausse sur 2025.

TG COVER

Informations générales

TG COVER est une société spécialisée dans la pose de revêtements (marbre, céramiques, etc.). Il s'agit de la première filiale développée dans le cadre de la stratégie d'intégration des lots architecturaux et d'amélioration de la qualité des travaux tous corps d'état. Cette filiale avait initialement été créée par l'actionnaire majoritaire de TGCC et a été ensuite intégrée au périmètre de consolidation du Groupe en 2020 suite à son acquisition la même année.

La société a adopté sa nouvelle dénomination sociale « TG COVER » à la place de « OXY REVET » à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2024, ayant statué sur la modification des statuts. Cette modification a été enregistrée au Registre du Commerce le 30 décembre 2024. Le Registre du Commerce modificatif intégrant la nouvelle dénomination a été émis le 9 janvier 2025.

Informations légales		
Dénomination sociale	TG COVER	
Date d'immatriculation	15/11/2016	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim. Oasis – Casablanca	
Forme juridique	Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique	
Secteur d'activité	Fabrication, importation, commercialisation et distribution des matériaux et produits de revêtements.	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2024	<u>Actionnaire</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TG Cover

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de TG COVER sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	100	1 100	1 100	>100,0%	0
Capitaux propres	4 156	15 676	41 302	>100,0%	>100,0%
Endettement net*	3 914	8 053	27 661	>100,0%	>100,0%
Chiffre d'affaires	114 874	178 927	262 484	55,80%	46,70%
Résultat net	4 036	11 519	25 626	>100,0%	>100,0%
Dividendes distribués	11 360	-	-	-100,00%	0,00%

Source : TG COVER

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, la société TG Cover a réalisé un chiffre d'affaires de 178 927 KMAD, en hausse de 55,8% par rapport à l'exercice 2022 (114 874 KMAD). Cette hausse du chiffre d'affaires de s'explique principalement par l'avancement sur le chantier LYDEX à Rabat.

Le résultat net, quant à lui, progresse pour s'établir à 11 519 KMAD du fait de la hausse du chiffre d'affaires.

Les capitaux propres ont enregistré une hausse supérieure à 100%, pour s'établir à 15 676 KMAD à fin 2023. Cette hausse notable est attribuable principalement au résultat net 2023 de 11 519 KMAD et au report à nouveau de 3 036 MMAD. Il est à note qu'en 2023, le capital de TG Cover a connu une augmentation de

capital de l'ordre de 1 000 KMAD afin de renforcer ses capitaux propres, permettant ainsi d'obtenir les lignes bancaires nécessaires pour couvrir les besoins de son activité.

En 2023, l'endettement net s'établit à 8 053 KMAD vs. 3 914 KMAD une année auparavant, soit une hausse de +100% (+4 140 KMAD) du fait de la hausse des soldes bancaires créditeurs.

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

L'entité a clôturé l'exercice 2024 avec un chiffre d'affaires de 262,5 MMAD, soit une hausse de 47% par rapport à l'exercice précédent (2023).

L'entreprise a généré un résultat net de 25,6 MMAD, avec un taux de marge nette de 9.8%, en amélioration de plus de 3 points par rapport à 2023.

Les facteurs explicatifs de ces variations sont :

Croissance de l'activité : L'augmentation du chiffre d'affaires est principalement attribuée à un volume d'activité accru et à une meilleure gestion de l'approvisionnement, tant en termes de prix que de quantités.

Cette progression des résultats a été légèrement compensée par une hausse des charges externes notamment liée à la nouvelle charge de loyer du dépôt et à l'internalisation du transport, qui a entraîné des coûts supplémentaires.

L'endettement net correspond uniquement aux lignes de trésorerie passive résultant des financements nécessaires pour couvrir les besoins en fonds de roulement (décalage de trésorerie liés à l'exploitation) ayant permis de financer l'activité courante pour les chantiers.

TG WOOD

Informations générales

TG WOOD a été créée dans le cadre de la stratégie de verticalisation du Groupe TGCC. La société est dédiée à la réalisation des travaux de menuiserie bois dans les projets tous corps d'état de TGCC.

Informations légales		
Dénomination sociale	TG WOOD	
Date d'immatriculation	02/09/2018	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim Oasis – Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Fourniture et pose menuiserie bois (portes, placards, cuisines, etc.)	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2024	Actionnaires	% détention et de droit de vote
	TGCC SA	90%
	M.IRAQUI AHMED	10%

Source : TG WOOD

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de TG WOOD sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	100	100	100	0,00%	0,00%
Capitaux propres	3 039	290	2 147	-90,50%	>100%
Endettement net*	-152	2 526	4 190	>100%	65,90%
Chiffre d'affaires	28 116	18 409	42 838	-34,50%	>100%

Résultat net	2 854	105	1 857	-96,30%	>100%
Dividendes distribués	4 694	2 854	0	-39,20%	-100,00%

Source : TG WOOD

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, TG WOOD a enregistré un chiffre d'affaires de 18 409 KMAD, affichant une baisse de -34,5 % par rapport à celui réalisé en 2022 et ce dû principalement à l'insuffisance de carnet de commandes durant l'année 2023.

Le résultat net s'élève à 105 KMAD en baisse par rapport à 2022 du fait de la diminution du chiffre d'affaires sur l'exercice.

En 2023, les capitaux propres se sont élevés à 290 KMAD contre 3 038 KMAD en 2022, entraînant une dégradation d'environ 2 748 KMAD. Cette baisse est due à la distribution de dividendes en 2023 d'un montant de 2 854 KMAD et au résultat net 2023 qui s'est établi à 105 KMAD.

L'endettement net a atteint 2 526 KMAD en 2023 contre un endettement négatif de 152 KMAD en 2022 et est principalement constitué de soldes bancaires créditeurs à hauteur de 2 607 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

En 2024, l'entité enregistre un chiffre d'affaires de 42.8 MMAD, soit une hausse de 24,4 MMAD par rapport à l'exercice 2023. Cette augmentation est liée principalement au CA généré sur le projet LYDEX Hébergement en nette hausse par rapport à 2023.

Le résultat net pour 2024 s'établit 1,9 MMAD, avec une marge nette de 4,4 %, en hausse de 3,8 points par rapport à 2023.

La hausse du résultat net est attribuée aux bonnes performances des projets Lycée d'Excellence et siège d'Attijariwafabank, qui ont contribué de manière significative à la rentabilité.

Par ailleurs, l'exercice 2024 a également été marqué par le lancement de la nouvelle usine à Ouled Saleh en fin d'année qui ouvre de belles perspectives pour la société, notamment en termes de capacité de production et de croissance à long terme.

TG ALU

Informations générales

TG ALU a été créée en 2020 dans le cadre de la stratégie de verticalisation et de développement des lots architecturaux pour adresser les besoins de menuiseries aluminium du Groupe TGCC. La société a été créée fin 2020 et le dernier mois de l'année a été dédié à la mise en place de la structure.

La société a adopté sa nouvelle dénomination sociale « TG ALU » à la place de « INFINITE Aluminium » à la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2024 ayant décidé la modification des statuts. Cette modification a été enregistrée au Registre du Commerce le 30 décembre 2024. Le Registre du Commerce modificatif intégrant la nouvelle dénomination a été émis le 9 janvier 2025.

Informations légales	
Dénomination sociale	TG ALU
Date d'immatriculation	22/10/2020
Siège social	4, Rue Imam Mouslim. Oasis - Casablanca
Forme juridique	SARL
Secteur d'activité	Commercialisation des produits de menuiserie et d'aluminium

	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
Composition de l'actionnariat au 31/12/2024	TGCC SA	80%
	M. Ahmed Iraqui	10%
	M.Aziz Lahlou	10%

Source : TG ALU

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de TG ALU sur la période 2022-2024 :

En KMAD	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	1 100	1 100	4 100	0,00%	>100,0%
Capitaux propres	15 097	19 327	3 020	28,00%	-84,40%
Endettement net*	10 055	24 800	37 522	>100,0%	51,30%
Chiffre d'affaires	244 010	246 647	298 430	1,10%	20,99%
Résultat net	13 977	18 007	25 700	28,80%	42,72%
Dividendes distribués	6 910	13 777	15 007	99,40%	8,93%

Source : TG ALU

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, TG ALU SARL a réalisé un chiffre d'affaires de 246 647 KMAD vs. 244 010 KMAD une année auparavant, soit une hausse de 2 637 KMAD (+1,1%).

Le résultat net réalisé en 2023 a enregistré une hausse d'environ 29%, passant de 13 977 KMAD à 18 007 KMAD, et ce suite à l'amélioration du chiffre d'affaires et à une variation de stock de produits finis positive de 19 502 KMAD sur 2023 vs. 5 659 KMAD en 2022 du fait de travaux de menuiserie et aluminium réalisés à hauteur pour les projets du groupe (Lydex, Hôtel Saint-Regis, la Cité des métiers et des compétences, Ksar Al Bahr).

En 2023, les capitaux propres ont atteint 19 327 KMAD vs. 15 097 KMAD (28%) du fait de la distribution d'un dividende de 13 777 KMAD et d'un résultat net 2023 de 18 007 KMAD.

A fin 2023 TG ALU a un endettement net positif de 24 800 KMAD principalement constitué des soldes bancaires créditeurs de 24 869 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

TG ALU affiche un chiffre d'affaires de 298,4 MMAD au 31 décembre 2024, soit une hausse de 21% par rapport à l'année précédente.

Le résultat net s'élève à 25,7 MMAD, soit un taux de marge nette de 8.6%.

La baisse des capitaux propres résulte de la distribution des dividendes intervenue au cours de l'année 2024 (15 007 KMAD) partiellement compensée par une augmentation de capital de (3 000 KMAD) et par le résultat net de l'exercice 2024 d'un montant de 25 700 KMAD.

L'endettement net a augmenté au cours de la période 2023-2024 principalement en raison de deux facteurs majeurs ; la mobilisation des lignes de crédit bancaires et les engagements envers les fournisseurs arrivées à échéance.

Cette performance résulte principalement de l'effet des éléments suivants :

L'augmentation du volume d'activité, en particulier sur des projets clés tels que le siège de CFG, Lycée d'Excellence, Business Center, et le Siège d'Orange Guinée ;

BESIX TGCC

Informations générales

BESIX-TGCC est une société créée conjointement par TGCC et Besix dont l'objet est d'assurer les travaux de construction de la tour Mohammed VI. Le contrat a été signé le 1er novembre 2018.

BESIX est un groupe belge de construction et d'ingénierie fondé en 1909. Le groupe est actif dans les domaines de la construction, de la promotion immobilière et des concessions via des partenariats public-privé.

Informations légales		
Dénomination sociale	BESIX TGCC	
Date d'immatriculation	21/10/2018	
Siège social	Angle Avenue Fal Ould Omeir et Rue Beht 32 3EME ETAGE BUREAU 325 – Quartier Agdal	
Forme juridique	Société Anonyme Simplifiée	
Secteur d'activité	Etudes et construction – BTP	
	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
Composition de l'actionariat au 31/12/2024	N.V BESIX SA	55%
	TGCC SA	45%

Source : Besix TGCC

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de BESIX TGCC sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	1 000	1 000	1 000	0,00%	0,00%
Capitaux propres	108 392	115 255	180 199	6,30%	56,35%
Endettement net*	-237 787	-170 555	-220 460	28,30%	29,26%
Chiffre d'affaires	856 963	1 207 468	1 435 095	40,90%	18,90%
Résultat net	59 341	6 863	64 944	-88,40%	>100,0%
Dividendes distribués	-	-	-	0,00%	0,00%

Source : Besix TGCC

(* Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif)

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires de BESIX TGCC s'est élevé à 1 207 468 KMAD, enregistrant une augmentation de 350 505 KMAD par rapport à l'année 2022 (soit une hausse de 41%) du fait de l'avancement des lots du projet de la Tour Mohamed VI.

Le résultat net a subi une baisse passant de 59 341 KMAD en 2022 à 6 863 KMAD en 2023, (-88,4 %). Cette baisse est principalement attribuable à l'augmentation des achats consommés de matières et fournitures du fait de la hausse de l'activité ainsi que la variation de stocks de produits négatives de 130 554 KMAD résultant des livraisons sur 2023 vs. une variation de stock positive de 15 167 KMAD en 2022.

Les capitaux propres ont atteint 115 255 KMAD contre 108 392 KMAD, soit une augmentation de +6 %. Cette hausse est due au résultat de l'exercice 2023 qui s'élève à 6 863 KMAD.

L'endettement net relatif à l'année 2023 se chiffre à -170 555 KMAD principalement constituée de la trésorerie actif et des titres et valeurs de placement.

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

La société BESIX-TGCC enregistre un chiffre d'affaires de 1 435 095 KMAD soit une augmentation de plus de 19%.

Le résultat étant comptabilisé sur la base de la méthode à l'avancement, le taux de marge est celui à terminaison.

Les avenants signés au 2ème semestre 2024 ont permis de rétablir la marge à terminaison et explique ainsi l'augmentation du résultat net de l'entreprise qui est passé de 6 863 KMAD à 64 944 KMAD

TGCI

Informations générales

TGCI a été créée en vue de loger l'ensemble des collaborateurs marocains de TGCC destinés à développer les activités du Groupe en Afrique et bénéficie de l'agrément CFC depuis octobre 2015. Cependant, la taille réduite de l'équipe marocaine ne permet pas à ce jour de créer un avantage financier conséquent justifiant le déploiement de ce siège régional. Cet objectif est toujours d'actualité et sera effectif dès que les activités à l'international auront atteint une taille critique.

Le Groupe a décidé la poursuite de l'exploitation de la société. Une recapitalisation de 500 KMAD est prévue en 2025.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCI SARL	
Date d'immatriculation	15/07/2013	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim, Oasis – Casablanca	
Forme juridique	Société à Responsabilité Limitée	
Secteur d'activité	Les activités de holding et de gestion des filiales et participations de Groupe (Holding Financier)	
Composition de l'actionariat au 31/12/2024	<u>Actionnaire</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCI

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCI entre 2022 et 2024 :

En KMAD	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	300	300	300	0,00%	0,00%
Capitaux propres	-216	-389	-527	-80,10%	-35,48%
Endettement net*	-1	1	3	>100%	>100%
Chiffre d'affaires	-	-	-	0,00%	0,00%
Résultat net	-51	-173	-138	<-100,0%	20,24%
Dividendes distribués	-	-	-	0,00%	0,00%

Source : TGCI

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

TGCI n'a pas connu d'activité économique durant la période 2022-2024. Le résultat 2024 se compose uniquement de charges externes et d'impôts et taxes. La société a réalisé des pertes durant les trois derniers exercices.

TGCC Côte d'Ivoire

Informations générales

TGCC Cote d'Ivoire a été créé en 2014 avec pour objectif de développer les métiers de TGCC en Afrique de l'Ouest et faire de cette filiale un hub régional. Initialement, la filiale a été lancée afin de réaliser deux premiers projets d'hôtel à Abidjan.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCC COTE D'IVOIRE	
Date d'immatriculation	04/11/2014	
Siège social	Abidjan- Cocody quartier Ambassade Rue Viviane	
Forme juridique	SA	
Secteur d'activité	Construction et ouvrage d'art	
Composition de l'actionariat au 31/12/2024	Actionnaires	% détention et de droit de vote
	TGCC SA	100%

Source : TGCC CI

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCC COTE D'IVOIRE entre 2022 et 2024 :

En KFCFA	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	50 000	50 000	50 000	0,00%	0,00%
Capitaux propres	2 745 844	2 874 114	3 027 995	4,70%	5,35%
Endettement net *	-1 476 503	3 411 537	1 341 227	>100%	>100%
Chiffre d'affaires	19 670 307	25 708 513	19 966 869	30,70%	-22,33%
Résultat net	460 066	588 336	153 881	27,90%	-73,84%
Dividendes distribués	-	460 066	0	100,00%	100,00%

Source : TGCC CI

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 25 708 513 KFCFA, en hausse de 30,7% par rapport à l'année 2022. Cette hausse s'explique par la hausse globale de la production liée à une dizaine de nouveaux projets, ainsi qu'aux anciens projets en cours de finalisation sur 2022. Les principaux projets sont :

- Héliports Côte d'Ivoire : sur une période concentrée de seulement quatre mois, le groupe a développé huit bases hélicoptères opérationnelles destinées à renforcer la mobilité des forces armées

dans le pays. Ce projet est réparti sur les localités clés de Tengrela, Boundiali, Kong, Touba, Grand Bereby, Tehini, et Bouna. Chaque site, d'une superficie de trois hectares, comprend des installations couvertes de 4 500 mètres carrés ;

- Les jardins d'Angré Côte d'Ivoire : un projet résidentiel d'avant-garde niché au cœur d'Angré, un quartier en plein essor de la commune de Cocody à Abidjan, ce complexe résidentiel constitué d'appartements de prestige combine élégamment des espaces verts luxuriants et des aménagements urbains modernes ;
- l'Université de Bouaké : un établissement d'enseignement supérieur public en Côte d'Ivoire. Répartie sur deux campus situés dans le quartier d'Ahougnansou, L'université propose une multitude de formations académiques et professionnelles. Elle vise à être un pôle d'excellence en matière d'éducation, de recherche et d'innovation, contribuant ainsi au développement socio-économique de la région et du pays.

Le résultat net enregistré en 2023 a progressé d'environ 28% (+128 270 KFCFA), principalement du fait de l'amélioration du résultat d'exploitation de +356 173 KFCFA compensée par un niveau d'impôt sur le résultat plus élevé de 234 553 KFCFA.

Les capitaux propres ont atteint 2 874 114 KFCFA en 2023, en hausse de 4,7% par rapport à l'année 2022 du fait d'un résultat net 2023 de 588 336 KFCFA et de dividendes distribués de 460 066 KFCFA la même année.

L'endettement net enregistré en 2023 a atteint 3 411 537 KFCFA vs. -1 476 503 KFCFA en 2022, soit une hausse de +4 888 040 KFCFA du fait (i) d'un emprunt réalisé auprès de BOA en 2023 de 1 000 000 KFCFA, (ii) d'un niveau de solde bancaire créditeurs de 1 870 493 KFCFA en 2023 vs. 219 202 KFCFA en 2022 et (iii) d'une baisse de la trésorerie actif de 2 022 006 KFCFA sur 2023.

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

Le chiffre d'affaires de TGCC CI s'établit à FCFA 19 967 millions au 31 décembre 2024 contre FCFA 25 709 millions au 31 décembre 2023, soit une baisse de FCFA 5 742 millions, comme présenté ci-après :

- **Nouveaux projets** : le chiffre d'affaires généré par les nouveaux projets sur l'exercice s'établit à FCFA 1 965 millions, soit 10% du chiffre d'affaires total.
- **Anciens projets** : Le chiffre d'affaires des anciens projets a diminué de 10 036 (-42 %), passant de 24 089 millions FCFA au 31 décembre 2023 à 14 053 millions FCFA au 31 décembre 2024. Cette baisse de chiffre d'affaires sur les anciens projets s'explique principalement par la baisse de production sur le projet d'extension et équipements des 2 universités (UNIV. JLG DALOA, UNIV PGC KORHOGO) du fait qu'ils soient arrivés à leur phase de finalisation sur l'exercice. La baisse de production sur ces 2 projets se chiffre à 8 902 millions de FCFA.
- **Prestations pour les sociétés du groupe** : Le chiffre d'affaires des prestations pour les sociétés du groupe a connu une forte croissance de plus de 100 %, atteignant 3 949 millions FCFA au 31 décembre 2024, contre 1 620 millions FCFA au 31 décembre 2023. Cette augmentation est principalement due à l'intensification de l'activité liée au projet de construction du marché de gros et de détail de Yopougon réalisé par TGCC Succursale et pour laquelle TGCC Côte d'Ivoire (filiale présente dans le pays) apporte son assistance via un contrat d'assistance technique.

Le résultat net s'élève 153 881 KFCFA, soit un taux de marge nette de 0,8 % en baisse 1,5 points par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à plusieurs facteurs combinés : la baisse du chiffre d'affaires et l'augmentation des coûts des matériaux. En effet, en plus de la baisse du chiffre d'affaires, la société a dû faire face à des charges fixes quasiment équivalentes à celles de 2023 combinée à l'augmentation des coûts des matériaux de construction dans le pays ont entraîné la dégradation de la marge observée, d'où la baisse du taux de marge nette.

L'endettement net enregistré en 2024 a atteint 1 341 227 KFCFA vs. 3 411 537 KFCFA en 2023, soit une baisse de 2 070 310 KFCFA du fait (i) du remboursement total en 2024 d'un emprunt réalisé auprès de BOA en 2023 de 1 000 000 KFCFA, (ii) d'un niveau de solde bancaire créditeurs de 1 181 685 KFCFA en 2024 vs. 1 870 493 KFCFA en 2023 et (iii) d'une hausse de la trésorerie active de 260 602 KFCFA sur 2024.

TGCC Sénégal

Informations générales

Créée en 2019, TGCC Sénégal est une filiale de TGCC dédiée à la réalisation de projets de construction tous corps d'état au Sénégal à l'instar des activités principales de TGCC au Maroc. Cette implantation a pour objectif de renforcer la présence du Groupe en Afrique de l'Ouest et de pénétrer un nouveau marché.

Dans le cadre de sa stratégie d'expansion, TGCC prévoit de piloter ses activités en Afrique de l'Ouest à travers sa filiale ivoirienne TGCC CI en faisant d'elle un hub qui permettra d'adresser des marchés sur toute la région et de centraliser son encadrement. Le Groupe maintiendra ainsi ses activités au Sénégal ainsi qu'en Afrique Centrale.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCC SENEGAL SAU	
Date d'immatriculation	19/02/2019	
Siège social	Sotrac Mermoz sur l'ancienne piste lot N30, Dakar	
Forme juridique	SAU	
Secteur d'activité	Construction et ouvrage d'art	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2024	Actionnaires	% détention et de droit de vote
	TGCC SA	100%

Source : TGCC Sénégal

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCC SENEGAL entre 2022 et 2024 :

En KFCFA	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	10 000	10 000	10 000	0,00%	0,00%
Capitaux propres	-153 745	-110 410	-99 894	28,20%	9,52%
Endettement net*	-380 439	-86 348	20 822	77,30%	>100%
Chiffre d'affaires	2 653 367	3 714 853	2 341 821	40,00%	-37,00%
Résultat net	37 310	43 335	10 516	16,10%	-75,73%
Dividendes distribués	-	-	0	0,00%	0,00%

Source : TGCC Sénégal

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, TGCC Sénégal a réalisé un chiffre d'affaires de 3 714 853 KFCFA, enregistrant une augmentation de 40% par rapport à celui de 2022 (2 653 367 KFCFA). Cette croissance est attribuable à une augmentation de la production sur plusieurs projets tels que Azalaï Hôtel (+1,133 millions FCFA), Verlune 2 (+684 millions FCFA) et Almadies (+439 millions FCFA), compensée par une baisse de production sur Verlune 1, qui a atteint son terme (-1.197 millions FCFA).

Le résultat net de la société a atteint 43 335 KFCFA en 2023, contre 37 310 KFCFA en 2022, en hausse de 6 025 KFCFA. Cette hausse s'explique par l'amélioration du chiffre d'affaires compensée à la baisse par une

hausse des charges d'exploitation notamment la variation de stock négative de 933 772 KFCFA en 2023 vs. une variation de stock positive de 838 850 KFCFA en 2022. Cette variation s'explique par l'arrivée à une phase d'achèvement de plusieurs projets dont Azalaï et Verlune 1.

En 2023, les capitaux propres se chiffrent à -110 410 KFCFA vs. -153 745 KFCFA et ce suite au résultat positif 2023 de 43 335 KFCFA.

L'endettement net se chiffre à -86 348 KFCFA en 2023 et principalement constitué du solde bancaire actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires de la société TGCC Sénégal s'élève à 2 341 821 KFCFA, contre 3 714 853 KFCFA au 31 décembre 2023. Cette diminution de l'activité est principalement due à la clôture de plusieurs chantiers en fin d'exercice 2023.

TGCC Sénégal enregistre un résultat net de 10 516 KFCFA pour l'exercice 2024, représentant un taux de marge nette de 0.4 %, en baisse de 0.7 celui de l'exercice précédent. La baisse du résultat net s'explique par la baisse de la production ayant entraîné une sous-activité, tandis que la société a dû faire face à des charges fixes quasiment équivalentes à celles de 2023.

L'endettement net enregistré en 2024 a atteint 20 822 KFCFA vs. - 86 348 KFCFA en 2023, soit une hausse de 107 169 KFCFA du fait (i) du remboursement partiel en 2024 des dettes de crédit-bail de 5 564 KFCFA comparé à 2023, (ii) de la hausse du niveau du solde bancaire créditeurs de 31 330 KFCFA en 2024 vs. 0 KFCFA en 2023 et (iii) d'une baisse de la trésorerie active de 81 404 KFCFA sur 2024.

La société a signé, au cours de l'exercice 2024, un nouveau contrat portant sur la construction du siège d'Orange à Dakar. Les travaux de ce projet ont débuté en décembre 2024.

Ainsi, TGCC Sénégal clôture l'exercice 2024 avec un carnet de commandes d'un montant de 115,6 MMAD, assurant ainsi des perspectives de croissance pour l'année 2025.

T2G

Informations générales

L'implantation de TGCC au Gabon a été la première implantation du Groupe en dehors du Maroc. Elle a débuté dans le cadre du développement des relations de coopération sud-sud entre les deux pays et la signature d'une convention de construction de logements à Libreville.

T2G est actuellement en arrêt d'activité par absence de nouveaux projets à réaliser par le Groupe au Gabon. Néanmoins, le Groupe maintient sa volonté de développer ses activités dans ce pays ainsi qu'en Afrique Centrale.

Informations légales		
Dénomination sociale	TRAVAUX GENERAUX DU GABON	
Date d'immatriculation	11/03/2014	
Siège social	Montagne Sainte Libreville – BP 3816 – Libreville	
Forme juridique	SA	
Secteur d'activité	Conception et réalisation de tous travaux de bâtiment et génie civil	
	Actionnaires	% détention et de droit de vote
Composition de l'actionariat au 31/12/2024	TGCC SA	80%
	CENAN AFRIQUE SERVICES	20%

Source : T2G

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de T2G entre 2022 et 2024 :

En KFCFA	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	10 000	10 000	10 000	0,00%	0,00%
Capitaux propres	-116 630	-25 408	-40 139	78,20%	-57,98%
Endettement net*	-262 645	-122 229	-107 414	53,50%	12,12%
Chiffre d'affaires	-	-	-	0,00%	0,00%
Résultat net	477 850	91 222	-14 731	-80,90%	-116,15%
Dividendes distribués	-	-	-	0,00%	0,00%

Source : T2G

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Sur la période analysée T2G ne génère pas encore du chiffre d'affaires.

En 2023, le résultat net de la société a enregistré une baisse significative, s'établissant à 91 222 KFCFA vs. 477 850 KFCFA une année auparavant (-80,9%). La baisse du résultat net en 2023 s'explique par l'existence en 2022 d'une reprise relative à une provision de 997 389 KFCFA pour redressement fiscal devenue sans objet.

En 2023, les capitaux propres se chiffrent à -25 408 KFCFA vs. -116 630 KFCFA et ce suite au résultat positif réalisé en 2023 de 91 222 KFCFA.

L'endettement net affiche une hausse de 53,5% et passe à -122.229 KFCFA correspondant principalement au solde bancaire actif de 122 277 KFCFA à fin 2023.

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

La société n'a exécuté aucun contrat de travaux durant l'exercice 2024. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 s'établit à 0 KFCFA, à l'instar de celui de 2023. Le résultat pour l'exercice 2024 est de -14 731 KFCFA. Ce résultat s'explique principalement par les charges fixes ainsi que les charges fiscales et sociales supportées par la société sur l'exercice.

TGEM

Informations générales

TGEM est une société spécialisée dans divers travaux et prestations de constructions.

Informations légales	
Dénomination sociale	TRAVAUX GENERAUX D'ELECTROMECHANIQUE
Date d'immatriculation	10/05/2022
Siège social	4 Rue Imam Mouslim, Oasis, Casablanca
Forme juridique	Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Capital social	100.000 MAD
Secteur d'activité	Travaux d'Electromécanique et plomberie
Composition de l'actionariat au 31/12/2024	Associés
	% détention et de droit de vote
	TGCC SA 100%

Source : TGCC

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGEM entre 2022 et 2024 :

En KMAD	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	100	100	100	0,00%	>100,0%
Capitaux propres	969	2 104	15 596	>100,0%	>100,0%
Endettement net*	1 902	-923	8 011	<-100,0%	>100,0%
Chiffre d'affaires	52 977	77 105	117 451	45,50%	52,33%
Résultat net	869	1 134	13 492	30,50%	>100,0%
Dividendes distribués	-	-	-	0,00%	0,00%

Source : TGEM

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

A fin 2022, TGEM a réalisé un chiffre d'affaires de 52.977 KMAD et un résultat net de 869 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, TGEM a réalisé un chiffre d'affaires de 77 105 KMAD, soit en hausse de 45,5% par rapport à l'exercice précédent du fait d'une année pleine d'exercice sur 2023. La croissance observée s'explique par la création de TGEM à mi-année 2022, faisant de 2023 sa première année complète d'activité. Cette augmentation significative du chiffre d'affaires découle de la participation de TGEM à des projets majeurs de TGCC en 2023, notamment le Business Center de Benguerir, le projet résidentiel Tanger WaterFront, Afrilogistique II ainsi que la Tour Mohammed VI à Rabat.

Le résultat net passe de 869 KMAD à 1 134 KMAD du fait de la hausse de chiffre d'affaires sur 2023.

En 2023, les capitaux propres se chiffrent à 2 104 KMAD contre 929 KMAD en 2022 du fait du résultat net 2023 de 1 134 KMAD.

L'endettement nette passe de 1 902 KMAD à -923 KMAD à fin décembre 2023 du fait d'un solde bancaire actif de 1 146 KMAD compensée par des dettes de financement de 223 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

La société clôture l'exercice 2024 avec un chiffre d'affaires de 117 MMAD, en hausse de 52,3% par rapport à 2023, et un résultat net de 13,5 MMAD, soit un taux de marge nette de 11.5%, en augmentation de 10 points par rapport à l'exercice précédent.

Cette performance est principalement due à :

- De bonnes performances sur de nouveaux projets clés tels que FAURECIA, TANJA WATERFRONT, BUSINESS CENTER, et JINAN MALL ;
- Une amélioration significative des délais de réception des travaux et de facturation.

TGCC Guinée

Informations générales

TGCC Guinée est une nouvelle filiale détenue à 100% et basée au Guinée, où le Groupe a gagné son premier appel d'offres dans le pays relatif à la construction du Siège d'Orange à Conakry, pour un montant d'environ 21,5 M€ HT. Cette filiale a pour ambition d'évoluer en tant qu'entreprise de construction locale de référence.

Informations légales	
Dénomination sociale	TGCC Guinée
Date de création	27/09/2022
Siège social	MATOTO KONDEBOUNGNY C/MATOTO-CONAKRY
Forme juridique	Société Anonyme Unipersonnelle
Capital social	200.000.000 GNF

Secteur d'activité	TRAVAUX DE CONSTRUCTION	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2024	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCC

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCC Guinée entre 2022 et 2024 :

En KGNF	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	200 000	200 000	200 000	0,00%	0,00%
Capitaux propres	200 000	2 366 405	4 206 654	>100,0%	77,80%
Endettement net*	-	-4 733 092	45 775 256	0,00%	>100,0%
Chiffre d'affaires	-	46 940 375	103 845 117	100,00%	>100,0%
Résultat net	-	2 166 405	1 840 248	100,00%	-15,10%
Dividendes distribués	-	-	-	0,00%	0,00%

Source : TGCC

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, l'entreprise a généré un chiffre d'affaires de 46.940.375 KGNF, issu de son seul projet relatif aux travaux de construction du siège d'Orange Guinée. Au cours de la même période, le résultat net s'est élevé à 2.166.405 KGNF, représentant une marge nette de 5 %. Les capitaux propres ont enregistré une nette amélioration, passant de 200.000 KGNF à 2.366.405 KGNF, grâce à la réalisation du résultat net 2023

L'endettement net se chiffre à -4.733.092 KGNF, principalement constitué de la trésorerie-actif.

Analyse des principales évolutions sur la période 2023-2024

La société TGCC Guinée clôture l'exercice 2024 avec un chiffre d'affaires de 103 845 117 KGNF en hausse de 121% par rapport à l'exercice 2023. Cette performance résulte principalement de la réalisation du projet de construction du siège d'Orange.

Le résultat net de la société s'élève à 1 840 248 KGNF au titre de l'exercice 2024, soit un taux de marge nette de 1,8%.

L'endettement net passe de -4.733.092 KGNF en 2023 à 45.775.256 KGNF en 2024. Il s'agit uniquement des disponibilités des lignes de trésorerie impactées par l'avance de démarrage du projet.

Par ailleurs, la société a conclu de nouveaux projets au cours de l'exercice 2024 dont notamment le siège de Ecobank et l'Ambassade du Maroc qui produiront leurs effets sur l'exercice 2025. Les travaux de ces projets ont démarré début 2025.

Ainsi, TGCC Guinée clôture l'exercice 2024 avec un carnet de commandes de 442 MMAD, offrant ainsi de bonnes perspectives pour l'année 2025.

TGCC Développement

Informations générales

TGCC Développement est une nouvelle filiale qui n'exerce pas encore d'activité, détenue à 100% et basée en France dont la vocation est de porter l'activité de développement de projets à l'international. Cette filiale se concentrera sur le développement de projets d'infrastructures à l'international, incluant la gestion et la

coordination des aspects liés au financement, à la conception, à la gestion de projet, ainsi qu'à la fourniture et à l'installation des équipements nécessaires.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCC Développement	
Date de création	27/09/2022	
Siège social	14 avenue Kleber 75116 Paris	
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée à Associé Unique (SASU)	
Capital social	10.000 EUR	
Secteur d'activité	INGENIERIE, ETUDES TECHNIQUES	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2024	Actionnaires	% détention et de droit de vote
	TGCC SA	100%

Source : TGCC

Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCC Développement entre 2022 et 2024 :

En KEUR	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capital Social	10	10	10	0,00%	0,00%
Capitaux propres	10	1	14	-88,20%	>100,0%
Endettement net*	-	272	293	100,00%	7,72%
Chiffre d'affaires	-	-	-	0,00%	0,00%
Résultat net	-	-9	-16	0,00%	77,77%
Dividendes distribués	-	-	-	0,00%	0,00%

Source : TGCC Développement

(* Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif)

TGCC Développement n'a pas d'activité en 2022, en 2023 et en 2024.

Au cours de l'exercice 2024, la société a poursuivi son activité de prospection de marchés en EPC+F et a mené quelques études dans ce cadre qui expliquent principalement les charges enregistrées au cours de l'exercice.

Deco Excell

Informations générales

Deco Excell est une SARL créée en octobre 2023, détenue à 100% par TGCC spécialisée dans l'agencement, la décoration, l'aménagement et de la rénovation. La création de cette filiale répond à une logique de diversification et de complémentarité avec le cœur métier du Groupe.

Informations légales	
Dénomination sociale	DECO EXCELL
Date d'immatriculation	20/10/2023
Siège social	4 RUE AL IMAM MOUSLIM, OASIS CASABLANCA
Forme juridique	SARL AU
Secteur d'activité	Travaux d'agencement de décoration d'aménagement de rénovation tout corps d'état
Composition de l'actionnariat au 31/12/2024	TGCC (100%)

Source : Deco Excell

Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023	2024	Var. 23-24
Capital Social	100	100	0,00%
Capitaux propres	98	-1 739	>100,0%
Endettement net*	0	-1 915	>100,0%
Chiffre d'affaires	-	4 130	100,00%
Résultat net	-2	-1 837	>100,0%
Dividendes distribués	n.a	n.a	0,00%

Source : Deco Excell

(* Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif)

Après n'avoir connu aucune activité économique en 2023, DECO EXCELL voit son chiffre d'affaires s'élever à 4 130 KMAD en 2024. A ce jour, la société DECO EXCELL est toujours opérationnelle sur les projets antérieurs qui sont en cours de finalisation.

Les activités de DECO EXCELL sont en cours de transfert vers deux autres filiales (TG COVER et TG WOOD). DECO EXCELL ne sera plus active à compter de 2026.

TG Stone

Informations générales

Crée en 2024, TG Stone, détenue à 100% par TGCC, est spécialisée dans l'exploitation d'une carrière pour l'extraction de matériaux de construction tels que la pierre, le sable, et différents minéraux non métalliques.

Informations légales	
Dénomination sociale	TG STONE
Date d'immatriculation	04/07/2024
Siège social	4 RUE AL IMAM MOUSLIM, OASIS CASABLANCA
Forme juridique	SARL AU
Secteur d'activité	L'exploitation de toutes carrières de tous matériaux
Composition de l'actionnariat au 31/12/2024	TGCC (100%)

Source : TG Stone

Principaux agrégats annuels

En KMAD	2024
Capital Social	100
Capitaux propres	88
Endettement net*	-
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	12
Dividendes distribués	-

Source : TG Stone

(* Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif)

Après sa création en 2024, TG Stone n'a réalisé aucune activité économique en 2024.

TG Steel

Informations générales

Crée en 2024, TG Steel, détenue à 100% par TGCC, est dédiée à la conception, fabrication, et pose de charpentes métalliques ainsi que de divers produits métalliques.

Informations légales	
Dénomination sociale	TG STEEL
Date d'immatriculation	20/06/2024
Siège social	4 RUE AL IMAM MOUSLIM, OASIS CASABLANCA
Forme juridique	SARL AU
Secteur d'activité	Conception, études, fabrication et installation de charpentes métalliques
Composition de l'actionnariat au 31/12/2024	TGCC (100%)

Source : TG Steel

Principaux agrégats annuels

En KMAD	2024
Capital Social	100
Capitaux propres	370
Endettement net*	-
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	470
Dividendes distribués	-

Source : TG Steel

(* Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif)

Après sa création en 2024, TG Steel n'a réalisé aucune activité économique en 2024.

TGCC Middle East

Informations générales

Crée en 2024, TGCC Middle East, détenue à 100% par TGCC, est dédiée à la construction générale et projets de bâtiments.

Informations légales	
Dénomination sociale	TGCC Middle East ⁹
Date d'immatriculation	Novembre 2024
Siège social	3743, Anas bin Malek Road, AL- Sahafah District, 13321 Riyadh, Arabie Saoudite

⁹ Dans le cadre du RFA, et plus particulièrement au niveau du périmètre de consolidation, la filiale a été désignée sous l'appellation « **TGCC Arabie Saoudite** ». Toutefois, conformément à ses statuts, sa dénomination juridique exacte est « **TGCC Middle East** ».

Forme juridique	SARL
Secteur d'activité	Construction Générale et Projets de Bâtiments
Composition de l'actionnariat au 31/12/2024	TGCC (100%)

Source : TGCC Middle East

Principaux agrégats annuels

En KMAD	2024
Capital Social	1 250
Capitaux propres	1 250
Endettement net*	-
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-
Dividendes distribués	-

Source : TGCC Middle East

(* Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif)

Après sa création en 2024, TGCC Middle East n'a réalisé aucune activité économique en 2024.

Présentation des sociétés sœurs de TGCC

Les sociétés sœurs de TGCC les plus significatives sont celles relatives à la promotion immobilière. TGCC n'ayant aucune activité immobilière, M. Bouzoubaa investit dans des projets immobiliers en créant directement des sociétés dédiées dans lesquelles il est actionnaire à plus de 50%. Il est à noter que ces sociétés n'ont aucun lien capitalistique avec TGCC.

Les sociétés sœurs de TGCC les plus significatives sont présentées ci-dessous.

TGCC Immobilier

Les projets portés par ses différentes sociétés sont regroupés sous la marque TGCC Immobilier. Une société de gestion nommée TGCC Immobilier SA assure la gestion de ses sociétés sur le plan financier, comptable, technique et commercial. La gouvernance de cette société est totalement séparée du groupe TGCC.

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés projets et leurs principaux indicateurs financiers au titre des exercices 2022, 2023 et 2024 :

En KMAD	2022			2023			2024		
	Capital social	Chiffre d'affaires	Résultat net	Capital social	Chiffre d'affaires	Résultat net	Capital social	Chiffre d'affaires	Résultat net
Yas Développement	125	153 900	19 768	125	192 659	22 444	125	144 528	19 546
BH Développement	100	17 057	1 363	100	21 705	-2 273	100	7 995	-7 850
TGCC DI	3 100	11 049	-2 664	3 100	81 220	13 032	3 100	86 401	-738
Casa Anfa Développement	100	162 222	15 937	100	130 090	4 492	100	88 690	11 301
Carlton Immobilier	100	56 898	9 792	100	96 914	14 971	100	23 841	4 122
BINA Invest	100	8 755	557	100	9 139	780	100	8 799	702

Source : TGCC

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés projet et le nom commercial des projets associés sur la période 2022-2024 :

Société	Principaux projets en 2022	Principaux projets en 2023	Principaux projets en 2024
Yas développement	ARDEN EXT; VETIVER ; VETIVER T3	VETIVER T2 & T3; 6 VILLAS	VETIVER -T3 - ARDEN EXT; 6 VILLAS,
BH Développement			DOMAINE DE DARB T8 ET T9
TGCC DI		RIAD CALIFORNIE	RIAD CALIFORNIE
Casa Anfa Développement	ANFA 212		ANFA 212 / TOUR 33
Carlton Immobilier	DOMAINE AZUR T3	DOMAINE AZUR T3 ET T4	DOMAINE AZUR T4
BINA Invest			

Source : TGCC

Binvest

Binvest est une holding d'investissement qui détient principalement au 31/12/2024 les participations principales suivantes :

- 24% du capital de DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA, qui développe un projet immobilier à Marrakech
- Une participation dans le fonds immobilier MCP RE FPCC ;
- 50% dans la société OS IMMO qui développe un projet immobilier ;
- Des participations dans GARAN TRAVAUX ;
- 5% du capital de MIDP HOTEL SARL. Le reliquat détenu par BFO PARTNERS
- 5% du capital d'Immobilière forrest, Le reliquat détenu par BFO PARTNERS
- La filiale GIMES SA, coquille vide, ainsi que TGCC RI et TGCC ENERGY et TGCC DI
- PRIME OFFICE, coquille vide en cours de liquidation

BFO Partners

BFO Partners est une holding d'investissement détenant au 31/12/2024 :

- 95% des parts d'une société projet Immobilière Forrest détenant les murs de la clinique Vinci;
- 95% de la société MIDP hôtel détenant un hôtel construit dans la zone de Midpark à Nouacer loué à Onomo.
- 100% de BFO FONCIERE détenant une participation majoritaire dans Nec Immo, société elle-même détenant 26% d'un OPCI (détenant la clinique de bien être de Bouskoura loué à Akdital), et un foncier d'hôtel en cours de construction. A noter que Binvest détient le reste des parts de cette société ; BFO FONCIERE détient également des fonciers ainsi que des parts dans un OPCI SYHATI IMMO.
- 75% de BFO SANTE, une coquille vide
- 25% de BIP PARTNERS, une société détenant les participations dans Pharmaprom, une société pharmaceutique.
- 50% de TMLOGPARK, une société qui développe un projet de parc industriel

La holding détient des participations dans six filiales. Le tableau des participations de la société au 31/12/2024 se présente comme suit :

Filiale	Secteur d'activité	Participation au capital en %	Actif détenu
IMMOBILIERE FORREST	Loueur d'établissement	95%	Location clinique
MIDP HOTEL	Promotion immobilière	95%	Hôtel Onomo Airport Casablanca.
BFO FONCIERE	Placement et gestion des valeurs mobilières	100%	Société d'investissement (OPCI)
BFO SANTE		75%	Société non opérationnelle
BIP PARTNERS SAS		25%	Pharmaprom
TM LOGPARK	Promotion immobilière	50%	Lots industriels (en développement)
Total			-

Flux comptables et financiers faisant l'objet de conventions réglementées

Conventions conclues au cours de l'année 2024

1.1. Conventions conclues avec la société TG STONE :

1.1.1. Convention de sous-traitance de l'exploitation des produits de carrière (convention écrite):

- **Entités concernées :** La société TG STONE est une filiale à 100% de la société de TGCC.
- **Nature et objet des convention :** La société TG STONE procède à l'exploitation des produits de carrière au profit de la société TGCC SA dans divers projets.

➤ Cette convention n'a pas produit d'effet courant de l'exercice 2024.

1.1.2. Convention d'avance en trésorerie (Convention non-écrite) :

- **Entités concernées :** La société TG STONE est une filiale à 100% de la société de TGCC.
 - **Nature et objet des convention :** La société TGCC SA effectue des avances de trésorerie au profit de la société TG STONE.
 - **Modalités essentielles :** Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6%.
 - **Montant comptabilisés :** Les intérêts comptabilisés en produits s'élèvent à KMAD 8.
 - **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024 :** 830 KMAD.
 - **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 :** Néant.
- Solde de la créance au 31 décembre 2024 :** Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2024 à 838 KMAD.

1.2. Conventions conclues avec la société TG STEEL :

1.2.1. Convention de mise à disposition de ressources (Convention non écrite) :

- **Entités concernées :** La société TG STEEL est une filiale à 100% de la société TGCC S.A.

- **Nature et objet des conventions :** La société TGCC S.A procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Montant comptabilisés :** Le montant comptabilisé en produits s'élève à 417 KMAD.
- **Montants encaissés au cours de l'exercice 2024 :** Néant.

1.2.2. Convention d'avance en trésorerie (Convention non-écrite) :

- **Entités concernées :** La société TG STEEL est une filiale à 100% de la société TGCC S.A.
- **Nature et objet des conventions :** La société TGCC SA effectue des avances de trésorerie au profit de la société TG STEEL.
- **Modalités essentielles :** Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6%.
- **Montant comptabilisés :** Les intérêts comptabilisés en produits s'élèvent à 1 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024 :** 570 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024 :** Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2024 à 571 KMAD.

1.2.3. Convention de sous-traitance (Convention écrite) :

- **Entités concernées :** La société TG STEEL est une filiale à 100% de la société TGCC S.A.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TG STEEL procède à des travaux de construction, de montage et de maintenance métallique au profit de la société TGCC SA dans divers projets.

➤ Cette convention n'a pas produit d'effet courant de l'exercice 2024.

1.3. Conventions conclues avec la société DECO EXCELL :

1.3.1. Convention d'avance en trésorerie (convention non écrite) :

- **Entités concernées :** La société DECO EXCELL est une filiale à 100% de la société TGCC.
- **Nature et objet des conventions :** La société TGCC SA effectue des avances de trésorerie au profit de DECO EXCELL.
- **Modalités essentielles :** Ces avances sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6%.
- **Montant comptabilisés :** Les intérêts comptabilisés en produits, s'élèvent à 14 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024 :** 5.000 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 :** Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024 :** Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2024 à 5.014 KMAD.

1.3.2. Convention de mise à disposition de ressources (Convention non-écrite) :

- **Entités concernées :** La société DECO EXCELL est une filiale à 100% de la société TGCC. --
- **Nature et objet des conventions :** La société TGCC S.A procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Montant comptabilisés :** Les produits comptabilisés en produits au cours de l'exercice 2024 s'élève à 407 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024 :** Néant
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024 :** Le solde des avances s'élève au 31 décembre 2024 à 486 KMAD.

1.3.3. Convention de sous-traitance des prestations de décoration (convention écrite) :

- **Entités concernées :** La société DECO EXCELL est une filiale à 100% de la société TGCC.

- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société DECO EXCELL procède à des prestations de décoration au profit de la société TGCC SA dans divers projets.
- **Montant comptabilisés :** Les charges comptabilisées au cours de l'exercice 2024 s'élève à 6.696 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024 :** 279 KMAD.

1.4. Convention de mise à disposition de ressources conclue avec la société TGCC DEVELOPPEMENT (convention écrite) :

- **Entités concernées :** La société TGCC DEVELOPPEMENT est une société filiale à 100 % de la société TGCC S.A.
- **Nature et objet de la convention :** La société TGCC S.A procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.

➤ Cette convention n'a pas produit d'effet courant de l'exercice 2024.

1.5. Convention de location de terrain conclue avec la société CARLTON IMMOBILIER SARL (convention écrite) :

- **Personne concernée :** M. Mohammed Bouzoubaa en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 42% au sein de la société CARLTON IMMOBILIER SARL.
- **Nature et objet de la convention :** Convention conclue avec la société CARLTON IMMOBILIER Sarl portant sur la location d'un terrain situé à Casablanca, Province de Nouacer, Commune Oulad Azzouz, Route d'Azzemour R320 , Résidence DOMAINE AZUR.
- **Montants comptabilisés :** Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2024 s'élève à 1.225 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024 :** 432 KMAD.

1.6. Convention de location de terrain conclue avec la société BINA DEVELOPPEMENT SARL (convention écrite) :

- **Personne concernée :** M. Mohammed Bouzoubaa en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 50% au sein de la société BINA DEVELOPPEMENT SARL.
- **Nature et objet de la convention :** Convention conclue avec la société BINA DEVELOPPEMENT SARL portant sur la location deux terrains située en Douar sidi Ali chtiba, chellalat, Mohammadia.
- **Montants comptabilisés :** Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2024 s'élève à 3.853 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024 :** Néant

Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2024

2.1. Conventions conclues avec la société TGEM SARLAU :

2.1.1. Convention de sous-traitance (convention écrite) :

- **Entités concernées :** La société TGEM SARLAU est une filiale de TGCC à hauteur de 100%.

- **Nature et objet des conventions :** Convention en vertu de laquelle la société TGEM SARLAU procède à des travaux d'électromécanique et plomberie dans différents projets de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des charges à hauteur de 102.848 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024 :** 36.515 KMAD.

2.1.2. Convention de vente de matières premières à la société TGEM SARLAU (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société TGEM SARLAU est une filiale de TGCC à hauteur de 100%.
- **Nature et objet des conventions :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société TGEM SARLAU.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGEM SARLAU à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2024, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2024	7 033 000
Montant facturé par TGCC à la société TGEM durant l'exercice	2 810 000
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(7 457 000)
Encours global au 31/12/2024	2 386 000

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant

2.1.3. Convention d'avance de trésorerie (convention non-écrite) :

- **Entité concernée :** La société TGEM SARLAU est une filiale de TGCC à hauteur de 100%.
- **Nature et objet des conventions :** La société TGCC SA effectue des avances au profit de TGEM SARLAU.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements rémunérés par un taux d'intérêt de 4%.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2024, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2024	12 975 000
Montant facturé par TGCC à la société TGEM durant l'exercice	17 250 000
Montant des intérêts facturés durant l'exercice	557 000
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2024	30 782 000

2.2. Conventions conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT SARL :

2.2.1. Convention de refacturation (convention non-écrite) :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC SA et associé au sein de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL à hauteur de 43,90%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société YAS DEVELOPPEMENT.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2024, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2024	388 000
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	229 000
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(388 000)
Encours global au 31/12/2024	275 000

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.2.2. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC SA et associé au sein de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL à hauteur de 43,90%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet Domaines de Bouskoura 6.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des produits à hauteur de 607 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 :** 11.664 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024 :** Néant.

2.2.3. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC SA et associé au sein de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL à hauteur de 43,90%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet VETIVER T3.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des produits à hauteur de 124 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024 :** Néant.

2.2.4. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC SA et associé au sein de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL à hauteur de 43,90%.

- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet ARDEN EXTENSION BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des produits à hauteur de 168 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024 :** Néant.
- **Montant encaissé :** 9.148 KMAD.

2.2.5. Conventions de travaux de construction (convention écrite) :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC SA et associé au sein de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL à hauteur de 43,90%.
 - **Nature et objet de la convention :** Trois conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL dans le cadre des projets LES DOMAINES DE BOUSKOURA, LES DOMAINES DE BOUSKOURA T2 et LES DOMAINES DE BOUSKOURA T3.
 - **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT SARL par la société TGCC SA.
- Cette convention n'a pas produit d'effet courant de l'exercice 2024.

2.3. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCC DEVELOPPEMENT SARL :

- **Entités concernées :** TGCC SA et TGCC DEVELOPPEMENT, dont M. Mohammed BOUZOUBAA est président. TGCC DEVELOPPEMENT est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet des conventions :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC DEVELOPPEMENT. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6,5%.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des produits d'intérêts à hauteur de 109 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 :** Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024 :** Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024 :** 4.557 KMAD.

2.4. Conventions conclues avec la société avec la société TGCC GUINEE :

2.4.1. Conventions d'avance de trésorerie (convention non-écrite) :

- **Entités concernées :** TGCC SA et TGCC GUINEE, dont M. Mohammed BOUZOUBAA est Administrateur général. TGCC GUINEE est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%
- **Nature et objet des conventions :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC GUINEE. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6,5%.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Les produits comptabilisés s'élèvent à 4 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024 :** 121 KMAD.

2.4.2. Conventions de mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations (convention non-écrite) :

- **Entités concernées** : TGCC SA et TGCC GUINEE, dont M. Mohammed BOUZOUBAA est Administrateur général. TGCC GUINEE est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à Mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous Mise à disposition donnant lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TGCC GUINEE.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 6.951 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 9.174 KMAD.

2.5. Conventions conclues avec la société BESIX-TGCC :

2.5.1. Conventions de mise à disposition et refacturation de charges diverses (convention non-écrite) :

- **Entités concernées** : La société BESIX-TGCC, filiale de TGCC SA à hauteur de 45%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société BESIX-TGCC SAS met à disposition de la société TGCC du matériel et refacture des charges diverses.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de bons de commande ayant donné lieu à des facturations.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : 5.965 KMAD.

2.5.2. Conventions de travaux de construction (convention écrite) :

- **Entités concernées** : TGCC SA et la société BESIX-TGCC filiale de TGCC SA à hauteur de 45%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BESIX-TGCC dans le cadre du projet TOUR BMCE.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BESIX-TGCC par la société TGCC SA dans le cadre du projet TOUR BMCE.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 36.240 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 45.400 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 7.550 KMAD.

2.6. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société CREA IMMO SARL (convention écrite) :

- **Entités concernées** : TGCC SA et la société CREA IMMO SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 63%
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre du projet OCEAN BAY-2 GHR2.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CREA IMMO SARL par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 2.700 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 748 KMAD.

2.7. Conventions conclues avec la société T2G :

2.7.1. Conventions d'avance de trésorerie (convention non-écrite) :

- **Entité concernée** : La société T2G, filiale de TGCC SA à hauteur de 80% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, est administrateur général.
- **Nature et objet de la convention** :
 - Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de T2G.
 - Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 5%.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : 1.489 KMAD.

2.7.2. Conventions de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société T2G est une filiale de TGCC SA à hauteur de 80%, dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est administrateur général.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à disposition de la société T2G du matériel et du personnel.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 74 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 824 KMAD.

2.8. Conventions conclues avec la société CARLTON IMMOBILIER :

2.8.1 Conventions de refacturation (convention non-écrite) :

- **Entité concernée** : La société CARLTON IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé indirectement à hauteur de 42%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CARLTON IMMOBILIER.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CARLTON IMMOBILIER par la société TGCC SA
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de KMAD 229.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 989 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 275 KMAD.

2.8.2 Conventions de travaux de construction (convention écrite) :

- **Entité concernée** : TGCC SA et la société CARLTON IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé indirectement à hauteur de 42%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de CARLTON IMMOBILIER dans le cadre du projet DOMAINE AZUR T3.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 7.255 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : Néant.

2.9. Conventions de refacturation conclue avec la société CASA ANFA DEVELOPPMENT (convention non écrite) :

- **Entité concernée** : La société CASA ANFA DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé directement et indirectement à hauteur de 44,38%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 229 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 388 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 275 KMAD.

2.10. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société CASA TEMARA DEVELOPPMENT (Convention non écrite) :

- **Entité concernée** : La société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé indirectement à hauteur de 33%.
- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet TEMARA CITY CENTER (TCC TEMARA) 2 tranches.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 2.542 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 5.689 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 5.221 KMAD.

2.11. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société NEC IMMO :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société NEC IMMO dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 24%.
- **Nature et objet de la convention** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société NEC IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société NEC IMMO par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 19.954 KMAD.

2.12. Convention d'avance en trésorerie conclue avec la société PLATINUM POWER SA (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société PLATINUM POWER SA, filiale de TGCC SA à hauteur de 5%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de PLATINUM POWER SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : 2.800 KMAD.

2.13. Conventions conclues avec la société TGCC Sénégal :

2.13.1. Convention d'avance de trésorerie (convention non-écrite) :

- **Entité concernée :** TGCC SENEGAL, filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC SENEGAL. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Les produits comptabilisés s'élèvent à 131 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024 :** 4.000 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024 :** 6.002 KMAD.

2.13.2. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations (convention écrite) :

- **Entité concernée :** La société TGCC SENEGAL est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC SENEGAL du matériel et du personnel.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montants comptabilisés :** Cette convention a généré des produits à hauteur de 3.835 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 :** Néant.
Solde de la créance au 31 décembre 2024 : 21.268 KMAD.

2.14. Convention d'avance en trésorerie conclue avec la société MIDP HOTEL SARL (convention non-écrite) :

- **Entités concernées :** La société MIDP HOTEL SARL, filiale à hauteur de 100% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 99%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société MIDP HOTEL Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société MIDP HOTEL Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.
- **Montants comptabilisés :** Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 :** Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024 :** Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024 :** 150 KMAD.

2.15. Conventions conclues avec la société BINA INVEST SARL :

2.15.1. Convention d'avance de trésorerie (convention non-écrite) :

- **Personne concernée :** M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 67% au sein de BINA INVEST.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société BINA INVEST Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société BINA INVEST Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de BAM au moment du décompte majoré de 2,5%.
- **Montants comptabilisés :** Néant.

- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : 60 KMAD.

2.15.2. Convention de location d'un immeuble R+5 (convention écrite) :

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 67% au sein de BINA INVEST.
- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue avec la société BINA INVEST SARL portant sur la location d'un immeuble R+5.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue le 1^{er} octobre 2015 pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction en vertu de laquelle la société BINA INVEST SARL fait bail et conne à loyer à la société TGCC SA un immeuble R+5 sis au 4, Rue al Imam Mouslim, Oasis, Casablanca. Le bail consenti moyennant un loyer mensuel de 650.000 MAD TTC. Le paiement devra s'effectuer mensuellement. Le loyer de chaque mois devra être versé avant son dixième jour de commencement.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des charges à hauteur de 6.500 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024** : 7.800 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : Néant.

2.16. Conventions conclues avec la société TGCC COTE D'IVOIRE SA :

2.16.1. Convention d'avance de trésorerie (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société TGCC CI SA, filiale de TGCC SA à hauteur de 100% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, est Directeur Général.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TGCC COTE D'IVOIRE.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : 9.341 KMAD.

2.16.2. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société TGCC CI SA, filiale de TGCC SA à hauteur de 100% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, est Directeur Général.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC CI du matériel et de personnel.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 20.365 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 5.892 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 53.671 KMAD.

2.17. Conventions conclues avec la société GARAN SA :

2.17.1. Convention de travaux de construction (convention écrite) :

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et administrateur au sein de GARAN S.A.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre du projet GARAN RCE6.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société GARAN SA par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 5.000 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 36.452 KMAD.

2.17.2. Convention de travaux de construction (convention écrite) :

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et administrateur au sein de GARAN S.A.
- **Nature et objet de la convention** : Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre des projets GARAN RCE5 ILOT2 et GARAN RCE5 ILOT1.
- **Modalités essentielles** : Ces convention ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société GARAN SA par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 2.684 KMAD (1.515 KMAD pour ILOT 1 et 1.169 KMAD pour ILOT 2).

2.18. Conventions conclues avec la société TG WOOD SARL :

2.18.1. Convention de sous-traitance (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société TGCC SA détient 90% des parts sociales de la société TG WOOD SARL.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TG WOOD SARL procède à des travaux de menuiserie des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG WOOD SARL à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des charges à hauteur de 41.352 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024** : 38.508 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : 9.478 KMAD.

2.18.2. Convention de vente de matières premières (convention non-écrite) :

- **Entité concernée** : La société TGCC SA détient 90% des parts sociales de la société TG WOOD SARL.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières et de prestations de services à la société TG WOOD.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TG WOOD.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 1.458 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 2.262 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 666 KMAD.

2.19. Convention de travaux de construction conclues avec la société BINA DEVELOPPEMENT SARL (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société BINA Développement SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est gérant et associé à hauteur de 50%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction de la MOSQUEE MENZAH DEROUA au profit de la société BINA Développement SARL.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BINA Développement SARL par la société TGCC SA dans le cadre de la construction de la MOSQUEE MENZAH DEROUA.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 10.196 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : Néant.

2.20. Convention de travaux de construction conclue avec la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA (convention écrite) :

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé indirectement à hauteur de 99%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA par la société TGCC SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 23.515 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 20.959 KMAD.

2.21. Conventions conclues avec la société TG Cover SARLAU :

2.21.1. Convention de sous-traitance (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société TG Cover SARLAU, filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TG Cover SARLAU procède à des travaux de revêtement des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TG Cover SARLAU.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des charges à hauteur de 271.136 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024** : 209.200 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : 2.024 KMAD.

2.21.2. Convention de vente de matières premières (convention non-écrite) :

- **Entité concernée** : La société TG Cover SARLAU, filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société TG Cover SARLAU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG Cover SARLAU à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 2.987 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 4.910 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 785 KMAD.

2.22. Convention de travaux de construction conclue avec la société LINAB SARL :

- **Entité concernée** : La société LINAB Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 90%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société LINAB Sarl dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société LINAB Sarl par la société TGCC SA dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 3.000 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 2.125 KMAD.

2.23. Conventions de construction conclue avec la société BH DEVELOPPEMENT SARL (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société BH DEVELOPPEMENT Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 58%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BH DEVELOPPEMENT Sarl.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BH DEVELOPPEMENT Sarl par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 23.463 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : Néant.

2.24. Convention de travaux de construction conclue avec la société KENZ TAMARIS SARL (convention écrite) :

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé indirectement à hauteur de 25% au sein de la société KENZ TAMARIS SARL.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS Sarl.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KENZ TAMARIS Sarl par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 103 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 183 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : Néant.

2.25. Conventions conclues avec la société TG PREFEA SARL :

2.25.1. Convention de construction d'une plate-forme pour centrale à béton (convention non-écrite) :

- **Entité concernée** : La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TG PREFEA SARL.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la construction d'une plate-forme pour centrale à béton au profit de la société TG PREFEA Sarl.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de contrat ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TG PREFEA Sarl par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 2.090 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 4.427 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 457 KMAD.

2.25.2. Convention d'achat de matières premières (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société TGCC SA détient 100% des parts sociales de la société TG PREFA SARL.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des achats de matières premières auprès de la société TG PREFA Sarl.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes de matières premières ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG PREFA Sarl à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des charges à hauteur de 229.951 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024** : 299.774 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : 111.272 KMAD.

2.26. Conventions conclues avec la société TGCC IMMOBILIER :

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 50% au sein de la société TGCC IMMOBILIER.

2.26.1. Convention de travaux de construction (convention écrite) :

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ANFA 212 CASABLANCA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 732 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 64.149 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : Néant.

2.26.2. Convention de travaux de construction (convention écrite) :

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ARDEN BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 5 KMAD.

2.26.3. Convention de travaux de construction (convention écrite) :

- **Nature et objet des conventions** : Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société TGCC IMMOBILIER dans le cadre des projets VETIVER BOUSKOURA et VETIVER 2 BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 415 KMAD.

2.27. Convention de refacturation conclues avec la société B. INVEST HOLDING (convention écrite):

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur et associé à hauteur de 99%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la B. INVEST HOLDING.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société B. INVEST HOLDING par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 3.215 KMAD.

2.28. Conventions conclues avec la société TG ALU :

- **Entité concernée** : La société TG ALU, filiale de TGCC SA à hauteur de 80%.

2.28.1. Convention de vente de matières premières (convention non-écrite) :

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de prestations de services à la société TG ALU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TG ALU.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 1.097 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 336 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 2.391 KMAD.

2.28.2. Convention de sous-traitance (convention écrite) :

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TG ALU procède à des travaux d'aluminium des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TG ALU à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des charges à hauteur de 293.222 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024** : 229.205 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : 81.053 KMAD.

2.29. Conventions conclues avec la société ARTORIUM :

Personne concernée : M. Mohammed BOUZOUBAA en sa qualité de président directeur général de la société TGCC S.A et associé à hauteur de 50% au sein de la société ARTORIUM.

2.29.1. Convention de refacturation (convention non-écrite) :

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la ARTORIUM.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ARTORIUM par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Cette convention a généré des produits à hauteur de 1.078 KMAD.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : 3.630 KMAD.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : Néant.

2.29.2. Convention d'avance de trésorerie (convention non-écrite) :

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société ARTORIUM. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés** : Néant.
- **Montant encaissé au cours de l'exercice 2024** : Néant.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2024** : 621 KMAD.

2.30. Convention de location :

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et propriétaire du bien objet de location.
- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue entre la société TGCC et M. BOUZOUBAA Mohammed, portant sur la location d'un terrain nu, sis à la commune Chellalate Douar Oulad Sidi Azzouz objet du titre foncier n° 29052/26.
- **Modalités essentielles** : Le montant mensuel de la location est de 40 000 dirhams par mois et sa durée est de trois années renouvelables. La date de début du contrat est le 1er janvier 2008.
Montant comptabilisé au cours de l'exercice : Cette convention a généré des charges locatives à hauteur de 2.280 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice 2024** : 580 KMAD.
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : 1.700 KMAD.

○ Récapitulatif des flux entrants et sortants et des produits et charges avec les parties liées dans le cadre des conventions réglementées

Le tableau suivant présente les conventions réglementées conclues par TGCC ainsi que les flux entrants et sortants (en KMAD) y afférents sur la période 2022 - 2024 :

Nature de la convention	Société / Personne concernée	Année	2022		2023		2024	
			E.	D.	E.	D.	E.	D.
Conventions réglementées avec les sociétés dans lesquelles TGCC SA détient des participations								
Avance de trésorerie	TG STONE	2024	-	-	-	-	-	830
Avance de trésorerie	TG STEEL	2024	-	-	-	-	-	570
Avance de trésorerie	DECO EXCELL	2024	-	-	-	-	-	5 000
Travaux d'électromécanique et plomberie	TGEM SARLAU	2022	-	42 103	-	-	-	-
Avance de trésorerie	TGEM SARLAU	2023	-	-	-	29 221	-	-
Vente de matières premières	TGEM SARLAU	2022	-	-	4 800	-	7 457	-
Avances de trésorerie	TGCC DEVELOPPEMENT	2022	-	1 115	-	-	-	-
Avances de trésorerie	TGCC GUINEE	2022	-	1 115	994	-	-	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	TGCC GUINEE	2023	-	-	4 584	-	-	-
Avance de trésorerie	TGCC SENEGAL	ND	-	-	-	-	-	4 000
Vente de matières premières	TG ALU	2020	-	-	11 539	-	336	-

Vente de matières premières	TG Cover SARLAU	2017	1 350	-	3 165	-	4 910	-
Achats de matières premières	TG PREFA Sarl	2011	-	309 149	-	376 639	-	299 774
Sous-traitance	TG ALU	2020	-	209 916	-	215 604	-	229 205
Sous-traitance	TG WOOD SARL	2018	-	18 390	-	24 749	-	38 508
Vente de matières premières	TG WOOD SARL	2018	-	-	3 469	-	2 262	-
Sous-traitance	TG Cover SARLAU	2016	-	121 631	-	193 194	-	209 200
Travaux de construction	BESIX-TGCC	2019	75 642	-	47 313	-	45 400	-
Construction d'une plate-forme pour centrale à béton	TG PREFA Sarl	2013	1 443	-	2 663	-	4 427	-
Avance de trésorerie	TGCC CI SA	2019	5 681	-	-	-	-	-
Avance de trésorerie	T2G	2014	-	1 239	-	-	-	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	TGCC CI SA	2016	26 420	-	8 686	-	5 892	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	T2G	2014	-	-	1 862	-	-	-
Total			110 536	704 658	89 075	839 407	70 684	787 087

Conventions réglementées avec les sociétés sœurs de TGCC

Refacturation	Carlton Immobilier	ND	-	-	-	-	989	-
Travaux de construction	GARAN SA	ND	-	-	-	-	5 000	-
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2020	-	-	-	-	64 149	-
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2019	43 212	-	-	-	-	-
Travaux de construction	DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA	2018	80 084	-	-	-	23 515	-
Travaux de construction	CREA IMMO SARL	2016	-	-	-	-	2 700	-
Travaux de construction	LINAB Sarl	2014	1 500	-	-	-	3 000	-
Travaux de construction	BH DEVELOPPEMENT Sarl	2013	27 802	-	20 193	-	23 463	-
Travaux de construction	KENZ TAMARIS SARL	2012	3 998	-	5 693	-	183	-
Travaux de construction	Carlton Immobilier	2021	6 414	-	65 227	-	7 255	-
Travaux immobiliers	Yas Développement	2021	1 969	-	10 576	-	11 664	-
Travaux immobiliers	Yas Développement	2021	5 000	-	57 488	-	-	-
Travaux immobiliers	Yas Développement	2021	6 482	-	-	-	9 148	-
Travaux immobiliers	Casa Temara Développement	2021	58 351	-	16 560	-	5 689	-
Travaux immobiliers	Nec Immo	2021	131 389	-	37 000	-	-	-
Refacturation	Artorium	ND	705	-	-	-	3 630	-
Refacturation	Yas Développement	2021	-	-	601	-	388	-
Refacturation	Casa Anfa Développement	2021	-	-	601	-	388	-
Travaux de construction	BINA Développement Sarl	ND	-	-	-	-	10 196	-

Location d'un immeuble R+5	BINA INVEST Sarl	2015	-	6 000	-	9 650	-	7 800
Total			366 906	6 000	213 939	9 650	171 357	7 800

E. : Encaissements

D. : Décaissements

Le tableau suivant présente les conventions réglementées conclues par TGCC ainsi que les produits et charges (en KMAD HT) y afférents sur la période 2022 - 2024 :

Nature de la convention	Société / Personne concernée	Année	2022		2023		2024	
			Produits comptabilisés HT	Charges comptabilisées HT	Produits comptabilisés HT	Charges comptabilisées HT	Produits comptabilisés HT	Charges comptabilisées HT
Conventions réglementées avec les sociétés dans lesquelles TGCC SA détient des participations								
Sous-traitance de l'exploitation des produits de carrière	TG STONE	2024	-	-	-	-	-	-
Avance de trésorerie	TG STONE	2024	-	-	-	-	8	-
Mise à disposition de ressources	TG STEEL	2024	-	-	-	-	417	-
Avance de trésorerie	TG STEEL	2024	-	-	-	-	1	-
Sous-traitance	TG STEEL	2024	-	-	-	-	-	-
Avance de trésorerie	DECO EXCELL	2024	-	-	-	-	14	-
Mise à disposition de ressources	DECO EXCELL	2024	-	-	-	-	407	-
Sous-traitance	DECO EXCELL	2024	-	-	-	-	-	6 696
Mise à disposition de ressources	TGCC DEVELOPPEMENT	2024	-	-	-	-	-	-
Travaux d'électromécanique et plomberie	TGEM SARLAU	2022	-	17 116	-	-	-	102 848
Avance de trésorerie	TGEM SARLAU	2023	-	-	12 800	-	-	17 250
Matières premières	TGEM SARLAU	2022	5 643	-	6 190	-	2 810	-
Avances de trésorerie	TGCC DEVELOPPEMENT	2022	-	-	3 305	-	109	-
Avance de trésorerie	TGCC GUINEE	ND	-	-	-	-	4	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	TGCC GUINEE	2023	-	-	6 804	-	6 951	-
Refacturation	BESIX-TGCC SAS	2022	-	1 708	-	-	-	-
Vente de matières premières	TG ALU	2020	1 477	-	11 161	-	1 097	-
Vente de matières premières	TG WOOD SARL	2020	1 417	-	2 090	-	1 458	-
Vente de matières premières	TG Cover SARLAU	2016	2 132	-	2 000	-	2 987	-
Achats de matières premières	TG PREFA Sarl	2013	-	320 000	-	392 394	-	229 951
Sous-traitance	TG ALU	2020	-	214 720	-	227 244	-	293 222
Sous-traitance	TG WOOD SARL	2018	-	18 081	-	28 715	-	41 352
Sous-traitance	TG Cover SARLAU	2016	-	131 178	-	170 003	-	271 136
Travaux de construction	BESIX-TGCC	2019	69 686	-	50 207	-	36 240	-
Construction d'une plate-forme pour centrale à béton	TG PREFA Sarl	2013	2 618	-	2 421	-	2 090	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	TGCC SENEGAL	2019	6 148	-	4 230	-	3 835	-
Avance de trésorerie	TGCC SENEGAL	ND	-	-	-	-	131	-

Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	TGCC CI SA	2016	22 578	-	19 136	-	20 365	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	T2G	2014	445	-	144	-	74	-
		Total	112 144	702 803	121 845	872 219	96 248	945 205

Source : TGCC

Convention réglementée avec M. Mohamed Bouzoubaa

Convention de location	M. Mohammed BOUZOUBAA	2008	-	480	-	-	-	2 280
------------------------	-----------------------	------	---	-----	---	---	---	-------

Conventions réglementées avec les sociétés sœurs de TGCC

Location de terrain	Carlton Immobilier	2024	-	-	-	-	-	1 225
Location de terrain	BINA Développement Sarl	2024	-	-	-	-	-	3 853
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2020	-	-	-	-	732	-
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2019	12 122	-	-	-	-	-
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2019	7 890	-	799	-	-	-
Travaux de construction	GARAN SA DOWTOWN	2018	-	-	-	-	-	-
Travaux de construction	HOTEL CORPORATION SA	2018	28 606	-	-	-	-	-
Travaux de construction	GARAN SA	2016	4 022	-	13 432	-	-	-
Travaux de construction	KENZ TAMARIS SARL	2012	-	-	-	-	103	-
Travaux de construction	Carlton Immobilier	ND	19 080	-	521	-	-	-
Travaux immobiliers	Créa Immo SARL	2021	10 110	-	-	-	-	-
Travaux immobiliers	Yas Développement	2021	9 899	-	8 294	-	607	-
Travaux immobiliers	Yas Développement	2021	51 653	-	8 517	-	124	-
Travaux immobiliers	Yas Développement	2021	19 337	-	582	-	168	-
Travaux immobiliers	Yas Développement	2021	-	-	379	-	-	-
Travaux immobiliers	Casa Temara Développement	2021	80 587	-	76 797	-	2 542	-
Travaux immobiliers	Nec Immo	2021	89 491	-	10 051	-	-	-
Refacturation	B. Invest Holding	ND	-	-	-	-	-	-
Refacturation	Artorium	ND	809	-	1 527	-	1 078	-
Refacturation	Yas Développement	2021	308	-	388	-	229	-
Refacturation	Carlton Immobilier	2021	308	-	388	-	229	-
Refacturation	Casa Anfa Développement	2021	308	-	388	-	229	-
Location d'un immeuble R+5	BINA INVEST Sarl	2015	-	7 800	-	7 800	-	6 500
		Total	561 133	7 878	208 719	7 800	6 041	11 578

Le tableau suivant présente un récapitulatif de l'encours des conventions réglementées conclues par TGCC au 31/12/2024 :

Convention	Encours au 31/12/2022 en KMAD (TTC)	Encours au 31/12/2023 en KMAD (TTC)	Encours au 31/12/2024 en KMAD (TTC)
Conventions conclues au cours de l'année 2024			
Conventions conclues avec la société TG STONE - Convention de sous-traitance de l'exploitation des produits de carrière (convention écrite) :	-	-	-
Conventions conclues avec la société TG STONE - Convention d'avance en trésorerie (convention non écrite) :	-	-	838
Conventions conclues avec la société TG STEEL - Convention de mise à disposition de ressources (convention non écrite) :	-	-	-
Conventions conclues avec la société TG STEEL - Convention d'avance en trésorerie (convention non écrite) :	-	-	571
Conventions conclues avec la société TG STEEL - Convention de sous-traitance (convention écrite) :	-	-	-
Conventions conclues avec la société DECO EXCELL - Convention d'avance en trésorerie (convention non écrite)	-	-	5 014
Conventions conclues avec la société DECO EXCELL - Convention de mise à disposition de ressources (convention non écrite)	-	-	486
Conventions conclues avec la société DECO EXCELL - Convention de sous- traitance des prestations de décoration (convention écrite)	-	-	279
Conventions conclues avec la société TGCC DEVELOPPEMENT - Convention de mise à disposition de ressources (convention écrite)	-	-	-
Conventions conclues avec la société CARLTON IMMOBILIER SARL - Convention de location de terrain (convention écrite)	-	-	432
Conventions conclues avec la société BINA DEVELOPPEMENT SARL - Convention de location de terrain (convention écrite)	-	-	-
Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2024			
Convention de sous-traitance avec la société TGEM SARLAU (convention écrite) :	4 687	6 853	36 515
Convention de vente de matières premières à la société TGEM SARLAU (convention non écrite) :	5 643	7 033	2 386
Convention de vente d'avance de trésorerie à la société TGEM SARLAU (convention non écrite) :	1 115	12 800	30 782
Convention conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT - Convention de refacturation (convention non écrite) :	602	388	275

Convention conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT - Convention de travaux immobiliers - projet DOMAINES DE BOUSKOURA 6 :	13 218	10 936	-
Convention conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT - Convention de travaux immobiliers - projet VETIVER T3 :	48 970	-	-
Convention conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT - Convention de travaux immobiliers - projet ARDEN EXTENSION BOUSKOURA :	19 337	9 947	9 148
Conventions de travaux de construction avec la société YAS DEVELOPPEMENT (convention écrite) :	-	379	-
Convention d'avance de trésorerie avec la société TGCC DEVELOPPEMENT :	1 115	4 420	4 557
Convention d'avance de trésorerie avec la société TGCC GUINEE :	1 115	121	121
Convention de mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations avec la société TGCC GUINEE :	-	2 219	9 174
Convention de mise à disposition et refacturation de charges diverses avec la société BESIX-TGCC SAS (Convention non écrite) :	1 708	5 965	5 965
Convention de travaux de construction conclue avec la société BESIX-TGCC :	2 741	5 635	7 550
Convention de travaux de construction avec la société CREA IMMO SARL (Convention écrite) : projet OCEAN BAY-2 GHR2	8 676	-	748
Conventions conclues avec la société T2G - Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :	5 396	1 489	1 489
Conventions de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations avec T2G (convention écrite) :	2 821	750	824
Conventions conclues avec la société CARLTON IMMOBILIER - Convention de refacturation (convention non écrite) :	602	989	275
Conventions de travaux de construction conclue avec la société CARLTON IMMOBILIER (convention écrite) :	71 961	7 255	-
Convention de refacturation conclue avec la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT (Convention non écrite) :	602	388	275
Convention de travaux immobiliers conclue avec la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT (Convention écrite) :	24 089	-469	5 221
Convention de travaux immobiliers conclue avec la société NEC IMMO (Convention écrite)	46 904	19 954	19 954

Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société PLATINUM POWER (convention non écrite) :	2 800	2 800	2 800
Conventions conclues avec la société TGCC SENEGAL - Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :	2 002	2 002	6 002
Conventions de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations avec TGCC Sénégal (convention écrite) :	13 073	-	21 268
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société MDIP HOTEL (convention non écrite) :	150	150	150
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société BINA INVEST (convention non écrite) :	60	60	60
Convention de location d'un immeuble R+5 - BINA INVEST (convention écrite) :	-	-	-
Conventions conclues avec la société TGCC CI - Convention d'avance de trésorerie :	1 673	9 341	9 341
Conventions de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations avec TGCC CI SA (convention écrite) :	22 578	33 249	53 671
Conventions conclues avec la société GARAN SA - Convention de travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre du projet GARAN RCE6	40 694	28 020	36 452
Convention de travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre des projets GARAN RCE5 ILOT2 et GARAN RCE5 ILOT1 :	2 802	2 684	-
Convention de sous-traitance conclue avec la société TG WOOD (convention écrite) :	6 200	7 658	9 478
Convention de vente de matières premières conclue avec la société TG WOOD (convention écrite) :	-	1 179	666
Convention de travaux de construction conclue avec la société BINA Développement (convention écrite) : projet Mosquée MENZAH DEROUA	14 820	14 820	-
Convention de travaux de construction conclue avec la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION (convention écrite) : projet HOTEL M-AVENUE	123 950	123 950	20 959
Conventions conclues avec la société TG COVER - Convention de sous-traitance (convention écrite) :	23 144	5 539	2 024
Conventions conclues avec la société TG COVER - Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :	3 165	2 000	785
Convention de travaux de construction conclue avec la société LINAB :	8 625	8 625	2 125

Convention de travaux de construction conclue avec la société BH DEVELOPPEMENT SARL (Convention écrite) :	43 655	23 464	-
Convention de travaux de construction conclue avec la société KENZ TAMARIS (convention écrite) :	7 758	65	-
Convention de construction d'une plate-forme pour centrale à béton conclue avec TG PREFEA (convention non écrite) :	2 619	2 377	457
Convention de d'achats de matières premières avec la société TG PREFEA (convention écrite) :	140 349	135 105	111 272
Convention de travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ANFA 212 CASABLANCA (convention écrite) :	100 743	100 743	-
Conventions conclues avec la société TGCC IMMOBILIER - Convention de travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ARDEN BOUSKOURA (convention écrite)	-5	-5	5
Conventions conclues avec la société TGCC IMMOBILIER - Convention de travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre des projets VETIVER BOUSKOURA et VETIVER 2 BOUSKOURA (convention écrite)	756	415	415
Convention de refacturation au profit de B. INVEST HOLDING (convention non écrite) :	3 215	3 215	3 215
Conventions conclues avec la société TG ALU - Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :	1 789	1 411	2 391
Conventions conclues avec la société TG ALU- Convention de sous-traitance (convention écrite) :	23 483	29 798	81 053
Convention de refacturation conclue avec la société ARTORIUM (convention non écrite) :	809	2 337	-
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société ARTORIUM (convention non écrite) :	-	-	621
Convention de location avec MOHAMMED BOUZOUBAA (voir le rapport spécial) :	-	-	1 700
Total	852 209	638 054	509 789

Source : TGCC

III. Secteur d'activité de TGCC

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les données présentées au niveau de cette section sont les informations disponibles.

Aussi, à la date d'enregistrement du présent document de référence, En raison du manque de données actualisées portant le secteur du BTP en Afrique la section y afférente a été supprimée.

Le secteur du BTP Maroc

Contribution du secteur du BTP à l'économie nationale

A l'exception de l'année 2020 qui a été fortement impacté par la pandémie de la COVID-19, le secteur du BTP connaît une croissance considérable au Maroc depuis de nombreuses années et s'impose comme un secteur majeur dans l'économie nationale.

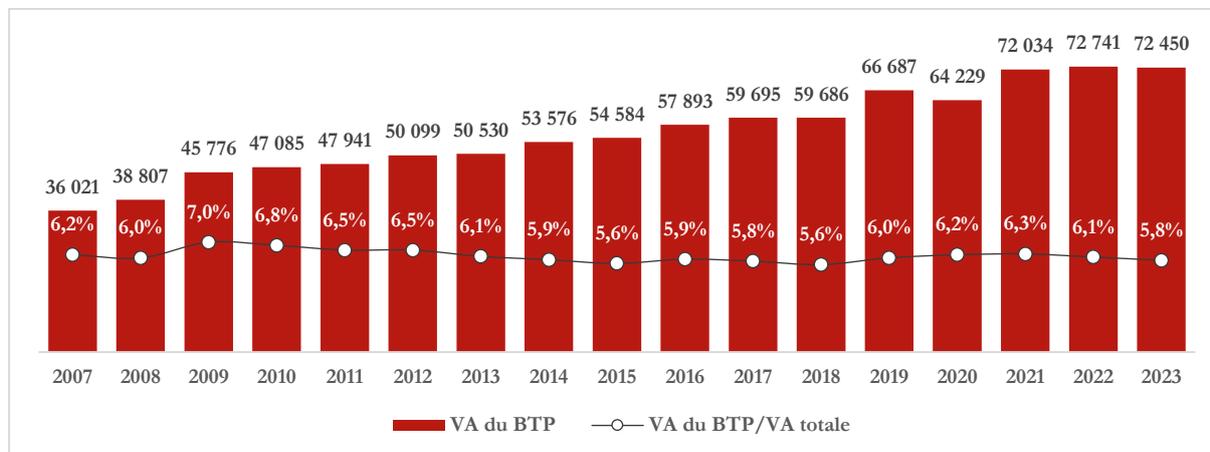
Plusieurs facteurs expliquent cette tendance, notamment la croissance démographique, l'exode rural, la mise en chantier de projets structurants et les différents programmes gouvernementaux et lois de finance œuvrant à la dynamisation du secteur du BTP.

Contribution à la valeur ajoutée

La contribution du secteur du BTP à la valeur ajoutée nationale a atteint 72,4 Mrds MAD à fin 2023, avec un taux de croissance annuelle moyen de 4,5% entre 2007 et 2023. Cette hausse s'explique notamment par le lancement de grands chantiers d'infrastructure et de villes nouvelles ainsi que le développement de nouvelles zones industrielles.

Evolution de la valeur ajoutée du BTP (en MMAD) et sa contribution à la valeur ajoutée nationale (en %) sur la période 2007 – 2023

TCAM₀₇₋₂₃ = 4,5%



Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Contribution à la formation brute du capital fixe

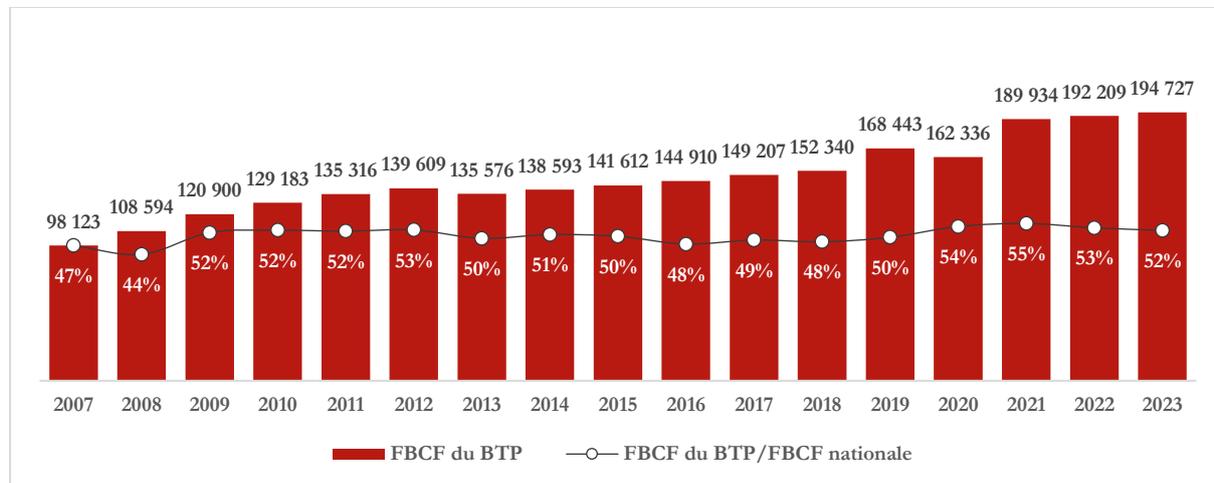
Le secteur du BTP joue un rôle considérable dans l'économie nationale avec une forte contribution au PIB et des milliers d'emplois générés chaque année.

En 2023, le BTP a contribué à la formation brute du capital fixe (FBCF) à hauteur de 194,7 Mrds MAD, en forte hausse depuis 2007 (96,6 Mrds MAD), soit un TCAM de 4,4% observé sur cette période. Cette hausse s'explique par les nombreuses actions menées par l'état marocain pour le renforcement du secteur du BTP, en particulier les infrastructures et l'habitat.

Depuis 2016, le ratio FBCF (BTP) / FBCF (Nationale) atteint en moyenne 51,0% et s'établit à 52,4% à fin 2023.

Evolution de la FBCF du BTP (en MMAD) et sa contribution à la FBCF nationale (en %) sur la période 2007 – 2023

TCAM₀₇₋₂₃ = 4,4%



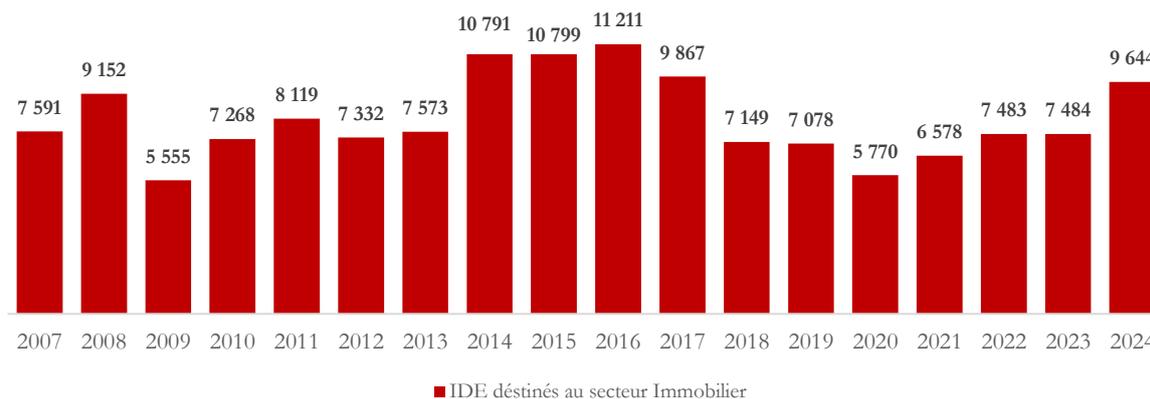
Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

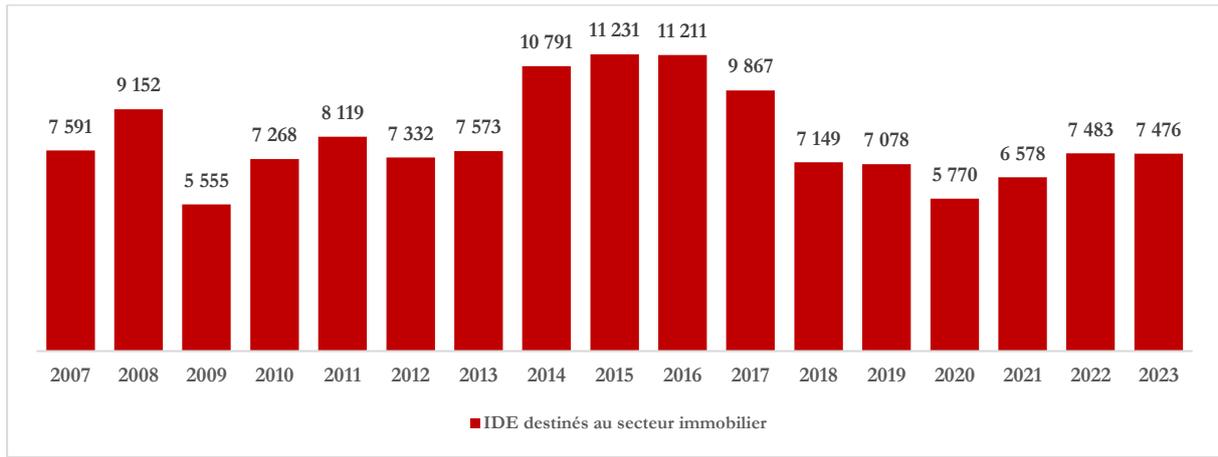
Investissements directs étrangers dans l'immobilier

Les IDEI constituent un indicateur reconnu pour évaluer l'attractivité économique et financière des pays.

Chaque année, de nombreux investisseurs étrangers s'orientent vers le marché de l'immobilier au Maroc. Leurs investissements se font sous la forme de prises de participation dans des sociétés immobilières marocaines ou d'achats de produits immobiliers.

Evolution des recettes d'IDE destinés au secteur immobilier (en MMAD) sur la période 2007 – 2024





Sources : Office des changes

Les IDEI ont connu une hausse considérable dans les années 2000, avant de chuter en 2009 à 5,5 Mrds MAD (-39% par rapport à 2008) suite à la crise financière internationale. La baisse des investissements immobiliers a principalement touché le segment du logement haut standing et le secteur touristique.

Après de très fortes augmentations enregistrées entre 2009 et 2016 (croissance de + 114,2% sur cette période) stimulées par des perspectives économiques confortables et un système financier plus attractif, les IDEI ont connu une tendance baissière, et ont atteint 6,6 Mrds MAD en 2021. Cette tendance est observée également au niveau mondial (-12% en 2016 et -27% en 2017 selon le rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)). Cependant, les IDEI ont rebondi en 2022, atteignant un niveau de 7,8 milliards de dirhams marocains, comparé à 6,6 milliards en 2021. L'IDEI en 2023 est quasiment stagnant par rapport aux niveaux de 2022, atteignant 7,5 milliards.

En 2024, les IDEI ont enregistré une reprise notable après deux années de quasi-stagnation, passant de 7,5 à 9,6 milliards de dirhams, soit une progression de 29 %.

Consommation nationale de ciment

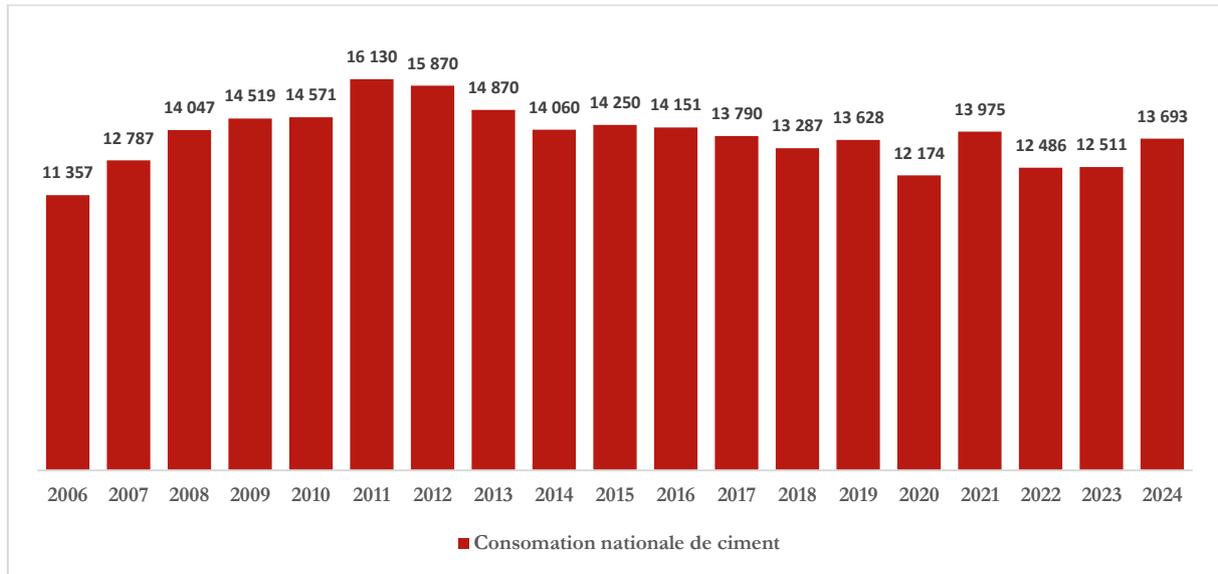
Les activités du BTP et la consommation de ciment sont étroitement liées. En effet, selon l'Association Professionnelle des Cimentiers (APC), en 2020, près de 80% de la consommation de ciment était destinée au secteur du logement, 14% aux travaux publics et 6% aux bâtiments non résidentiels.

Evolution de la consommation nationale de ciment (en milliers de tonnes) sur la période 2006 – 2024

TCAM₀₆₋₁₁ = 7,3%

TCAM₁₁₋₁₉ = -2,1%

TCAM₂₀₋₂₄ = 3,0%



Sources : Association Professionnelle des Cimentiers ; Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

Sur la période 2006 - 2011, une très forte croissance de la consommation du ciment est observée au Maroc (TCAM de 7,3%), portée par le lancement du programme de logements sociaux, atteignant ainsi plus de 16 millions de tonnes au terme de l'exercice 2011.

Entre 2014 et 2019, le niveau de la consommation de ciment moyenne demeure stable en ligne avec les mises en chantiers réalisées sur la période (cf. mises en chantiers présentées ci-dessous).

En 2020, la pandémie de la COVID-19 a très fortement impacté le secteur du BTP, de même que la consommation du ciment, qui a baissé de 10% comparativement à l'exercice 2019. En effet, les mesures entreprises par les pouvoirs publics pour réduire la propagation de la pandémie ont nécessité plusieurs arrêts de chantiers, principalement durant les 3 mois de confinement ayant eu lieu de mars à mai 2020.

Les livraisons de ciment ont atteint près de 13,7 millions de tonnes (MT) à fin décembre 2024 contre 12,5 millions de tonnes en 2023.

A noter, que le potentiel de croissance du secteur cimentier demeure significatif compte tenu du déficit actuel en logements au Maroc et l'augmentation de la population urbaine.

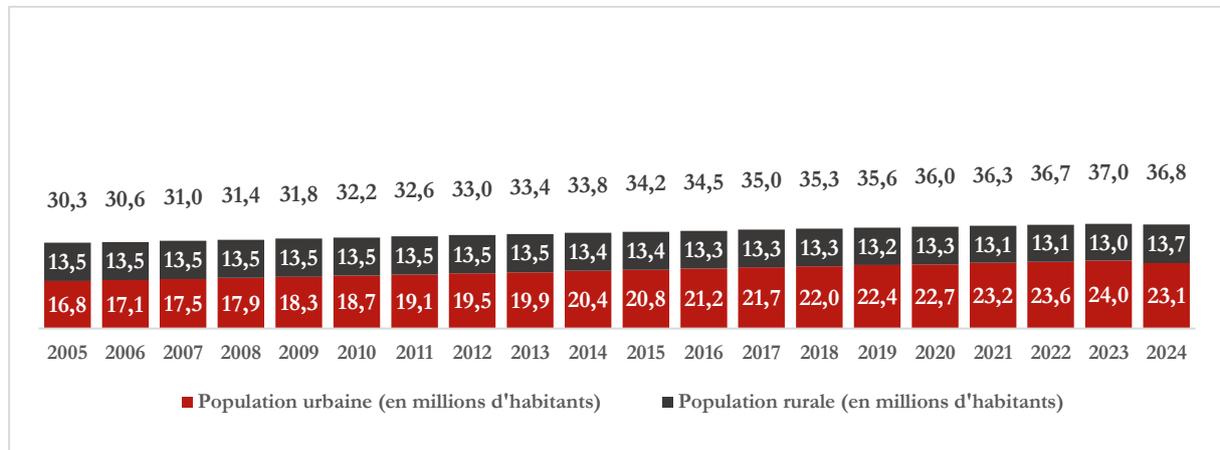
Une population urbaine en croissance

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la population marocaine depuis 2005 :

Evolution de la population (en millions d'habitants) sur la période 2005 – 2024

TCAM 05-24 population urbaine = 1,7%

TCAM 05-24 population rurale = 0,1%



Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

Sur la période 2005-2024, la population urbaine a enregistré une croissance annuelle moyenne de 1,7%, tandis que la population rurale a enregistré un TCAM de 0,1%. Ce phénomène s'explique par la recherche de conditions de vie meilleures en zone urbaine (scolarité, emplois, santé, services, etc.), et des sécheresses récurrentes en zone rurale qui ralentissent le secteur de l'agriculture.

La migration massive vers le milieu urbain a engendré un développement accéléré des villes et une demande croissante en logements, en particulier pour les ménages à revenus modestes. Ce phénomène devrait s'accroître sur les vingt prochaines années. En effet, le Haut-Commissariat au Plan estime que d'ici 2030, la population urbaine avoisinera 26,7 millions d'habitants alors que la population rurale se situerait autour de 12,7 millions, ce qui représenterait un taux d'urbanisation de 68%, soit 5 points de plus comparativement à la situation à fin 2024.

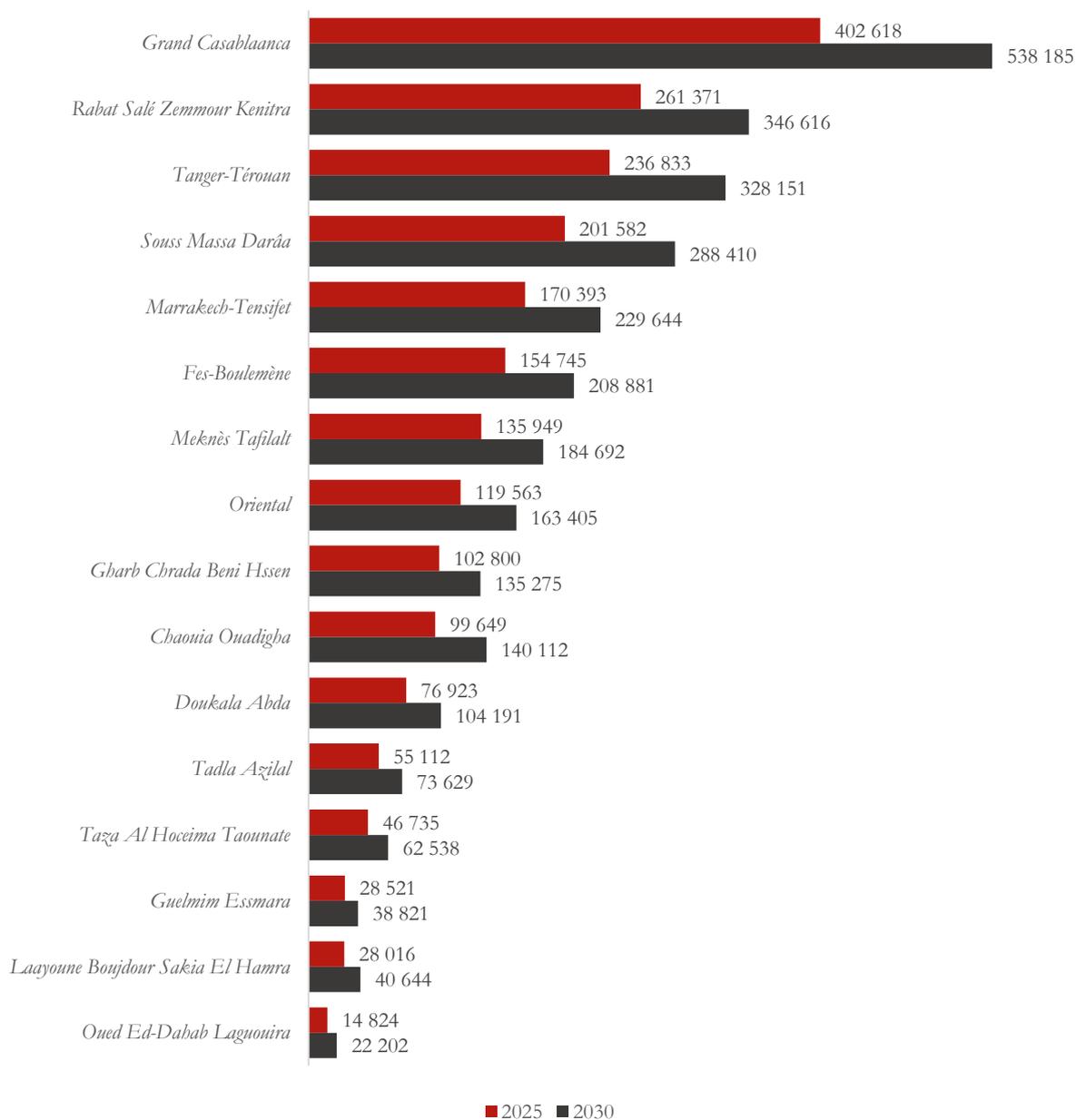
Un déficit en logement à combler dans les milieux urbains

Il existe au Maroc un déficit considérable en offre foncière exploitable, conduisant à des besoins en logement particulièrement élevés dans les milieux urbains. Les prévisions des besoins cumulés en logements au niveau national sont de près de 2,1 millions d'unités à fin 2025.

Ce manque est dû à plusieurs facteurs, notamment le manque de disponibilité des terrains constructibles (immatriculé, desservi, etc.) en périmètre urbain, la hausse significative des prix des actifs fonciers, la lenteur des démarches administratives, la main d'œuvre sous-qualifiée et le manque de dynamisme du marché locatif.

A noter que le déficit en logements est concentré principalement sur les régions du Grand-Casablanca, Rabat-Sale-Zemmour-Zair et Tanger-Tétouan enregistrant respectivement des déficits de 402 618, 261 371 et 236 833 logements, représentant ainsi 42% du déficit global prévu à fin 2025.

Besoins en logements urbains au Maroc par région économique à horizon 2025 - 2030

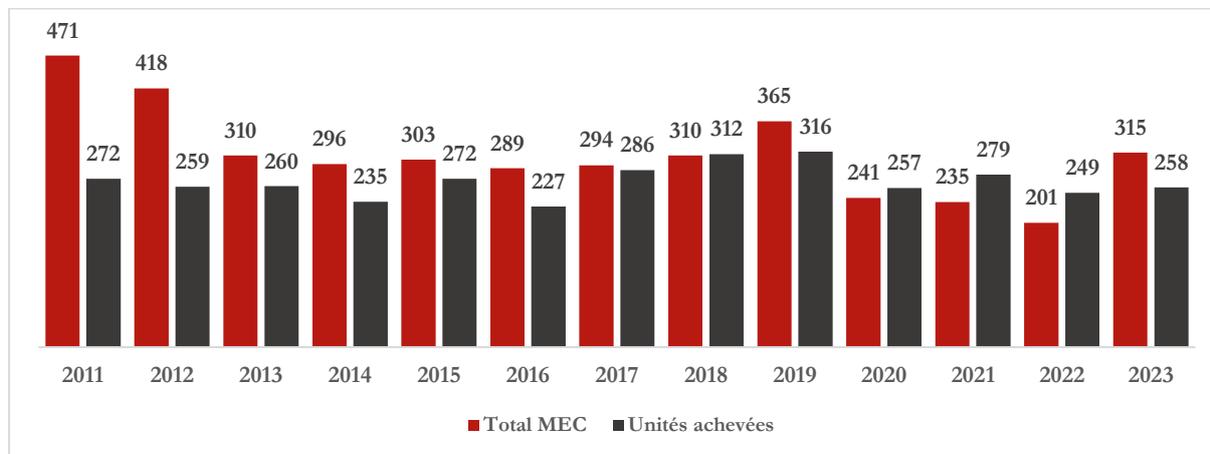


Source : Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Mises en chantier

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des mises en chantier sur la période 2011 - 2023.

Evolution des mises en chantier (MEC) et des unités achevées sur la période 2011-2023 (en milliers)



Source : Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Le début des années 2000 a connu de nombreuses réformes mises en place par le Gouvernement, dans le but développer l'offre foncière et de faciliter l'accès au logement. Les unités mises en chantier ont donc atteint un pic historique de 470 633 unités en 2011, dont 332 508 dédiées au logement social. Une baisse mécanique est ainsi observée sur la période 2011 – 2013 (-34%) avec 309 885 unités mises en chantier en 2013. Cette année marque la maturité du secteur de la construction, avec une stagnation du nombre d'unités MEC autour de 300 000 unités par an sur la période 2013-2018. Cette stagnation entraîne un rapprochement entre le nombre d'unités achevées d'une part et le nombre MEC d'autre part, avec un ratio [Unités Achevées] / [Total MEC] de 97% en 2017.

Après des signaux encourageants lors de l'année 2019 (+18% en termes de MEC sur une base annuelle), l'année 2020 a été fortement impactée par l'avènement de la pandémie de la COVID-19, et a connu une très forte baisse des MEC (-34%) comparativement à l'exercice précédent. C'est l'une des rares années où le nombre d'unités achevées est supérieur à celui des MEC.

A fin 2023, les mises en chantier ont augmenté de 57% passant de 201 893 unités d'habitation à 315 538 unités recensées une année auparavant. Cette hausse des mises en chantier provient notamment des nouveaux programmes sociaux et intermédiaires lancés sur 2023. A noter que ce niveau est un retour au niveau observé sur la période 2017-2019.

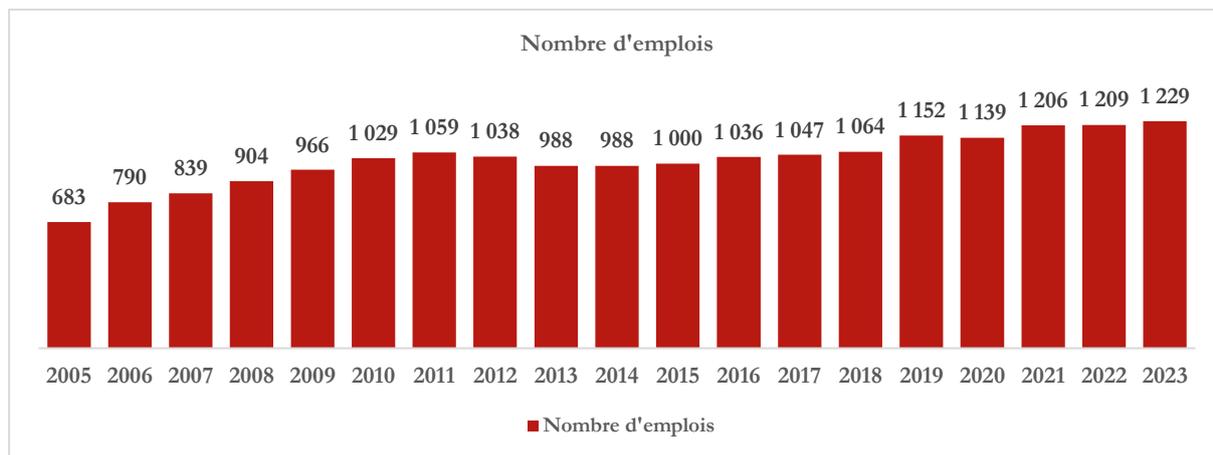
Contribution à la création d'emploi

Chaque année, des centaines, voire des milliers d'emplois sont à pourvoir dans les activités du BTP. En 2023, le secteur du BTP a contribué à la création de 19.000 nouveaux postes d'emplois.

En 2023, le nombre de personnes travaillant dans ce secteur a atteint plus de 1,2 million contre 0,68 million de personnes en 2005, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,3%¹⁰ sur la période analysée.

Evolution du nombre d'emplois (en milliers) dans le secteur du BTP sur la période 2005 – 2023

TCAM₀₅₋₂₃ = 3,3%



Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

L'accès aux crédits immobiliers

Le système bancaire marocain joue un rôle moteur dans le développement de l'économie, en particulier dans le secteur de l'immobilier, permettant ainsi aux particuliers d'accéder dans les meilleures conditions à la propriété de biens immobiliers. En effet, le Gouvernement a pris deux initiatives afin de faciliter l'accès aux crédits :

- La création d'un marché de titrisation des créances hypothécaires dans le but de diversifier les moyens de financement des banques et d'améliorer leurs ratios prudentiels réglementaires.
- La création de 3 fonds de garantie (Fogarim, Fogalogue et Fogalef) afin de permettre à certaines catégories socioprofessionnelles d'être éligibles à un crédit bancaire garanti partiellement par ces fonds., notamment les ménages non-salariés à revenus modestes et irréguliers, les enseignants et les fonctionnaires et employés du secteur public.

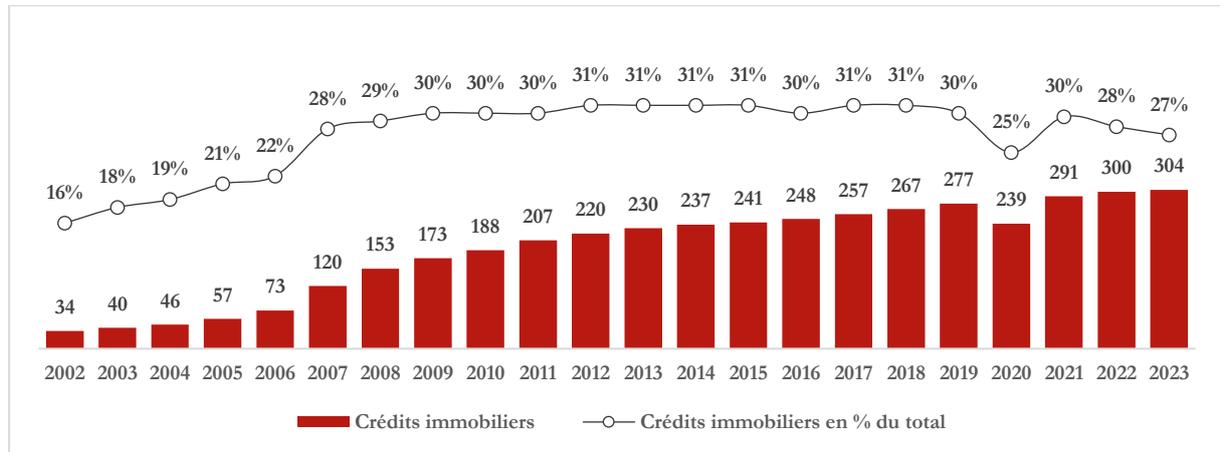
Les établissements de crédit proposent également des crédits avec mensualités modulables, de façon à adapter les remboursements en fonction de leurs revenus, ce qui attire davantage de ménages à investir et contribuer ainsi au renforcement du secteur du BTP au Maroc

A ce titre, les différentes mesures du Gouvernement ainsi que les nouvelles offres proposées par les banques rendent le crédit immobilier plus accessible aux ménages. Ainsi, le ratio [Crédits Immobiliers / Total crédits accordés par les établissements bancaires] est passé de 16,0% en 2002 à 30,0% en 2009. Ce ratio a par la suite évolué de façon quasi-stable (entre 30% et 31%), avant de chuter à 25% en 2020 suite à la pandémie

¹⁰ Source : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

de la COVID-19 qui a ralenti l'octroi des crédits immobiliers au Maroc. Ce ratio s'établit à 27% à fin décembre 2023.

Evolution de l'encours des crédits immobiliers et de leur contribution à l'ensemble des crédits accordés par les établissements bancaires entre 2002 et 2023



Source : Bank Al Maghrib, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Les principales sociétés de construction au Maroc

Outre TGCC, acteur majeur du secteur du BTP sur le territoire national, le Maroc compte de nombreuses sociétés de construction. Les principales sont présentées ci-dessous :

SGTM¹¹

Fondée par M. Ahmed Kabbaj et M. M'hammed Kabbaj en 1971, SGTM emploie plus de 8 000 salariés et mobilise un parc de plus de 1 500 engins. SGTM a été en charge de réaliser plusieurs projets de grandes infrastructures tels que l'aéroport Mohammed V, le port de Casablanca et le nouveau port de Safi, plusieurs barrages (Prince Moulay Abdellah, El Hachef, etc.) mais aussi des complexes résidentiels (Bab El Bahr) et des hôtels de luxe (La Mamounia, Amphitrite Palace).

Sogea¹²

Sogea Maroc est une entreprise spécialisée dans les métiers de l'hydraulique, de l'ouvrage d'art, du génie civil industriel et du bâtiment. Sogea emploie 2.100 collaborateurs et dispose d'un parc de plus de 450 matériels stratégiques et d'une usine de production de béton et d'acier. Depuis sa création en 1931, Sogea a réalisé de grands projets structurants, comme des stations d'eau potable et de traitement des eaux usées dans la quasi-totalité des villes marocaines, puis a élargi ses expertises à partir de 1977 pour y inclure les ouvrages d'art. Parmi les réalisations de Sogea : Les viaducs de l'Office National du Chemin de Fer (ONCF) reliés à Tanger Med, la Marina de Rabat, la cimenterie de Tétouan, ainsi que des travaux de construction d'usines, de halls de stockage d'engrais et de parcs éoliens.

Somagec¹³

Créé en 1967, Somagec est l'un des leaders des infrastructures portuaires et maritimes au Maroc, avec notamment la construction d'émissaires sous-marins dans plusieurs villes à travers le royaume. Le Groupe intervient également dans d'autres types de chantiers : routes, ponts, travaux de génie civil, industriels, sanitaires et électromécaniques. Somagec a développé une présence importante en Afrique à travers des

¹¹ Source : <https://www.sgtm-maroc.com/>

¹² Source : <https://sogea-maroc.com/>

¹³ Source : <http://www.somagec.ma/>

filiales au Maroc, Sénégal, Mauritanie, Cote d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Ouganda et au Mozambique ainsi qu'en Amérique Latine (Pérou et Paraguay).

Bymaro¹⁴

Fondée en 1991, Bymaro est la filiale marocaine de Bouygues Bâtiment International. Bymaro est spécialisée dans les projets de terrassements, génie civil, bâtiments, assainissement et travaux portuaires. Bymaro a réalisé de nombreux projets dans différentes villes du Maroc : la mosquée Hassan II, la Tour Casablanca Finance City, le Musée Yves Saint-Laurent, l'Hôtel Royal Mansour, l'Hôpital universitaire Mohamed VI, etc.

Jet Contractors¹⁵

Jet Contractors, fondée en 1992 est une société cotée à la Bourse des valeurs de Casablanca. Le chiffre d'affaires du groupe en 2024 s'élève à 2,7 Md MAD. L'entreprise est spécialisée dans l'enveloppe et la structure de bâtiments. Jet Contractors collabore avec des acteurs spécialisés dans l'infrastructure publique, les programmes résidentiels, commerciaux et industriels. Parmi les projets phares de Jet Contractors : le Grand Théâtre de Rabat et les Gares de Tanger, Kenitra et Rabat Ville. L'entreprise réalise également des projets dans d'autres pays africains comme la Cote d'Ivoire et la Guinée Equatoriale.

¹⁴ Source : <https://www.bymaro.com/>

¹⁵ Source : <https://www.jet-contractors.com/>

Activité de TGCC

Présentation

Acteur majeur du secteur du BTP au Maroc, TGCC construit depuis plus de 30 ans des bâtiments dans plusieurs secteurs au Maroc et en Afrique : résidentiel, hôtelier, commercial, industriel ou encore administratif, des plus simples aux plus complexes. Le Groupe intervient aussi bien dans le gros œuvre que dans le second œuvre.

Le gros œuvre concerne les travaux de structure (constructions en béton, poutres, fondations, charpente, etc.), ouvrages de maçonnerie etc.

Le second œuvre concerne tous les métiers, autres que le gros œuvre, liés à la construction des bâtiments et notamment les lots techniques et les corps d'état architecturaux. Le second œuvre a été intégré depuis l'an 2000 dans les activités du Groupe.

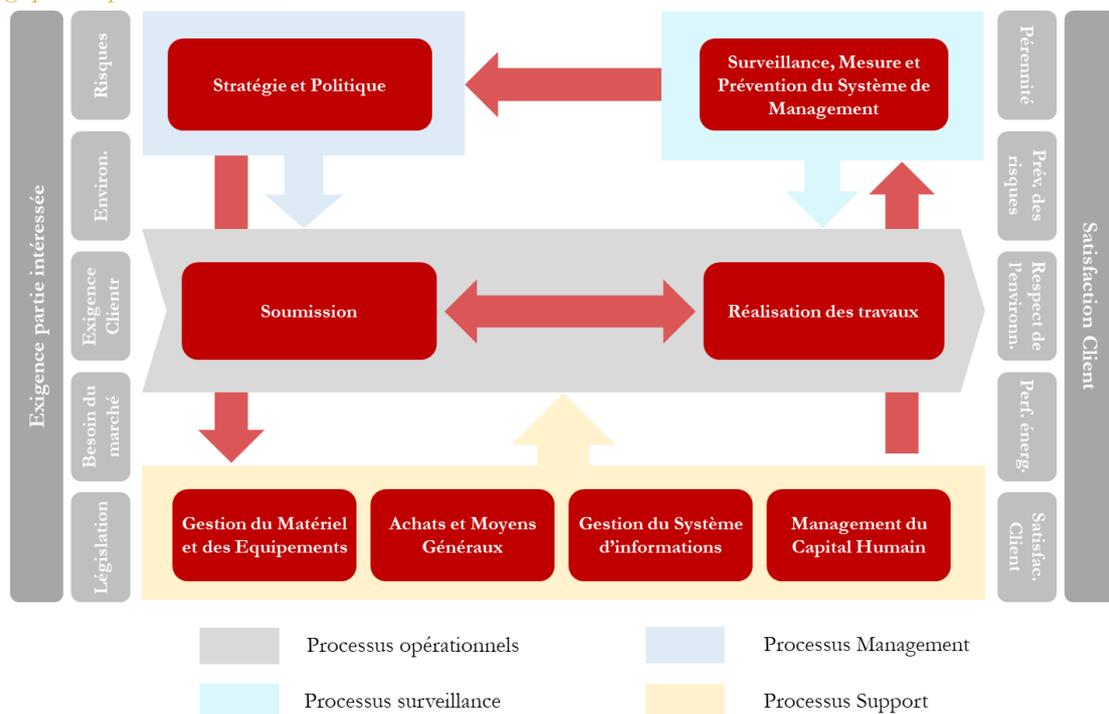
Avec plus de 13 770 collaborateurs au Maroc et en Afrique subsaharienne et disposant d'un grand parc d'engins de construction (environ 1.200 engins), TGCC s'impose aujourd'hui en tant qu'acteur majeur au Maroc et compte à son actif plus de 1 100 projets et d'ouvrages d'envergure réalisés. Le Groupe capitalise, à son actif, de nombreuses références telles que l'extension du Terminal 1 de l'aéroport Mohammed V, la nouvelle gare ferroviaire de Casa Port, le grand stade de Tanger ou encore le grand théâtre de Casablanca.

Le développement à l'international représente l'un des enjeux majeurs actuels pour l'expansion du Groupe. L'Afrique subsaharienne étant au cœur de ses ambitions, TGCC s'inscrit ainsi dans le cadre de la coopération Sud-Sud prônée par le Royaume du Maroc. Cette performance est source de développement, d'emploi et d'innovation pour tous les territoires où le Groupe s'implante.

Cartographie des processus

Il existe quatre types de processus au sein de TGCC. Ces processus sont interconnectés et permettent de répondre aux exigences des différentes parties prenantes (clients, collaborateurs, environnement, etc.) tout en assurant une bonne gestion opérationnelle, financière et stratégique de la société.

Cartographie des processus de TGCC



Source : TGCC

Processus Opérationnels

Il s'agit de deux processus contribuant directement à la chaîne de valeurs :

- **Le Processus de Soumission** : permet de déterminer toutes les exigences spécifiées par le client en termes de délais, de prix, de la conformité des réalisations, etc. Il a pour but de remporter des marchés rentables permettant d'assurer la pérennité de TGCC.
- **Le Processus de Réalisation des travaux** : a pour objectif de réaliser, de manière efficiente, les projets conformément aux exigences contractuelles, aux exigences internes et au règlement en vigueur.

Processus Support

Les Processus Support permettent aux processus opérationnels de se concrétiser dans les meilleures conditions. Il existe quatre volets liés au processus de support :

- **La gestion du matériel et des équipements** pour fournir aux collaborateurs le matériel et les équipements nécessaires pour mener à bien leurs projets, tout en optimisant les coûts et les délais et en respectant le cadre légal et réglementaire en vigueur.
- **La gestion des achats et moyens généraux** pour la mise à disposition aux entités du Groupe et aux différents chantiers, les produits et moyens nécessaires au fonctionnement des projets, ainsi que des prestataires externes qualifiés, tout en contribuant à la création de la valeur.
- **La gestion du système d'information** a pour rôle d'offrir aux entités internes des systèmes d'information performants, fiables, optimisés et sécurisés.
- **Le management du capital humain** a pour but de mettre à la disposition des entités du Groupe des ressources humaines habilitées et compétentes et d'assurer leur formation, leur rémunération et leur progression.

Processus Surveillance

Il s'agit de Systèmes de Management (SM) basés sur des données concernant : la gestion des non-conformités produits et celles relatives à la sécurité environnement, le suivi des fournisseurs et sous-traitants, la mesure satisfaction client (maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre), les résultats de l'audit interne et le suivi des actions d'amélioration.

Processus Management

Le processus Management a pour rôle de dicter la politique du Groupe, d'établir la stratégie moyenne et long terme dans le but de satisfaire les clients et les collaborateurs, et d'assurer une performance durable de TGCC ainsi que son développement au Maroc et à l'international.

Chaîne de valeur

La chaîne de valeur de TGCC se décompose en cinq parties :



Source : TGCC

Le processus de soumission

Le processus de soumission compte trois étapes : i) l'étude de faisabilité, ii) établissement et remise des offres et iii) notification / contractualisation.

Etudes de faisabilité

Les marchés décrochés par TGCC font l'objet de réponses aux appels d'offres publics et de consultations restreintes pour les clients privés. Le système de qualification des entreprises établi par le ministère de l'équipement restreint la consultation des appels d'offres publics aux entreprises de même catégorie que TGCC. De plus, TGCC dispose de la grande majorité des qualifications nécessaires lui permettant de soumissionner aux plus grands projets dans son secteur d'activité à l'échelle nationale. Cette liste est présentée dans la partie VIII Annexes du présent document.

Etablissement et remise des offres

L'ingénieur d'études de prix, sous la supervision du directeur des marchés et études, est responsable de :

- Coordonner et récupérer l'ensemble des informations nécessaires auprès des entités spécialisées concernées (consultation externe et interne) ;
- Préparer les dossiers relatifs à l'offre technique, financière et administrative ;
- Préparer le dépôt en se renseignant sur la date et les horaires de dépôt et en désignant un coursier ;
- Déposer l'offre formalisée contre accusé réception.

Notification et contractualisation

Les différentes étapes de la notification et contractualisation sont les suivantes :

- Négociation éventuelle avec le maître d'ouvrage ;
- Notification du marché et signature du contrat ou de la convention ;
- Récupération du marché ;
- Dépôt de la caution définitive ;
- Récupération de l'ordre de service.

Le transfert du projet

Les différentes étapes du transfert de projet sont les suivantes :

- Nomination du Directeur de Projet par le Directeur Général Adjoint Production ;
- Le responsable de l'appel d'offre et l'ingénieur d'études de prix assurent la réunion de transfert avec le directeur de projet nommé, tout en impliquant l'ensemble des parties prenantes ;
- La check-list de transfert est un élément de sortie de la réunion de transfert qui sera renseignée et signée par les différents acteurs de la réunion ;
- Le dossier de transfert sera transmis à l'issue de la réunion et constitue le point de départ/référence pour le Directeur de Projet.

La préparation du projet

La préparation des projets suit trois principaux axes : administratif, technique, et prévisionnel.

Préparation Administrative

La Direction de Production constitue l'organigramme définitif suite à la désignation de l'équipe en charge de l'exécution du projet. Avant de commencer les travaux, la Direction de Production effectue toutes les formalités administratives nécessaires.

Préparation Technique

L'Ingénieur en charge du chantier établit le plan d'installation de chantier et procède par la suite à sa mise en place y compris la sélection des laboratoires et du géomètre, l'étude d'exécution avec les bureaux d'études la fixation de la méthodologie d'exécution et le phasage du projet, l'établissement des différents plans qualités et l'établissement avec le maître d'ouvrage de la convention du compte prorata.

Budgétisation

L'ingénieur en charge du projet élabore le planning prévisionnel des travaux, celui-ci est soumis au maître d'ouvrage pour validation. Sur la base de ce planning et sous la supervision et validation du Service de Contrôle de Gestion, toutes les ressources nécessaires à la réalisation du projet sont quantifiées et valorisées. Par la suite, les prévisions de ressources sont transmises à la Direction Procurement et le Service Matériel pour consolidation.

Si des incidents (écarts, variations, etc.) sont constatés, le Service Contrôle de Gestion procède à l'actualisation des prévisions.

Réalisation et gestion des travaux

Gestion documentaire

La gestion du chantier nécessite l'échange constant de documents et de données qui doivent être collectés, stockés et organisés selon des rubriques administratives, financières, techniques et commerciales.

Exécution et suivi des travaux

Le Directeur de Projet supervise le *reporting* quotidien du chantier établi par le Conducteur de Travaux (suivi des effectifs, consommation de béton, ratio h/m³¹⁶, suivi des pannes, plans, procédures, accidents de travail, etc.). Le suivi hebdomadaire des travaux est réalisé au niveau des chantiers sous la supervision du Directeur de Projets. Une réunion hebdomadaire avec le client est réalisée.

Contrôle et assurance qualité

Le suivi et le contrôle de la qualité se basent sur les éléments suivants :

- Mise en place d'un Plan d'Assurance Qualité et/ou un Plan de Contrôle Qualité adapté au projet, ce dernier étant obligatoire pour chaque chantier ;
- Réception des travaux conformément au PAQ et aux exigences du client ;
- Suivi des non-conformités et proposition des actions curatives et correctives ;
- Suivi des essais laboratoires.

Gestion de la performance

La gestion et le suivi de la performance sont assurés comme suit :

- Recensement exhaustif des dépenses et productions ;
- Analyse des écarts et des dérives ;
- Etablissement des différents *reportings* par chantier (P&L, carnet de commande, fiche projet, fiche TGCC, suivi de recouvrement, suivi de production, suivi de facturation, effectifs, etc.) ;
- Actualisation et mise à jour du reste à dépenser et à produire.

¹⁶ Ratio permettant de suivre la productivité des ouvriers sur chantier en phase de réalisation des structures gros œuvre en divisant le nombre d'heures dépensés par les m³ de béton mis en œuvre

La clôture du projet

Clôture administrative et physique des contrats

Clôture physique

Les objectifs de la clôture physique sont les suivants :

- Assurer la résiliation des contrats d'abonnement (eau, électricité, internet...)
- Enlèvement de la palissade et de la base vie ;
- Rapatriement du matériel au dépôt ;
- Evacuation des déchets et nettoyage du chantier ;
- Passation avec le maître d'ouvrage (remise des clés).

Clôture administrative

La clôture administrative nécessite les éléments suivants :

- Copie de l'assurance décennale ;
- Copie des PV des réceptions définitives ;
- Dossier des métreurs signés par la maîtrise d'œuvre ;
- Copie de l'ensemble des plans de recollement ;
- Réception des fonds de fouilles ;
- Rapport de synthèse des essais de laboratoire ;
- Plans architecturaux ;
- Plans « bon pour exécution » ;
- Assurance décennale.

Opérations préalables à la réception

Les opérations préalables à la réception sont les suivantes :

- Centralisation et regroupement des listes de réserves émanant des intervenants du projet ;
- Planification des levées de réserves ;
- Exécution des travaux des levées de réserves ;
- Constats des levées de réserves avec les intervenants du projet, actés notamment avec des PV.

Retour d'expérience fin de projet

A la fin du projet, le Directeur de Projet réalise et enregistre une évaluation du projet au niveau de la fiche d'évaluation. On y retrouve essentiellement les points forts et les points sensibles en termes financiers, techniques et vis-à-vis de la sous-traitance du projet. La Direction des Marchés capitalise sur ces données pour améliorer les prestations et les réponses aux appels d'offre reçus.

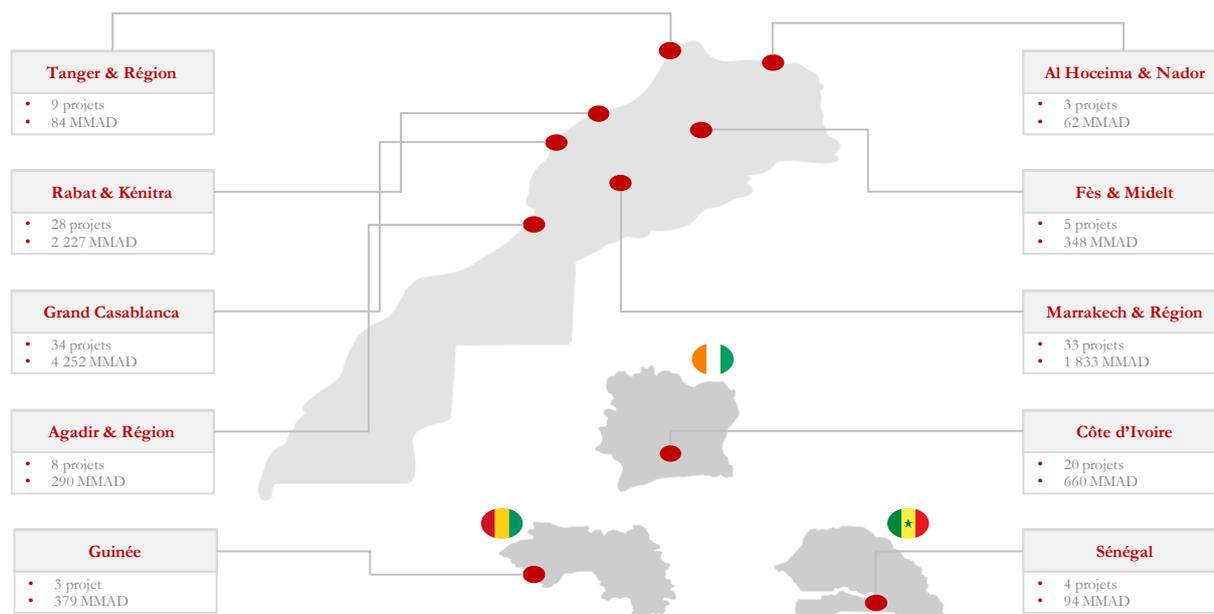
Activité

TGCC dispose d'une expérience de près de trente ans dans le domaine de la construction et a accompagné à ce titre différents clients publics et privés opérant dans de nombreux secteurs et dans des zones géographiques diversifiées.

Avec plus de 300 projets en cours au Maroc et à l'international à fin 2024, constituant le carnet de commandes 31 décembre 2024, TGCC s'impose comme acteur majeur du secteur du BTP au Maroc.

Cartographie du carnet de commande du Groupe TGCC

Cartographie du carnet de commande du Groupe TGCC au 31 décembre 2024 (projets de construction)

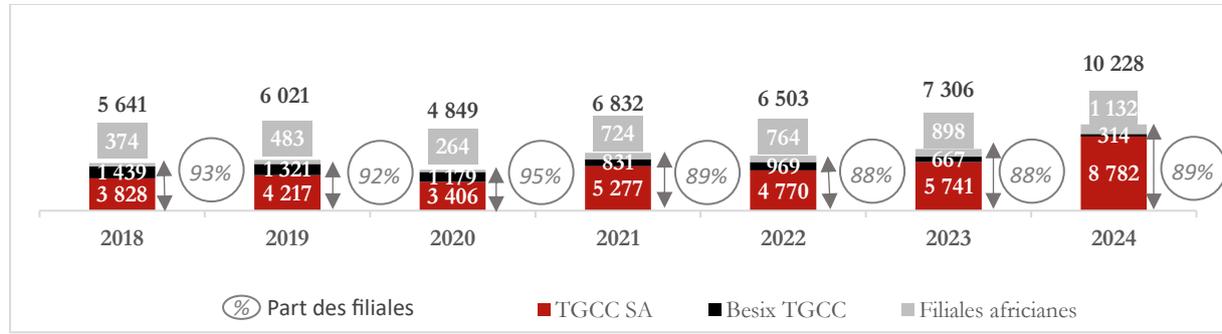


Source : TGCC

Evolution du carnet de commande sur la période 2018 – 2024

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du carnet de commande du Groupe TGCC sur la période 2018 – 2024 :

Evolution du carnet de commande du Groupe TGCC sur la période 2018 – 2024 en MMAD



Source : TGCC

Porté par la reprise économique, le carnet de commande a bondi de 20,1% par rapport à fin 2020, pour s'établir à 6.832 MMAD en 2021, augmentation de 1.983 MMAD (+41%) par rapport à 2020.

A fin 2022, le carnet de commande enregistre une baisse de 329 MMAD pour s'établir à 6.503 MMAD. Cette baisse est expliquée principalement par la diminution de 507 MMAD du carnet de commande en TGCC SA. Cette variation s'explique par :

- Le rythme soutenu de production en 2022 sur plusieurs chantiers stratégiques (éducation, santé, industrie et tourisme) entraînant la consommation du carnet de commandes.
- Les ajustements effectués sur les prises de commandes.

A fin 2023, le carnet de commande enregistre une hausse de 12% pour s'établir à 7.306 MMAD. Cette hausse s'explique par la hausse respectivement de 675 MMAD et 528 MMAD du carnet de commande sur la région de Rabat-Kénitra et celui de Fès-Midelt. Cette variation s'explique par :

- Le rythme soutenu de commandes passés par les clients sur 2023 sur plusieurs chantiers stratégiques (éducation, santé, industrie et tourisme) dont l'état d'avancement varie entre 1% et 90%, entraînant ainsi la consommation du carnet de commandes.
- Les ajustements effectués sur les prises de commandes.

A fin 2024, le carnet de commande s'est établi à 10.228 MMAD, augmentation de 2.922 MMAD (+40%) par rapport à 2023. Cette hausse s'explique par la hausse respectivement de 2 823 MMAD et 1 026 MMAD du carnet de commande sur la région de Grand Casablanca et celui de Marrakech & Région.

A noter que la société BESIX TGCC étant consolidée par intégration proportionnelle, le carnet de commande capté par TGCC et présenté dans le graphique ci-dessus est proratisé à 45% (correspondant au pourcentage de détention de TGCC SA dans BESIX TGCC).

Le tableau ci-dessous présente les 10 principaux projets de TGCC au 31 décembre 2024 :

Projets	Secteur	Carnet de commande 31/12/2024 (MMAD HT)	% total carnet de commande	Montant total du projet (MMAD HT)	Date de début du projet	Etat d'avancement	Nature des travaux
Projet 1	Infrastructure / Génie Civil	2 362	23%	2 362	2025	0%	TCE

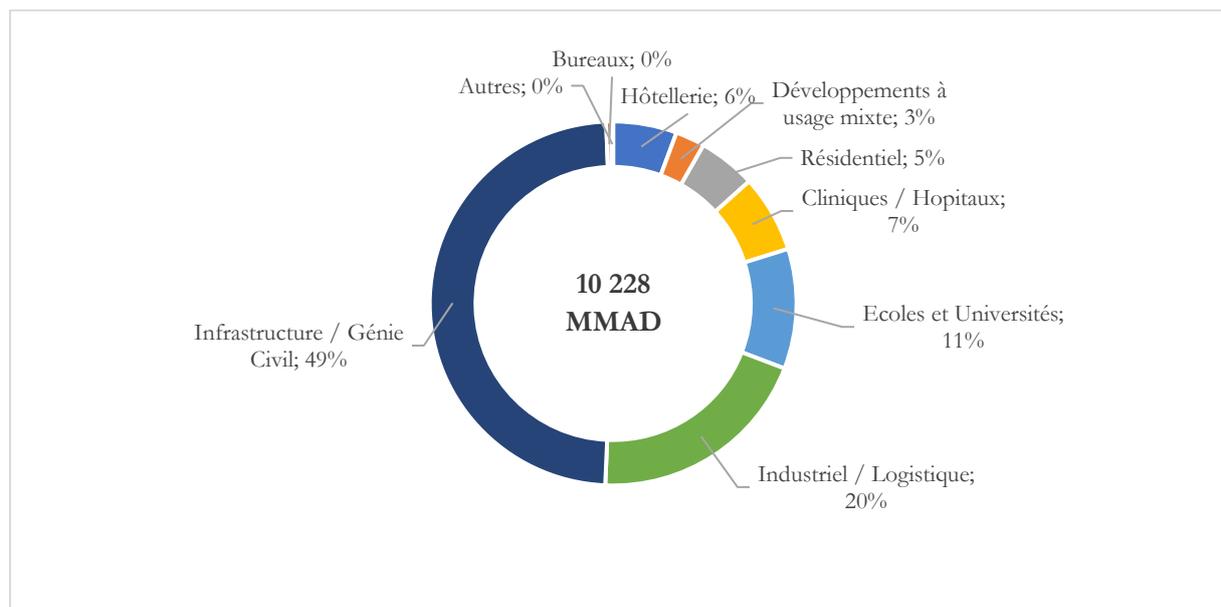
Projet 2	Industriel / Logistique	827	8%	827	2025	0%	TCE
Projet 3	Infrastructure / Génie Civil	556	5%	556	2025	0%	TCE
Projet 4	Infrastructure / Génie Civil	416	4%	416	2025	0%	TCE
Projet 5	Industriel / Logistique	370	4%	417	2024	11%	TCE
Projet 6	Infrastructure / Génie Civil	319	3%	330	2024	3%	TCE
Projet 7	Cliniques / Hôpitaux	256	3%	655	2023	61%	TCE
Projet 8	Ecoles et Universités	243	2%	403	2024	40%	TCE
Projet 9	Développements à usage mixte	196	2%	368	2023	47%	TCE
Projet 10	Infrastructure / Génie Civil	163	2%	172	2024	5%	TCE
Total Top 10 projets		5 708	56%				

(*) : Carnet de commande consolidé au 31.12.2024

Répartitions du carnet de commandes du Groupe TGCC

Répartition sectorielle

Répartition sectorielle du carnet de commandes du Groupe TGCC au 31 décembre 2024 (projets de construction)



Source : TGCC

Le carnet de commandes du Groupe TGCC est réparti sur différents secteurs d'activité à fin 2024.

L'infrastructure et génie civile occupent la première place au niveau des carnets de commandes avec 49% et un volume global estimé à 4.277 MMAD.

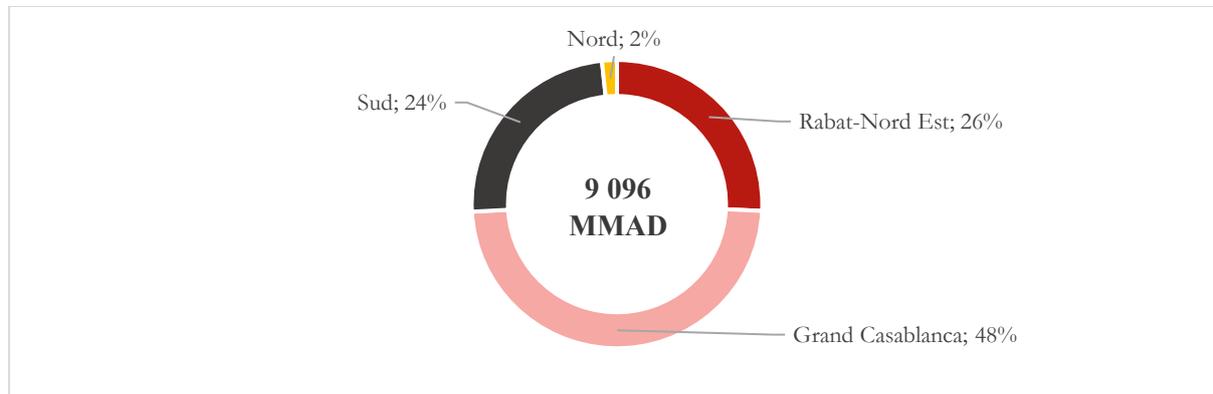
L'industriel et logistique occupent la deuxième position du carnet de commande (1.746 MMAD soit 20% du total).

Les écoles et universités arrivent en troisième position avec un carnet de commande de 1.100 MMAD (soit 11% du total).

Répartition géographique

Le carnet de commande du Groupe est réparti sur les principales villes du Royaume, ainsi que sur la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Guinée qui représentent 15% du carnet de commande à fin décembre 2024.

Répartition géographique du carnet de commandes au Maroc du Groupe TGCC au 31 décembre 2024 (projets de constructions)



Source : TGCC

Répartition du carnet de commande au Maroc

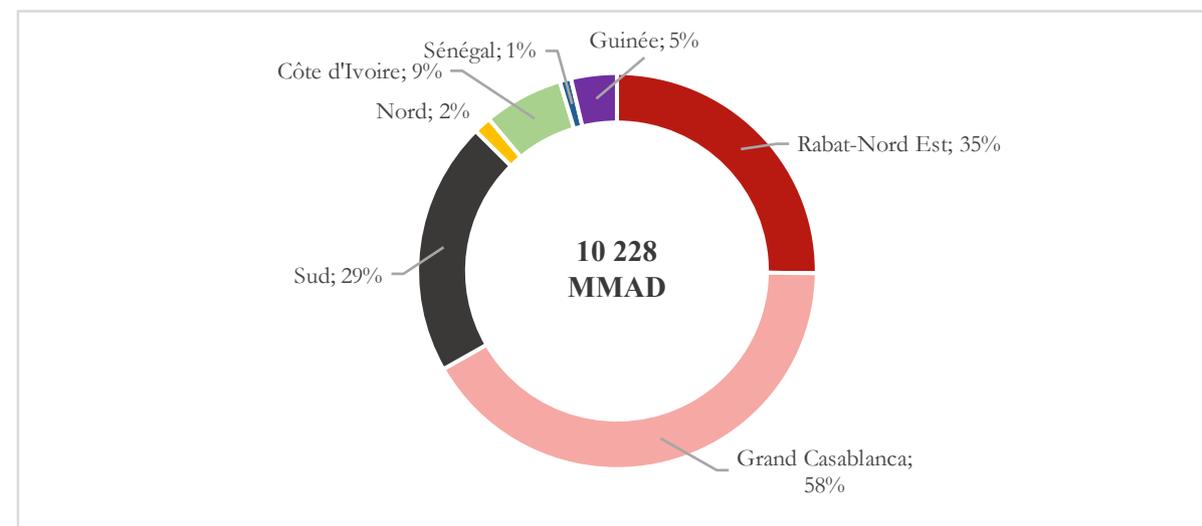
La région Grand Casablanca, concentre la plus grande partie du carnet de commande du Groupe au Maroc (48%).

La région Rabat-Nord Est, qui regroupe Rabat, Fès et Kenitra occupe la deuxième position (26%) enregistre un carnet de commandes total de 2.575 MMAD.

La région Sud, composée de Marrakech, Agadir, Benguerir, Taghazout, Safi et Youssoufiya, occupe la troisième position (24%) avec un carnet de commande s'élevant à 2.123 MMAD

Ensuite, le Nord (2%) avec un carnet de commande s'élevant à 146 MMAD.

Répartition géographique du carnet de commandes du Groupe TGCC en décembre 2024 (projets de constructions)



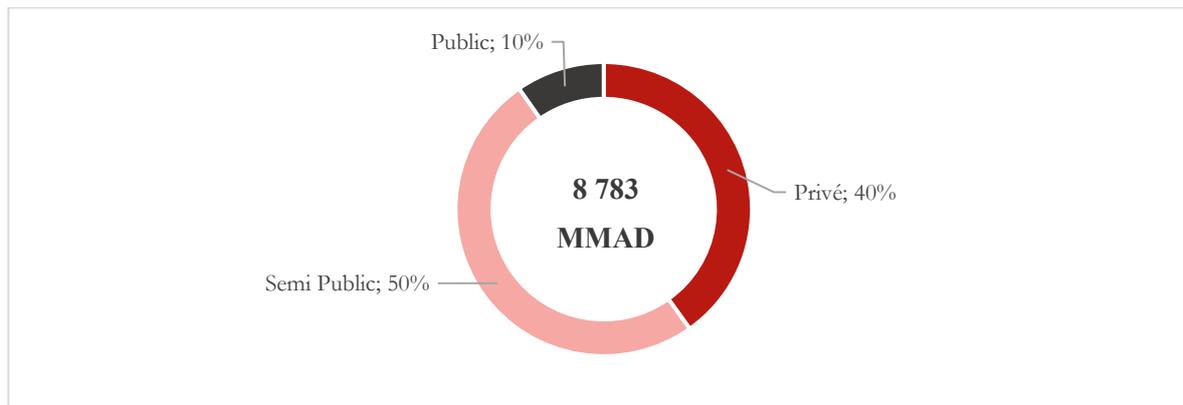
Source : TGCC

Répartition du carnet de commandes à l'international

Au 31 décembre 2024, la Côte d'Ivoire concentre 58% du carnet de commandes du Groupe à l'étranger, tandis que la Guinée en représente 33%. Le Sénégal ne représente que 8% du carnet de commandes.

Répartition par type de clients

Répartition par type de client du carnet de commandes du Groupe TGCC au 31/12/2024 (projets de construction)

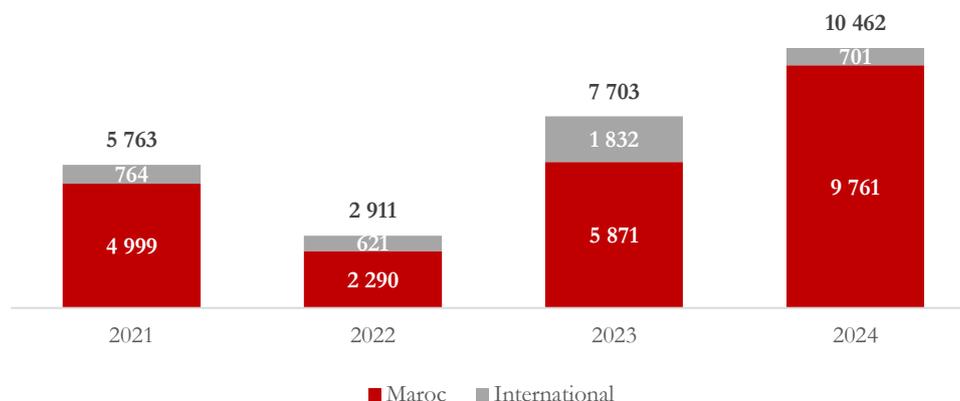


Source : TGCC

Les clients privés représentent 40% du carnet de commandes du Groupe TGCC à fin décembre 2024. Les clients publics en représentent 10%, alors que les clients semi-publics, correspondant essentiellement à des institutions financières de développement, affichent une part de 50%.

Evolution de la prise de commande du Groupe TGCC la période 2021– 2024

Evolution de la prise de commande du Groupe TGCC sur la période 2021 – 2024



Source : TGCC

Au titre de l'année 2023, la prise de commande du Groupe TGCC s'établit à 2.911 MMAD, en hausse de 6,9% par rapport à l'année 2021.

A fin décembre 2023, la prise de commande s'affiche à 7 303 MMAD, soit une hausse de +12% par rapport à fin 2022 s'expliquant par le lancement de nombreux projets sur l'année 2023 dans les secteurs de l'éducation, de l'hôtellerie et la santé respectivement avec les clients suivants :

- UM6P : représentant plus de 20% du carnet de commande au 31/12/2023 ;
- CHU Ibn Sina Rabat : représentant plus de 5% du carnet de commande au 31/12/2023 ;
- Business Center Benguerir et Ksar El Bahr : représentant respectivement 5% et 4% du carnet de commande au 31/12/2023.

Au 31 décembre 2024, le carnet de commandes atteint un nouveau pallier de 10 228 MMAD, affichant une hausse de 40% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est alimentée par la signature de nouveaux

contrats d'envergure, confirmant la confiance des donneurs d'ordre dans l'expertise et la capacité d'exécution du Groupe.

Sur la période 2021-2024, la part des commandes prises par le Groupe TGCC au Maroc représente en moyenne 89 %, tandis que la part des commandes internationales est de 11 %.

Principaux clients de TGCC

Le tableau ci-dessous présente la répartition des 10 principaux clients de TGCC à fin décembre 2024 :

Client	Part du chiffre d'affaires consolidé 2024 (en KMAD)	Part du chiffre d'affaires consolidé 2024 (en %)	Type de client	Terme de paiement octroyés aux clients (en nombre de jours) *
Client 1	3 217 386	42%	Privé	30
Client 2	628 708	8%	Public	90
Client 3	314 162	4%	Semi public	60
Client 4	183 541	2%	Privé	60
Client 5	172 098	2%	Privé	60
Client 6	160 363	2%	Semi public	60
Client 7	152 637	2%	Semi public	60
Client 8	117 812	2%	Privé	60
Client 9	112 038	1%	Privé	60
Client 10	111 986	1%	Privé	60
Total top 10 clients	5 170 730	68%		

Source : TGCC

(*) : Délai de paiement à partir de la date à laquelle la facture est émise

Au 31 décembre 2024, les 10 principaux clients de TGCC SA ont représenté 68% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe TGCC.

Les 3 principaux clients ont représenté 54% du chiffre d'affaires.

Le client 1 représente 42% du chiffre d'affaires consolidé, il s'agit de l'UM6P.

Les délais de paiement de TGCC SA octroyés au top 10 clients varient entre 30 et 90 jours à compter de la date de facturation.

Les termes de paiement octroyés à l'ensemble des clients.

Dans le cadre des contrats de construction, TGCC et ses filiales de construction émettent les factures au fur et à mesure de l'exécution des travaux que le marché soit forfaitaire ou au mètre. Les décomptes accompagnés des attachements sont validés par les intervenants du projet : l'architecte, le bureau d'études et le maître d'ouvrage. Sur la base de ces décomptes, sont préparées des factures conformes au contrat. Les paiements sont effectués selon les termes du contrat (virement, chèque, effet) et ils varient entre 30 jours et 90 jours.

Évolution du chiffre d'affaires du Groupe TGCC

L'analyse des différents éléments du chiffre d'affaires est présentée au niveau de la Partie IV – Situation Financière

Chiffre d'affaires par activité

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé par activité du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Travaux publics et du bâtiment	5 057 885	6 807 799	34,60%	7 542 000	10,78%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>97,70%</i>	<i>99,20%</i>	<i>1,50%</i>	<i>99,28%</i>	<i>0,08%</i>
Fabrication de matériaux de construction	11 494	2 084	-81,90%	6 895	>100%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,20%</i>	<i>0,00%</i>	<i>-0,20%</i>	<i>0,09%</i>	<i>-</i>
Sous-traitance des lots Second Œuvre	108 254	56 058	-48,20%	47 927	-14,50%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>2,10%</i>	<i>0,80%</i>	<i>-1,30%</i>	<i>0,63%</i>	<i>-21,14%</i>
Chiffre d'affaires	5 177 632	6 865 941	32,60%	7 596 822	10,65%

Source : TGCC

Sur la période étudiée :

- Les travaux publics et du bâtiment représentent : 98,8% du chiffre d'affaires consolidé ;
- La fabrication de matériaux de construction représente : 0,1% du chiffre d'affaires consolidé ;
- La sous-traitance des lots Second Œuvre représente : 1,1% du chiffre d'affaires consolidé.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Maroc	4 859 490	6 342 897	30,50%	7 239 761	14,14%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>93,90%</i>	<i>92,40%</i>	<i>-1,50%</i>	<i>95,30%</i>	<i>3,14%</i>
Côte d'Ivoire	273 235	405 663	48,50%	196 710	-51,51%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,30%</i>	<i>5,90%</i>	<i>0,60%</i>	<i>2,59%</i>	<i>-56,11%</i>
Sénégal	44 907	61 958	38,00%	37 637	-39,25%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,90%</i>	<i>0,90%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,50%</i>	<i>-44,95%</i>
Gabon	-	-	0,00%	-	0,00%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>
Guinée	-	55 423	100,00%	122 713	>100%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,80%</i>	<i>0,80%</i>	<i>1,62%</i>	<i>>100%</i>
Chiffre d'affaires	5 177 633	6 865 941	32,60%	7 596 821	10,65%

Source : TGCC

Le Groupe TGCC a réalisé en moyenne 6% de son chiffre d'affaires à l'étranger sur la période 2022-2024, principalement en Côte d'Ivoire (2,6% du chiffre d'affaires en 2024) et au Sénégal (0,5% du chiffre d'affaires en 2024).

Analyse de la période 2023-2024

Sur la période 2023-2024 :

- Les activités du Groupe au Maroc a progressé de 14,1% en s'établissant à 7 239 761 KMAD ;
- L'activité du Groupe en Côte d'Ivoire a diminué de -51,5% et s'affiche à 196 710 KMAD ;
- Les activités de TGCC au Sénégal ont diminué de -39,2% et s'affiche à 37 637 KMAD ;
- Les activités de TGCC en Guinée augmentent significativement (+100%) et s'élèvent à 122 713 KMAD ;

Analyse de la période 2022-2023

Sur la période 2022-2023 :

- Les activités du Groupe au Maroc a progressé de 30,5% en s'établissant à 6 342 897 KMAD ;
- L'activité du Groupe en Côte d'Ivoire a augmenté de 48,5% et s'affiche à 405 663 KMAD ;
- Les activités de TGCC au Sénégal et au Guinée augmentent significativement et s'élèvent respectivement à 61 958 KMAD et 55 423 KMAD.

Chiffre d'affaires par secteur

Le tableau ci-dessous présente la répartition sectorielle du chiffre d'affaires du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 :

En % du CA consolidé	2022	2023	2024
Hôtellerie	16%	17%	5%
Développements à usage mixte	11%	13%	4%
Résidentiel	13%	7%	9%
Ecoles et Universités	32%	40%	50%
Industriel / Logistique	11%	3%	6%
Infrastructure / Génie Civil	4%	4%	11%
Bureaux	3%	2%	3%
Hôpitaux	8%	9%	11%
Autres	2%	3%	0%
Total	100%	100%	100%

Source : TGCC

IV. Approvisionnement

Politique d'approvisionnement du Groupe

La politique d'approvisionnement de TGCC s'applique à l'ensemble des entités du groupe et a pour objectif de :

- S'assurer que les achats correspondent à des besoins réels ;
- Faire en sorte que les achats soient préalablement budgétisés et fassent l'objet de suivi ;
- Bénéficier de conditions d'achats avantageuses ;
- Sécuriser l'acheminement, l'affectation et la mise à la consommation des approvisionnements.

Cette politique se base sur certaines règles de gestion définies par la Direction du Contrôle Interne et la Direction des Achats :

- Avant le lancement des chantiers, un budget et un planning prévisionnel par catégorie d'achat sont établis. Ces estimations permettent de suivre et de contrôler les dépenses pendant l'avancement des chantiers ;
- Les fournisseurs consultés doivent être référencés au niveau de la base de données fournisseurs tenus par la Direction des Achats ;
- Le responsable des achats se doit de procéder à la consultation du stock disponible avant toute passation de commande, notamment pour les produits stockables ;
- Les articles non référencés doivent faire l'objet d'une demande de création de référence, qui est par la suite validée par les personnes habilitées et transmises à la Direction Achats pour traitement ;
- La direction achats se doit de procéder à la consultation de trois fournisseurs au minimum (quel que soit le montant de l'engagement) ;
- Toute marchandise non conforme au niveau de la qualité doit être immédiatement retournée au fournisseur, et ne peut en aucun cas être intégrée dans le stock ;
- Lorsque la quantité livrée est supérieure à la quantité commandée, une régularisation des bons de commande est exigée ;
- Lorsque la quantité livrée est inférieure à la quantité commandée, le gestionnaire de l'approvisionnement se doit de créer une demande d'achat complémentaire générant un nouveau bon de commande. Ce dernier doit être soumis au même processus de validation que le bon de commande initial ;
- L'achat de gré à gré, qui vise à retenir un fournisseur ou un prestataire de service sans mise en concurrence, doit faire l'objet d'une demande de dérogation préalablement signée par le PDG ;
- Tous les bons de commandes doivent être établis et signés en double exemplaire, le premier est à remettre au fournisseur et le deuxième est à archiver au niveau de la Direction des Achats.

Principaux intrants et leurs importances dans la structure des coûts

Les principaux intrants du Groupe TGCC incluent les matériaux de menuiserie, béton, acier, poutrelles, plomberie, électricité, etc.

Le tableau ci-dessous présente l'importance relative des principaux intrants par rapport au total des achats consommés sur la période (2022 – 2024) :

Rubrique	2022	2023	2024
Sous-traitance - Menuiserie	6%	4%	5%
Sous-traitance – Plomberie	4%	8%	10%
Sous-traitance – Ferrailage	7%	9%	5%

Principaux fournisseurs du Groupe

Le tableau ci-dessous présente la répartition des 10 principaux fournisseurs du Groupe au 31 décembre 2024 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés)	Termes de paiement des fournisseurs (en nombre de jours)	Intrants
Fournisseur 1	482 029	9%	120	Energie Electricité Sous-traitance
Fournisseur 2	261 965	5%	120	Plomberie CVC Sous-traitance
Fournisseur 3	228 988	4%	120	Plomberie CVC Sous-traitance
Fournisseur 4	145 680	3%	120	Plomberie Et Electricite / sous-traitance
Fournisseur 5	130 247	2%	120	Energie Electricité Sous-traitance
Fournisseur 6	121 640	2%	120	Sous-traitance lot architecturaux
Fournisseur 7	119 194	2%	120	Construction métallurgique
Fournisseur 8	98 330	2%	120	Terrassement & Assainissement et VRD Extérieur Sous-traitance
Fournisseur 9	83 382	2%	120	Charpente
Fournisseur 10	71 256	1%	120	Energie Electricité Sous-traitance
Total top 10 fournisseurs	1 742 712	32%		

Source : TGCC

A fin décembre 2024, les 10 principaux fournisseurs ont représentés 32% du total des achats, alors que le top 3 en a représenté 18%.

Les produits et services fournis par les principaux fournisseurs sont divers : électricité, matériaux de construction, plomberie, etc.

Les délais de paiement des principaux fournisseurs est de 120 jours.

En ce qui concerne l'approvisionnement en béton et ses composants (ciment, gravats et sable) c'est TG Préfa qui fournit le Groupe en béton et ses composants. Les achats auprès des cimentiers et des carriéristes ne sont pas significatifs et ne font pas partie du top 10 des principaux fournisseurs.

Les termes de paiement octroyés par les fournisseurs

Les termes de paiement octroyés par les fournisseurs sont précisés avant la conclusion de toute transaction. Le délai de paiement varie entre 60 jours et 120 jours. Quand le délai n'est pas convenu avec les fournisseurs, il est fixé automatiquement à 60 jours.

Les méthodes de règlements sont les prélèvements, les virements, les chèques et les effets.

V. Informations environnementales et sociales

Environnement

TGCC s'appuie sur une méthodologie axée sur le développement durable, et prend en considération l'aspect environnemental dans toutes les phases de production et réalisation de ses projets. La démarche stratégique tenue par TGCC en matière de RSE est basée sur des valeurs d'éthique permettant de renforcer son engagement environnemental et sa culture orientée client.

Normes et objectifs de développement durable à moyen terme

Système de management intégré (QSE)

TGCC est certifiée¹⁷ depuis 2018 selon les normes ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 et ISO 45001 V2018. Le système de management intégré a permis de mettre en place une dynamique de gestion basée sur :

- L'analyse des opportunités, des risques et des impacts ;
- L'identification des parties prenantes et de leurs attentes ;
- La définition d'une stratégie réfléchie
- La déclinaison de cette stratégie en politique et objectifs opérationnels ;
- La mise en place de dispositifs de mesure et de surveillance de la performance : indicateurs, évaluation, audit interne ;
- L'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions d'amélioration ;
- La revue des résultats et l'amélioration continue des performances sur l'ensemble des champs traités par les démarches.

La mise en place d'un système de management environnemental et social (SMES)

TGCC a mis en place un système de management environnement et social basé sur les standards de la Société Financière Internationale. Les principaux objectifs de ce système sont les suivants :

- La mise en place d'un système d'évaluation et de gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux ;
- Le suivi de la main-d'œuvre et des conditions de travail ;
- La prévention et la diminution de la pollution ;
- Le suivi de la santé, sécurité et sûreté des communautés ;
- La conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles ;
- La préservation du patrimoine culturel.

¹⁷ Les certifications ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 et ISO 45001 V2018 ont connu un renouvellement au cours de l'année 2022

L'obtention de nouvelles certifications liées au développement durable de TGCC

Dans une démarche d'amélioration continue, TGCC a défini la santé et la sécurité de ses collaborateurs et la protection de l'environnement comme des piliers de sa stratégie de développement. Cette volonté se traduit par l'obtention de la norme ISO 14001 pour la protection de l'environnement ainsi que par un second projet de certification : la norme OHSAS 18001, système de management de la santé et de la sécurité au travail. De plus, TGCC envisage de mettre en place une démarche RSE « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » selon la norme ISO 26000. Ces certifications visent à apporter une garantie sur la performance globale et durable de l'entreprise et concrétiseront ainsi les efforts entrepris par l'ensemble des collaborateurs pour faire de TGCC une référence dans le secteur du BTP.

Mesures mises en place pour minimiser les impacts environnementaux de TGCC

En cohérence avec les normes citées ci-dessus, TGCC promeut le respect de l'environnement avec des pratiques opérationnelles rigoureuses et des mesures visant à limiter la consommation de l'eau, de l'énergie, des matières premières ainsi qu'une meilleure gestion des déchets.

Ces mesures commencent par l'utilisation d'équipements et matériels économes en eau et énergie au niveau des chantiers, tels que les lampes à basse consommation. Le Groupe assure la surveillance des différents équipements en installant des compteurs généraux et divisionnaires d'électricité et eau sur l'ensemble des chantiers. Un suivi hebdomadaire des consommations d'eau et d'électricité est effectué à travers des fiches de relevés où l'on retrouve des diagrammes de consommations par exemple.

Suite à cela, les installations subissent des vérifications et des maintenances régulières, notamment pour vérifier la puissance de souscription électrique ou encore la fermeture des vannes d'eau. Une intervention corrective immédiate a lieu en cas de surconsommation.

Par ailleurs, TGCC sensibilise les parties prenantes à l'utilisation rationnelle de l'eau et l'énergie au niveau des chantiers, et ce à travers des affiches, des livrets etc.

Consommation en eau

Le tableau ci-dessous présente la consommation d'eau de TGCC SA lors des trois derniers exercices.

	2022		2023		2024 ¹⁸	
	KMAD	m ³	KMAD	m ³	KMAD	m ³
Consommation d'eau	4 507	360 102	8 056	658 759	Na	Na

Source : TGCC

Consommation d'énergie

Le tableau ci-dessous présente la consommation d'énergie de TGCC SA lors des trois derniers exercices.

	2022	2023	2024 ¹⁷

¹⁸ Dans un souci de fiabilité et de transparence, TGCC a procédé en 2024 à une révision complète de sa méthodologie de collecte et de calcul des consommations en eau et en électricité. Cette démarche vise à renforcer la traçabilité des données, à homogénéiser les sources d'information et à fiabiliser les indicateurs environnementaux communiqués. À partir de 2025, un nouveau dispositif permettra de consolider et suivre les données de consommation de manière plus précise, d'où la non-disponibilité des informations relatives à la consommation d'eau et d'électricité en 2024.

	KMAD	KWh	KMAD	KWh	KMAD	KWh
Consommation d'électricité	18 567	4 675 142	26 479	5 168 200	Na	Na

Source : TGCC

Consommation d'hydrocarbure et lubrifiant

Le tableau ci-dessous présente la consommation de TGCC SA en hydrocarbures et lubrifiants lors des trois derniers exercices.

En KMAD	2022	2023	2024
Consommation d'hydrocarbure et lubrifiant	75 878	86 699	83 344

Source : TGCC

Mesures de gestion et d'élimination des déchets

TGCC prend en considération l'aspect environnemental lors de l'exécution de ses travaux. Pour ce faire, la Société applique la règle des trois R dans toutes les phases de réalisation de ses projets. Cette règle permet une meilleure gestion des produits en fin de vie et des déchets qui en découlent, le but étant de minimiser leur apparition à la source et de favoriser leur recyclage. La règle des trois R peut être résumée comme suit :

- Réduction des déchets et des ressources utilisées : le but étant de réduire la quantité de produits qui arrivent en fin de vie ;
- Réutilisation des matériaux : réutiliser des produits ou certaines de leurs parties qui deviendraient autrement des déchets ;
- Recyclage des matériaux : recycler les matières premières.

Par ailleurs, la loi 28-00 relative à la gestion des déchets au Maroc arrête les règles et les principes fondamentaux qui se rapportent à la gestion des déchets et à leur élimination. Sur la base de cette loi, la Société assure la collecte, le tri et le traitement des déchets selon le tableau de classification des déchets. TGCC a établi un contrat cadre avec une entreprise de gestion des déchets agréée par l'Etat pour assurer la gestion des déchets générés par ses activités. On distingue quatre types de déchets, à savoir :

- **Les déchets ménagers** : déchets issus des ménages, notamment des cités ouvrières ; les communes assurent la gestion de ce type de déchet en les acheminant vers les décharges publiques ;
- **Les déchets inertes** : tout déchet qui ne produit pas de réaction physique ou chimique, tels que les déchets provenant de l'exploitation des carrières, des mines, des travaux de démolition, de construction ou de rénovation, et qui n'est pas constitué ou contaminé par des substances dangereuses ou par d'autres éléments générateurs de nuisances. Ces déchets sont envoyés vers des décharges publiques autorisées ;
- **Les déchets industriels** : tout déchet résultant d'une activité industrielle, agro-industrielle, artisanale ou d'une activité similaire, tel que le bois, l'acier, le carton ou le plastique ; TGCC s'assure au maximum de la réutilisation des déchets industriels ou de leur recyclage dans d'autres processus ;
- **Les déchets dangereux** : toutes formes de déchets qui, par leur nature dangereuse, toxique, réactive, explosive, inflammable, biologique ou bactérienne, constituent un danger pour l'équilibre écologique tels que fixé par les normes internationales ; TGCC a également mandaté un organisme de transport et de traitement agréé par l'Etat pour la gestion des déchets dangereux.

Chaque chantier dispose d'une zone de stockage des déchets avec un tri sélectif. Les déchets, selon leur nature, sont transportés par les entreprises agréées tout en assurant une traçabilité depuis la collecte jusqu'au traitement. Les documents permettant la traçabilité des déchets générés par TGCC sont :

- **Le bon d'enlèvement** : document numéroté précisant la date de l'opération, la nature et le numéro de nomenclature ainsi que les quantités et les différentes destinations des déchets récupérés ;
- **Le bordereau de suivi des déchets** : document permettant d'assurer la traçabilité et le suivi de chaque catégorie de déchet, depuis son enlèvement jusqu'à son élimination ;
- **Le certificat d'élimination** : document cacheté et signé relatif aux déchets dangereux attestant que les déchets ont été éliminés dans le strict respect des exigences réglementaires en vigueur au Maroc ;
- **Le tableau de bord mensuel de la production des déchets** : document récapitulatif de la production des déchets fournis par mois.

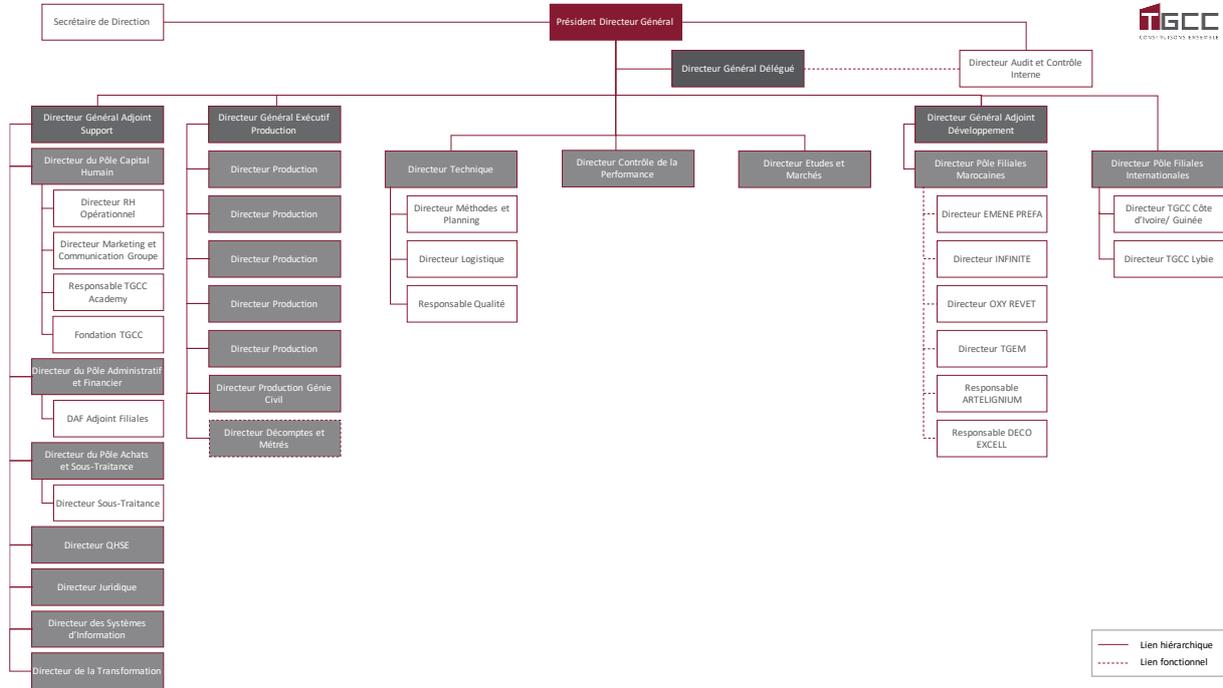
Litiges ou poursuites relatives à des problématiques d'ordre environnemental

Lors des trois derniers exercices, TGCC n'a fait l'objet d'aucun litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental.

Social

Organigramme fonctionnel de TGCC

L'organigramme fonctionnel du Groupe TGCC au 31 décembre 2024 est présenté ci-dessous :



Source : TGCC

Pôles	Missions
Direction Audit et Contrôle Interne	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer des missions d'audit interne régulières sur l'ensemble des départements de TGCC SA et de ses filiales Examiner la fiabilité et l'objectivité de l'information financière ainsi que les moyens utilisés pour identifier, mesurer, classer et présenter ces informations Examiner les systèmes établis en vue d'assurer le respect des politiques de gestion, des procédures, lois et représentations légales Faire des appréciations, des recommandations sur le contrôle interne déjà en place et des pistes d'amélioration
Direction du Pôle Capital Humain	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à la disposition des entités du Groupe des ressources humaines habilitées et compétentes Assurer leur formation, leur rémunération et leur progression Assurer la relation avec les partenaires sociaux Veiller à la conformité aux règles légales et aux meilleures pratiques en termes de gestion du personnel
Direction Pôle Administratif et Financier	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la bonne gestion administrative du Groupe Gérer la liquidité et la trésorerie du Groupe Contrôler la rentabilité et la solvabilité des différentes entités S'assurer du respect des normes comptables et des règles fiscales en vigueur Contribution au reporting du Groupe
Direction Contrôle de la performance	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer, proposer et animer le processus et les tableaux de suivi budgétaire de l'ensemble des entités du Groupe

	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer, proposer et animer le processus et les tableaux de bord de contrôle de gestion opérationnel nécessaire à chaque entité du groupe • Identifier et veiller à la qualité et à la robustesse des indicateurs et des informations contribuant au système d'information du contrôle de gestion, en collaboration avec chacune des entités concernées • Réaliser les études financières et économiques demandées par la direction • Analyser et interpréter mensuellement la performance des projets
Direction Marketing et Communication Groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un plan de communication annuel pour les entités du groupe qui fixe à la fois les objectifs et les guidelines dans des champs d'activité diversifiés : édition (plaquettes de présentation, outils commerciaux...), web (responsabilité des sites internet), événementiel (salons, team building ...), relations publiques (conférences, soirées...), relations presse (contacts journalistes), sponsoring ... • Supervision de l'élaboration et le respect des budgets de communication des différentes entités du Groupe
Direction Logistique	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la disponibilité des ressources en équipement nécessaires aux chantiers opérés par le groupe dans les meilleures conditions de fiabilité, de délai, de coûts et de disponibilité • Gérer le parc matériel du groupe (acquisition, location, gestion du stock du matériel, outillage et pièces de rechanges, etc.) • Assurer une maintenance prédictive, préventive et curative du matériel • Gérer les différents ateliers de production et de maintenance
Direction des Systèmes d'Informations	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux entités internes des systèmes d'information performants, fiables, optimisés et sécurisés.
Direction Pôle Achats et Sous-Traitance	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer et déployer des processus permettant d'identifier les besoins en approvisionnements (matériaux, matériels) et en prestations de sous-traitance, tout en se concertant avec les entités concernées et en respectant orientations stratégiques du groupe
Direction Pôle Développement	<ul style="list-style-type: none"> • Détecter, étudier, proposer et planifier les nouvelles opportunités de développement et d'investissements, en accord avec les orientations stratégiques • Veiller à l'élaboration des travaux de cession, d'acquisition, et d'intégration des nouvelles filiales au sein du Groupe • Élaborer le plan quinquennal glissant, les plans d'actions annuels et les budgets d'investissement et de fonctionnement
Direction de Production	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer les réalisations de l'ensemble des marchés de construction du groupe dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coûts • Suivre la réalisation des projets de bout en bout (étude, programmation, réalisation, livraison, facturations, recouvrement, retour d'expérience, etc.), en étroite collaboration avec les différentes entités du groupe • Veiller à la cohésion des équipes, à l'intégration des nouvelles recrues, à l'encadrement des responsables et au développement de leurs capacités

	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des articulations entre les directions de production et les entités de support et de développement
Direction Méthodes et Plannings	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer et déployer des processus d'expression des besoins en approvisionnements (matériaux, matériel, sous-traitance, etc.), en concertation avec les entités concernées et en conformité avec les orientations stratégiques du Groupe • S'assurer que les standards constructifs sont bien appliqués à l'échelle de tous les chantiers • Elaborer les plannings des projets et assurer leur suivi, dans le but d'appréhender les besoins d'approvisionnement en matériaux et en matériels et de détecter les anomalies potentielles (écarts significatifs entre montants budgétés et approvisionnement, etc.)
Direction Pôle Filiales Internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la stratégie du Groupe à l'international • Assurer la gestion de l'ensemble des filiales du Groupe à l'étranger • Veiller à l'élaboration et au respect des bonnes pratiques de gouvernance pour toutes les filiales internationales du Groupe • Contribuer à la détection des opportunités d'investissement à l'international et préparer les dossiers d'aide à la décision
Direction Etudes et Marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le développement du portefeuille de marchés de l'entreprise • Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations commerciales du Groupe : segments de marché, catalogue, politique tarifaire, etc. • Professionnaliser les études de prix nécessaires à la réponse aux appels d'offres, • Négocier au mieux les termes des contrats et veiller à la protection juridique et commerciale de l'entreprise
Direction de la transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Implémenter la stratégie du Groupe au niveau de la digitalisation et de la transformation • Développer, standardiser et améliorer en continu les processus liés à la gestion de projet, notamment la documentation, le reporting, tout en assurant le suivi de la qualité, des coûts et des délais • Interventions directes auprès de directeurs régionaux ou des directeurs de projets • Interventions indirectes pour le compte de directions supports pour un suivi transversal du portefeuille de projets
Direction QHSE	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les process qualité • Prévenir les accidents et garantir des conditions de travail sûres • Minimiser l'impact environnemental des activités
Direction Juridique	<ul style="list-style-type: none"> • L'encadrement juridique de la gouvernance du Groupe • Le pilotage et conduite des études et avis juridiques • La prise en charge des requêtes judiciaires et administratives

Source : TGCC

Politique de gestion des ressources humaines

Acteur du développement au Maroc, TGCC a la responsabilité et l'ambition de développer un modèle social performant tout en fédérant ses collaborateurs autour de 4 valeurs fortes : (i) la qualité, (ii) l'intégrité, (iii) l'ambition et (iv) l'excellence. La politique des ressources humaines de TGCC est fondée essentiellement sur :

- La prévention ;
- La sécurité ;
- La formation continue ;
- La diversité des profils ;
- Le bien-être au travail ;
- Le respect des droits sociaux.

L'équipe des ressources humaines s'appuie principalement sur les éléments suivants pour la gestion du capital humain :

- La maîtrise des besoins en recrutement à court, moyen et long terme ;
- L'identification des hauts potentiels en vue de les valoriser et les accompagner dans leur plan de carrière ;
- La mise en place d'un système d'intégration pour les nouveaux collaborateurs ;
- La mise en place d'une grille de rémunération cohérente avec le niveau de qualification et de responsabilité de chacun ;
- La mise en place d'un système d'évaluation annuelle permettant d'apprécier les performances et les compétences de chaque collaborateur ;
- La communication en interne en continu, via l'intranet « BINATNA », permettant de garder un climat social sain.

Climat social & culture de TGCC

Le Groupe TGCC veille à maintenir un climat social sain dans l'ensemble de ses équipes, notamment avec la mise en place d'un Code de Bonne Conduite et la création d'une adresse mail dédiée aux réclamations des collaborateurs. Cette adresse mail est exploitée uniquement par la DRH afin de signaler tout comportement non-conforme au Code de Bonne Conduite.

Par ailleurs, l'engagement des collaborateurs ainsi que leur adhésion aux valeurs de TGCC contribuent considérablement au climat social sain du Groupe, ce qui est également observable lors des évaluations annuelles des collaborateurs.

Politique de recrutement

TGCC s'engage dans une démarche de recrutement visant l'égalité des chances et la pratique de non-discrimination sous toutes ses formes, aussi bien dans la rédaction des offres d'emploi que dans les thèmes abordés durant les entretiens de recrutement.

Par ailleurs, TGCC s'engage à accompagner l'ensemble de ces nouveaux collaborateurs dans leur prise de fonction, avec notamment :

- Une check-list d'intégration : rencontres planifiées avec les collaborateurs, visite médicale, sensibilisation QHSE etc. ;

- Nomination de tuteurs, notamment pour les recrutements liés au programme « Pépinière TGCC¹⁹ » ;
- Une fiche de poste détaillée ;
- Un guide d'accueil digital ;
- Un code de bonne conduite.

Politique de rémunération

Les principaux objectifs de la politique de rémunération du Groupe sont les suivants :

- Attirer des candidats et contribuer au développement de la marque employeur TGCC ;
- Motiver et fidéliser les collaborateurs ;
- Assurer l'équité entre les différents collaborateurs, notamment en minimisant les écarts de rémunération entre ceux qui présentent des compétences comparables.

Depuis 2018, les évaluations annuelles ont été mises en place de manière à mesurer la contribution du collaborateur selon :

- La tenue de poste qui donne lieu à une augmentation éventuelle ;
- La performance qui permet d'octroyer des primes.

En 2021 et afin d'améliorer le processus de rémunération du Groupe, il a été décidé par la Direction des Ressources Humaines de mandater le cabinet SYNAXIS pour la mise en place d'un système de classification des emplois et la définition d'une politique de rémunération. La démarche envisagée repose sur les trois axes suivants :

- L'élaboration d'un référentiel des emplois ;
- La mise en place d'une classification des emplois ;
- La définition d'une politique de rémunération.

Ce système a été implémenté en 2022 et a joué ensuite un rôle de boussole pour les recrutements et le pilotage de la rémunération des collaborateurs.

En parallèle, la Direction des Ressources Humaines a lancé fin 2022 une réflexion importante autour du Talent Management dont le plan d'actions est mis en œuvre progressivement depuis 2023.

Politique en matière de gestion des carrières

La politique en matière de gestion des carrières se base essentiellement sur l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles à travers la mise en place d'un système d'évaluation annuelle visant à :

- Établir les objectifs annuels de travail ;
- Évaluer les résultats des collaborateurs ;
- Évaluer les compétences des collaborateurs ;
- Établir les plans d'actions pour assurer leur développement, notamment à travers des formations.

¹⁹ Pépinière TGCC est un programme pensé par la Direction Générale et dédié exclusivement aux jeunes ingénieurs sortis d'école. Il a pour objectif de recruter de jeunes ingénieurs, leur proposer des programmes d'intégration spécifiques et de les accompagner dans leur montée en compétence avec un suivi et une étude de satisfaction.

Plan de formation

L'identification des besoins en formation est essentiellement issue de la déclinaison des axes stratégiques et de développement émis par la Direction Générale et des évaluations annuelles de performance. Il en ressort une ingénierie de formation qui sera déployée tout au long de l'année suivant un planning précis. D'autres formations non planifiées peuvent émaner des différentes entités afin de combler un écart ou développer des compétences et connaissances particulières.

A noter que les formations non efficaces ou non réalisées peuvent faire l'objet d'une revue au niveau du plan de formation. Ainsi, certaines d'entre elles peuvent évoluer ou être déplanifiées.

Par ailleurs, TGCC veille à l'accessibilité des formations pour tous ses collaborateurs (toutes catégories confondues). Il existe deux types de formations :

- Les formations internes dispensées par les collaborateurs « référents » qui excellent dans un domaine précis (technique, sécurité, environnement, etc.) ;
- Les formations externes dispensées par des prestataires choisis selon des critères bien définis, à savoir le domaine d'activité, les expériences, les références et les curriculums vitae des différents intervenants.

Une équipe dédiée aux formations est tenue à la bonne exécution du plan de formation ainsi que leur suivi (évaluations à chaud, évaluations à froid, logistique et coordination).

Pour ses 30 ans, TGCC s'est lancée dans un projet ambitieux : la création d'un institut de formation. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une priorité stratégique de la Direction Générale dont les objectifs sont les suivants :

- Transmission des savoir-faire clés entre collaborateurs ;
- Intégration et formation des nouveaux collaborateurs ;
- Valorisation des seniors ;
- Professionnalisation des équipes ;
- Diversification de l'activité en monétisant le catalogue de formation auprès de l'écosystème.

Afin de constituer un vivier de talents et une main d'œuvre de qualité aux standards internationaux, TGCC a lancé en 2022 « TGCC ACADEMY ». Les premières formations dispensées ont notamment concerné les métiers de la maçonnerie et du coffrage. Les formations dispensées par l'Académie concernent également les cadres de l'entreprise qui bénéficient d'une plateforme de formation en e-learning à la fois sur les soft skills, mais également sur des spécificités du métier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une priorité stratégique du management avec comme objectifs, la transmission des savoir-faire clés entre collaborateurs, l'intégration et la formation des nouveaux collaborateurs, la valorisation des seniors, et la professionnalisation des équipes. Cet institut entre également dans la stratégie de diversification des activités de TGCC à travers l'ouverture du catalogue de formation à l'écosystème et au secteur de la construction.

Les tableaux ci-dessous présentent le nombre de formations, le nombre d'heures et le nombre de bénéficiaires par axe de formation sur la période 2022 - 2024 :

Axe de formation	2022		
	Nombre de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre de bénéficiaire
Technique	11	586	586
Sécurité et environnement	70	5 891	1 873
Management	5	0	0
Autres	32	18	88
Total	118	6 495	2 547

Source : TGCC

Axe de formation	2023		
	Nombre de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre de bénéficiaire
Technique	6	720	823
Sécurité et environnement	122	20 361	1 812
Management	51	632	34
Autres	121	427	1 611
Total	300	22 140	4 280

Source : TGCC

Axe de formation	2024		
	Nombre de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre de bénéficiaire
Technique	63	1 632	524
Sécurité et environnement	651	43 607	7 751
Management	24	40	620
Autres	80	759	1 014
Total	818	46 037	9 909

Source : TGCC

Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes

La promotion du statut de la femme dans le secteur du bâtiment reste généralement limitée aux postes de conducteur de travaux et ingénieurs. Ce constat s'applique au Maroc et à l'étranger.

Au sein de TGCC, les postes occupés par les femmes sont essentiellement liés aux services supports, à savoir les métiers liés à la finance, aux ressources humaines, aux achats et QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement).

Au vu des freins liés au secteur d'activité et à l'environnement social, TGCC œuvre constamment dans le cadre de ses recrutements à privilégier les femmes pour les postes suivants : directeur de projets, ingénieur

travaux, ingénieur méthode et planning, ingénieur étude et synthèse, métreur, conductrice de travaux et d'autres métiers liés à l'environnement et la sécurité sur les chantiers comme les responsables HSE, superviseur et animatrices HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement). De plus, le Groupe s'engage à maintenir l'équité salariale entre les femmes et les hommes, qu'il considère comme un fondement essentiel de l'égalité professionnelle.

TGCC a également prévu de mettre en place une politique d'accompagnement de proximité de la hiérarchie afin de promouvoir le statut de la femme dans le secteur du BTP et plus particulièrement sur les chantiers. L'ambition du Groupe à long terme est d'intégrer les femmes dans les métiers où elles sont majoritairement exclues, tels que les manœuvres, les maçons, les boiseurs et les ferrailleurs.

Le tableau suivant présente le nombre de femmes faisant partie du Groupe TGCC :

	2022	2023	2024
Nombre de femmes	205	264	271

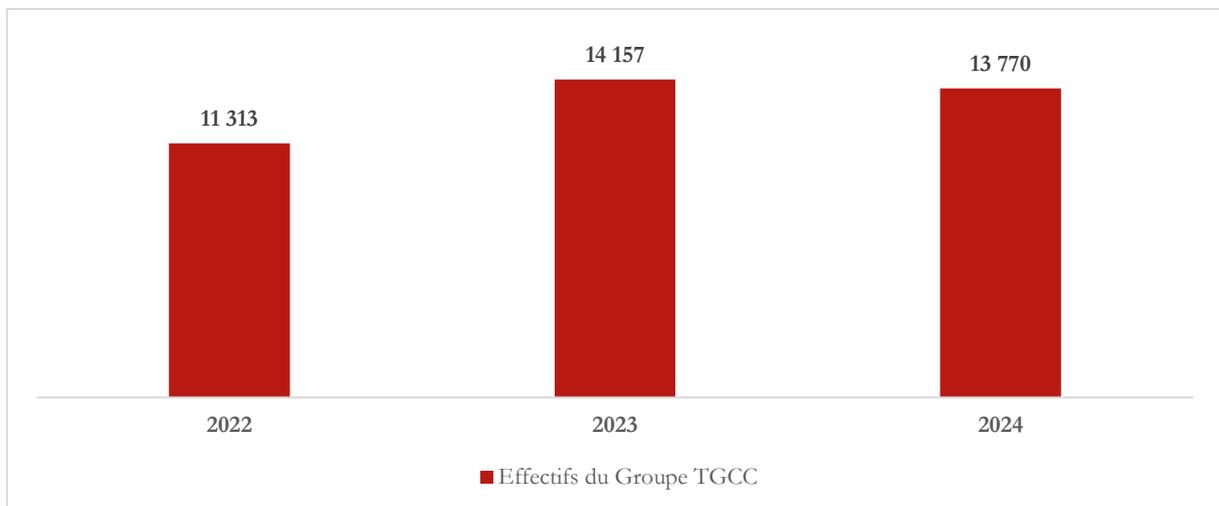
Source : TGCC

Schéma d'intéressement et de participation du personnel

Les intéressements du personnel accordés par TGCC sont les primes de performance découlant des évaluations annuelles de performance. La prime de performance est calculée sur la base des objectifs prédéfinis d'un commun accord entre l'évalué et l'évaluateur lors de l'année N-1. A l'instar de ces évaluations, un comité de rémunération statue sur la répartition de ces primes.

Effectifs

L'histogramme suivant présente l'évolution de l'effectif global du Groupe TGCC entre 2022 et 2024 :



Source : TGCC

Entre 2022 et 2024, l'effectif global du Groupe TGCC a cru avec un TCAM de 10,3%. Il s'élève à 13 770 collaborateurs à fin 2024 contre 11 313 collaborateurs à fin 2022.

Répartition de l'effectif par direction

Le tableau ci-dessous détaille l'effectif global du Groupe TGCC par direction sur la période 2022 – 2024 :

Effectif	2022	2023	2024	Var 22-23	Var 23-24
----------	------	------	------	-----------	-----------

Direction générale en charge de la production	5 815	8 970	8 560	54,26%	-4,57%
Direction pôle études et marchés	40	56	57	40,00%	1,79%
Direction générale	2	3	5	50,00%	66,67%
Direction pôle international	1 071	587	407	-45,19%	-30,66%
Direction pôle technique	8	11	16	37,50%	45,45%
Direction générale en charge du support	4 377	4 530	4 725	3,50%	4,30%
Effectif global	11 313	14 157	13 770	25,14%	-2,73%

Source : TGCC

Sur la période 2022-2024, les effectifs de la Direction générale en charge de la production représentent 59,5% du total des effectifs du groupe, suivis par les effectifs de la direction général en charge du support qui constituent 34,7% du total des effectifs en moyenne sur cette période.

Répartition de l'effectif par nature du contrat de travail

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe TGCC par filiale et par nature du contrat de travail sur la période 2022 – 2024 :

Entité	Année	CDI	CDD	Effectif total
TGCC	2022	1 102	7 916	9 018
	2023	1 256	10 526	11 782
	2024	1 393	9 421	10 814
TGCC Sénégal	2022	42	7	49
	2023	49	8	57
	2024	8	42	50
TGCC Cote d'Ivoire	2022	185	812	997
	2023	328	104	432
	2024	262	34	296
TGCC Gabon	2022	-	-	-
	2023	-	-	-
	2024	-	-	-
TG Préfa	2022	101	-	101
	2023	118	-	118
	2024	118	-	118
Besix TGCC	2022	-	-	-
	2023	-	-	-
	2024	-	-	-
TG Cover	2022	34	806	840
	2023	40	1 242	1 282
	2024	51	1 656	1 707
TG ALU	2022	41	232	273
	2023	51	282	333
	2024	60	533	593
TG WOOD	2022	7	-	7
	2023	7	-	7
	2024	10	3	13
TGCC GUINEE	2022	14	1	15
	2023	4	83	87

	2024	5	51	56
TGCC DEVELOPPEMENT	2022	-	-	-
	2023	-	-	-
	2024	-	-	-
TGEM	2022	13	-	13
	2023	35	24	59
	2024	51	71	122
TG STEEL	2022			
	2023			
	2024	1		1

Source : TGCC

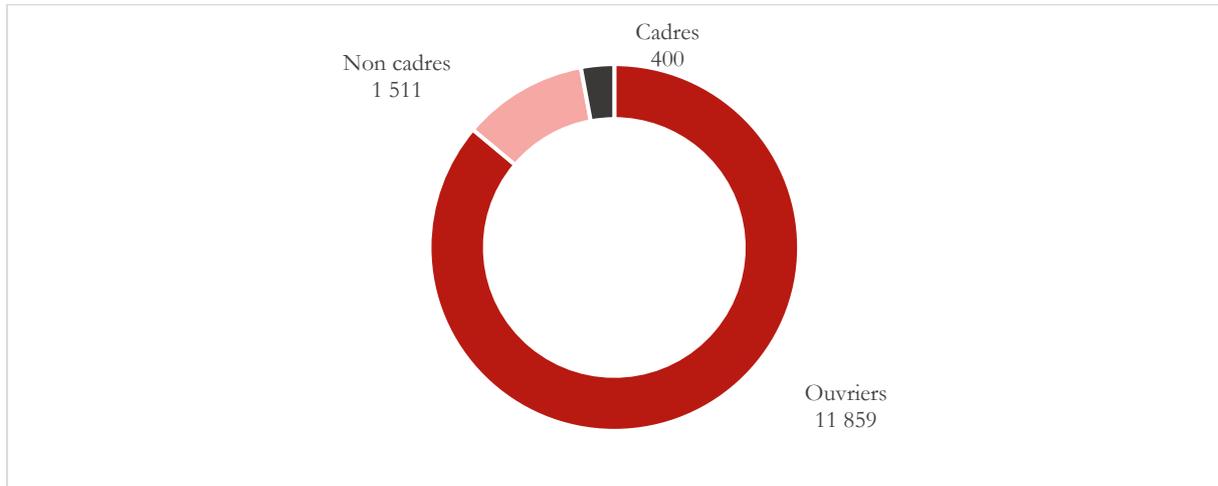
NB : Les CDI des filiales africaines comprennent les ouvriers marocains expatriés ainsi que les locaux.

Compte tenu de la nature des activités et de la taille de chaque société, les effectifs de TGCC et ses filiales sont variables et les emplois à durée déterminée occupent une place prépondérante au niveau de l'effectif global, ces derniers représentent 86% de l'effectif global au 31 décembre 2024.

A fin 2024, le nombre de CDD s'établit à 11 811, en baisse de 4% par rapport à fin 2023. Le nombre de CDI s'établit à 1 959 à fin 2024, soit une hausse de 4% par rapport à fin 2023.

Répartition de l'effectif par catégorie et par genre

La répartition de l'effectif global par catégorie au 31 décembre 2024 se présente comme suit :



Source : TGCC

Compte tenu de la nature de l'activité de TGCC, les ouvriers représentent la majorité des effectifs du Groupe, totalisant ainsi 86,1% des collaborateurs à 2024. La part des effectifs non-cadres et cadres affichent respectivement 11,0% et 2,9% de l'effectif global du Groupe TGCC.

Le tableau ci-dessous détaille l'effectif global par catégorie (cadres, non-cadres et ouvriers) et par genre pour chaque filiale sur la période 2022 – 2024 :

Entité	Année	C*	NC*	O*	Femmes	C*	NC*	O*	Hommes	Effectif global	Taux d'encadrement
TGCC	2022	47	61	41	149	175	819	7 875	8 869	9 018	2%
	2023	59	74	64	197	209	919	10 457	11 585	11 782	2%
	2024	68	84	52	204	229	1 020	9 361	10 610	10 814	3%
TGCC Sénégal	2022	3	1		4	4	41		45	49	14%
	2023	3	1		4	5	48		53	57	14%
	2024	3	1		4	3	43		46	50	12%
TGCC Cote d'Ivoire	2022	5	25	8	38	24	228	707	959	997	3%
	2023	6	29		35	22	375		397	432	6%
	2024	7	28	2	37	18	56	185	259	296	8%
TGCC Gabon	2022				-				-	-	0%
	2023				-				-	-	0%
	2024				-				-	-	0%
TG Préfa	2022	2			2	9	90		99	101	11%
	2023	2	1		3	9	106		115	118	9%
	2024	2	1		3	9	106		115	118	9%
Besix TGCC	2022				-				-	-	0%
	2023				-				-	-	0%
	2024				-				-	-	0%
TG Cover	2022		2		2	5	27	806	838	840	1%
	2023		2	1	3	9	30	1 240	1 279	1 282	1%
	2024		4		4	12	37	1 654	1 703	1 707	1%

TG ALU	2022	3	4	7	8	26	232	266	273	4%
	2023	3	4	7	13	31	282	326	333	5%
	2024	3	4	7	11	42	533	586	593	2%
TG WOOD	2022			2	1	4		5	7	43%
	2023			2	1	4		5	7	43%
	2024			1	4	5	3	12	13	38%
PLATINIUM POWER	2022			-				-	-	0%
	2023			-				-	-	0%
	2024			-				-	-	0%
TGCI	2022			-				-	-	0%
	2023			-				-	-	0%
	2024			-				-	-	0%
TGCC GUINEE	2022	-	1	-	1	13		14	15	7%
	2023	3	1	1	5		79	82	87	7%
	2024	2	1		3	8	45	53	56	18%
TGCC DEVELOPPEME NT	2022			-				-	-	0%
	2023			-				-	-	0%
	2024			-				-	-	0%
TGEM	2022	4	1	5	6	2		8	13	77%
	2023	4	4	8	12	26	13	51	59	27%
	2024	4	4	8	15	30	69	114	122	16%
TG STEEL	2022									0%
	2023									0%
	2024				1			1	1	100%

Source : TGCC

NB : Concernant BESIX TGCC, il s'agit uniquement des salariés avec un contrat BESIX TGCC, les salariés TGCC SA refacturés apparaissent au niveau de TGCC SA.

(*) C : Cadres ; NC : Non Cadres ; O : Ouvriers

Les filiales comptent traditionnellement une forte représentativité masculine.

Le Groupe met en œuvre des mesures pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces mesures sont détaillées dans la section « VI.1.8 Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Répartition de l'effectif par ancienneté

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'effectif global en fonction du nombre d'années d'ancienneté sur la période 2022 – 2024 :

Entité	Année	< 2 ans	> 2 ans <= 5 ans	> 5 ans <= 10 ans	entre 10 et 12 ans	entre 12 et 20 ans	entre 20 et 25 ans	> 25 ans	Effectif global
TGCC	2022	8 234	194	292	84	178	27	9	9 018
	2023	10 901	239	297	94	211	34	6	11 782
	2024	9 876	253	303	104	235	34	9	10 814
TGCC Sénégal	2022	45	4						49
	2023	43	14						57
	2024	16	31	3					50
TGCC Cote d'Ivoire	2022	838	126	32	1				997
	2023	329	68	35					432

	2024	79	155	62					296
TGCC Gabon	2022								-
	2023								-
	2024								-
TG Préfa	2022	46	33	18	3	1			101
	2023	57	32	24	3	2			118
	2024	47	32	31	4	4			118
Besix TGCC	2022								-
	2023								-
	2024								-
TG Cover	2022	828	6	6					840
	2023	1 259	15	8					1 282
	2024	1 670	27	10					1 707
TG ALU	2022	273							273
	2023	318	15						333
	2024	495	98						593
TG WOOD	2022	3	4						7
	2023		3	4					7
	2024	7	3	3					13
PLATINIUM POWER	2022								-
	2023								-
	2024								-
TGCI	2022								-
	2023								-
	2024								-
TGCC GUINEE	2022	15							15
	2023	87							87
	2024	44	12						56
TGCC DEVELOPPEMENT	2022								-
	2023								-
	2024								-
TGEM	2022	13							13
	2023	59							59
	2024	115	7						122
TG STEEL	2022								
	2023								
	2024	1							1

Source : TGCC

Nombre de recrutements et départs de l'effectif global du Groupe TGCC

Le tableau ci-dessous détaille le nombre de recrutements, démissions, licenciements, départ de retraite et fin de contrat de l'effectif global du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 :

Entité	Année	Recrutements	Démissions	Licenciements	Retraités	Fin de contrat	Turnover	Effectif global
TGCC	2022	13 896	91	33	5	13 226	151%	9 018
	2023	22 083	89	12	10	19 208	176%	11 782
	2024	17 914	87	23	11	18 761	170%	10 814
TGCC Sénégal	2022	35	2				38%	49
	2023	20	11	1			28%	57
	2024	5	12				17%	50

TGCC Cote d'Ivoire	2022	812	40	1	1	43%	997
	2023	103	3	1	664	89%	432
	2024	24	29	5	126	31%	296
TGCC Gabon	2022					0%	-
	2023						
	2024					0%	-
TG Préfa	2022	38	27		21	43%	101
	2023	60	2		41	44%	118
	2024	40			40	34%	118
Besix TGCC	2022					0%	-
	2023						
	2024					0%	-
TG Cover	2022	1 514	4	2	1 407	174%	840
	2023	2 204	1		1 761	0%	1 282
	2024	2 741	6	1	2 309	148%	1 707
TG ALU	2022	575	12		363	174%	273
	2023	487	2		425	137%	333
	2024	954	6		688	139%	593
TG WOOD	2022					0%	7
	2023					0%	7
	2024	9	2		1	46%	13
PLATINIUM POWER	2022					0%	-
	2023						
	2024					0%	-
TGCI	2022					0%	-
	2023						
	2024					0%	-
TGCC GUINEE	2022	15				50%	15
	2023	87	11		4	59%	87
	2024	13	19		25	51%	56
TGCC DEVELOPEMENT	2022					0%	-
	2023						
	2024					0%	-
TGEM	2022	13				50%	13
	2023	149			103	214%	59
	2024	151	11	1	76	98%	122
TGSTEEL	2022					0%	
	2023					0%	
	2024	2	1			150%	1

Source : TGCC

(*) Turnover = ((recrutements + départs) / 2) / effectif global

TGCC a connu le plus haut taux de turnover en décembre 2024 (170%) du fait de son activité très axée sur les prestations de relativement courte durée, tandis que TGCC Sénégal a connu le plus bas (17%). Les emplois à durée déterminée occupent une place prépondérante au niveau de l'effectif global, impliquant un taux de turnover annuel très élevé.

Nombre de représentants du personnel

	2022	2023	2024
Représentants du personnel	18	22	22

Source : TGCC

Les représentants du personnel jouent le rôle de liaison entre les salariés et l'employeur. Il s'agit notamment de recenser les réclamations individuelles liées à la non-satisfaction de l'employé et de prendre attache avec l'inspecteur de travail en cas de désaccord entre les deux partis.

Durant les trois derniers exercices, les représentants du personnel se trouvaient uniquement au niveau de la société mère. Par conséquent, le processus de mise en place et de suivi des délégués du personnel n'existait qu'au niveau de TGCC SA. Parmi les 22 représentants du personnel, 8 sont titulaires et 8 sont suppléants. Il convient de noter que l'élection des représentants du personnel se fait tous les 6 ans, la dernière a été déposée auprès de l'inspection du travail le 17/06/2021.

Pour l'année 2021, TG Préfa et TG Cover ont également élu des représentants du personnel pour les 6 années à venir.

Procédure de nomination des représentants du personnel :

- Lancement de la campagne d'élection des délégués du personnel ;
- Etablissement d'une liste électorale basée sur les salariés inscrits et choisis à l'issu des votes ;
- Envoi de la liste de candidature à la direction des ressources humaines ;
- Mise en place d'un protocole d'accord de répartition des établissements entre TGCC et les représentants du personnel ;
- Etablissement d'un procès-verbal d'élection des représentants du personnel
- Envoi du procès-verbal d'élection des représentants à l'inspection du travail

Nombre de jour de grève par exercice

Le tableau ci-après présente l'évolution du nombre jours de grève sur la période 2022 – 2024 :

	2022	2023	2024
Nombre de jours de grève	-	-	-

Source : TGCC

Nombre d'accidents de travail par exercice

Le tableau ci-après présente l'évolution du nombre d'accidents de travail sur la période 2022 – 2024 :

Nombre d'accidents de travail par exercice	2022	2023	2024
TGCC	159	147	104
TGCC Côte d'Ivoire		6	33
TGCC Sénégal		2	1
TG Préfa			
TG ALU	11	13	
TG Cover	6	11	
Total	176	179	138

Source : TGCC

Le nombre d'accidents de travail s'établit à 176 jours à fin 2022 contre 179 jours à fin 2023, et à 138 jours à fin décembre 2024.

La sécurité au travail est un élément essentiel pour TGCC. Chacune des filiales y consacre une partie du budget formation afin de sensibiliser les collaborateurs et les sous-traitants aux aspects sécurité dans le cadre de leurs activités.

Nombre de litiges sociaux

Le tableau ci-dessous présente le nombre de litiges sociaux enregistrés au niveau de TGCC sur la période 2022 – 2024 :

	2022	2023	2024
Litiges sociaux	29	21	18
<i>Dont litiges en collectif</i>	-	-	-

Source : TGCC

Le nombre de litiges sociaux diminue sur la période analysée, celui-ci passe de 29 litiges en 2022 à 21 litiges en 2023. A fin décembre 2024, le nombre de litiges sociaux s'établit à 18 litiges.

VI. Stratégie d'investissement et moyens techniques

Stratégie d'investissement

Durant les trois dernières années, TGCC a adopté une stratégie de développement basée sur deux grands axes : (i) l'internationalisation et (ii) la verticalisation.

Depuis trois ans, TGCC a mis en œuvre une stratégie de développement ambitieuse, reposant sur deux axes majeurs : l'internationalisation et la verticalisation. Cette démarche s'inscrit dans un contexte régional où la croissance démographique, l'urbanisation accélérée et la volonté de modernisation des infrastructures stimulent des besoins massifs en construction. Le Maroc et l'Afrique, portés par des projets d'envergure comme la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du Monde 2030, offrent ainsi à TGCC un terrain propice à son expansion. Forte de sa capacité d'exécution rapide, de son savoir-faire multi-sectoriel et de sa maîtrise des attentes locales, l'entreprise se positionne comme un acteur clé pour accompagner ces dynamiques.

La stratégie de verticalisation constitue un levier central pour renforcer la compétitivité de TGCC. L'objectif est de sécuriser les chaînes d'approvisionnement, d'optimiser les coûts et de garantir une qualité maîtrisée à chaque étape des projets. C'est dans ce cadre qu'ont été créées les filiales TG Steel et TG Stone en 2024. TG Steel, spécialisée dans la fabrication de charpentes métalliques, répond à la forte demande liée aux projets industriels et aux infrastructures sportives, notamment dans la perspective des giga-factories et des chantiers liés à la Coupe du Monde 2030. L'usine, en construction sur un site de 5 hectares, ambitionne une production de 650 tonnes par mois dès le troisième trimestre 2025, permettant à TGCC de réduire sa dépendance aux sous-traitants et de renforcer son offre intégrée.

Parallèlement, TG Stone, implantée à Benslimane, assure la production d'agrégats destinés à l'industrie du béton. En maîtrisant toute la chaîne de transformation, cette filiale vise à sécuriser l'approvisionnement pour TGCC et ses autres entités, tout en optimisant les coûts et la qualité. Cette stratégie réduit également les risques liés aux fluctuations d'approvisionnement, un enjeu majeur dans le secteur de la construction.

Dans une logique de cohérence et de lisibilité, TGCC a également entrepris en 2024 une refonte stratégique de l'identité visuelle de l'ensemble de ses filiales. Cette initiative vise à harmoniser l'image de marque autour d'une identité forte, moderne et fédératrice, en adéquation avec les ambitions de développement régional et international du groupe. L'unification des chartes graphiques et les changements de dénominations facilitent la reconnaissance des entités du groupe et renforcent leur positionnement sectoriel, tout en clarifiant l'offre globale auprès des partenaires et clients.

La solidité de la gouvernance constitue un autre pilier de la stratégie de TGCC. Le conseil d'administration, composé de 10 membres dont 20 % d'indépendants, garantit une supervision efficace des orientations stratégiques. La stabilité des mandats (6 ans en moyenne) et le taux d'assiduité exemplaire de 100 % témoignent de l'engagement des administrateurs dans la conduite des affaires du groupe. De plus, TGCC

veille à promouvoir la diversité, avec un taux de parité atteignant 30 %, traduisant ainsi une gouvernance inclusive et représentative.

En somme, la combinaison de ces trois axes – intégration verticale, consolidation de l’image de marque et gouvernance renforcée – permet à TGCC de s’adapter aux défis d’un marché en constante évolution. Cette stratégie holistique assure non seulement une meilleure résilience face aux aléas économiques, mais positionne également le groupe comme un partenaire de référence pour les projets structurants à forte valeur ajoutée, tant au niveau national qu’international.

Le tableau ci-dessous présente l’évolution des investissements du Groupe sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Acquisition d’immobilisations incorporelles	247	1 428	>100,0%	862	-39,6%
Acquisition d’immobilisations corporelles	74 548	181 222	>100,0%	141 961	-21,7%
Acquisition d’immobilisations financières	-	35 270	<i>n.a</i>	9 262	-73,7%
Cession des immobilisations financières	-1 034	-1 087	5,10%	-16 146	<-100%
Prix de cession des immobilisations	-11 431	-37 811	>100,0%	-61 584	-62,9%
Incidence des variations du périmètre	9 538	100	-99,00%	-	<i>n.a</i>
Investissements	71 868	179 122	>100,0%	74 355	-58,5%

Source : TGCC

A fin 2024, les investissements s’établissent à 74.355 KMAD, en baisse de -58,5% par rapport à l’exercice 2023. Cette baisse est principalement due à la baisse :

- Des investissements des installations techniques, matériels et outillages de 93.530 KMAD concernent principalement des poutrelles, bâtiments modulaires et des grues, etc.
- Des investissements du Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers de 5.466 KMAD concernent principalement des tablettes et ordinateurs.

Autres investissements en cours et partenariats du groupe

Le groupe TGCC continue sa stratégie d’investissement pour le renouvellement de son parc matériel.

Présentation de STAM

L’opération « Stam-Vias » marque une étape majeure dans le secteur du BTP au Maroc. Le groupe TGCC a acquis 60 % du capital de la Société de Travaux Agricoles Marocains (STAM) pour un prix global d’environ 2,5 milliards de dirhams, valorisant l’ensemble à 4,3 milliards de dirhams. Cette acquisition s’accompagne d’une augmentation de capital de STAM, destinée à financer l’acquisition de 25 % supplémentaires de VIAS SA, sa filiale spécialisée dans les infrastructures de transport et les aménagements urbains, portant ainsi sa participation à 80 %.

Cette opération stratégique s’inscrit dans la volonté de TGCC de diversifier ses activités en combinant son expertise en construction de bâtiments avec le savoir-faire de STAM et VIAS dans les travaux publics et les infrastructures. L’objectif est de proposer une offre élargie de services industriels de haute qualité, adaptée aux besoins croissants du marché, et de renforcer la compétitivité sur les marchés étrangers. Le Conseil de la concurrence a donné son feu vert à cette opération en avril 2025, autorisant la prise de contrôle exclusif par TGCC de STAM.

Les activités de STAM se présentent comme suit :

- Mise en valeur agricole
- Adduction et grande irrigation
- Construction de routes
- Construction d'aéroports
- Travaux publics
- Terrassements généraux
- Génie civil et ouvrages d'art
- Environnement
- Aménagements touristiques
- Aménagements urbains
- Construction de barrages

Agrégats annuels de STAM (comptes sociaux)

En KMAD	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capitaux Propres	415 036	391 064	605 271	-5,8%	54,8%
Chiffre d'affaires	1 681 296	2 628 281	2 837 714	56,3%	8,0%
Résultat d'exploitation	98 781	171 908	623 296	74,0%	>100%
Résultat Net	34 250	91 981	374 208	>100%	>100%
Endettement Net	319 983	-41 161	-601 480	<-100%	<-100%

Source : TGCC

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Le chiffre d'affaires de STAM a enregistré une hausse significative de 1 156 MMAD entre 2022 et 2024, principalement porté par 3 projets remportés dans le cadre d'un GIE avec la société SGTM : l'autoroute de l'eau reliant Kenitra et Oued-Sebou, un projet de terrassement et la construction d'un barrage.

Le résultat d'exploitation et du résultat net ont enregistré une augmentation significative de respectivement 451 MMAD et de 282 MMAD, cette augmentation est portée essentiellement par l'amélioration de la marge sur coûts directs.

L'endettement net de STAM affiche une amélioration sur la période 2022–2024. Passant de 319 983 K MAD en 2022 à -41 161 K MAD en 2023, puis à -601 480 K MAD en 2024, la société bascule durablement en situation de trésorerie nette. Cette évolution traduit une structure financière assainie et une autonomie de financement renforcée.

Présentation de VIAS

VIAS est spécialisée dans les infrastructures de transport, fondée avec un capital de 40 millions de dirhams. L'entreprise est active dans plusieurs secteurs, notamment les travaux routiers, les travaux autoroutiers et aéroportuaires, ainsi que les aménagements urbains et industriels.

Les activités de STAM se présentent comme suit :

- Travaux routiers
- Travaux aéroportuaires
- Aménagements urbains
- Aménagements industriels

Agrégats annuels de VIAS (comptes sociaux)

En KMAD	2022	2023	2024	Var. 22-23	Var. 23-24
Capitaux Propres	115 010	121 803	141 990	5,9%	16,6%
Chiffre d'affaires	583 893	491 760	863 762	-15,8%	75,6%
Résultat d'exploitation	20 365	27 501	51 302	35,0%	86,5%
Résultat Net	924	6 793	20 187	>100%	>100%
Endettement Net*	310 771	190 269	139 619	-38,8%	-26,6%

Source : TGCC

(* Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif)

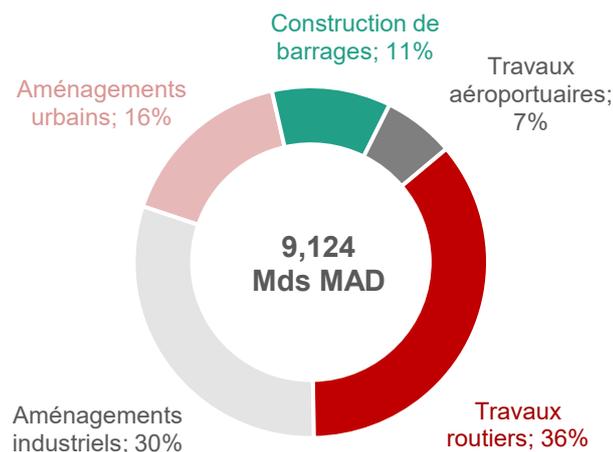
Le chiffre d'affaires de VIAS a enregistré une hausse de 279 869 KMAD entre 2022 et 2024 soit 23% principalement portée par 3 projets : (i) le dédoublement de la route régionale de Bouznika et la rénovation des aéroports d'Agadir et de Hoceima réalisés en 2024.

Le résultat d'exploitation progresse fortement sur les deux années, soit 35 % entre 2022 et 2023 et +86,5 % entre 2023 et 2024. Cette dynamique traduit une amélioration significative de la performance opérationnelle de VIAS.

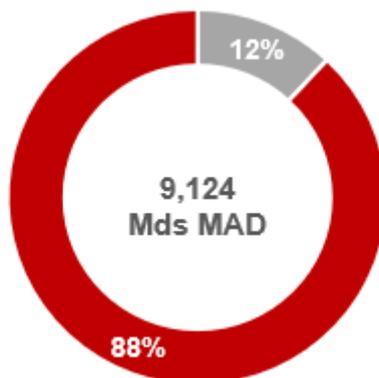
Sur la même période, VIAS a considérablement réduit son endettement net, qui passe de 310 771 KMAD en 2022 à 139 619 KMAD en 2024, soit une baisse de près de 55 %.

Par ailleurs, le carnet de commandes de STAM et VIAS à fin 2024 s'élève respectivement à 7 880 MMAD et 1 244 MMAD.

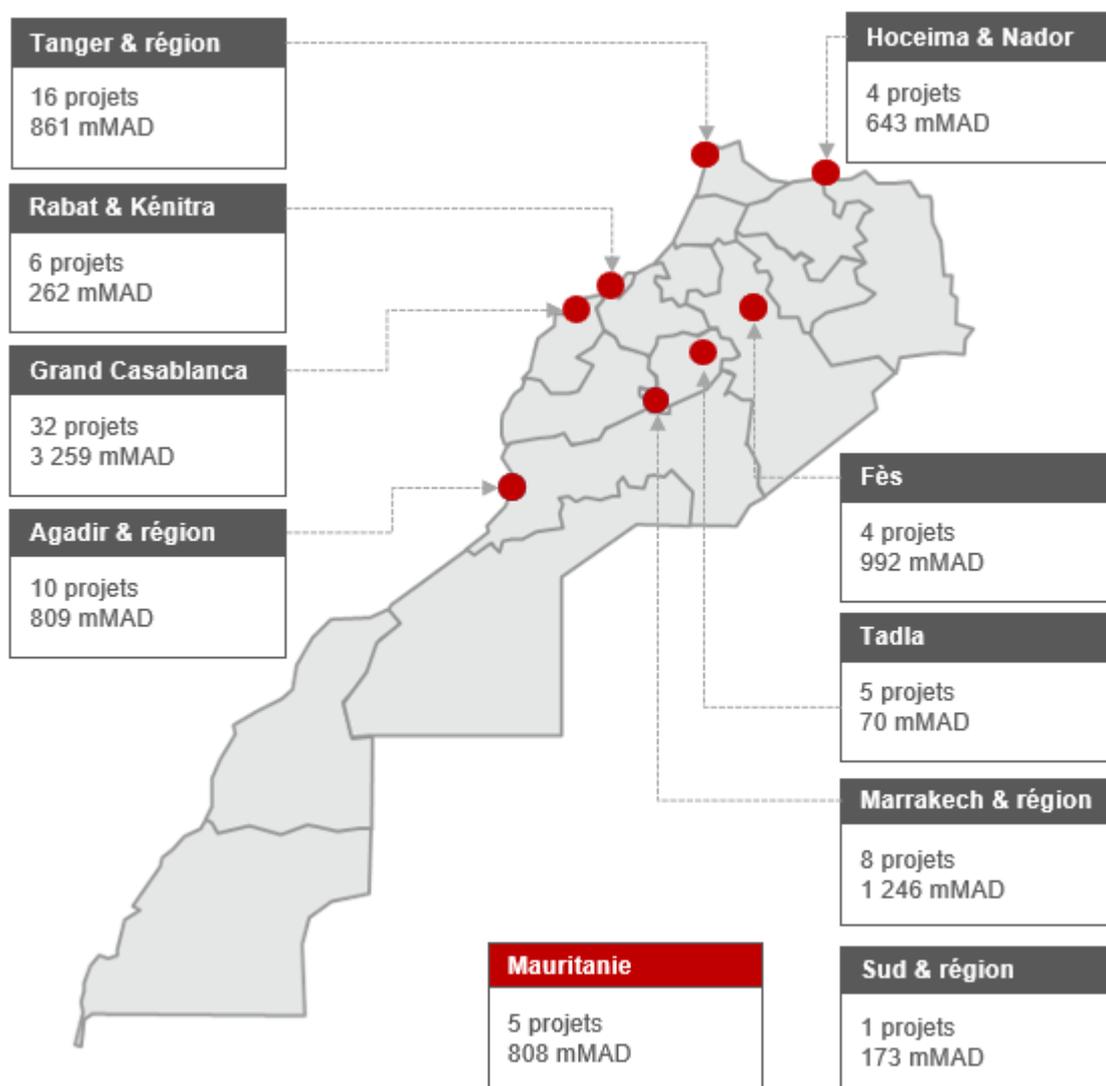
Le graphique ci-dessous présente la ventilation sectorielle du carnet de commandes de STAM VIAS :



Le graphique ci-dessous présente la ventilation par type de client du carnet de commandes de STAM VIAS :



Ci-dessous la répartition par zone géographique des projets STAM VIAS :



Moyens techniques

Matériel de construction

Au 31 décembre 2024, TGCC détient à son actif 4 519 machines et engins de construction contre 3 872 en 2023 et 3 139 en 2022.

La liste des matériaux de construction entre 2022 et 2024 se décompose comme suit :

Matériel de construction	Nombre d'unités au 31/12/2022	Nombre d'unités au 31/12/2023	Nombre d'unités au 31/12/2024
Ascenseur de chantier	20	20	22
Atelier mobile	2	2	2
Auto-Bétonnière	5	5	8
Autres	54	86	91
Balayeuse	6	7	7
Bâtiments modulaires	1 782	2 051	2 255
Benne	8	13	16
Bétonnière	81	89	133
Brise roche	32	32	33
Camion solo	27	30	34
Camion solo 6*4	13	13	16
Camion solo 8*4	8	10	16
Camion Tracteur	22	23	27
Centrale à béton	9	10	12
Chargeuse	16	22	26
Chariot élévateur	61	72	82
Chariot élévateur magasinage	5	5	5
Chariot tracteur agricole	6	6	6
Unité de production	-	1	1
Cintreuse électrique	-	8	11
Cisaille électrique	47	50	59
Citerne	-	6	25
Compacteur à rouleau	30	38	41
Compacteur à rouleau manuel	55	57	62
Compresseur de chantier avec roue	-	5	17
Compresseur électrique	6	25	25
Compresseur thermique	114	128	141
Conteneur	-	26	57
Coudeuse électrique	50	54	59
Dumper	51	54	61
Dumper Tombereau	3	3	3
E-Topographie Laser	-	1	6
Foreuse	1	1	1
Godet cribleur rotatif	2	2	2

Groupe électrogène	106	119	155
Grue à montage rapide	31	32	36
Grue à tour	88	96	117
Grue mobile	24	30	41
Machine de coupe	-	2	8
Machine de polissage	-	45	71
Machine débiteuse	-	2	3
Machine mosaïque	-	1	2
Mini chargeuse	62	68	75
Mini pelle	5	5	7
Nacelle à moteur thermique	15	15	15
Nacelle ciseaux électrique	7	7	7
Nacelle ciseaux thermique	4	4	5
Nacelle électrique	33	48	62
Nacelle suspendue	5	8	17
Niveleuse	3	3	3
Pelle hydraulique avec chenille	27	30	38
Pelle hydraulique avec pneu	10	12	12
Pilonneuse	25	34	44
Plaque vibrante	8	13	13
Plateau semi-remorque	19	22	26
Pompe à béton projeté	4	4	5
Pompe à béton stationnaire	3	4	5
Pompe à enduit	20	20	20
Porte chars	4	4	6
Porteur châssis	-	4	4
Poste à souder autonome	23	25	56
Poste transformateur	21	23	26
Rampe d'éclairage	16	54	56
Sceau à béton	-	8	38
Scie à sol	8	9	11
Surpresseur verticale	-	2	4
Talocheuse	6	112	112
Tracteur agricole	4	4	4
Tractopelle	42	47	52
Treuil	-	1	1
Total	3 139	3 872	4 519

Source : TGCC

Durant ces dernières années, TGCC a investi de manière significative dans son parc matériel, le but étant de pouvoir se déployer rapidement et massivement sur des chantiers de tailles importants. Le parc matériel constitue une des forces majeures du Groupe.

Moyens informatiques

Le parc informatique de TGCC sur la période 2022-2024 se présente comme suit :

Matériel informatique acheté par typologie (en nombre d'unités)	2022	2023	2024
Téléphone	9	28	37
Ordinateur portable	118	253	250
Appareil Wi-Fi et réseau	2	32	0
Imprimante, photocopieur, scanner & fax	27	47	39
Ecran	35	11	13
Autres	1	3	19
Tablette	0	1	14
Ordinateur de bureau	34	11	1
Vidéo projecteur	1	1	4
Télévision	9	24	3
Serveur	0	1	22
Unités centrales	0	2	1
Total	237	414	403

Source : TGCC

Les téléphones et les ordinateurs portables représentent respectivement 7% et 59% de la totalité des achats informatiques sur les trois dernières années.

Le tableau suivant présente les achats de matériel informatique de TGCC en KMAD sur la période 2022- 2024 :

Achats matériel informatique (en KMAD)	2022	2023	2024	Total	en % total 2022-2024
Ordinateur portable	1 102	2 460	2 425	5 987	51%
Imprimante, photocopieur, scanner & fax	151	337	312	800	7%
Téléphone	24	278	128	430	4%
Ordinateur de bureau	49	0	10	59	0%
Autres	11	460	665	1 136	10%
Tablette	0	3	200	203	2%
Routeur Wi-Fi	0	194	0	194	2%
Serveur	138	137	2 378	2 653	23%
Ecran	14	9	49	72	1%
Vidéo projecteur	20	19	86	125	1%
Télévision	21	28	15	64	1%
Unités centrales	0	16	5	21	0%
Total	1 528	3 942	6 272	11 743	100%

Source : TGCC

Les ordinateurs portables, les imprimantes, photocopieurs, scanner & fax constituent cumulativement 58% des achats du matériel informatique sur la période 2022 - 2024.

PARTIE-IV - SITUATION FINANCIERE

I. Rapports des commissaires aux comptes

Rapports relatifs aux comptes sociaux

Rapports généraux relatifs aux comptes annuels

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers sociaux de TGCC SA

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

▪ **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.499.888.650,47 dont un bénéfice net de MAD 420.690.302,64.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

▪ **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

▪ **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
<p>Stocks de travaux en cours :</p> <p>Au 31 décembre 2024, le solde des stocks de travaux en cours s'élevé à KMAD 1.268.832.</p> <p>Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge.</p> <p>La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; • Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ;

<p>Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs retenues par la Direction.
<p>Dépréciation des créances clients : Au 31 décembre 2024, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 3.210.579. Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évolution du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; • La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; • La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; • L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues. • La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées

▪ **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

▪ **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalise conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants

et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

▪ **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A a procédé au cours de l'exercice 2024 à la création de deux nouvelles filiales TG STEEL et TG STONE (filiales à 100%) pour un montant de MAD 100.000 chacune.

Casablanca, le 18 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Façal MEKOUAR
Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers sociaux de TGCC SA

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

▪ **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.266.497.222,83 dont un bénéfice net de MAD 309.343.636,47.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

▪ **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

▪ **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
<p>Stocks de travaux en cours : Au 31 décembre 2023, le solde des stocks de travaux en cours s'élevé à KMAD 923.769. Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; • Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; • Tests, par sondages, portant arithmétique des calculs des retenues par la Direction.

jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	
<p>Dépréciation des créances clients : Au 31 décembre 2023, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 2.707.307. Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évolution du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; • La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; • La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; • L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues. • La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées

▪ **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

▪ **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalise conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

▪ **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à la création de la société DECO EXCELL SARL.AU (filiale à 100%) pour un montant de MAD 100.000.

Casablanca, le 22 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Façal MEKOUAR
Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Audit des états de synthèse

▪ **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.146.992.686,36 dont un bénéfice net de MAD 210.732.155,18.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

▪ **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

▪ **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont des questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèses de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risques identifiés	Nos réponses
<p>Stocks de travaux en cours : Au 31 décembre 2022, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 542.734. Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre ; - Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks de travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; - Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction

synthèses, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	
<p>Dépréciation des créances clients : Au 31 décembre 2022, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 2.376.115. Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluations spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; - La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; - La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; - L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.

▪ **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

▪ **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion, Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos contestations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR
Associé

AUDICIS
M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes annuels

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe TGCC

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.767.552 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 527.281.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
<p>Stocks de travaux en cours : Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; • Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; • Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction

<p>Dépréciation des créances clients : Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; • La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; • La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; • L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ; • La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.
--	--

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 18 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR
Associé

AUDICIS
M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés du Groupe TGCC

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.481.975 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 366.478.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
<p>Stocks de travaux en cours : Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; • Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; • Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction
<p>Dépréciation des créances clients : Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p>

<p>méthodes et règles d'évaluation, les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; • La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; • La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; • L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ; • La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.
--	---

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR
Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe TGCC

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.308.388 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 249.968.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont des questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
<p>Stocks de travaux en cours : Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèses, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre ; - Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks de travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; - Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction

<p>Dépréciation des créances clients : Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; - La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; - La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; - L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.
--	---

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérés comme significatives lorsqu'il est

raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR
Associé

AUDICIS
M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Informations relatives aux méthodes comptables et aux reclassements

Normes et méthodes comptables

Le Groupe TGCC applique les normes comptables marocaines en vigueur, telles que définies par le Plan Comptable Marocain et les règles sectorielles applicables. Aucune dérogation aux méthodes comptables de référence n'a été enregistrée au cours des exercices 2023 et 2024.

Méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Que le contrat soit conclu à prix forfaitaire ou au mètre, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'exécution des prestations, sur la base de l'état d'avancement des chantiers et des travaux réalisés à la date de clôture.

Reclassements opérés en 2023 et 2024

Reclassements opérés au cours de l'exercice 2024 :

- La dette liée aux contrats de leasing a fait l'objet d'un reclassement comptable entre les postes « Emprunts auprès des établissements de crédit » et « Dettes liées aux contrats de crédit-bail », notamment pour les filiales africaines de TGCC. Les dettes précédemment enregistrées en tant qu'emprunts bancaires ont été reclassées en dettes de crédit-bail, afin de mieux refléter la nature économique et juridique de ces engagements.
- Une reclassification des immobilisations corporelles financées en leasing a été opérée, en distinguant selon la nature des biens : les éléments ont été ventilés entre les rubriques « matériels et outillages » et « autres immobilisations corporelles », afin d'assurer une meilleure lisibilité et une présentation fidèle des actifs utilisés.
- Les amortissements relatifs aux immobilisations financées en leasing ont été reclassés en cohérence avec la nouvelle ventilation des actifs, afin de garantir une correspondance adéquate entre les immobilisations et leurs amortissements respectifs.
- Reclassement des créances sur les filiales : ces créances ont été transférées au poste « autres débiteurs », conformément à leur nature juridique et économique.

Reclassements opérés en 2023 :

- Aucun reclassement n'a été enregistré en 2023.

Méthode de provisionnement des créances clients

En 2023, TGCC a procédé à une clarification de sa méthode de provisionnement des créances douteuses. Il ne s'agit pas d'un changement de méthode comptable au sens strict, mais d'un renforcement du cadre existant par une formalisation plus rigoureuse des critères d'analyse du risque client, dans un souci de transparence et de cohérence.

La politique de provisionnement repose sur une double approche combinée :

- Approche statistique : une provision est calculée en appliquant des taux standards de provisionnement aux créances échues, selon leur ancienneté. Cette approche permet de couvrir le risque global sur le portefeuille.
- Approche spécifique : les provisions tiennent compte de la situation financière de l'historique de paiement et des éventuels litiges.

Les précisions apportées aux règles existantes en 2023 ont consisté à :

- Définir plus strictement les **indicateurs objectifs de risque** ;
- Mettre en place un **processus interne de revue périodique** des créances sensibles ;

Ces évolutions ont permis de renforcer la traçabilité et la justification des provisions enregistrées, sans impact significatif sur les montants provisionnés ni sur les comptes consolidés.

II. Principaux indicateurs

Indicateurs sociaux

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des principaux indicateurs sociaux de TGCC SA sur la période 2022 – 2024 :

Indicateurs sociaux annuels (2022 -2024)

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Chiffre d'affaires	4 425 020	5 816 905	31,5%	6 608 282	13,6%
Excédent brut d'exploitation	360 690	566 465	57,1%	853 590	50,7%
Marge d'EBE	8%	10%	2 pbs	13%	3 pbs
Résultat financier	27 061	(17 669)	-165,3%	(23 502)	-33,0%
Résultat net	210 732	309 344	46,8%	420 690	36,0%
Marge nette	5%	5%	1 pbs	6%	1 pbs

Source : TGCC

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Capitaux propres	1 146 993	1 266 497	10,4%	1 449 889	14,5%
Endettement net (*)	655 132	722 123	10,2%	410 757	-43,1%

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif – titres et valeurs de placement

En 2023, le chiffre d'affaires s'établit à 5.816.905 KMAD, soit une progression de 31,5%. Cette évolution s'explique par un rythme de production soutenu. TGCC a continué à prendre part cette année à la réalisation de plusieurs chantiers stratégiques dans les secteurs ciblés.

Les projets à l'origine de la hausse du chiffre d'affaires incluent ceux déjà complétés ou en cours pour des clients tels que l'UM6P, Lydex ou encore l'Atlantic Coast Hospitality .

En 2023, le résultat net s'établit à 309.344 KMAD, en amélioration de 46,8%% par rapport à l'exercice précédent. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 431.095 KMAD, d'un résultat financier de -17.669 KMAD, et d'un résultat non courant de -10.130 KMAD. Globalement, l'année 2023 a été marquée par une dynamique de croissance favorable.

En 2024, le chiffre d'affaires s'établit à 6.608.282 KMAD, soit une progression de 13,6% par rapport à l'année 2023. Cette évolution s'explique par une dynamique soutenue de l'activité dans des domaines stratégiques tels que l'éducation, la santé et les infrastructures publiques

Les projets à l'origine de la hausse du chiffre d'affaires incluent notamment (i) les équipements des campus de l'université UM6P à Benguerir et Rabat, (ii) le développement hôtelier tels que le projet Al Jinane, ainsi que (iii) les projets dans le domaine de la santé avec des cliniques Akdital et les infrastructures hospitalières portées par l'ANEP, notamment les CHU de Rabat et d'Agadir.

En 2024, le résultat net s'établit à 420.690 KMAD, en amélioration de 36,0% par rapport à l'exercice précédent. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 678.890 KMAD, d'un résultat financier de -23.502 KMAD, et d'un résultat non courant de -72.131 KMAD. Globalement, l'année 2024 a été marquée par une dynamique de croissance favorable.

Indicateurs consolidés

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des principaux indicateurs consolidés du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 :

Indicateurs consolidés annuels (2022-2024) :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Chiffre d'affaires	5 177 633	6 865 942	32,6%	7 596 821	10,6%
Excédent brut d'exploitation	558 113	830 792	48,9%	1 184 610	42,6%
Marge d'EBE	11%	12%	1 pbs	16%	3 pbs
Résultat financier	(36 811)	(68 805)	86,9%	(79 225)	-15,1%
Résultat net	249 968	366 479	46,6%	527 281	43,9%
Marge nette	5%	5%	1 pbs	7%	2 pbs

Source : TGCC

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Capitaux propres	1 308 388	1 481 976	13,3%	1 767 553	19,3%
Endettement net (*)	667 355	1 000 714	50,0%	673 097	-32,7%

Source : TGCC

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif - titres et valeurs de placement

En 2023, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a augmenté de 32,6% par rapport à 2022, atteignant 6.865.942 KMAD, grâce à la livraison réussie de plusieurs projets tant au niveau local qu'international. Le bénéfice net pour l'année 2023 s'est élevé à 366.479 KMAD, soit plus de 1,47x celui de l'année précédente. L'endettement net a atteint 1.000.714 KMAD au 31 décembre 2023, comparé à 667.355 KMAD un an auparavant.

En 2024, le chiffre d'affaires consolidé du groupe enregistre une hausse de 10,6% par rapport à l'exercice précédent, en s'établissant à 7.596.821 KMAD. L'année 2024 a connu la livraison de plusieurs projets aussi bien au Maroc qu'en Afrique Sub-Saharienne et une accélération de la prise de commandes dans un contexte conjoncturel plus favorable

À la fin de l'année 2024, le bénéfice net s'est élevé à 527.281 KMAD, enregistrant une augmentation de 43,9%, principalement attribuable à la croissance du chiffre d'affaires. L'endettement net a baissé pour atteindre 673.097 KMAD au 31 décembre 2024, comparé à 1.000.714 KMAD un an auparavant.

III. Analyse des comptes annuels

Analyse des comptes sociaux annuels

Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs de l'état des soldes de gestion de TGCC sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Marges brutes ventes en l'état	-	-	0,0%	(1)	0,0%
Achats revendus de marchandises	-	-	0,0%	(1)	0,0%
Chiffres d'affaires	4 425 020	5 816 905	31,5%	6 608 282	13,6%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	40 710	381 035	>100,0%	345 063	-9,4%
Achats consommés	(3 379 299)	(4 566 939)	35,1%	(4 903 771)	7,4%
Autres charges externes	(179 204)	(251 233)	40,2%	(300 692)	19,7%
Valeur ajoutée	907 227	1 379 767	52,1%	1 748 880	26,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>20,5%</i>	<i>23,7%</i>	<i>3,2 pbs</i>	<i>26,5%</i>	<i>2,7 pbs</i>
Charges de personnel	(541 120)	(805 712)	48,9%	(891 393)	10,6%
Impôts et taxes	(5 418)	(7 590)	40,1%	(3 897)	-48,7%
Excédent brut d'exploitation	360 690	566 465	57,1%	853 590	50,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>8,2%</i>	<i>9,7%</i>	<i>1,6 pbs</i>	<i>12,9%</i>	<i>3,2 pbs</i>
Dotations d'exploitation	(107 303)	(171 300)	59,6%	(195 938)	14,4%
Dotations aux amortissements des écart d'acquisition	-	-	0,0%	-	0,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	3 201	41 243	>100,0%	32 801	-20,5%
Autres produits et charges d'exploitation	(7 632)	(5 314)	30,4%	(11 561)	>100,0%
Résultat d'exploitation	248 957	431 095	73,2%	678 892	57,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,6%</i>	<i>7,4%</i>	<i>1,8 pbs</i>	<i>10,3%</i>	<i>2,9 pbs</i>
Produits financiers	65 504	38 322	-41,5%	35 646	-7,0%
Charges financières	(38 443)	(55 991)	45,6%	(59 148)	5,6%
Résultat financier	27 061	(17 669)	<-100%	(23 502)	-33,0%
Résultat courant	276 018	413 426	49,8%	655 390	58,5%
Produits non courants	-	38 203	100,0%	58 433	53,0%
Charges non courantes	-	(48 333)	0,0%	(130 564)	>100,0%

Résultat non courant	(2 370)	(10 130)	<-100,0%	(72 131)	<-100,0%
Résultat avant impôts	273 648	403 296	47,4%	583 259	44,6%
Impôt sur les bénéfices	(62 916)	(93 952)	49,3%	(162 569)	73,0%
Résultat net	210 732	309 344	46,8%	420 690	36,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,8%</i>	<i>5,3%</i>	<i>0,6 pbs</i>	<i>6,4%</i>	<i>1,0 pbs</i>

Source : TGCC

Chiffre d'affaires

Méthodes de facturation

TGCC offre à sa clientèle différents schémas de facturation.

La facturation, destinée au maître d'ouvrage, est effectuée par la comptabilité sur la base de l'attachement mensuel. L'attachement mensuel est un document réalisé conjointement avec la maîtrise d'œuvre afin de consigner la nature et la quantité d'ouvrages exécutés.

Pour les projets aux métrés, le montant de la facture arrêté au niveau de l'attachement mensuel est le produit des quantités réalisées et des prix fixes relatifs à chaque prestation. Les prix sont fixes car ils sont convenus avec le maître d'ouvrage avant l'obtention du marché. Cependant, le montant du marché initial est amené à évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction des quantités réellement exécutées mais dans une limite de plus ou moins 20% du montant convenu initialement avec le maître d'ouvrage.

Pour les projets au forfait, le montant de la facture arrêté au niveau de l'attachement mensuel dépend de l'avancement du projet. L'avancement du projet est exprimé en pourcentage, par conséquent, le montant facturé mensuellement dépendra de la part réalisée du marché convenu initialement avec le maître d'ouvrage. De ce fait, le montant total facturé est fixe sauf suppression ou addition de prestation par le maître d'ouvrage.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

TGCC assure des travaux de construction qui s'étalent sur plusieurs années. A la fin de chaque mois, les travaux sont décomptés par reconnaissance contradictoire avec les clients et sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires en respect du principe de la créance acquise. Lorsque les travaux de construction sont réalisés, mais pas encore validés par les clients, ces derniers sont évalués à leur coût de production et enregistrés en stocks (travaux en cours) en respect du principe du rattachement des charges aux produits.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de TGCC par nature sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Ventes des services au Maroc	3 983 437	5 536 545	39,0%	6 368 668	15,0%
Ventes des biens au Maroc	129 890	110 372	-15,0%	35 515	-67,8%
Ventes des services à l'étranger	256 588	121 738	-52,6%	152 006	24,9%
Autres	55 104	48 250	-12,4%	52 092	8,0%
Chiffre d'affaires	4 425 020	5 816 905	31,5%	6 608 282	13,6%

Source : TGCC

Le chiffre d'affaires social de TGCC est constitué de :

- la vente de services de construction au Maroc, qui représente en moyenne 94% du chiffre d'affaires annuel sur la période 2022 - 2024 ;
- la vente de biens au Maroc correspond principalement à des matières premières à destination des sous-traitants et des cotraitants.

- la vente de services à l'étranger, correspondant principalement aux travaux de construction de la succursale en Côte d'Ivoire.
- Le poste « autres » correspond à des refacturations des prorata (frais de gestion de chantier) aux sous-traitants.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires de TGCC S.A. a fortement progressé, passant de 4.425.020 KMAD à 5.816.905 KMAD, soit une augmentation de +31%. La principale raison de cette croissance réside dans l'expansion de l'activité au niveau local, qui représente 95% du chiffre d'affaires annuel total. Les projets qui ont contribué à cette augmentation sont principalement le Lycée d'Excellence de Rabat « LYDEX » et les divers projets en cours de réalisation à l'UM6P Benguerir. Cette dynamique explique également la hausse observée dans la variation des stocks d'encours et des produits finis entre les exercices 2022 et 2023, due à une cadence de production plus élevée en 2023 qu'en 2022 sur les chantiers mentionnés résultant en un stock plus important en fin d'année 2023 qu'en 2022.

Les projets autres projets ayant contribué à cette hausse sont l'Atlantic Coast Hospitality, un projet de l'Agence Nationale des Equipement Publics « ANEP » et l'Hôtel Arzana Rabat.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires passe à 6.608.282 KMAD, en hausse de 13,6% par rapport à 2023. Cette hausse est attribuée à la croissance de l'ensemble des composantes du chiffre d'affaires et principalement la vente des services au Maroc, qui représente 96% du chiffre d'affaires à fin 2024.

Les projets à l'origine de la hausse du chiffre d'affaires incluent notamment (i) les équipements des campus de l'université UM6P à Benguerir et Rabat, (ii) le développement hôtelier tels que le projet Al Jinane, ainsi que (iii) les projets dans le domaine de la santé (extension du réseau Akdital) et les infrastructures hospitalières portées par l'ANEP, notamment les CHU de Rabat et d'Agadir.

Cette croissance provient de la surperformance opérationnelle de l'entreprise liée au rythme de production soutenu, à la réalisation de plusieurs chantiers stratégiques dans des secteurs clés de l'économie nationale, tels que l'éducation, la santé, l'industrie et le tourisme.

Achats consommés

Le tableau ci-dessous présente le détail des achats consommés sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Achats de travaux, études & prestations de services	2 282 910	3 518 520	54,1%	3 960 545	12,6%
Achats de matières premières	755 001	776 477	2,8%	713 045	-8,2%
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	259 340	173 964	-32,9%	109 614	-37,0%
Achats non stockés de matières et de fournitures	83 294	106 484	27,8%	95 843	-10,0%
Variation des stocks de matières premières (+/-)	(1 246)	(8 506)	>100,0%	24 723	>100,0%
Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	-	-	0,0%	-	0,0%
Achats consommés	3 379 299	4 566 939	35,1%	4 903 771	7,4%

Source : TGCC

Les achats consommés se composent principalement des achats de travaux, études & prestations de services et des achats de matières premières. Ces derniers représentent respectivement 81% et 15% des achats consommés en 2024.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, les achats consommés ont atteint 4.566.939 KMAD, contre 3.379.299 KMAD à la fin de l'année 2022, représentant ainsi une croissance de 35,1%. Cette augmentation est attribuable à l'effet combiné de :

- L'augmentation des Achats de travaux, études & prestations de services de 1.235.609 KMAD. Cette augmentation des achats de travaux études & prestations de services correspond principalement aux achats de sous-traitance sur les chantiers qui est corrélée aux besoins nécessaires à l'avancement des chantiers.
- Combinée à la baisse des Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages de 85.377 KMAD notamment du fait de la baisse des prix d'achats de ces matières.

Cette augmentation est cohérente avec la croissance du chiffre d'affaires.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les achats consommés s'établissent à 4.903.771 KMAD contre 4.566.939 KMAD à fin 2023, soit une croissance de 7,4%. Cette variation s'explique par :

- L'augmentation des Achats de travaux, études & prestations de services de 442.025 KMAD ; Cette augmentation des achats de travaux études & prestations de services correspond principalement aux achats de sous-traitance sur les chantiers qui est corrélée aux besoins nécessaires à l'avancement des chantiers.
- La baisse des Achats de matières premières de 63.432 KMAD ;
- L'augmentation des Variations de stocks de matières premières de 33.229 KMAD.

Cette hausse reste en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires.

Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente le détail des autres charges externes sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Locations et charges locatives	40 329	77 397	91,9%	66 925	-13,5%
Redevances crédit-bail	47 450	64 134	35,2%	95 007	48,1%
Entretien & réparation	21 968	27 616	25,7%	28 186	2,1%
Primes d'assurances	18 425	16 830	-8,7%	23 293	38,4%
Autres	51 032	65 255	27,9%	87 282	33,8%
Autres charges externes	179 204	251 233	40,2%	300 692	19,7%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

Au 31 décembre 2023, les autres charges externes ont atteint 251.233 KMAD vs. 179.204 KMAD une année auparavant, soit une hausse de 40,2%. Cette hausse découle de l'effet combiné de :

- La hausse des « Locations et charges locatives » (+37.069 KMAD). Il s'agit de la location de matériel roulant et du matériel de construction. Cette hausse est directement corrélée à la hausse de l'activité de la Société.
- La hausse des redevances crédit-bail de 16.685 KMAD suite au renouvellement du parc de matériel et de l'opération de Sale & lease back de matériels de construction.
- La hausse des charges d'entretien et réparation de 5.648 KMAD par rapport à 2022, tirée par la hausse de l'activité.
- L'augmentation des frais « Autres » passant de 51.032 KMAD en 2022 à 65.255 KMAD à fin décembre 2023. Cette hausse s'explique principalement par la progression des frais relatifs au « transport » et aux « déplacement, missions et réceptions ».

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les autres charges externes s'établissent à 300 692 KMAD en hausse (+19,7%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse découle de l'effet combiné de :

- La hausse des redevances de crédit-bail, qui s'élève à 30,872 KMAD en 2024, s'explique par :
 - l'effet année pleine des contrats conclus en 2023 pour un montant de 47 millions MAD, dont 39 millions concernent le matériel et l'outillage de construction (échafaudages, grues, etc.) ;
 - les nouveaux contrats signés en 2024 pour un montant de 15 millions MAD ;
 - et les contrats antérieurs à 2023 pour un total de 32 millions MAD. Cette hausse est notamment liée au renouvellement triennal du parc de matériel.
- La hausse des primes d'assurance, de 6.463 KMAD, s'explique par l'augmentation des primes liées à l'acquisition de nouveaux matériels de transport, ainsi que par la couverture des nouveaux projets de TGCC, en particulier les nouvelles cliniques Akdital.
- L'augmentation des frais « Autres » passant de 65.255 KMAD au 31 décembre 2023 à 87.282 KMAD au 31 décembre 2024. Cette variation est attribuée à l'augmentation des éléments suivants :
 - Le reste des autres charges externes de +11.900 KMAD
 - Les déplacements, missions et réceptions de +6.766 KMAD
 - Le Transport de +2.970 KMAD.
 - Les Rémunérations d'intermédiaires et honoraires de + 1.286 KMAD,

Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Valeur ajoutée	907 227	1 379 767	52,1%	1 748 880	26,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	20,5%	23,7%	3,2 pbs	26,5%	2,7 pbs
Charges de personnel	(541 120)	(805 712)	48,9%	(891 393)	10,6%
Impôts et taxes	(5 418)	(7 590)	40,1%	(3 897)	-48,7%
Excédent brut d'exploitation	360 690	566 465	57,1%	853 590	50,7%

<i>En % du chiffre d'affaires</i>	8,2%	9,7%	1,6 pbs	12,9%	3,2 pbs
-----------------------------------	------	------	---------	-------	---------

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

À la clôture de l'exercice 2023, l'excédent brut d'exploitation s'établit à 566.465 KMAD, affichant une augmentation de 57,1% par rapport à l'année précédente. Cette évolution découle de la croissance de la valeur ajoutée, passant de 907.227 KMAD en 2022 à 1.379.767 KMAD en 2023, soit une progression de 52,1%, expliquée par la croissance du chiffre d'affaires. Toutefois, cette amélioration est partiellement freinée par l'augmentation des charges de personnel (+48,9%), liée au renforcement des effectifs pour accompagner la croissance de l'activité passant de 9 018 collaborateurs en 2022 à 11.782 collaborateurs en 2023 combinée à une hausse du SMIG de 5%.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, l'excédent brut d'exploitation s'établit à 853.590 KMAD enregistrant une hausse de 50,7% par rapport à l'exercice 2023. Cette variation découle de la progression de la valeur ajoutée, qui passe à 1.748.880 KMAD en 2023, soit une hausse de 26,8%, expliquée par la croissance du chiffre d'affaires de 13,6%. Cette amélioration est partiellement entravée par la hausse des charges de personnel (+10,65%) compte tenu du renforcement des effectifs pour soutenir la hausse de l'activité.

Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat d'exploitation de TGCC sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Excédent brut d'exploitation	360 690	566 465	57,1%	853 590	50,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	8,2%	9,7%	1,6 pbs	12,9%	3,2 pbs
Dotations d'exploitation	(107 303)	(171 300)	59,6%	(195 938)	14,4%
Dotations aux amortissements des écart d'acquisition	-	-	0,0%	-	0,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	3 201	41 243	>100,0%	32 801	-20,5%
Autres produits et charges d'exploitation	(7 632)	(5 314)	30,4%	(11 561)	>100,0%
Résultat d'exploitation	248 957	431 095	73,2%	678 892	57,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	5,6%	7,4%	1,8 pbs	10,3%	2,9 pbs

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le résultat d'exploitation de TGCC S.A. marque une hausse importante de 73,2% par rapport à l'exercice 2022. Cette hausse, s'explique par l'effet combiné de :

- L'augmentation de l'excédent brut d'exploitation affichant 566.465 KMAD en 2023 contre 360.690 KMAD en 2022 ;
- La hausse des dotations d'exploitation passant de 107.303 KMAD à 171.300 KMAD en lien avec les investissements réalisés sur 2023 ainsi que la hausse des provisions sur créances clients ;
- La hausse des « reprises d'exploitation » passants de 3.201 KMAD à 41.243 KMAD du fait d'une reprise de provisions pour litiges et de restitution des sinistres lié à un trop payé d'assurance accident du travail calculé sur la base de l'effectif réel et des salaires (Brut imposable) de 2023.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat d'exploitation marque une augmentation de 57,5% pour s'établir à 678.892 KMAD. Cette progression, s'explique par l'effet combiné de (i) l'augmentation de l'excédent brut d'exploitation affichant 853.590 KMAD en 2024 contre 566.465 KMAD en 2023, (ii) à la baisse des dotations d'exploitation passant de -171.300 KMAD à -195.938 KMAD (voir tableau ci-dessous) et (iii) à la baisse des autres produits et charges d'exploitation, passants de -5.314 KMAD au 31 décembre 2023 à -11.561 KMAD au 31 décembre 2024.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dotations d'exploitations sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Dépréciation des constructions	120	70	-41,6%	4	-93,6%
Dépréciation des installations techniques, matériel et outillage	35 137	45 799	30,3%	51 386	12,2%
Dépréciation des frais préliminaires et charges à répartir sur plusieurs exercices	17 347	20 680	19,2%	20 652	-0,1%
Dépréciation du mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 834	5 346	39,4%	5 461	2,1%
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs	384	274	-28,7%	380	38,6%
Dépréciation du matériel de transport	196	236	20,1%	164	-30,5%
Dépréciation & Amortissements	57 018	72 405	27,0%	78 047	7,8%
Provision sur créances clients	48 428	88 290	82,3%	105 904	19,9%
Provision pour risques et charges	1 857	10 604	>100,0%	11 987	13,0%
Provisions	50 285	98 894	96,7%	117 891	19,2%
Dotations d'exploitation	107 303	171 300	59,6%	195 938	14,4%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

Les dotations d'exploitation se sont chiffrées à 171.300 KMAD au 31 décembre 2023, en hausse de près de 60% par rapport à une année auparavant. Cette tendance s'explique par :

- La hausse des dotations aux amortissement de 27%, passant de 57.018 KMAD à fin 2022 à 72.405 KMAD en 2023, expliquée par l'augmentation des dotations aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage de 10.662 KMAD soit +30%, passant de 35.137 KMAD à fin 2022 à 45.799 KMAD à fin 2023.
- La hausse des provisions qui ont presque doublé, atteignant 98.894 KMAD à fin décembre 2023 contre 50.285 KMAD à fin décembre 2022, tirés principalement par la hausse du provisionnement des créances clients, qui est passé de 48.428 KMAD à fin 2022 à 88.290 KMAD à fin 2023.

Analyse de la période 2023-2024

Les dotations d'exploitation se sont établit à 195.938 KMAD au 31 décembre 2024, en hausse de 14,4% par rapport à l'année dernière expliquée par :

- La hausse des dotations aux amortissements de 7,8%, passant de 72.405 KMAD à fin 2023 à 78.047 KMAD à fin 2024 expliquée par l'augmentation des dotations aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage de 5.587 KMAD soit 12,2%, passant de 45.799 KMAD à fin 2023 à 51.386 KMAD à fin 2024.
- La hausse des provisions de 19,2% pour s'établir à 117.891 KMAD à fin décembre 2024 contre 98.894 KMAD à fin décembre 2023, tirés principalement par la hausse du provisionnement des créances clients, qui est passé de 88.290 KMAD à fin 2023 à 105.904 KMAD à fin 2024. Ce provisionnement des créances clients est basé sur l'évaluation du risque de non-recouvrement des créances. La hausse des provisions clients concerne majoritairement des créances clients déjà provisionnées (clients opérants dans le secteur hôtelier) qui ont été dépréciées davantage du fait de l'antériorité de ces mêmes créances.

Par ailleurs, Les provisions figurant dans les comptes de TGCC S.A résultent d'une évaluation rigoureuse du risque, conforme aux normes comptables en vigueur.

Résultat financier

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat financier de TGCC sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Gains de change	5 457	901	-83,5%	86	-90,4%
Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	-	36 119	100,0%	30 879	-14,5%
Intérêts et autres produits financiers	59 787	1 094	-98,2%	4 656	>100,0%
Reprises financières / transfert de charges	260	208	-20,1%	25	-88,0%
Produits financiers	65 504	38 322	-41,5%	35 646	-7,0%
Charges d'intérêts	36 310	49 453	36,2%	56 622	14,5%
Pertes de change	1 925	945	-50,9%	2 360	>100,0%
Autres charges financières	-	-	0,0%	-	0,0%
Dotations financières	208	5 592	>100,0%	165	-97,0%
Charges financières	38 443	55 991	45,6%	59 148	5,6%
Résultat financier	27 061	(17 669)	<-100%	(23 502)	-33,0%

Source : TGCC

Les produits financiers se composent essentiellement de Produits des titres de participation et autres titres immobilisés, de gains de change, d'intérêts et autres produits financiers générés par les prêts accordés à des entités affiliées. Les charges financières se composent pour leur part principalement des pertes de change et des charges d'intérêts.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le résultat financier a atteint -17.669 KMAD vs. 27.061 KMAD une année auparavant, soit un retrait de 44.730 KMAD (-165%). Cette tendance baissière est attribuable principalement à (i) la baisse des dividendes reçus des filiales qui sont passés de 54.162 KMAD en 2022 à 36.119 KMAD en 2023 ainsi qu'à la hausse des charges d'intérêts principalement du fait de la hausse des soldes bancaires créditeurs et des dotations financières de respectivement de +13.143 KMAD et +5.384 KMAD. En 2023, les dotations

financières correspondent à une provision de 5.567 KMAD qui a été constituée pour dépréciation des titres de participation et des créances associées à des titres de participation de T2G en lien avec la situation nette de cette filiale.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat financier affiche une baisse de 33,0%, en passant de -17.669 KMAD en 2023 à -23.502 KMAD en 2024. Cette variation s'explique principalement par une baisse des produits financiers et notamment du poste « Produits et titres de participation et autres titres immobilisés », passant de 36.119 KMAD en 2023 à 30.879 KMAD en 2024 et la hausse du poste « Charges d'intérêts », passant de 49.453 KMAD en 2023 à 56.622 KMAD en 2024.

Les " Produits des titres de participations et autres titres immobilisés " se composent principalement des dividendes des filiales TG PREFA et TG ALU pour un total de 30.879 KMAD. L'évolution des pertes de change est tributaire de l'évolution du cours de change.

Résultat non courant

Le tableau suivant détaille l'évolution du résultat non courant de TGCC sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Produits non courants	69 851	38 203	-45,3%	58 433	53,0%
Charges non courantes	72 220	48 333	-33,1%	130 564	>100,0%
Résultat non courant	(2 370)	(10 130)	<-100,0%	(72 131)	<-100,0%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

À la fin de l'année 2023, le résultat non courant atteint -10.130 KMAD. Il est constitué des produits non courants pour 38.203 KMAD, dont 32.624 MAD proviennent de la cession d'immobilisations et 5.579 KMAD résultent d'autres produits non courants en lien avec la reprise en produits non courants des dettes fournisseurs prescrites durant l'exercice 2023.

Le résultat non courant inclut également des charges non courantes pour un montant total de 48.333 KMAD, dont 29.291 KMAD proviennent de la Valeur Nette d'Amortissement (VNA) des immobilisations cédées et 19.042 KMAD résultent d'autres charges non courantes, et qui correspondent principalement à la contribution sociale qui s'élève à 13.806 KMAD.

Analyse de la période 2023-2024

Le résultat non courant s'établit à -72.131 KMAD à fin décembre 2024 ; il est constitué des produits non courants pour 58.433 KMAD, dont 56.365 KMAD proviennent de la cession d'immobilisations liées à des opérations de leaseback sur des installations techniques, matériels et outillages relatifs au matériel de construction (grue, semi-remorque, chariot élévateur, échafaudage, etc.). Les 2.068 KMAD résultent d'autres produits non courants, principalement des annulations de provisions de de charges d'intérêts moratoires antérieures de FNP (Factures Non Parvenues d'intérêts moratoires fournisseurs).

Le résultat non courant inclut également des charges non courantes pour un montant total de 130.564 KMAD, dont 53.441 KMAD proviennent de la Valeur Nette d'Amortissement (VNA) des immobilisations cédées, 42 889 KMAD relatifs au redressement suite au contrôle fiscal et 19.768 KMAD de contribution sociale de solidarité

Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net de TGCC sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
---------	------	------	------------	------	------------

Résultat d'exploitation	248 957	431 095	73,2%	678 892	57,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,6%</i>	<i>7,4%</i>	<i>1,8 pbs</i>	<i>10,3%</i>	<i>2,9 pbs</i>
Résultat financier	27 061	(17 669)	<-100%	(23 502)	-33,0%
Résultat courant	276 018	413 426	49,8%	655 390	58,5%
Résultat non courant	(2 370)	(10 130)	<-100,0%	(72 131)	<-100,0%
Résultat avant impôts	273 648	403 296	47,4%	583 259	44,6%
Impôt sur les bénéfices	(62 916)	(93 952)	49,3%	(162 569)	73,0%
Résultat net	210 732	309 344	46,8%	420 690	36,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,8%</i>	<i>5,3%</i>	<i>0,6 pbs</i>	<i>6,4%</i>	<i>1,0 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le résultat net s'établit à 309.344 KMAD, soit une hausse de 46,8% par rapport à l'exercice précédent. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 431.095 KMAD, d'un résultat financier de -17.669 KMAD, et d'un résultat non courant de -10.130 KMAD.

La marge nette s'établit à 5,3% au terme de l'exercice 2023, soit une hausse de 0,6 pts par rapport à l'exercice précédent.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat net s'établit à 420.690 KMAD, soit une hausse de 36,0% par rapport à l'exercice précédent. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 678.892 KMAD, d'un résultat financier de -23.502 KMAD, et d'un résultat non courant de -72.131 KMAD.

La marge nette s'établit à 6,4% au terme de l'exercice 2024, soit une hausse de 1 pt par rapport à l'exercice précédent.

Analyse du bilan

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du bilan social de TGCC sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD - Actif	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Immobilisations en non-valeurs	34 579	23 899	-30,9%	3 463	-85,5%
Immobilisations incorporelles	515	1 337	>100,0%	958	-28,4%
Immobilisations corporelles	137 832	181 829	31,9%	170 466	-6,2%
Immobilisations financières	84 905	102 006	20,1%	69 304	-32,1%
Actif immobilisé	257 831	309 071	19,9%	244 191	-21,0%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>6,4%</i>	<i>5,9%</i>	<i>-0,5 pbs</i>	<i>3,7%</i>	<i>-2,2 pbs</i>
Stock	622 806	1 012 346	62,5%	1 332 686	31,6%
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	245 621	460 619	87,5%	392 295	-14,8%
Clients et comptes rattachés	2 376 115	2 707 307	13,9%	3 210 579	18,6%

Personnel	49	446	>100,0%	502	12,5%
Etat	395 171	598 279	51,4%	685 972	14,7%
Autres débiteurs	84 287	32 749	-61,1%	178 908	>100,0%
Compte de régularisation actif	19 851	30 206	52,2%	32 489	7,6%
Ecart de conversion - actif	208	25	-88,0%	165	>100,0%
Titres valeurs de placement	-	5 000	100,0%	106 432	>100,0%
Actif circulant	3 744 108	4 846 976	29,5%	5 940 028	22,6%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>92,9%</i>	<i>92,0%</i>	<i>-1,0 pbs</i>	<i>89,2%</i>	<i>-2,7 pbs</i>
Trésorerie - actif	26 608	115 125	>100,0%	474 342	>100,0%
Total actif	4 028 546	5 271 172	30,8%	6 658 560	26,3%

En KMAD - Passif	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Capital	316 399	316 399	0,0%	316 399	0,0%
Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	481 717	0,0%
Réserve légale	31 640	31 640	0,0%	31 640	0,0%
Autres réserves	397	397	0,0%	397	0,0%
Report à nouveau	106 108	127 001	19,7%	199 045	56,7%
Résultat de l'exercice	210 732	309 344	46,8%	420 690	36,0%
Total Capitaux propres	1 146 993	1 266 497	10,4%	1 449 889	14,5%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>28,5%</i>	<i>24,0%</i>	<i>-4,4 pbs</i>	<i>21,8%</i>	<i>-2,3 pbs</i>
Emprunts obligataires	-	-	0,0%	450 000	100,0%
Autres dettes financières	71 976	58 589	-18,6%	44 448	-24,1%
Dettes financières	71 976	58 589	-18,6%	494 448	>100,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	1 522 029	2 493 479	63,8%	3 071 336	23,2%
Clients créditeurs, avances et acomptes	375 789	397 103	5,7%	677 072	70,5%
Personnel	12 271	21 287	73,5%	60 744	>100,0%
Organismes sociaux	15 439	19 809	28,3%	20 429	3,1%
Etat	266 916	212 710	-20,3%	358 162	68,4%
Comptes d'associés - créditeurs	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres créanciers	306	190	-38,0%	90	-52,7%
Comptes de régularisation - passif	4 999	7 220	44,4%	17 884	>100,0%
Autres provisions pour risques et charges	2 065	10 629	>100,0%	11 425	7,5%

Ecarts de conversion - passif	-	-	0,0%	-	0,0%
Passif circulant	2 199 814	3 162 427	43,8%	4 217 140	33,4%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>54,6%</i>	<i>60,0%</i>	<i>5,4 pbs</i>	<i>63,3%</i>	<i>3,3 pbs</i>
Trésorerie - passif	609 763	783 660	28,5%	497 083	-36,6%
Total passif	4 028 546	5 271 172	30,8%	6 658 560	26,3%

Source : TGCC

Actif immobilisé

Les actifs immobilisés de TGCC sont principalement constitués d'immobilisations corporelles et financières.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont détaillées ci-après :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Constructions	2 205	929	-57,9%	0	-100,0%
Installations techniques, matériels et outillages	117 638	161 406	37,2%	151 033	-6,4%
Matériel de transport	258	365	41,6%	299	-18,2%
Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers	17 731	19 129	7,9%	19 134	0,0%
Immobilisations corporelles	137 832	181 829	31,9%	170 466	-6,2%

Source : TGCC

Toutes les immobilisations corporelles sont amorties linéairement. La durée d'amortissement, quant à elle, dépend du type de bien. Elle est répartie sur la durée normale d'utilisation du bien, déterminée d'après les usages de la profession et selon l'utilisation du bien par TGCC. Les installations techniques, matériel et outillage sont amortis linéairement sur des durées qui varient en fonction du sous-jacent ; les durées d'amortissements sont d'une, deux ou dix années, impliquant des taux d'amortissement de 10%, 50% et 100% par an selon le matériel sous-jacent. Une partie du matériel de transport est totalement amorti sur une année, tandis qu'une autre est amorti linéairement sur une durée de cinq ans, soit un taux d'amortissement annuel de 20% par an. Le mobilier et matériel de bureau, quant à lui, est amorti linéairement sur une durée de dix ans, impliquant un taux d'amortissement annuel de 10%.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, les immobilisations corporelles totalisent 181.829 KMAD, principalement composés d'installations techniques, de matériel et d'outillage de construction, représentant ainsi 89% du total des actifs corporels. À la fin de l'année 2023, ces actifs ont enregistré une augmentation significative de +43.768 KMAD du fait de l'élargissement et de la modernisation du parc des machines de la Société.

Analyse de la période 2023-2024

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées d'installations techniques, de matériel et outillage de construction. En 2024, les immobilisations corporelles baissent de 6,2% pour s'établir à 170.466 KMAD, conséquence des sorties d'actifs liées à des mises au rebut et des cessions, notamment dans le cadre du renouvellement ou de l'optimisation du parc d'équipements. Ces derniers ont connu une baisse de 11.363 KMAD durant l'exercice 2024 (-6,2%).

Le tableau ci-dessous présente les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles ayant eu lieu sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Constructions					
<i>Acquisitions</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
<i>Cessions</i>	-	1 333	100,0%	1 072	-19,6%
Installations techniques, matériels et outillages					
<i>Acquisitions</i>	39 569	117 629	>100,0%	93 530	-20,5%
<i>Cessions</i>	7 931	36 196	>100,0%	53 495	47,8%
Matériel de transport					
<i>Acquisitions</i>	186	366	96,7%	97	-73,5%
<i>Cessions</i>	136	265	95,0%	234	-11,5%
Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers					
<i>Acquisitions</i>	13 565	6 744	-50,3%	5 466	-19,0%
<i>Cessions</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
Total acquisitions	53 320	124 740	>100,0%	99 093	-20,6%
Total cessions	8 067	37 794	>100,0%	54 801	45,0%
Total retraits	-	-	0%	38 035	>100,0%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

Les investissements, ainsi que les cessions, en immobilisation corporelles concernent principalement les installations techniques, matériels et outillages. En 2023, les cessions de construction chiffrées à 1.333 KMAD sont relatif à la vente d'un logement détenu par TGCC.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024 :

- Les cessions des constructions de 1.072 KMAD concernent des locaux totalement cédés en 2024.
- Les investissements des installations techniques, matériels et outillages de 93.530 KMAD concernent principalement des poutrelles, bâtiments modulaires et des grues, etc.
- Les cessions des installations techniques, matériels et outillages concernent principalement des opérations de leaseback, pour un montant de 53.495, portant sur du matériel de construction tel que des grues, semi-remorques, chariots élévateurs, échafaudage, etc.
- Les investissements du Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers de 5.466 KMAD concernent principalement des tablettes et ordinateurs.

Immobilisations financières

TGCC dispose également d'actifs financiers détaillés ci-après :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Prêts immobilisés	439	206	-53,1%	119	-42,2%
Autres créances financières	17 218	40 019	>100,0%	7 205	-82,0%
Titres de participation (incl. Provisions)	67 248	61 780	-8,1%	61 980	0,3%

Immobilisations financières	84 905	102 006	20%	69 304	-32%
------------------------------------	---------------	----------------	------------	---------------	-------------

Source : TGCC

Les immobilisations financières sont majoritairement constituées d'autres créances financières et de titres de participation dans les différentes filiales.

En ce qui concerne la politique de provisionnement des titres de participation, une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés.

Les autres créances financières correspondent aux avances de trésorerie entre les différentes filiales et sociétés sœurs et sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Platinum Power	2 800	2 800	0,0%	2 800	0,0%
TGCC DI	-	-	100,0%	-	0,0%
TGCC RI	-	-	100,0%	-	0,0%
Ace Invest	3 050	3 050	0,0%	-	-100,0%
TGCC Sénégal	2 002	2 002	0,0%	-	-100,0%
TGCC Côte d'Ivoire	1 673	9 341	>100,0%	-	-100,0%
T2G	1 489	1 489	0,0%	-	-100,0%
TGCC GUINEE	1 115	121	-89,1%	-	-100,0%
TGCC DEVELOPPEMENT	1 115	4 420	>100,0%	-	-100,0%
TGEM	-	12 800	100,0%	-	-100,0%
Créances envers des filiales	13 244	36 023	>100,0%	2 800	-92,2%
Dépôt	67	89	33,5%	498	>100,0%
Autres	3 907	3 907	0,0%	3 907	0,0%
Total	17 218	40 019	>100,0%	7 205	-82,0%

Source : TGCC

Les titres de participations de TGCC SA se décomposent comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Platinum Power	50 000	50 000	0,0%	50 000	0,0%
T2G Gabon	171	171	0,0%	171	0,0%
TGCC Côte d'Ivoire	8 099	8 099	0,0%	8 099	0,0%
TG Préfa	41 750	41 750	0,0%	41 750	0,0%
TGCI	300	300	0,0%	300	0,0%
TG WOOD	90	90	0,0%	90	0,0%
Besix TGCC	450	450	0,0%	450	0,0%

TGCC Sénégal	169	169	0,0%	169	0,0%
TG Cover	18 471	18 471	0,0%	18 471	0,0%
TG ALU	80	80	0,0%	80	0,0%
TGCC GUINEE	260	260	0,0%	260	0,0%
TGCC DEVELOPPEMENT	109	109	0,0%	109	0,0%
TGEM	100	100	0,0%	100	0,0%
Deco Excel	-	100	100,0%	100	0,0%
TG Stone	-	-	-	100	100,0%
TG Steel	-	-	-	100	100,0%
Cumul des provisions	(52 800)	(58 367)	10,5%	(58 367)	0,0%
Titres de participation (incl. Provisions)	67 248	61 780	-8,1%	61 980	0,3%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, les immobilisations financières ont atteint 102.006 KMAD vs. 84.905 KMAD soit une hausse de 20% et ce suite à la l'augmentation notable des « autres créances financières » de près de 22.802 KMAD. Ils sont composés principalement des créances envers les filiales TGEM, TGCC Côte d'Ivoire et TGCC Développement qui représentent respectivement 13%, 9% et 4% du total des immobilisations financières.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les immobilisations financières enregistrent une baisse de 32 %, pour s'établir à 69.304 KMAD. Cette évolution s'explique principalement par la diminution de 82 % des autres créances financières, qui passent de 40.019 KMAD en 2023 à 7.205 KMAD en 2024. Cette variation résulte du remboursement des créances hors Groupe, notamment celle détenue sur Ace Invest pour un montant de 3.050 KMAD, ainsi que du reclassement des créances courantes Groupe en « autres débiteurs ».

En 2024, les titres de participation s'élèvent à 61.980 K MAD, en légère progression par rapport à 2023 (61.780 K MAD), en raison de l'intégration des filiales TG Stone et TG Steel, à hauteur de 100 K MAD chacune. Par ailleurs, le niveau des provisions demeure stable, s'établissant à -58.367 K MAD. Elle s'explique notamment par le maintien des provisions sur les titres Platinum Power -52.800 KMAD et T2G Gabon - 5.567 KMAD, restées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non-valeurs sont composées de frais préliminaires et de charges à répartir sur plusieurs exercices.

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Frais préliminaires	54	-	-100,0%	130	100,0%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	34 524	23 899	-30,8%	3 333	-86,1%
Immobilisations en non-valeurs	34 579	23 899	-30,9%	3 463	-85,5%

Source : TGCC

En 2023, les immobilisations en non-valeurs chutent à 23.899 KMAD, soit une baisse de 10.680 KMAD par rapport à 2022. Cette diminution est principalement liée à l'amortissement des charges étalées sur plusieurs périodes.

Entre 2023 et 2024, les immobilisations en non-valeurs diminuent pour atteindre 3.463 KMAD à la fin de 2024. Cette variation est principalement due à l'amortissement des charges étalées sur plusieurs périodes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont exclusivement composées de brevets, marques, droits et valeurs similaires.

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	515	1 337	>100,0%	958	-28,4%
Immobilisations incorporelles	515	1 337	>100,0%	958	-28,4%

Source : TGCC

Les immobilisations incorporelles augmentent et passent de 515 KMAD en 2022 à 1.337 KMAD en 2023.

Les immobilisations incorporelles atteignent 958 KMAD en 2024, en baisse de 380 KMAD suite principalement à la mise en au rebut d'un montant de 130 KMAD.

Actif circulant

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif circulant sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Stocks et en-cours	622 806	1 012 346	62,5%	1 332 686	31,6%
Créances de l'actif circulant	3 121 094	3 829 605	22,7%	4 500 744	17,5%
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	245 621	460 619	87,5%	392 295	-14,8%
Clients et comptes rattachés (*)	2 376 115	2 707 307	13,9%	3 210 579	18,6%
Personnel	49	446	>100,0%	502	12,5%
Etat	395 171	598 279	51,4%	685 972	14,7%
Autres débiteurs	84 287	32 749	-61,1%	178 908	>100,0%
Compte de régularisation actif	19 851	30 206	52,2%	32 489	7,6%
Ecarts de conversion - actif	208	25	-88,0%	165	>100,0%
Titres valeurs de placement	-	5 000	100,0%	106 432	>100,0%
Actif circulant	3 744 108	4 846 976	29,5%	5 940 028	22,6%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués de retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir, etc.

En 2023, les stocks et en-cours de TGCC progressent de 62,5% pour s'établir à 1.012.346 KMAD principalement du fait de la hausse des produits en cours sur 2023 en lien avec l'avancement sur les principaux projets de TGCC (Lydex Rabat, UM6P).

En 2024, les stocks et en-cours s'établissent à 1.332.686 KMAD soit une augmentation de 31,6%.

Par ailleurs, parmi les principaux projets ayant contribué aux produits et en-cours figurent : le projet de l'UM6P à Benguerir, la Cité des Métiers et de Compétences de Fès, ainsi que le projet Ksar Al Bahr.

Le tableau ci-après présente la répartition des stocks et en-cours sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Produits en cours	542 734	923 769	70,2%	1 268 832	37,4%
Matières et fournitures consommables	80 072	88 578	10,6%	63 854	-27,9%
Stock et en-cours	622 806	1 012 346	62,5%	1 332 686	31,6%

Source : TGCC

Sur la période analysée, les produits en-cours et les matières et fournitures consommables représentent en moyenne 91% et 9% des stocks et en-cours respectivement.

Les créances de l'actif circulant, quant à elles, se composent essentiellement (i) des clients et comptes rattachés, (ii) des créances de l'Etat et (iii) des fournisseurs débiteurs, avances et acomptes.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, les créances de l'actif circulant s'établissent à 3.829.630 KMAD contre 3.121.302 KMAD à fin 2022, soit une hausse de 22,7% principalement expliquée par l'effet combiné de :

- La hausse des stocks et encours de près de 389.541 KMAD entre 2022 et 2023 et ce suite à la hausse notable des stocks en cours de production relative aux travaux en cours (+381.034 KMAD). Les projets dont la variation de stock est la plus significative sont Lydex, Ksar Al Bahr et UM6P Benguerir et la Cité des Métiers et des Compétences de Fès ;
- La hausse du poste « fournisseurs débiteurs, avances & acomptes » de 214.998 KMAD qui est attribuée à sa corrélation avec le niveau d'activité des chantiers de TGCC. Les principaux projets ayant favorablement contribué à cette augmentation comprennent le projet Lydex, ainsi que les chantiers UM6P à Benguerir et Ksar El Bahr à Rabat ;
- La hausse des « clients et comptes rattachés », passant de 2.376.115 KMAD à 2.707.307 KMAD soit +13,9% du fait de la hausse de l'activité de la Société. Ces créances correspondant principalement aux retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir ;
- La hausse du poste « Etat débiteur » de 203.107 KMAD, expliquée par l'augmentation du solde de TVA récupérable suite à la croissance du niveau d'activité enregistré sur l'année 2023.
- La baisse du poste « autres débiteurs » de -51.538 KMAD en raison de la constitution d'une provision pour dépréciation en raison du risque de non-recouvrement de créances sur TGCC SA.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, les créances de l'actif circulant s'établissent à 4.500.744 KMAD contre 3.829.605 KMAD à fin 2023, soit une hausse de 17,5% expliquée par l'effet combiné de :

- La hausse des créances fiscales de 87.693 KMAD passant de 598.279 KMAD à fin 2023 à 685.972 KMAD à fin 2024 expliquée par l'augmentation du solde de TVA récupérable suite à la croissance du niveau d'activité enregistré sur l'année 2024.
- L'augmentation des autres débiteurs de 146.159 KMAD, passant de 32.749 KMAD à fin 2023 à 178.908 KMAD à fin 2024, s'explique principalement par le reclassement des créances sur les filiales initialement comptabilisées en "immobilisations financières" vers l'actif circulant, dans le poste "Autres débiteurs". En effet, il s'agit de créances à court terme au niveau de la société mère TGCC

SA, correspondant à des dettes à court terme au niveau des filiales. Le poste « Autres débiteurs » est ainsi désormais composé principalement de créances intra-groupe détenues sur les filiales du Groupe.

- La hausse des créances clients de 503.272 KMAD, passant de 2.707.307 KMAD à fin 2023 à 3.210.579 KMAD à fin 2024 ;
- La baisse du compte « Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » de 68.324 KMAD, passant de 460.619 KMAD à fin 2023 à 392.295 KMAD à fin 2024.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des créances clients par type de client sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Privé	1 073 762	757 085	-29,5%	995 147	31,4%
Semi-public	99 940	351 732	>100,0%	353 555	0,5%
Public	176 807	66 188	-62,6%	47 978	-27,5%
Créances clients (brutes)	1 350 509	1 175 004	-13,0%	1 396 680	18,9%
Comptes rattachés	1 161 459	1 755 691	51,2%	2 139 339	21,9%
Provisions	135 853	223 389	64,4%	325 440	45,7%
Créances clients (nettes)	2 376 115	2 707 307	13,9%	3 210 579	18,6%

Source : TGCC

A fin 2023, les créances brutes sont constituées de 64% de créances envers le privé, 6% de créances envers le public et 30% de créances semi-public.

A fin 2024, 71% des créances clients brutes proviennent de clients privés, 25% de clients semi-publics et 3% de clients publics.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des créances clients et comptes rattachés par ancienneté sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Créances clients (nettes)	1 214 656	951 615	-21,7%	1.071.239	12,6%
> 6 mois	728 339	672 237	-7,7%	436.375	-35,1%
< 6 mois	486 317	279 378	-42,6%	634.864	>100,0%
> 12 mois	542 706	532 453	-1,9%	27.123	-94,9%
< 12 mois	671 950	419 162	-37,6%	1.044.116	>100,0%
> 24 mois	153 501	223 342	45,5%	96 610	0,0%
Comptes rattachés	1 161 459	1 755 691	51,2%	2.139.339	21,9%
> 6 mois	315 794	624 124	97,6%	759.885	21,8%
< 6 mois	845 665	1 131 567	33,8%	1.379.454	21,9%
> 12 mois	286 144	415 940	45,4%	711.774	71,1%

< 12 mois	875 315	1 339 751	53,1%	1.427.566	6,6%
> 24 mois	207 665	285 239	37,4%	414.084	45,2%
Total	2 376 115	2 707 306	13,9%	3.210.579	18,6%

Source : TGCC

En 2023, les créances clients et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 948.393 KMAD, tandis que les créances clients et comptes rattachés datant de moins de 12 mois s'établissent à 1.758.913 KMAD.

En 2024, les créances clients et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 738.897 KMAD, tandis que celles datant de moins de 12 mois s'établissent à 2.471.682 KMAD.

Le tableau suivant présente l'évolution du provisionnement des créances clients et comptes rattachés sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Clients et comptes rattachés (brut)	2 511 968	2 930 695	16,7%	3 536 019	20,7%
Provisions	135 853	223 389	64,4%	325 440	45,7%
Clients et comptes rattachés (net)	2 376 115	2 707 307	13,9%	3 210 579	18,6%
<i>Taux de provisionnement</i>	<i>5,4%</i>	<i>7,6%</i>	<i>2,2 pbs</i>	<i>9,2%</i>	<i>1,6 pbs</i>
<i>Taux de contentieux (*)</i>	<i>7,5%</i>	<i>7,1%</i>	<i>-0,4 pbs</i>	<i>5,9%</i>	<i>-1,2 pbs</i>

Source : TGCC

(*) Le taux de contentieux = Total contentieux / Total créances clients

En ce qui concerne la politique de provisionnement, TGCC a eu pour habitude de provisionner les créances clients au cas par cas en fonction de la relation avec le maître d'ouvrage et/ou de l'avancement des chantiers concernés. Cependant, durant les derniers comités d'audit, il a été convenu de provisionner les créances datant de plus de 3 ans et dont les projets et/ou clients ne présente aucune possibilité de saisie suite à une action judiciaire.

Les provisions relatives aux clients douteux s'établissent à 325.440 à fin 2024, contre 223.389 KMAD à fin 2023 et 135.853 KMAD à fin 2022. Le taux de provisionnement des créances clients et comptes rattachés augmente sur la période analysée, passant de 5,4% en 2022 à 7,6% en 2023 puis 9,2% en 2024, soit une augmentation moyenne de plus de 1,9 pt par année. Le taux de provisionnement moyen sur la période est de 7,4%.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des autres débiteurs sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Bina Invest	60	60	0,0%	-	-100,0%
MIDP Hotel	150	150	0,0%	150	0,0%
Sogelease	-	8 391	100,0%	-	-100,0%
TGCI	528	728	37,8%	886	21,8%
Artorium	621	621	0,0%	621	0,0%
Divers débiteurs	82 927	22 798	-72,5%	2 507	-89,0%

TGCC Sénégal	-	-	0,0%	6 002	100,0%
TGCC Côte d'Ivoire	-	-	0,0%	9 341	100,0%
T2G	-	-	0,0%	1 489	100,0%
TGCC GUINEE	-	-	0,0%	121	100,0%
TGCC DEVELOPPEMENT	-	-	0,0%	4 557	100,0%
TGEM	-	-	0,0%	30 781	100,0%
TG Cover	-	-	0,0%	34 500	100,0%
TG WOOD	-	-	0,0%	2 568	100,0%
TG ALU	-	-	0,0%	59 758	100,0%
TG PREFA	-	-	0,0%	14 874	100,0%
TG STONE	-	-	0,0%	838	100,0%
DECO EXCELL	-	-	0,0%	5 000	100,0%
TG STEEL	-	-	0,0%	570	100,0%
MAGHREB BAIL	-	-	0,0%	4 344	100,0%
Total	84 287	32 749	-61,1%	178 908	>100,0%

Source : TGCC

À la fin de l'année 2024, le solde des autres débiteurs s'est établi à 178.908 KMAD, comparé à 32.749 KMAD en 2023 et 84.287 KMAD en 2022. Cette hausse s'explique par :

- Reclassification, en 2024, des avances de trésorerie des sociétés du groupe de l'actif immobilisé vers le poste "Autres débiteurs" pour un montant de 21 mMAD ;
- Enregistrement des dividendes de l'année 2023 remontées par la filiale TG ALU (ex. INFINITE) à hauteur de 12 mMAD, non encore versées au 31/12/2024 ;
- Enregistrement des dividendes 2023 remontées par la filiale TG PREFA d'un montant total de 19 mMAD, dont 15 mMAD demeurent non versées au 31/12/2024 ;
- Octroi, au cours de l'exercice 2024, de nouvelles avances aux filiales TG Cover (34,5 mMAD), TGEM (17 mMAD) et TG ALU (46 millions), en 2024.

Le tableau ci-dessous présente la part des créances attribuables aux sociétés sœurs²⁰ de TGCC :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Créances sociétés sœurs	427 109	261 116	-38,9%	92 328	-64,6%
Total créances clients et comptes rattachés	2 511 968	2 930 695	16,7%	3 536 019	20,7%

²⁰ Les sociétés sœurs désignent les entreprises dans lesquelles M. Bouzoubaa détient des parts.

Créances sociétés sœurs / Total créances clients	17,0%	8,9%	-8,1%	2,6%	-6,3%
---	--------------	-------------	--------------	-------------	--------------

Source : TGCC

Les créances sur les sociétés sœurs sont passées de 261 116 K MAD en 2023 à 92 328 K MAD en 2024. Cette diminution résulte de la révision du périmètre des conventions réglementées, laquelle a conduit à l'exclusion de certaines sociétés liées, directement ou indirectement, à M. BOUZOUBAA. En effet, l'absence d'activité au cours de l'exercice avec certaines sociétés sœurs de TGCC a entraîné leur sortie du périmètre, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Par conséquent, les créances envers ces entités, bien qu'antérieures ou indépendantes des conventions, ne sont plus prises en compte dans les opérations intragroupe couvertes par ce périmètre.

Trésorerie actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie – actif sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Banques, T.G. & C.C.P	26 107	114 772	>100,0%	474 156	>100,0%
Caisses, régies d'avances et accreditifs	501	353	-29,4%	186	-47,5%
Trésorerie – actif	26 608	115 125	>100,0%	474 342	>100,0%

Source : TGCC

La trésorerie – actif ressort à 26.608 KMAD en 2022, contre 115.125 KMAD en 2023 et 474.342 KMAD en 2024. Cette amélioration de la trésorerie est liée principalement à la hausse de la capacité d'autofinancement de la Société.

Financement permanent

Le tableau ci-après présente la composition du financement permanent sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Capital	316 399	316 399	0,0%	316 399	0,0%
Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	481 717	0,0%
Réserve légale	31 640	31 640	0,0%	31 640	0,0%
Autres réserves	397	397	0,0%	397	0,0%
Report à nouveau	106 108	127 001	19,7%	199 045	56,7%
Résultat de l'exercice	210 732	309 344	46,8%	420 690	36,0%
Capitaux propres	1 146 993	1 266 497	10,4%	1 449 889	14,5%
Emprunts obligataires	-	-	0,0%	450 000	100,0%
Autres dettes de financement	71 976	58 589	-18,6%	44 448	-24,1%
Dettes de financement	71 976	58 589	-18,6%	494 448	>100,0%
Financement permanent	1 218 969	1 325 086	8,7%	1 944 337	46,7%

Source : TGCC

Sur la période analysée, le financement permanent passe de 1.218.969 KMAD en 2022, à 1.325.086 KMAD en 2023 pour s'établir à 1.944.337 KMAD au 31 décembre 2024.

Analyse de la période 2022-2023

Au titre de l'année 2023, le financement permanent de TGCC SA a enregistré une hausse de 8,7% par rapport à l'année 2022, passant ainsi de 1.218.969 KMAD à 1.325.086 KMAD, soit une variation de 106.117 KMAD. Cette croissance se justifie par :

- L'augmentation des capitaux propres de +10,4% passant de 1.146.993 KMAD à fin 2022 à 1.266.497 KMAD suite à :
 - ✓ Un résultat net 2023 qui s'élève à 309.344 KMAD
 - ✓ La distribution de dividendes en 2023 pour 189.839 KMAD
- La baisse des dettes financement de 13.388 KMAD. Cette baisse correspond au remboursement du CMT contracté auprès d'Attijariwafa Bank d'un montant de 100 MMAD et d'une maturité de 84 mois.

Analyse de la période 2023-2024

Au titre de l'exercice 2024, le financement permanent enregistre une hausse de 46,7% expliquée par l'effet combiné de :

- L'augmentation des capitaux propres de +14,5% passant de 1.266.497 KMAD à fin 2023 à 1.449.889 KMAD suite à :
 - ✓ la hausse du report à nouveau de 72.045 KMAD ;
 - ✓ L'augmentation du résultat net de 111.347 KMAD.
- La hausse des dettes financement de 435.860 KMAD. Cette hausse correspond principalement à l'emprunt obligataire d'un montant de 450.000 KMAD émis en juillet 2024 et d'une maturité de 4 ans.

Passif circulant

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du passif circulant sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Fournisseurs et comptes rattachés	1 522 029	2 493 479	63,8%	3 071 336	23,2%
Clients créditeurs, avances et acomptes	375 789	397 103	5,7%	677 072	70,5%
Personnel	12 271	21 287	73,5%	60 744	>100,0%
Organismes sociaux	15 439	19 809	28,3%	20 429	3,1%
Etat	266 916	212 710	-20,3%	358 162	68,4%
Comptes d'associés – créditeurs	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres créanciers	306	190	-38,0%	90	-52,7%
Comptes de régularisation – passif	4 999	7 220	44,4%	17 884	>100,0%
Autres provisions pour risques et charges	2 065	10 629	>100,0%	11 425	7,5%
Ecart de conversion – passif	-	-	0,0%	-	0,0%
Passif circulant	2 199 814	3 162 427	43,8%	4 217 140	33,4%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués d'effets à payer, retenue de garantie, retenue de qualité, retenue de finition, etc.

Analyse de la période 2022-2023

Au 31 décembre 2023, le passif circulant s'établit à 3.162.427 KMAD, en hausse de 43,8% par rapport à l'exercice 2022 et ce suite à :

- La hausse des dettes fournisseurs de près de 971.450 KMAD qui s'établissent à 2.493.479 KMAD, contre 1.522.029 KMAD en 2022, soit en hausse de 63,8%, découle essentiellement de l'expansion de l'activité. Cette croissance est principalement attribuable aux chantiers Lydex, Ksar Al Bahr, CHU Rabat et aux projets de l'UMP Benguerrir. Ce poste englobe principalement les dettes fournisseurs liées aux intrants. Il est à noter qu'en 2023, les dettes non échues représentent 71% de ce poste (1.780.517 KMAD) alors que les dettes échues ne représentent que 29% soit 712.963 KMAD au 31/12/2023.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dettes fournisseurs et comptes rattachés par ancienneté sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Fournisseurs et comptes rattachés	1 522 029	2 493 479	63,8%	3 071 336	23,2%
> 12 mois	1 266 797	108 540	-91,4%	575 444	>100,0%
< 12 mois	255 232	1 671 976	>100,0%	2 450 642	46,6%
Echues et non payées	-	712 963	100,0%	45 250	-93,7%

Source : TGCC

- ✓ En 2022, les dettes fournisseurs et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 337 674 KMAD, tandis que celles datant de moins de 12 mois s'établissent à 1.184.355 KMAD ;
- ✓ En 2023, les dettes fournisseurs et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 412.787 KMAD, tandis que celles datant de moins de 12 mois s'établissent à 2.080.692 KMAD.
- La hausse des clients créditeurs, avances et acomptes de 21.314 KMAD pour s'établir à 397.103 KMAD. Cette variation découle principalement du niveau plus élevé des avances reçues par rapport à celles amorties. Cette tendance est principalement due au projet du siège de CFG, classé comme une Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA), où les avances reçues ne sont pas amorties, représentant ainsi plus de 60% de ce poste au 31/12/2023 ;
- La baisse du poste Etat de 54 206 KMAD qui s'établit à 212.710 KMAD à fin 2023 contre 266.916 KMAD l'exercice précédent, découlant principalement de la forte augmentation des projets bénéficiant d'exonérations fiscales ;
- La hausse de 8.564 KMAD des autres provisions pour risques et charges, représente les provisions constituées au cours de l'exercice 2023 principalement en lien avec un risque de non recouvrement de la TVA au niveau de TGCC S.A.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, le passif circulant s'établit à 4.217.140 KMAD en hausse de 33,4%. Cette évolution résulte principalement de l'effet combiné de :

- Le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'établit à 3.071.336 K MAD à fin 2024, contre 2.493.479 K MAD en 2022, soit une hausse de 577.857 K MAD (+23,2 %). Cette évolution

s'explique principalement par la progression de l'activité de TGCC SA (+14 % entre 2023 et 2024), entraînant un recours accru aux intrants nécessaires à l'exécution des chantiers. Ces intrants concernent essentiellement les prestations d'électricité, de plomberie, de menuiserie, de revêtement, de ferrailage, ainsi que les achats de béton.

- La hausse des clients créditeurs, avances et acomptes de 279.969 KMAD pour s'établir à 677.072 KMAD. Ce poste correspond principalement aux avances clients sur les projets. La hausse des clients créditeurs, avances et acomptes au 31/12/2024 est due à la hausse des avances suite aux nouveaux projets dont Lycée d'excellent de Rabat, SAP MPH MZINDA, Grand stade d'Agadir, UM6P et Complexe sportif de Fès.
- Le poste « État », composé exclusivement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), enregistre une hausse de 145.452 KMAD, passant de 212.710 KMAD en 2023 à 358.162 KMAD à fin 2024. Cette augmentation s'explique principalement par le solde de TVA récupérable ainsi que par le crédit de TVA cumulé, qui s'élève à 244 millions de dirhams au 31/12/2024.
- Le poste « Personnel » enregistre une hausse de 39.457 KMAD, liée à l'augmentation des provisions salariales à payer. Cette hausse s'explique par la croissance de l'activité, qui a entraîné une augmentation des effectifs concernés par ses provisions en 2024, ainsi que par l'évolution des salaires des mêmes effectifs sur la période.

Trésorerie - passif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie – passif sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Crédits d'escompte	37 965	19 315	-49,1%	-	-100,0%
Crédit de trésorerie	196 950	200 000	1,5%	330 000	65,0%
Banques (soldes créditeurs)	374 848	564 345	50,6%	167 083	-70,4%
Trésorerie passif	609 763	783 660	28,5%	497 083	-36,6%

Source : TGCC

La trésorerie – passif est en trend haussier sur la période (2022-2023). À fin 2022 la trésorerie – passif augmente de 173.897 KMAD pour s'établir à 783.660 KMAD et se compose principalement de soldes créditeurs auprès des banques 564.345 KMAD et de crédits de trésorerie 200.000 KMAD.

À fin 2024 la trésorerie – passif baisse de 286.577 KMAD pour s'établir à 497.083 KMAD et se compose principalement de crédit de trésorerie qui constitue 66% de la trésorerie passif pour 330.000 KMAD et des soldes créditeurs auprès des banques qui constituent 34% de la trésorerie passif pour 167.083 KMAD.

Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Financement permanent	1 218 969	1 325 086	8,7%	1 944 337	46,7%
Actif immobilisé	257 831	309 071	19,9%	244 191	-21,0%
Fonds de roulement	961 138	1 016 015	5,7%	1 700 146	67,3%
Actif circulant	3 744 108	4 846 976	29,5%	5 940 028	22,6%
Passif circulant	2 199 814	3 162 427	43,8%	4 217 140	33,4%

Besoin en fonds de roulement	1 544 294	1 684 549	9,1%	1 722 887	2,3%
Trésorerie nette	(583 156)	(668 535)	14,6%	(22 741)	96,6%

Source : TGCC

Analyse la période 2022-2023

Au terme de l'exercice 2023, le fonds de roulement s'améliore pour s'établir à 1.016.015 KMAD par rapport à l'exercice précédent, suite au renforcement du financement permanent et à la hausse de l'actif immobilisé. Le besoin en fonds de roulement affiche une hausse de 9,1% soit +140.255 KMAD pour s'établir à 1.684.549 KMAD du fait d'une hausse de l'actif circulant supérieure à la hausse du passif circulant.

Ainsi, la trésorerie nette s'établit à -668.535 KMAD en 2023, contre -583.156 KMAD en 2022.

Analyse la période 2022-2024

Au terme de l'exercice 2024, le fonds de roulement s'améliore pour s'établir à 1.700.146 KMAD en augmentation de 684.131 KMAD par rapport à l'exercice précédent, suite au renforcement du financement permanent grâce à l'amélioration du résultat net de l'exercice et la progression de l'endettement de la société tiré par l'emprunt obligataire de 450.000 KMAD. Le besoin en fonds de roulement affiche une hausse de 2,3% soit +38.338 KMAD pour s'établir à 1.722.887 KMAD.

Ainsi, la trésorerie nette s'établit à -22.741 KMAD en 2024, contre -668.535 KMAD en 2023.

Ratios de rentabilité

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Résultat net	210 732	309 344	46,8%	420 690	36,0%
Capitaux propres	1 146 993	1 266 497	10,4%	1 449 889	14,5%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	18,4%	24,4%	6,1%	29,0%	4,6%
Total bilan	4 028 546	5 271 172	30,8%	6 658 560	26,3%
Rentabilité de l'actif (ROA) (2)	5,2%	5,9%	0,6%	6,3%	0,4%

Source : TGCC

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

En 2023, la rentabilité des capitaux propres de TGCC s'établit à 24,4%, en forte progression de 6,1 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de l'amélioration notable du résultat net de 46,8%.

En 2024, la rentabilité des capitaux propres de TGCC s'établit à 29,0%, en hausse de 4,6% par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du résultat net de 36,0%.

Rentabilité de l'actif

En 2023, la rentabilité des actifs s'établit à 5,9%, en quasi-stagnation par rapport à l'année 2022 en raison de la hausse du résultat net combinée à une hausse de 31% du total bilan.

En 2024, la rentabilité des actifs s'établit à 6,3%, en hausse de 0,4% par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du résultat net combinée à une hausse de 26,3% du total bilan.

Ratios de rotation

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Stock de produits en cours	542 734	923 769	70,2%	1 268 832	37,4%
Chiffre d'affaires HT	4 425 020	5 816 905	31,5%	6 608 282	13,6%
Taux de rotation des stocks de produits en cours (1)	45 j	58 j	13j	70 j	12j
Stock de matières et fournitures consommables	80 072	88 578	10,6%	63 854	-27,9%
Achats consommés	3 379 299	4 566 939	35,1%	4 903 771	7,4%
Taux de rotation des stocks de matières et fournitures consommables (1)	9 j	7 j	-2j	5 j	-2j
Créances clients	2 376 115	2 707 307	13,9%	3 210 579	18,6%
Chiffre d'affaires TTC	5 310 024	6 980 286	31,5%	7 929 938	13,6%
Taux de rotation des créances clients (en jours de CA TTC) (2)	163 j	142 j	-22j	148 j	6j
Dettes fournisseurs	1 522 029	2 493 479	63,8%	3 071 336	23,2%
Achats consommés de matières et de fournitures TTC	4 055 159	5 480 327	35,1%	5 884 525	7,4%
Autres charges externes TTC	215 045	301 479	40,2%	360 831	19,7%
Taux de rotation des dettes fournisseurs (en jours de consommation TTC) (3)	130 j	157 j	27j	179 j	22j

Source : TGCC

(1) Taux de rotation des stocks de produits en cours (en jours de CA HT) = (Stocks de produits en cours) *365 / Chiffre d'affaires HT et Taux de rotation des stocks de matières et de fournitures consommables (en jours de d'achats consommés) = (Stocks de matières premières et fournitures consommables) *365 / Achats consommés HT

(2) Taux de rotation des créances clients = (créances clients / chiffre d'affaires TTC) * 365 jours

- Le taux de TVA appliqué est de 20%.

(3) Taux de rotation des dettes fournisseurs = (dettes fournisseurs / achats consommés de matières et fournitures TTC + autres charges externes TTC) * 365 jours

- Le taux de TVA appliqué est de 20%.

Rotation des stocks des produits en cours

En 2023, le ratio de rotation des stocks des produits en cours s'établit à 58j de chiffre d'affaires, contre 45j de chiffre d'affaires en 2022. Cette évolution s'explique principalement par la hausse importante des stocks de produits en cours de +381.035 KMAD soit +70,2% par rapport à l'exercice 2022 et concerne principalement les stocks en cours de production relative aux travaux en cours.

A fin 2024, le ratio de rotation des stocks des produits en cours s'établit à 70j de chiffre d'affaires contre 58j de chiffre d'affaires en 2023. Cette hausse est liée à une progression significative des stocks de produits en cours (+791.377 KMAD, soit +13,6%).

Rotation des stocks des matières et fournitures consommables

En 2023, le ratio des stocks des matières et fournitures consommables a baissé de 2j, pour s'établir à 7j de d'achats consommés contre 9j d'achats consommés en 2022. Ce repli s'explique par la hausse soutenue d'achat consommés qui a atteint 4.566.939 KMAD en 2023, soit une hausse de +1.187.640 KMAD (+35,1%), combinée d'une légère hausse des stocks de matières et fournitures consommables d'environ +8 506 KMAD, soit +10,6%.

A fin 2024, le ratio des stocks des matières et fournitures consommables a diminué de 2j pour s'établir à 5j d'achats consommés contre 7j d'achats consommés en 2023. Cette baisse s'explique par la hausse des achats consommés (+336.832 KMAD, soit 7,4%), conjuguée à une baisse des stocks (-24.723 KMAD, soit -27,9%).

Rotation des créances clients

A fin 2022, le délai de rotation des créances clients affiche une baisse de 68 jours pour s'établir à 163 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette variation est due à une hausse significative du chiffre d'affaires de 38,2%.

En 2023, le délai de rotation des créances clients affiche une baisse de 22 jours pour s'établir à 142 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette variation est due à une hausse significative du chiffre d'affaires de 31,5%.

A fin 2024, le délai de rotation des créances clients augmente de 6 jours pour s'établir à 148 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette variation est due à une forte croissance des créances clients sur la période 2023 - 2024 (18,6%) et d'une hausse du chiffre d'affaires (13,6%) sur cette même période.

Rotation des dettes fournisseurs

A fin 2022, le délai de rotation du crédit fournisseurs diminue de 55 jours pour s'établir à un niveau de 130 jours suite à une hausse importante des achats consommés de matières et fournitures (+49,7%).

Au 31 décembre 2023, le délai de rotation du crédit fournisseurs augmente de 27 jours pour s'établir à un niveau de 157 jours suite à une hausse des dettes fournisseurs de +63,8% supérieure à la hausse des achats consommés de matières et fournitures (+35,1%).

A fin 2024, le délai de rotation du crédit fournisseurs progresse de 22 jours pour s'établir à 179 jours de consommation TTC suite à la hausse significative des dettes fournisseurs sur la période (+577.857 KMAD).

Ratios de liquidité

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Actif circulant (1)	3 744 108	4 841 976	29,3%	5 833 595	20,5%
Trésorerie actif	26 608	115 125	>100,0%	474 342	>100,0%
Passif circulant	2 199 814	3 162 427	43,8%	4 217 140	33,4%
Trésorerie passif	609 763	783 660	28,5%	497 083	-36,6%
Ratio de liquidité générale (2)	1,3x	1,3x	-9%	1,3x	8%
Ratio de liquidité immédiate (3)	0,01x	0,03x	2%	0,10x	7%

Source : TGCC

(1) Actif circulant hors TVP

(2) Ratio de liquidité générale = (actif circulant + trésorerie-actif) / (passif circulant + trésorerie-passif)

(3) Ratio de liquidité immédiate = trésorerie-actif / (passif circulant + trésorerie-passif)

Ratio de liquidité générale

Le ratio de liquidité générale s'établit à 1,3x en 2022, celui-ci demeure stable sur le reste de la période analysée, l'actif circulant et le passif circulant évoluant à des niveaux proches.

Ratio de liquidité immédiate

Le ratio de liquidité immédiate est quasi-nul sur la période 2022-2024 pour s'établir à 0,10x à fin 2024.

Ratios d'endettement

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Dettes de financement moyen/long terme	71 976	58 589	-18,6%	494 448	>100,0%
(+) Dettes de financement court terme	609 763	783 660	28,5%	497 083	-36,6%
(-) Disponibilités	26 608	115 125	>100,0%	474 342	>100,0%
(-) Titres et valeurs de placement	-	5 000	100,0%	106 432	>100,0%
Endettement net	655 132	722 123	10,2%	410 757	-43,1%
Leasing (1)	110 750	489 196	>100,0%	277 466	-43,3%
Endettement net incluant leasing	765 882	1 211 319	58,2%	688 223	-43,2%
Financement permanent	1 218 969	1 325 086	8,7%	1 944 337	46,7%
Dettes moyen long terme / Financement permanent	5,9%	4,4%	-1,5 pbs	25,4%	21,0 pbs
Ratio d'endettement moyen long terme (2)	11,0%	8,1%	-2,9 pbs	120,4%	112,3 pbs
Ratio d'endettement moyen long terme (incluant le leasing) (3)	9,4%	4,8%	-4,6 pbs	71,8%	67,0 pbs
Capitaux propres	1 146 993	1 266 497	10,4%	1 449 889	14,5%
Gearing (4)	57,1%	57,0%	-0,1 pbs	28,3%	-28,7 pbs
Gearing (incluant leasing)	66,8%	95,6%	28,9 pbs	47,5%	-48,2 pbs
Coefficient d'endettement moyen long terme (5)	0,06	0,05	-26,3%	0,34	>100,0%
Total bilan	4 028 546	5 271 172	30,8%	6 658 560	26,3%
Ratio de solvabilité (6)	16,3%	13,7%	-2,6 pbs	6,2%	-7,5 pbs
Ratio de solvabilité (incluant leasing)	19,0%	23,0%	4,0 pbs	10,3%	-12,6 pbs

Source : TGCC

(1) L'encours du Leasing regroupe les redevances restantes à payer (de moins < 1 an et de plus > 1 an) ainsi que la valeur résiduelle en fin de contrat. Il est à noter que ces redevances comportent les intérêts à payer ainsi que le remboursement du capital.

(2) Dettes de financement moyen long terme / endettement net

(3) Dettes de financement moyen long terme / endettement net (incluant leasing)

(4) Endettement net / capitaux propres

(5) Dettes de financement moyen long terme / capitaux propres

(6) Endettement net / total bilan

Endettement net

En 2023, l'endettement net de TGCC s'établit à 722.123 KMAD, contre 655.132 KMAD en 2022, soit une hausse de 10,2% principalement due à l'effet combiné de (i) la hausse de 173.897 KMAD des dettes de financement court terme, de (ii) la hausse des disponibilités de 88.517 KMAD et des titres et valeurs de placement de 5.000 KMAD, mais aussi de (iii) la baisse de 13.388 KMAD des dettes de financement à moyen et à long terme.

En 2024, l'endettement net de TGCC s'établit à 410.757 KMAD, contre 722.123 KMAD en 2023, soit une baisse de 43,1% principalement due à l'effet combiné de :

- (i) la progression de 435.860 KMAD des dettes de financement moyen/long terme
- (ii) la progression de 359.217 KMAD des disponibilités
- (iii) la baisse de 286.577 KMAD des dettes de financement court terme.
- (iv) la hausse de 101.432 KMAD des titres et valeurs de placement

Ratio d'endettement moyen long terme

A fin 2024, le ratio d'endettement moyen long terme s'établit à 120%, en hausse suite à la hausse des dettes de financement moyen/long terme. En 2023, ce ratio s'affichait à 8,1% en baisse par rapport à l'exercice 2022.

Gearing

En 2023, le gearing s'établissait à 57,0% à un niveau stable rapport à 2022.

A fin 2024, le gearing s'établit à 28,3% contre 57,0% l'exercice précédent, soit une baisse de 28,7 pts.

Ratio de solvabilité

En 2023, le ratio de solvabilité s'établit à 13,7% en baisse de 2,6 pts par rapport à 2022 du fait de la hausse du total bilan en 2023 supérieure à la hausse de l'endettement net.

A fin 2024, le ratio de solvabilité s'établit à 6,2%, contre 13,7% l'exercice précédent, soit une baisse de 7,5 pts.

Analyse du tableau de financement

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Autofinancement	91 332	194 144	>100,0%	258 514	33,2%
Capacité d'auto financement	265 351	383 983	44,7%	495 813	29,1%
Distribution de bénéfices	(174 019)	(189 839)	9,1%	(237 299)	25,0%
Cession et réductions d'immobilisations	14 483	32 624	>100,0%	89 676	>100,0%
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-	0,0%	-	0,0%
Cessions d'immobilisations corporelles	8 524	32 624	>100,0%	56 365	72,8%
Cession d'immobilisations financières	5 959	-	-100,0%	87	100,0%
Récupérations sur créances immobilisées	-	-	0,0%	33 223	100,0%

Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	-	0,0%	-	0,0%
Augmentation du capital, apports	-	-	0,0%	-	0,0%
Subventions d'investissement	-	-	0,0%	-	0,0%
Augmentation des dettes de financement	-	-	0,0%	450 000	100,0%
Total ressources stables	105 814	226 768	>100,0%	798 190	>100,0%
Acquisition et augmentations d'immobilisations	65 222	148 504	>100,0%	99 702	-32,9%
Acquisition d'immobilisations incorporelles	197	1 096	>100,0%	-	-100,0%
Acquisition d'immobilisations corporelles	53 320	124 740	>100,0%	99 093	-20,6%
Acquisition d'immobilisations financières	11 705	22 668	93,7%	609	-97,3%
Augmentation des créances immobilisées	-	-	0,0%	-	0,0%
Remboursement des capitaux propres	-	-	0,0%	-	0,0%
Remboursement des dettes de financement	13 238	13 388	1,1%	14 140	5,6%
Emplois en non valeurs	-	10 000	100,0%	217	-97,8%
Total emplois stables	78 460	171 892	>100,0%	114 059	-33,6%
Variation du besoin de financement	279 251	140 255	-49,8%	38 338	-72,7%
Variation de la trésorerie	(251 897)	(85 379)	-66,1%	645 793	-856,4%
Trésorerie nette	(583 157)	(668 536)	14,6%	(22 742)	-96,6%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

Les ressources stables s'établissent à 226.768 KMAD à fin 2023, soit une hausse supérieure à 100% par rapport à l'exercice précédent ce qui s'explique par :

- Une hausse significative de l'autofinancement (+100%), portée par une hausse de la capacité d'autofinancement (+118.632 KMAD) ;

- Les cessions d'immobilisations pour 32.624 KMAD en hausse de 24.101 KMAD sur 2023 du fait d'opération Sale & Lease back²¹ de matériel de construction.

Les emplois stables s'établissent à 171.892 KMAD à fin 2023, en hausse de plus de 100% par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse des acquisitions des immobilisations corporelles et financières, respectivement de 71.419 KMAD et 10.964 KMAD. Les acquisitions d'immobilisation corporelles sont en hausse du fait de l'élargissement et de la modernisation du parc des machines de la Société. Les acquisitions d'immobilisations financières correspondent principalement aux avances accordées aux filiales TGEM et TGCC CI pour des montant respectivement de 12.800 KMAD et 7.668 KMAD.

Sur la base des mouvements précités, la variation de la trésorerie de la Société est de -85.379 KMAD à fin 2023.

Analyse de la période 2023-2024

Les ressources stables s'établissent à 789.190 KMAD à fin 2024, soit une hausse de plus de 571.422 KMAD par rapport à l'exercice précédent ce qui s'explique par :

- Une hausse de l'autofinancement (+33%), portée par une hausse de la capacité d'autofinancement ;
- Augmentation des dettes de financement de 450 000 K MAD, liée à l'émission obligataire par TGCC.

Les emplois stables s'établissent à 114.059 KMAD à fin 2024, en baisse de 33,6% par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse des acquisitions immobilisations corporelles qui passe de 124.740 KMAD en 2023 à 99.093 KMAD en 2024 et la baisse des acquisitions des immobilisations financières qui passent de 22.668 KMAD en 2023 à 609 KMAD en 2024

Sur la base des mouvements précités, la variation de la trésorerie de la Société est de -22.742 KMAD à fin 2024².

Analyse des comptes consolidés annuels

Périmètre de consolidation

Le tableau suivant présente l'évolution du périmètre de consolidation de TGCC sur la période 2022 – 2024 :

Société	2022			2023			2024		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TGCC	100	100	Mère	100	100	Mère	100	100	Mère
TGCI	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
T2G GABON	80	80	Globale	80	80	Globale	80	80	Globale
TG PREFA	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC COTE D'IVOIRE	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TG WOOD	90	90	Globale	90	90	Globale	90	90	Globale
TGCC SENEGAL	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
BESIX-TGCC	45	45	Proportionnelle	45	45	Proportionnelle	45	45	Proportionnelle

²¹ Cession puis location des actifs

TG Cover	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TG ALU	80	80	Globale	80	80	Globale	80	80	Globale
PLATINIUM POWER	5	5	Non Consolidée	5	5	Non Consolidée	5	5	Non Consolidée
TGEM	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC GUINEE	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC DEVELOPPEMENT	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
DECO EXCELL	-	-	-	100	100	Globale	100	100	Globale
TG STEEL	-	-	-	-	-	-	100	100	Globale
TG STONE	-	-	-	-	-	-	100	100	Globale
TGCC Middle East	-	-	-	-	-	-	100	100	Non Consolidée

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

L'exercice 2023 a été marqué par la création d'une nouvelle filiale, DECO EXCELL, qui opère dans l'agencement, détenue à 100% par TGCC SA. L'objet de DECO EXCELL est :

- La réalisation de travaux d'agencement, de décoration, d'aménagement, de rénovation et tous corps d'état ;
- Le suivi des chantiers, coordination et conduite des travaux liés ;
- Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement en tout ou partie, à l'une ou l'autre des opérations citées ci-dessus de manière à faciliter, favoriser ou développer l'activité de la société, ainsi que toute participation, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

Analyse de la période 2023-2024

L'année 2024 a été marquée par la création de de trois nouvelles filiales TG STEEL, TG STONE et TGCC Middle East détenue à 100% par TGCC SA, visant à répondre aux besoins stratégiques de l'entreprise et à et à s'aligner sur les perspectives de croissance du secteur.

L'objet social principal de TG STEEL est :

- Conception, études, fabrication et installation de charpentes métalliques ;
- Réalisation de tous travaux de constructions, de montage, de maintenance métalliques ou tout corps d'Etat lié.

L'objet social principal de de TG STONE est :

- L'exploitation de toutes carrières de tous matériaux ;
- La recherche, l'étude, l'obtention, l'acquisition de toutes autorisations d'exploitation de carrière.

L'objet social principal de de TGCC Middle East est :

- Construction Générale et Projets de Bâtiments.

Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Chiffres d'affaires	5 177 633	6 865 942	32,6%	7 596 821	10,6%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	62 270	416 521	>100,0%	457 754	9,9%
Achats consommés	(3 765 849)	(5 123 142)	36,0%	(5 444 131)	6,3%
Autres charges externes	(221 982)	(303 617)	36,8%	(337 867)	11,3%
Valeur ajoutée	1 252 072	1 855 704	48,2%	2 272 578	22,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>24,2%</i>	<i>27,0%</i>	<i>2,8 pbs</i>	<i>29,9%</i>	<i>2,9 pbs</i>
Charges de personnel	(683 068)	(1 003 582)	46,9%	(1 077 703)	7,4%
Impôts et taxes	(10 891)	(21 330)	95,9%	(10 265)	-51,9%
Excédent brut d'exploitation	558 113	830 792	48,9%	1 184 610	42,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,8%</i>	<i>12,1%</i>	<i>1,3 pbs</i>	<i>15,6%</i>	<i>0,3 pbs</i>
Dotations aux amortissements (excl. écart d'acquisition)	(165 362)	(237 726)	43,8%	(279 310)	17,5%
Dotations aux amortissements des écart d'acquisition	(1 190)	(3 414)	>100,0%	(3 414)	0,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	20 776	4 928	-76,3%	15 899	>100,0%
Autres produits et charges d'exploitation	(7 015)	(16 506)	>100,0%	(7 716)	-53,3%
Résultat d'exploitation	405 323	578 074	42,6%	910 069	57,4%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>7,8%</i>	<i>8,4%</i>	<i>0,6 pbs</i>	<i>12,0%</i>	<i>3,6 pbs</i>
Produits financiers	11 890	3 236	-72,8%	5 735	77,2%
Charges financières	(48 700)	(72 041)	47,9%	(84 960)	17,9%
Résultat financier	(36 811)	(68 805)	86,9%	(79 225)	15,1%
Produits non courants	73 050	46 536	-36,3%	63 768	37,0%
Charges non courantes	(89 409)	(61 000)	-31,8%	(144 535)	>100,0%
Résultat non courant	(16 359)	(14 464)	<-100	(80 767)	>100,0%
Résultat avant impôts	352 153	494 805	40,5%	750 077	51,6%
Impôt sur les bénéfices	(102 185)	(128 326)	25,6%	(222 797)	73,6%
Résultat net global	249 968	366 479	46,6%	527 281	43,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,8%</i>	<i>5,3%</i>	<i>0,5 pbs</i>	<i>6,9%</i>	<i>1,6 pbs</i>
Dont part des minoritaires	4 645	3 903	-16,0%	5 472	40,2%
Dont résultat net part du Groupe	245 323	362 576	47,8%	521 810	43,9%

Source : TGCC

Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé par activité du Groupe TGCC sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Travaux publics et du bâtiment	5 057 885	6 807 799	34,6%	7 542 000	10,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>97,7%</i>	<i>99,2%</i>	<i>1,5 pbs</i>	<i>99,3%</i>	<i>0,1 pbs</i>
Fabrication de matériaux de construction	11 494	2 084	-81,9%	6 895	>100,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,2 pbs</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,1 pbs</i>
Sous-traitance des lots Second Œuvre	108 254	56 058	-48,2%	47 927	-14,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>2,1%</i>	<i>0,8%</i>	<i>-1,3 pbs</i>	<i>0,6%</i>	<i>-0,2 pbs</i>
Chiffre d'affaires	5 177 632	6 865 941	32,6%	7 596 821	10,6%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 6.865.941 KMAD, enregistrant une augmentation de 32,6% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est principalement due à la progression de l'activité dans les travaux publics et le bâtiment, qui représente 99,2% du chiffre d'affaires total du Groupe, atteignant ainsi 6.807.799 KMAD en 2023, soit une augmentation de 34,6% par rapport à 2022.

Le chiffre d'affaires des activités liées à la fabrication de matériaux de construction et sous-traitance des lots second œuvre ont quant à eux, connu une baisse respective de 81,9% et 48,2%, pour s'établir à 2.084 KMAD et 56.058 KMAD en 2023. Cette diminution est due à une réduction de la production de béton et de matériaux de construction par TG PREFA pour des projets qui ne sont pas liés aux projets du groupe TGCC.

Dans l'ensemble, cette évolution du chiffre d'affaires s'inscrit dans la dynamique de croissance de TGCC notamment :

- ✓ Le rythme de production soutenu. En effet, TGCC a continué à prendre part en 2023 à la réalisation de plusieurs chantiers stratégiques dans ces secteurs ciblés ;
- ✓ Un ancrage commercial plus fort en Afrique subsaharienne, couvrant 7,6% du chiffre d'affaires du groupe en 2023 contre 6,1% en 2022 ;
- ✓ Et une montée en puissance des filiales au Maroc, qui représentent 16,4 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe contre 15,9% en 2022.

En matière de développement, l'activité au Maroc et à l'international a continué de croître. Le carnet de commandes s'établit à 7 306 MMAD à la fin de l'année.

En effet, le dernier trimestre de l'année 2023 a été marqué par la création d'une nouvelle filiale qui vient renforcer la stratégie de verticalisation du Groupe :

- ✓ DECO EXCELL, qui intervient déjà sur des projets résidentiels et hôteliers à Tanger, sur la Tour Mohammed VI à Rabat, ou encore sur des Cliniques privées.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 7.596.821 KMAD, affichant une hausse de 10,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse concerne les deux principales activités de TGCC. En effet :

- L'activité travaux publics et du bâtiment contribue au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 7.542.000 KMAD en 2024, soit une hausse de 10,8% par rapport à 2023.

La fabrication de matériaux de construction, a vu son chiffre d'affaires augmenter de plus de 100% en 2024 en s'établissant à 6.895 KMAD.

Cette évolution du chiffre d'affaires s'inscrit dans la dynamique de croissance de TGCC notamment :

- ✓ Le rythme de production soutenu. En effet, TGCC a pris part en 2024 à la réalisation de 24 projets d'envergure dans des secteurs clés de l'économie nationale, tels que l'immobilier, l'industriel, la santé, l'hôtellerie et l'éducation. Parmi les réalisations emblématiques figurent la tranche 3B de l'UM6P et le Lycée d'Excellence à Rabat, le Business Center de Benguerir, le parking des hôtels, et la trémie de Dar Bouazza ;
- ✓ La pertinence de positionnement sur des chantiers à forte valeur ajoutée, notamment dans les secteurs de l'Enseignement et de la Santé ;
- ✓ Un ancrage commercial plus fort en Afrique subsaharienne, illustré par la mise en œuvre d'un projet d'envergure dans le cadre de l'expansion de l'Université Jean Lorougnon Guédé en Côte d'Ivoire ;
- ✓ Et une montée en puissance des filiales, illustrant la consolidation de la stratégie de verticalisation du Groupe. La contribution des filiales au chiffre d'affaires est ainsi passée de 11 % en 2023 à 17 % en 2024.

En effet, l'année 2024 a été marquée par la création de trois nouvelles filiales qui viennent renforcer la stratégie d'expansion du Groupe :

- ✓ TG STONE avec pour ambition l'exploitation de toutes carrières de matériaux, la recherche, l'étude, l'obtention, l'acquisition de toutes autorisations d'exploitation de carrière ;
- ✓ TG STEEL, destinée à la conception, études, fabrication et installation de charpentes métalliques ;
- ✓ TGCC Middle East, avec pour objet la construction générale et les projets de bâtiments.

Le tableau ci-dessous présente la contribution de chaque entité dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe TGCC de 2022 à 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
TGCC SA	4 354 198	5 743 039	31,9%	6 535 306	13,8%
ARTE	9 753	2 378	-75,6%	2 542	6,9%
TG PREFA	11 494	2 084	-81,9%	6 895	>100,0%
BESIX TGCC	385 544	541 716	40,5%	645 793	19,2%
TG Cover	-	9 392	100,0%	342	-96,4%
TG ALU	60 048	24 630	-59,0%	35 016	42,2%
TGEM	38 451	19 658	-48,9%	12 887	-34,4%
DECO EXCELL	-	-	0,0%	980	100,0%
TG STEEL	-	-	0,0%	-	0,0%
TG STONE	-	-	0,0%	-	0,0%
Sous total de CA des entités marocaines	4 859 488	6 342 897	30,5%	7 239 761	14,1%
TGCC COTE D'IVOIRE	273 236	405 662	48,5%	196 710	-51,5%
T2G GAGON	-	-	0,0%	-	0,0%
TGCC SENEGAL	44 907	61 958	38,0%	37 637	-39,3%

TGCC GUINEE	-	55 423	100,0%	122 713	>100,0%
TGCC DEVELOPPEMENT	-	-	0,0%	-	0,0%
Sous total de CA des entités africaines	318 143	523 043	64,4%	357 060	-31,7%
Total	5 177 632	6 865 941	32,6%	7 596 821	10,6%

Source : TGCC

L'activité de TGCC SA représente en moyenne 85% du chiffre d'affaires du Groupe sur la période 2022 - 2024.

La contribution de BESIX-TGCC au chiffre d'affaires consolidé a augmenté, passant de 7,4 % en 2022 à 7,9 % en 2023, en raison de l'avancement significatif des travaux sur le projet emblématique de la Tour Mohammed VI à Rabat. Après le lancement des travaux techniques et architecturaux au second semestre 2022, l'année 2023 a été marquée par la finalisation du gros œuvre, l'avancement des façades et la progression des lots techniques. Cette dynamique s'est poursuivie jusqu'à la livraison complète de la tour en 2024, conformément aux délais contractuels. Ce projet d'envergure a généré un chiffre d'affaires important au titre de l'exercice 2024, renforçant ainsi la contribution de BESIX-TGCC et illustrant son rôle stratégique dans la performance consolidée du Groupe.

Le chiffre d'affaires réalisé par les entités africaines progresse de 64,4% (+240,9 MMAD) et représente 7,6% du chiffre d'affaires du Groupe notamment du fait du démarrage de l'activité en Guinée et de la progression du chiffre d'affaires en Côte d'Ivoire due à la progression significative des projets suivants :

- Héliports Côte d'Ivoire : sur une période concentrée de seulement quatre mois, le groupe a développé huit bases hélicoptères opérationnelles destinées à renforcer la mobilité des forces armées dans le pays. Ce projet est réparti sur les localités clés de Tengrela, Boundiali, Kong, Touba, Grand Bereby, Tehini, et Bouna. Chaque site, d'une superficie de trois hectares, comprend des installations couvertes de 4 500 mètres carrés ;
- Les jardins d'Angré Côte d'Ivoire : un projet résidentiel d'avant-garde niché au cœur d'Angré, un quartier en plein essor de la commune de Cocody à Abidjan, ce complexe résidentiel constitué d'appartements de prestige combine élégamment des espaces verts luxuriants et des aménagements urbains modernes ;
- L'Université de Bouaké : un établissement d'enseignement supérieur public en Côte d'Ivoire. Répartie sur deux campus situés dans le quartier d'Ahougnansou, L'université propose une multitude de formations académiques et professionnelles. Elle vise à être un pôle d'excellence en matière d'éducation, de recherche et d'innovation, contribuant ainsi au développement socio-économique de la région et du pays.

En 2024, le chiffre d'affaires réalisé par les filiales marocaines progresse de 14,1 % (+896,9 MMAD) et représente 95,3 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Cette performance est portée principalement par TGCC S.A., dont la contribution s'élève à 86 % (contre 84 % en 2023), ainsi que par BESIX TGCC, en hausse à 8,5 % (contre 8 % l'année précédente).

En revanche, la contribution de TGCC CI affiche une baisse en 2024. Cette évolution s'explique par l'effet de base lié à la livraison, en 2023, de huit hélicoptères dans des délais accélérés, un projet exceptionnel ayant entraîné une augmentation ponctuelle du chiffre d'affaires de 2023.

De son côté, TGCC Guinée clôture l'exercice 2024 avec un chiffre d'affaires en forte progression par rapport à l'exercice précédent, passant de 55.423 KMAD à 122.713 KMAD. Cette performance s'explique principalement par l'avancement significatif des travaux liés au projet de construction du siège d'Orange, un chantier structurant ayant contribué de manière déterminante à la croissance de l'activité sur cet exercice.

Enfin, la baisse de la contribution de TGEM et de TGCC Sénégal reflète une évolution conjoncturelle normale de l'activité de ces entités.

L'activité de chacune des filiales ci-dessus est présentée au niveau de la partie III - II.2 « Présentation des filiales du Groupe TGCC » du présent document de référence.

Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente le détail des autres charges externes sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Locations et charges locatives	66 847	107 893	61,4%	101 615	-5,8%
Entretien et réparation	27 277	35 866	31,5%	35 220	-1,8%
Primes d'assurances	20 449	19 956	-2,4%	27 531	38,0%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	39 606	44 845	13,2%	56 730	26,5%
Redevances pour brevets, marques & droits	1 237	2 210	78,7%	1 335	-39,6%
Transports	20 993	32 083	52,8%	37 630	17,3%
Déplacement, missions et réceptions	12 434	23 784	91,3%	26 488	11,4%
Reste du poste des autres charges externes	33 140	36 980	11,6%	51 317	38,8%
Autres charges externes	221 983	303 617	36,8%	337 867	11,3%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,3%</i>	<i>4,4%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>4,4%</i>	<i>0,0 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les autres charges externes s'établissent à 303.617 KMAD, en hausse de 36,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est en lien avec la hausse du chiffre d'affaires sur 2023 (+32,6%) et se décompose principalement par :

- La hausse des charges locatives (+61,4%) et des frais de transports (+52,8%), soit respectivement 41.046 KMAD et 11.090 KMAD compte tenu de la hausse du nombre de chantier qui a accompagné la croissance de l'activité notamment du fort niveau de location de matériel sur le chantier de Lydex et de l'UM6P.
- La hausse des charges d'entretien et réparation (+31,5%) par rapport à l'année 2022, soit 8.589 KMAD tiré par l'augmentation du nombre de chantiers.
- La hausse du comte « rémunérations d'intermédiaires et honoraires » passant de 39.606 KMAD en 2022 à 44.845 KMAD en 2023, soit une hausse de +5.239 KMAD entraînée par TGCC SA, TG Cover et TGCC GUINEE (entrée dans le périmètre en 2023). Cette hausse est principalement due à des honoraires de conseil et des honoraires juridiques.
- La hausse des Déplacements, missions et réceptions (+91,3%), soit 11.350 KMAD, et ce suite à l'augmentation des indemnités perçues par les collaborateurs du Groupe relatives aux frais de déplacement (hébergement, transport, etc.) et à la progression de l'activité des filiales africaines qui entraînent des déplacements.
- La hausse du poste des autres charges externes de 11,6 %, atteignant 36 980 KMAD en 2023, est en ligne avec la progression du chiffre d'affaires (+32,6 %) et s'explique principalement par TGCC SA, qui représente 71 % du poste consolidé, suivie de TGCC Guinée (9 %). Cette augmentation provient essentiellement des rémunérations liées aux publications, des services bancaires et des frais de télécommunications enregistrés par TGCC SA.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les autres charges externes s'établissent à 337.867 KMAD contre 303.617 KMAD, soit une hausse de 34.250 KMAD expliquée par :

- La hausse des primes d'assurance (+38 %) soit +7.575 KMAD.
- La hausse du compte « rémunérations d'intermédiaires et honoraires » passant de 44.845 KMAD en 2023 à 56.730 KMAD en 2024, soit une hausse de +11.885 KMAD. Cette hausse concerne principalement TGCC SA et sa filiale TGCC CI, qui y ont contribué respectivement à hauteur de 32 % et 33 %.
- La hausse des charges Transports de 17,3% en passant à 37.630 KMAD à fin 2024 concerne principalement TGCC SA, qui y contribue à hauteur de 50 % (dont 16 MMAD liés au transport du personnel et 3 MMAD au transport sur achats), suivie par TG Cover à 20 %, principalement pour le transport des marchandises achetées, et TG ALU à 16 % ;
- La hausse des Déplacements, missions et réceptions (+11,4%) en augmentation des indemnités perçues par les collaborateurs du Groupe relatives aux frais de déplacement (hébergement, transport, etc.).
- La hausse du poste "reste des autres charges externes" s'élève à +38 %, passant de 36.980 KMAD en 2023 à 51.317 KMAD en 2024. Cette évolution est portée par TGCC SA et provient essentiellement des rémunérations relatives aux publications, des frais bancaires et des coûts de télécommunications, justifiant l'augmentation observée sur l'exercice.

Valeur ajoutée

Le tableau suivant présente l'évolution de la valeur ajoutée sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Chiffres d'affaires	5 177 633	6 865 942	32,6%	7 596 821	10,6%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	62 270	416 521	>100,0%	457 754	9,9%
Achats consommés	(3 765 849)	(5 123 142)	36,0%	(5 444 131)	6,3%
Autres charges externes	(221 982)	(303 617)	36,8%	(337 867)	11,3%
Valeur ajoutée	1 252 072	1 855 704	48,2%	2 272 578	22,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>24,2%</i>	<i>27,0%</i>	<i>1,5 pbs</i>	<i>29,9%</i>	<i>2,9 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

Sur la période 2022-2023, la valeur ajoutée globale croît de 48,2% pour atteindre 1.855.704 KMAD. Cette variation est tirée en grande partie par une hausse du chiffre d'affaires, en hausse de 32,6%, pour s'établir à 6.856.942 KMAD, ainsi que par l'augmentation importante de la variation des stocks d'en-cours et produits finis, en hausse de 354.251 KMAD (en lien principalement avec la maison mère TGCC SA, soit +340.325 KMAD, et qui concerne les projets LYDEX et UM6P de Benguerir, l'Ecole Américaine de Benguerir, la Cité des Métiers et des Compétences de Nouaceur, la Gare Maritime de Nador), balancée par une hausse des achats consommés et des autres charges externes de respectivement 36% et 36,8%.

Les achats consommés concernent essentiellement des achats de travaux, d'études et de prestations et ont connu une croissance de 36,0% en 2023, pour s'établir à 5.123.142 KMAD. Cette croissance s'explique par la croissance de l'activité sur 2023, tout comme la croissance des autres charges externes qui suivent la même tendance, en augmentation de 36,8%.

Le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a augmenté de 2,8 pts pour s'établir à 27,0%, contre 24,2% un an auparavant.

Analyse de la période 2023-2024

Sur la période 2023-2024, la valeur ajoutée globale progresse de 22,5 % pour atteindre 2.272.578 KMAD. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation du chiffre d'affaires (+10,6 %, soit +730.879 KMAD), laquelle reste supérieure à celle des achats consommés (+6,2 %, soit +320.989 KMAD).

Les achats consommés concernent essentiellement des achats de travaux, d'études et de prestations à hauteur de 3.905.014 KMAD et les achats de matières premières à hauteur de 1.273.743 KMAD. Cette croissance s'explique par la croissance de l'activité sur 2024.

La variation de stocks d'en-cours et produits finis affichent une hausse de 9,9% en passant à 457.754 KMAD à fin 2024. Cette variation résulte principalement d'une augmentation de la variation des stocks d'en-cours et produits finis au niveau de TGCC S.A, qui contribue à hauteur de 79% de cette variation. Les principaux projets contribuant dans le stock des produits en cours sont : projet de l'Université Mohammed VI Polytechnique à Benguerir, la Cité des Métiers et des Compétences de Fès, ainsi que le projet Ksar Al Bahr.

Le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a progressé de 2,9 pts pour s'établir à 29,9% contre 27,0% un an auparavant.

Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Valeur ajoutée	1 252 072	1 855 704	>100,0%	2 272 578	22,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>24,2%</i>	<i>27,0%</i>	<i>2,8 pbs</i>	<i>29,9%</i>	<i>2,9 pbs</i>
Charges de personnel	(683 068)	(1 003 582)	46,9%	(1 077 703)	7,4%
Impôts et taxes	(10 891)	(21 330)	95,9%	(10 265)	-51,9%
Excédent brut d'exploitation	558 113	830 792	48,9%	1 184 610	42,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,8%</i>	<i>12,1%</i>	<i>1,3 pbs</i>	<i>15,6%</i>	<i>3,5 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, l'excédent brut d'exploitation augmente de 48,9%, pour s'établir à 830.792 KMAD, enregistrant une hausse 272.679 KMAD par rapport à 2022. Cette variation se justifie principalement par la hausse de la valeur ajoutée (+48,2%), qui s'établit à 1.855.704 KMAD en 2023, en augmentation de 603.632 KMAD par rapport à l'exercice précédent.

La hausse de la valeur ajoutée en 2023 a été partiellement compensée par :

- L'augmentation importante des charges de personnel qui atteint 1.003.582 KMAD (+46,9%) en lien avec un effectif qui a cru de 11.313 collaborateurs en 2022 à 14.157 collaborateurs en 2023 pour accompagner la hausse de l'activité du Groupe. Cette variation s'explique par :
 - ✓ L'effet année pleine des recrutements intervenus en fin d'exercice 2022 ont impacté la masse salariale 2023 sur toute l'année combinée à une augmentation du SMIG de 5 % ;
- La hausse des impôts et taxes de 10.439 KMAD pour atteindre 21.330 KMAD en 2023. Cette hausse provient principalement de TGCC CI (+6.499 KMAD) du fait de la hausse de l'activité de la filiale et de TGCC SA (2.173 KMAD).

La croissance de l'excédent brut d'exploitation en 2023 s'explique par une intensification de la production et une concentration sur des projets à haute valeur ajoutée tout en optimisant la chaîne d'approvisionnement et a continuer d'améliorer son efficacité opérationnelle.

Analyse de la période 2023-2024

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 1.184.610 KMAD au titre de l'exercice 2024, enregistrant ainsi une hausse de 353.818 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette variation découle principalement de la hausse de la valeur ajoutée (+22,5%), portée par un chiffre d'affaires en forte croissance (+10,6%).

La hausse de la valeur ajoutée en 2024 a été partiellement compensée par l'augmentation des charges de personnel qui atteint 1.077.703 KMAD (+7,4%).

Ainsi, TGCC a préservé sa performance opérationnelle face à l'impact de la forte hausse des prix des principales matières premières, grâce à l'augmentation de la production, le maintien de la chaîne d'approvisionnement, en sécurisant les achats stratégiques, le pilotage du BFR et la gestion des charges de structure.

Dotations aux amortissements et aux provisions :

La répartition des dotations aux amortissements sur la période 2022 - 2024 se présente comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	493	372	-24,5%	647	73,9%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	105 508	130 924	24,1%	154 450	18,0%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 190	3 414	>100,0%	3 414	0,0%
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques & charges	2 453	11 261	>100,0%	11 987	6,4%
Dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant	56 908	94 605	66,2%	112 225	18,6%
Dotations aux amortissements	166 552	240 576	44,4%	282 724	17,5%

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les dotations aux amortissements et aux provisions ont augmentés de 44,4%, pour s'établir à 240 576 KMAD. Cette hausse concerne principalement :

- La hausse des immobilisations corporelles (+25.416 KMAD), suite aux investissements au cours de l'exercice en lien avec le programme d'extension et de modernisation du parc d'engin du Groupe ;
- La hausse des dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant de 37.697 KMAD, qui s'explique par la constatation des dépréciations des comptes clients constatés au niveau de TGCC SA ;
- La hausse des dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges de 8.808 KMAD, qui se justifie principalement par le risque de non recouvrement de la TVA au niveau de TGCC S.A;
- La hausse des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (+2.224 KMAD), correspondant un badwill de TGCC Côte d'Ivoire qui a été constaté sur l'année du rachat des 25% restants du capital de ladite entité.

Analyse de la période 2023-2024

Sur la période 2023 – 2024, les dotations aux amortissements et aux provisions ont augmenté de 17,5%. Cette hausse concerne principalement :

- L'augmentation des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (+23.526 KMAD), en lien avec les investissements réalisés en 2024, principalement en matériel de construction destiné aux chantiers : (i) bâtiments modulaires, (ii) grues, (iii) compresseurs et (iv) bétonnières ;
- La hausse des dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant (+17.620 KMAD), qui s'explique principalement par les provisions constituées par TGCC SA à hauteur de 106 KMAD, notamment sur les projets LYAUTEY SQUARE, AVM et GARAN.
- La hausse des dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges (+726 KMAD), qui est non significative.
- La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (+275 KMAD), qui est non significative.

Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat d'exploitation sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Excédent brut d'exploitation	558 113	830 792	48,9%	1 184 610	42,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,8%</i>	<i>12,1%</i>	<i>1,3 pbs</i>	<i>15,6%</i>	<i>3,5 pbs</i>
Dotations aux amortissements (excl. Écart d'acquisition)	(165 362)	(237 726)	43,8%	(279 310)	17,5%
Dotations aux amortissements des écart d'acquisition	(1 190)	(3 414)	>100,0%	(3 414)	0,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	20 776	4 928	-76,3%	15 899	>100,0%
Autres produits et charges d'exploitation	(7 015)	(16 506)	>100,0%	(7 716)	-53,3%
Résultat d'exploitation	405 323	578 074	42,6%	910 069	57,4%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>7,8%</i>	<i>8,4%</i>	<i>0,6 pbs</i>	<i>12,0%</i>	<i>3,6 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

Sur la période 2022 – 2023, le résultat d'exploitation enregistre une hausse de 172.751 KMAD, passant de 405.323 KMAD à 578.074 KMAD, principalement sous l'impact d'une augmentation de l'excédent brut d'exploitation de 272.679 KMAD, pour s'établir à 830.792 KMAD (+48,9%), combinée à une hausse des dotations aux amortissements de 72.364 KMAD et à la baisse des reprises d'exploitation de 15.848 KMAD résultant d'une reprise de provision en lien avec un contrôle fiscal de 16.875 KMAD constaté sur T2G en 2022.

Analyse de la période 2023-2024

Sur la période 2023 – 2024, le résultat d'exploitation enregistre une progression de 331.995 KMAD passant de 578.074 KMAD en 2023 à 910.069 KMAD principalement sous l'effet combinée de :

- La hausse de l'EBE de 353.818 KMAD ;
- La hausse des reprises d'exploitation (+10 971 KMAD), portée principalement par les reprises de provisions pour risques et charges comptabilisées par TGCC S.A., en lien avec (i) la reprise partielle de la provision constituée pour contrôle fiscal, suite à la notification reçue en 2024, ainsi que (ii) la reprise de provisions liées à des litiges salariaux et sociaux constituées lors des exercices 2022 et 2023.
- L'augmentation des dotations aux amortissements (+41.584 KMAD).

Le ratio [résultat d'exploitation/chiffre d'affaires] a augmenté de 3,6 pts pour s'établir à 12% contre 8,4% un an auparavant.

Le tableau ci-dessous présente le résultat d'exploitation contributif (REX) par entité du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
TGCC SA	856 766	449 766	-47,5%	727 705	61,8%
<i>En % du REX</i>	<i>211,4%</i>	<i>77,8%</i>	<i>-133,6 pbs</i>	<i>80,0%</i>	<i>2,2 pbs</i>
BESIX TGCC	69 111	10 816	-84,3%	41 808	>100,0%
<i>En % du REX</i>	<i>17,1%</i>	<i>1,9%</i>	<i>-15,2 pbs</i>	<i>4,6%</i>	<i>2,7 pbs</i>
TG PREFA	(235 760)	42 346	-118,0%	26 228	-38,1%
<i>En % du REX</i>	<i>-58,2%</i>	<i>7,3%</i>	<i>65,5 pbs</i>	<i>2,9%</i>	<i>-4,4 pbs</i>
TG Cover	(109 796)	17 510	-115,9%	37 395	>100,0%
<i>En % du REX</i>	<i>-27,1%</i>	<i>3,0%</i>	<i>30,1 pbs</i>	<i>4,1%</i>	<i>1,1 pbs</i>

TG ALU	(157 393)	27 430	-117,4%	40 815	48,8%
<i>En % du REX</i>	<i>-38,8%</i>	<i>4,7%</i>	<i>43,6 pbs</i>	<i>4,5%</i>	<i>-0,3 pbs</i>
TGCI	(48)	(170)	>100,0%	(135)	-20,6%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>
ARTE	(11 752)	335	-102,9%	2 750	>100,0%
<i>En % du REX</i>	<i>-2,9%</i>	<i>0,1%</i>	<i>3,0 pbs</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,2 pbs</i>
TGCC Côte d'Ivoire	(19 482)	17 847	-191,6%	10 445	-41,5%
<i>En % du REX</i>	<i>-4,8%</i>	<i>3,1%</i>	<i>7,9 pbs</i>	<i>1,1%</i>	<i>-1,9 pbs</i>
TGCC Sénégal	6 747	1 464	-78,3%	1 094	-25,3%
<i>En % du REX</i>	<i>1,7%</i>	<i>0,3%</i>	<i>-1,4 pbs</i>	<i>0,1%</i>	<i>-0,1 pbs</i>
T2G	8 572	873	-89,8%	(152)	-117,5%
<i>En % du REX</i>	<i>2,1%</i>	<i>0,2%</i>	<i>-2,0 pbs</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,2 pbs</i>
TGEM	(1 641)	2 955	-280,1%	19 410	>100,0%
<i>En % du REX</i>	<i>-0,4%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,9 pbs</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,6 pbs</i>
TGCC GUINEE	-	7 007	100,0%	5 079	-27,5%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,2 pbs</i>	<i>0,6%</i>	<i>-0,7 pbs</i>
DECO EXCELL	-	(9)	0,0%	(1 716)	>100,0%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>-0,2%</i>	<i>-0,2 pbs</i>
TGCC DEVELOPPEMENT	-	(97)	0,0%	(169)	75,2%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>
TG STONE	-	-	0,0%	(9)	0,0%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>
TG STEEL	-	-	0,0%	(477)	0,0%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>-0,1%</i>	<i>-0,1 pbs</i>
Total	405 323	578 072	42,6%	910 069	57,4%

Source : TGCC

Résultat financier

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat financier du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Gains de change	5 793	1 938	-66,5%	2 033	4,9%
Autres produits financiers	6 051	1 294	-78,6%	3 344	>100,0%
Reprises financières	46	4	-91,3%	359	>100,0%
Produits financiers	11 890	3 236	-72,8%	5 735	77,2%
Charges d'intérêts	45 077	63 901	41,8%	76 892	20,3%
Pertes de change	3 624	8 137	>100,0%	7 322	-10,0%
Dotations pour dépréciation des immobilisations financières	-	3	100,0%	747	>100,0%
Charges financières	48 700	72 041	47,9%	84 960	17,9%
Résultat financier	(36 810)	(68 805)	86,9%	(79 225)	-15,1%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le résultat financier s'établit à -68.805 KMAD, contre -36.810 KMAD en 2022. Le résultat financier est composé de produits financiers, en baisse de 72,8% pour s'établir à 3 236 KMAD en 2023, sous l'impact d'une baisse des gains de change de 3.855 KMAD (gains de change sur des dettes d'exploitation en monnaie

étrangère de TGCC SA (1.059 KMAD dont 675 KMAD sur le cours MAD / CFA , 19 KMAD sur le cours MAD /GNF et 365 KMAD sur le cours MAD/EUR) et TG ALU (480 KMAD)), cumulée à une diminution des autres produits financiers de 4.757 KMAD qui est due à des intérêts moratoires facturés par TGCC S.A à ses clients du secteur privé en 2023 plus faible qu'en 2022.

Les charges d'intérêts représentent la principale composante des charges financières. Elles ont augmenté de 18.824 KMAD en 2023, pour s'établir à 63.901 KMAD, la hausse des charges financières sont en lien avec la hausse de l'endettement consolidée qui progresse de 42% notamment du fait de la hausse de la trésorerie passive. Les pertes de change ont suivi la même tendance, avec une augmentation de 4.513 KMAD en 2023. A noter que TGCC GUINEE a enregistré une perte de change de 3.617 KMAD sur le cours GNF/EUR et TGCC CI a enregistré en 2023 1.638 KMAD sur le cours FCFA.

Les gains et pertes de change sont constatés sur la base du cours Bank Al Maghrib et concernent principalement les opérations des filiales africaines

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, le résultat financier s'établit à -79.225 KMAD, soit une légère baisse de 15,1%.

Les produits financiers enregistrent une hausse de 77,2 % à fin 2024, tirée par l'augmentation des autres produits financiers de 2 050 K MAD. Cette progression s'explique par la réalisation d'une plus-value de 3 057 K MAD sur la cession de titres d'OPCVM détenus par TGCC S.A., contre 248 K MAD en 2023.

Les charges financières enregistrent une hausse de 17,9% suite à la hausse des charges d'intérêt (+12.991 KMAD) et des dotations pour dépréciation des immobilisations financières (+744 KMAD).

Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente le détail du résultat non courant sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Produits des cessions d'immobilisations	11 431	37 811	>100,0%	61 584	62,9%
Autres produits non courants	61 618	8 725	-85,8%	2 184	-75,0%
Produits non courants	73 050	46 536	-36,3%	63 768	37,0%
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	9 139	32 750	>100,0%	57 082	74,3%
Autres charges non courantes	80 271	28 250	-64,8%	87 453	>100,0%
Charges non courantes	89 410	61 000	-31,8%	144 535	>100,0%
Résultat non courant	(16 359)	(14 464)	-11,6%	(80 767)	<100,0%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

Le résultat non courant s'établit à -14.464 KMAD, en amélioration de 1.895 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Les produits non courants sont composés de produits sur cession d'immobilisations (37.811 KMAD) liés aux opérations de sale & lease back d'immobilisations et d'autres produits non courants (8.725 KMAD). En 2022, les autres produits non courants concernent principalement l'entité TGCC et il s'agit d'annulation de provisions relatives aux exercices antérieurs. En 2023 l'entité TGCC SA enregistre 5.579 KMAD de produits non courants comprenant des dettes ayant excédées le délai de prescription et TG PREFA de 1 MMAD de dommages et intérêts en réparation du préjudice causé suite à l'inexécution d'un contrat commercial.

Les charges non courantes sont composées de :

- Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées (32.750 KMAD) : Il s'agit principalement de cessions de lease-back. Sur TGCC SA il s'agit de matériel de transport et matériel de construction (32.624 KMAD) et sur TG PREFA il s'agit de centrales à béton (3.430 KMAD) ;
- Autres charges non courantes de 28.250 KMAD : s'élèvent à 19.042 KMAD au niveau de TGCC SA, dont 13.806 KMAD de contribution sociale de solidarité. Chez BESIX-TGCC, les autres charges non courantes (en intégration proportionnelle) remontées en consolidation sont de 4.386 KMAD relatifs en grande partie à la contribution sociale de solidarité.

Analyse de la période 2023-2024

Le résultat non courant s'établit à (-80.767 KMAD), composé de produits non courants de 63.768 KMAD et de charges non courantes de 144.535 KMAD. Les produits non courants sont composés de produits sur cession d'immobilisations (61.584 KMAD) résultant notamment de :

- La cession de matériels techniques, d'installations et d'outillages ;
- La cession de matériel de transport ;
- La cession de mobilier de bureau, matériel informatique et autres aménagements ;

Les charges non courantes sont composées de valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées (57.082 KMAD) et des autres charges non courantes de 87.453 KMAD dont 88 % proviennent de TGCC SA, 4 % de TGCC CI et 2 % de TG PREFA. Pour TGCC SA, ces charges concernent principalement la contribution sociale de solidarité, des charges liées au contrôle fiscal ainsi qu'un rappel d'impôt sur les sociétés.

Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Résultat d'exploitation	405 323	578 074	42,6%	910 069	57,4%
Résultat financier	(36 810)	(68 805)	86,9%	(79 225)	15,1%
Résultat non courant	(16 359)	(14 464)	-11,6%	(80 767)	>100,0%
Résultat avant impôts	352 154	494 805	40,5%	750 077	51,6%
Charges d'impôt courant	(95 676)	(129 480)	35,3%	(210 298)	62,4%
Charge / produit d'impôt différé	(6 509)	1 153	-117,7%	(12 499)	-1184,0%
Impôt sur les bénéfices	(102 185)	(128 327)	25,6%	(222 797)	73,6%
Résultat net	249 968	366 478	46,6%	527 280	43,9%
Dont part des minoritaires	4 645	3 903	-16,0%	5 472	40,2%
Dont résultat net part du Groupe	245 323	362 576	47,8%	521 810	43,9%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le résultat net consolidé atteint 366.478 KMAD, enregistrant une augmentation de 116.511 KMAD par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique principalement par deux facteurs : (i) d'une part, une augmentation du résultat avant impôts de 142.651 KMAD tiré par la hausse du résultat d'exploitation, et (ii) d'autre part, une augmentation des impôts sur le bénéfice de 26.142 KMAD au cours de la période en lien avec la hausse du résultat avant impôts.

Analyse de la période 2022-2024

En 2024, le résultat net consolidé atteint 527.280 KMAD, enregistrant une augmentation de 160.802 KMAD par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique principalement par une augmentation du résultat

avant impôts de 255.272 KMAD tiré par la hausse du résultat d'exploitation au cours de la période en lien avec la hausse.

Le tableau ci-dessous présente la décomposition du résultat net du Groupe TGCC (RN) par entité :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
TGCC SA	165 564	288 252	74,1%	411 015	42,6%
<i>En % du RN</i>	<i>66,2%</i>	<i>78,7%</i>	<i>12,4 pbs</i>	<i>78,0%</i>	<i>-0,7 pbs</i>
TG PREFA	19 846	30 342	52,9%	17 477	-42,4%
<i>En % du RN</i>	<i>7,9%</i>	<i>8,3%</i>	<i>0,3 pbs</i>	<i>3,3%</i>	<i>-5,0 pbs</i>
TGCC Côte d'Ivoire	7 617	9 807	28,7%	2 468	-74,8%
<i>En % du RN</i>	<i>3,0%</i>	<i>2,7%</i>	<i>-0,4 pbs</i>	<i>0,5%</i>	<i>-2,2 pbs</i>
BESIX-TGCC	26 784	2 927	-89,1%	29 417	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>10,7%</i>	<i>0,8%</i>	<i>-9,9 pbs</i>	<i>5,6%</i>	<i>4,8 pbs</i>
TGCC Sénégal	631	722	14,4%	169	-76,7%
<i>En % du RN</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,2%</i>	<i>-0,1 pbs</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,2 pbs</i>
ARTE	2 854	106	-96,3%	1 863	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>1,1%</i>	<i>0,0%</i>	<i>-1,1 pbs</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,3 pbs</i>
TG ALU	13 714	17 939	30,8%	26 664	48,6%
<i>En % du RN</i>	<i>5,5%</i>	<i>4,9%</i>	<i>-0,6 pbs</i>	<i>5,1%</i>	<i>0,2 pbs</i>
TG Cover	4 054	11 543	>100,0%	25 730	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>1,6%</i>	<i>3,1%</i>	<i>1,5 pbs</i>	<i>4,9%</i>	<i>1,7 pbs</i>
T2G	8 085	1 521	-81,2%	(236)	-115,5%
<i>En % du RN</i>	<i>3,2%</i>	<i>0,4%</i>	<i>-2,8 pbs</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,5 pbs</i>
TGCI	(51)	(173)	>100,0%	(138)	-20,2%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>
TGEM	869	1 102	26,7%	13 510	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>2,6%</i>	<i>2,3 pbs</i>
TGCC-GN	-	2 494	100,0%	1 835	-26,4%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,7%</i>	<i>0,7 pbs</i>	<i>0,3%</i>	<i>-0,3 pbs</i>
DECO EXCELL	-	(7)	0,0%	(1 832)	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>-0,3%</i>	<i>-0,3 pbs</i>
TGCC DEVELOPPEMENT	-	(97)	0,0%	(169)	-75,2%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>
TG STEEL	-	-	0,0%	(475)	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>-0,1%</i>	<i>-0,1 pbs</i>
TG STONE	-	-	0,0%	(16)	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pbs</i>
Total	249 968	366 479	46,6%	527 281	43,9%

Source : TGCC

Analyse du bilan

Le tableau ci-dessous présente le bilan consolidé du Groupe TGCC sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD - Actif	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Ecart d'acquisition	19 670	16 256	-17,4%	12 842	-21,0%
Immobilisations incorporelles	629	1 684	>100,0%	1 244	-26,2%

Immobilisations corporelles	445 664	652 379	46,4%	715 421	9,7%
Immobilisations financières	9 892	21 293	>100,0%	10 358	-51,4%
Total Actifs non courants	475 855	691 612	45,3%	739 865	7,0%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>9,1%</i>	<i>10,0%</i>	<i>0,9 pbs</i>	<i>8,5%</i>	<i>-1,4 pbs</i>
Stock et en-cours	913 008	1 295 320	41,9%	1 736 655	34,1%
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	335 682	634 177	88,9%	574 834	-9,4%
Clients et comptes rattachés	2 800 876	3 270 603	16,8%	3 961 594	21,1%
Personnel	715	1 291	80,5%	1 634	26,6%
Etat	490 588	730 964	49,0%	822 105	12,5%
Autres débiteurs	31 209	14 326	-54,1%	15 703	9,6%
Compte de régularisation actif	24 477	86 289	>100,0%	58 393	-32,3%
Ecart de conversion actif	-	-	0,0%	289	100,0%
Titres et valeurs de placement	13 500	12 088	-10,5%	120 945	>100,0%
Actif d'exploitation	4 610 055	6 045 058	31,1%	7 292 153	20,6%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>87,7%</i>	<i>87,2%</i>	<i>-0,6 pbs</i>	<i>84,3%</i>	<i>-2,9 pbs</i>
Trésorerie - actif	168 155	199 096	18,4%	621 723	>100,0%
Total actif	5 254 065	6 935 766	32,0%	8 653 740	24,8%

En KMAD - Passif	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Capital	316 399	316 399	0,0%	316 399	0,0%
Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	481 717	0,0%
Réserves consolidées	262 023	317 489	21,2%	441 293	39,0%
Résultat net consolidé	245 322	362 576	47,8%	521 810	43,9%
Total des capitaux propres - part du groupe	1 305 461	1 478 181	13,2%	1 761 219	19,1%
Intérêts minoritaires	2 927	3 795	29,6%	6 334	66,9%
Capitaux propres	1 308 388	1 481 976	13,3%	1 767 553	19,3%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>24,9%</i>	<i>21,4%</i>	<i>-3,5 pbs</i>	<i>20,4%</i>	<i>-0,9 pbs</i>
Emprunts obligataires	-	-	0,0%	450 000	>100,0%
Autres dettes financières	216 840	347 842	60,4%	357 838	2,9%
Dettes financières	216 840	347 842	60,4%	807 838	>100,0%
Provisions durables pour risques et charges	511	730	43,0%	977	33,8%
Fournisseurs et comptes rattachés	1 806 443	2 879 712	59,4%	3 589 284	24,6%
Clients créditeurs, avances et acomptes	806 204	874 949	8,5%	1 176 044	34,4%
Personnel	17 741	34 747	95,9%	68 894	98,3%
Organismes sociaux	18 683	25 627	37,2%	26 998	5,3%
Etat	406 810	362 433	-10,9%	535 268	47,7%
Comptes d'associés - créditeurs	613	4 415	>100,0%	870	-80,3%
Autres créanciers	15 488	18 242	17,8%	40 085	>100,0%
Comptes de régularisation - passif	22 310	30 530	36,8%	20 566	-32,6%
Ecart de conversion passif	-	-	0,0%	206	100,0%
Autres provisions pour risques et charges	1 863	10 506	>100,0%	11 232	6,9%
Passif circulant	3 096 155	4 241 161	37,0%	5 469 446	29,0%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>58,9%</i>	<i>61,1%</i>	<i>2,2 pbs</i>	<i>63,2%</i>	<i>2,1 pbs</i>

Trésorerie - passif	632 170	864 056	36,7%	607 927	-29,6%
Total passif	5 254 064	6 935 765	32,0%	8 653 740	24,8%

Source : TGCC

Immobilisations incorporelles

L'évolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles sur la période 2022 - 2024 se présente comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	629	1 684	>100,0%	1 244	-26,2%
Valeur nette des immobilisations incorporelles	629	1 684	>100,0%	1 244	-26,2%

Source : TGCC

Les immobilisations incorporelles sont constituées de brevets, marques, droits et valeurs similaires.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles a connu une hausse de plus de 100% en 2023, suivi d'une baisse de 440 KMAD en 2024, pour s'établir à 1.244 KMAD. Il s'agit principalement d'une mise en rebut de solutions informatiques.

Immobilisations corporelles

L'évolution de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles sur la période 2022 – 2024 se présente comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Terrains	1 690	1 690	0,0%	1 690	0,0%
Constructions	7 119	6 424	-9,8%	19 745	>100,0%
Installations techniques, matériels et outillages	153 100	221 326	44,6%	170 923	-22,8%
Autres immobilisations corporelles	30 253	35 653	17,8%	77 920	>100,0%
Immobilisations corporelles en cours	352	5 660	>100,0%	830	-85,3%
Immobilisations corporelles en pleine propriété	192 514	270 753	40,6%	271 108	0,1%
Terrains	21 239	21 239	0,0%	21 239	0,0%
Constructions	12 353	11 116	-10,0%	9 879	-11,1%
Installations techniques, matériels et outillages	244 609	386 129	57,9%	362 592	-6,1%
Autres immobilisations corporelles	(25 051)	(36 858)	47,1%	50 603	-237,3%
Immobilisations corporelles en crédit-bail	253 150	381 626	50,8%	444 313	16,4%
Total	445 664	652 379	46,4%	715 421	9,7%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

Sur la période 2022-2023, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles enregistre une hausse de 206.715 KMAD (+46,4%) pour s'établir à 652.379 KMAD à fin 2023 répartie en immobilisations corporelles en pleine propriété (270.753 KMAD), et en immobilisations corporelles en crédit-bail (386.129 KMAD).

La hausse des immobilisations corporelles de +206.715 KMAD est essentiellement tirée par la hausse des installations technique et matériel de +209.746 KMAD sur 2023 en lien avec les investissements réalisés sur 2023 qui concernent l'extension et la modernisation du parc d'engins du Groupe.

Analyse de la période 2023-2024

Sur la période 2023-2024, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles enregistre une hausse de 63.042 KMAD (+9,7%) pour s'établir à 715.421 KMAD. Cette variation est principalement liée à :

- La hausse des constructions (>100%), passant de 6.424 KMAD en 2023 à 19.745 KMAD en 2024 s'explique principalement par les aménagements réalisés au niveau de la filiale TG PREFEA (ex-TG PREFEA), pour un montant d'environ 13 millions de dirhams. Ces aménagements portent notamment sur la réalisation d'infrastructures destinées à être mises à disposition, à compter de 2025, des différentes filiales du Groupe, incluant des espaces administratifs, des hangars et des unités de stockage.
- La hausse des autres immobilisations corporelles en pleine propriété de >100% passant à 77.920 KMAD en 2024. Cette hausse s'explique par la forte contribution de l'entité TG ALU dans la part des nouvelles acquisitions réalisées en 2024 (6 231 KMAD) correspondant aux installations, agencements et aménagements réalisés dans leurs locaux à Ouled Saleh.
- La hausse des autres immobilisations en crédit-bail de plus de 16,4 %, passant de 381.626 KMAD en 2023 à 444.313 KMAD en 2024, concerne principalement le poste des autres immobilisations corporelles. Au 31 décembre 2024, la valeur nette comptable de ces immobilisations s'élève à 50.603 KMAD, dont 76 % correspondent à des véhicules de transport pris en crédit-bail par TGCC SA. Il convient de noter qu'un reclassement des immobilisations financées en leasing a été effectué en 2024, selon les catégories suivantes :
 - Matériels et outillages
 - Autres immobilisations corporelles
 Ce reclassement vise à assurer une meilleure lisibilité et une présentation fidèle des actifs immobilisés dans les états financiers.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières détenues par le Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 se présentent comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Prêts immobilisés	476	230	-51,8%	228	-0,9%
Autres créances financières	9 416	21 064	>100,0%	10 130	-51,9%
Titres de participation	-	-	0,0%	-	0,0%
Immobilisations financières	9 892	21 294	>100,0%	10 358	-51,4%

Source : TGCC

En 2023, le poste immobilisations financières a augmenté de plus de 100% pour s'établir à 21.294 KMAD, impacté par une hausse des autres créances financières de 11.648 KMAD.

En 2024, les immobilisations financières ont baissé de 11.402 KMAD 51,4%, suite à la baisse des autres créances financières d'environ 10.934 KMAD.

Les autres créances financières se décomposent comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Platinum Power	2 800	2 800	0,0%	2 800	0,0%
Ace Invest	3 050	3 050	0,0%	-	-100,0%
T2G	3 907	3 907	0,0%	3 907	0,0%
TGCC CI	-	-	0,0%	-	0,0%
Créances envers des filiales	9 757	9 757	0,0%	6 707	-31,3%
Autres créances financières	700	1 142	63,3%	1 092	-4,4%
Dépôts et cautionnements	1 759	12 964	>100,0%	5 131	-60,4%

Provisions pour dépréciation de créances	(2 800)	(2 800)	0,0%	(2 800)	0,0%
Total	9 416	21 063	>100,0%	10 130	-51,9%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, la valeur nette comptable des immobilisations financières s'est établit à 21.294 KMAD contre 9.892 KMAD à fin 2022, soit une hausse supérieure à 100% expliquée principalement par la hausse des autres créances financières.

Les autres créances financières sont en hausse de 11.648 KMAD principalement du fait de l'augmentation des dépôt et cautionnements de 11.204 KMAD qui ont atteint 12.946 KMAD en 2023, vs. 1.759 KMAD une année auparavant, provenant des comptes sociaux de TGCC Guinée à hauteur de 10.557 KMAD qui est un dépôt effectué sur le compte de la Banque Populaire Maroc-Guinéenne en contrepartie d'une caution en attente d'être accordée. Ce dépôt a été restitué en 2024.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, la valeur nette comptable des immobilisations financières s'est établit à 10.358 KMAD contre 21.294 KMAD à fin 2023, soit une baisse de 51,4% expliquée principalement par le poids des créances envers les filiales d'un montant de 6.707 KMAD et des dépôts et cautionnements qui passent de 12.964 KMAD en 2023 à 5.131 KMAD en 2024 suite au remboursement des dépôts et cautionnements en Guinée qui qui s'élevaient à 10.557 KMAD en 2023 contre 263 KMAD en 2024.

Les stocks et en cours du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 se présentent comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Matières et fournitures consommables	185 557	191 169	3,0%	198 251	3,7%
Produits en cours	726 475	1 103 259	51,9%	1 537 483	39,4%
Produits finis	977	892	-8,7%	921	3,2%
Stocks et en-cours	913 009	1 295 320	41,9%	1 736 655	34,1%

Source : TGCC

Le poste Stocks et en-cours comprend trois types d'actifs : les matières et fournitures consommables, les produits en cours et les produits finis.

Le stock de matières et fournitures correspond au stock de ciment, gravier, sable et du matériel acquis pour le compte des clients des sociétés TGCC, TGCC Côte d'Ivoire, TG ALU, TG Cover, TGCC Sénégal, TGEM, TGCC GUINEE et TG Préfa.

Les stocks des produits en cours correspondent aux travaux réalisés non facturés aux clients du fait des délais de validation de la maîtrise d'œuvre ou de conditions contractuelles. Ces travaux réalisés sont constatés au prix de revient.

Les produits en cours constituent en moyenne 84% des stocks et en-cours sur la période étudiée.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, la valeur nette des stocks et en-cours augmente de 41,9% pour s'établir à 1.295.320 KMAD, contre 913 009 KMAD en 2022. Cette augmentation est essentiellement portée par :

- la hausse du poste « Produits en cours » de 376.784 KMAD (+51,9%), liée à la hausse de l'activité et la forte production en 2023 ainsi qu'au décalage entre l'avancement des travaux et la facturation. Cette variation provient essentiellement de l'entité TGCC SA. En effet, la maison mère a enregistré une variation de +381.035 de produit en-cours. Les projets concernés sont le Lycée d'excellence Rabat et les projets de l'UM6P Benguerir, l'Ecole Américaine de Benguerir, la Cité des Métiers et des Compétences de Nouaceur, la Gare Maritime de Nador ;

- La hausse du stock de matières premières et fournitures consommables de 5.612 KMAD (+3,0%) en lien avec le fort niveau d'activité en 2023.

Analyse de la période 2023-2024

En 2024, la valeur nette des stocks et en-cours affiche une augmentation de 34,1% pour s'établir à 1.736.655 KMAD. Cette augmentation est principalement expliquée par :

- la hausse du poste « Produits en cours » de 434.224 KMAD (+39,4%), liée à la continuation de la hausse d'activité et de la forte production sur plusieurs projets d'envergure, notamment les projets de l'UM6P à Benguerir, la Cité des Métiers et des Compétences de Fès, ainsi que le complexe Ksar Al Bahr, réalisés par TGCC S.A. Cette hausse s'explique également par un décalage entre l'avancement des travaux et la facturation.
- la hausse des matières et fournitures consommables de 7.083 KMAD (+3.7%) tirée par la croissance continue de l'activité. Cette hausse concerne principalement les entités TGCC S.A (1.268.831 KMAD), BESIX (80.822 KMAD), TG Cover (82.517 KMAD) et TG ALU (63.173 KMAD).

Le tableau ci-dessous présente la décomposition des stocks par filiale sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
TGCC	622 806	1 012 346	62,5%	1 332 686	31,6%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	80 072	88 578	10,6%	63 854	-27,9%
<i>En-cours</i>	542 734	923 769	70,2%	1 268 832	37,4%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TG Préfa	2 272	7 638	>100,0%	3 088	-59,6%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	1 295	1 740	34,4%	2 167	24,5%
<i>En-cours</i>	-	5 005	100,0%	-	-100,0%
<i>Produits finis</i>	977	892	-8,7%	921	3,2%
TGCC Côte d'Ivoire	35 632	22 490	-36,9%	40 340	79,4%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	30 620	22 490	-26,6%	23 688	5,3%
<i>En-cours</i>	5 012	-	-100,0%	16 651	100,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TG ALU	37 944	58 342	53,8%	129 132	>100,0%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	32 285	33 181	2,8%	65 959	98,8%
<i>En-cours</i>	5 659	25 161	>100,0%	63 173	>100,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TG Cover	28 757	68 097	>100,0%	110 805	62,7%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	14 294	30 895	>100,0%	28 287	-8,4%
<i>En-cours</i>	14 464	37 202	>100,0%	82 518	>100,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TGCC Sénégal	19 340	3 798	-80,4%	1 528	-59,8%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	19 340	3 798	-80,4%	1 528	-59,8%
<i>En-cours</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
Besix TGCC	155 876	97 127	-37,7%	80 822	-16,8%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
<i>En-cours</i>	155 876	97 127	-37,7%	80 822	-16,8%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TG WOOD	-	2 341	100,0%	4 925	>100,0%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	890	100,0%	-	-100,0%

	<i>En-cours</i>	-	1 452	100,0%	4 925	>100,0%
	<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TGEM		10 381	14 996	44,5%	16 427	9,5%
	<i>Matières et fournitures consommables</i>	7 651	3 964	-48,2%	2 354	-40,6%
	<i>En-cours</i>	2 730	11 031	>100,0%	14 073	27,6%
	<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TGCC DEV		-	2 513	100,0%	2 647	5,4%
	<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
	<i>En-cours</i>	-	2 513	100,0%	2 647	5,4%
	<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TGCC GUINEE		-	5 632	100,0%	10 414	84,9%
	<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	5 632	100,0%	10 414	84,9%
	<i>En-cours</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
	<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
DECO EXCELL		-	-	0,0%	3 841	100,0%
	<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
	<i>En-cours</i>	-	-	0,0%	3 841	100,0%
	<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
Total		913 009	1 295 320	41,9%	1 736 655	34,1%

Source : TGCC

Créances de l'actif circulant

Les créances de l'actif circulant du Groupe TGCC sur la période 2022 – 2024 se présentent comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	335 682	634 177	88,9%	574 834	-9,4%
Clients et comptes rattachés*	2 800 876	3 270 603	16,8%	3 961 594	21,1%
Personnel	715	1 291	80,5%	1 634	26,6%
Etat	490 588	730 964	49,0%	822 105	12,5%
Autres débiteurs	31 108	14 326	-53,9%	15 703	9,6%
Compte de régularisation actif	24 374	86 289	>100,0%	58 393	-32,3%
Ecart de conversion actif	-	-	0,0%	289	100,0%
Comptes d'associés	101	2	-97,5%	-	-100,0%
Créances de l'actif circulant	3 683 444	4 737 652	28,6%	5 434 553	28,6%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués de retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir, etc.

Sur la période 2022-2024, les créances clients et les comptes rattachés affichent une croissance annuelle moyenne de 18,9%.

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les créances de l'actif circulant affichent une augmentation de 28,6% pour s'établir à 4.737.650 KMAD. Cette hausse de 1.054.205 KMAD est expliquée principalement par la variation des éléments suivants :

- L'augmentation des « Clients et comptes rattachés » de 469.727 KMAD suite à l'augmentation de l'activité et du chiffre d'affaires.
- L'augmentation des Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes de 298.495 KMAD en relation avec l'augmentation des avances accordées aux fournisseurs suite à l'augmentation de l'activité.

L'entité ayant contribué le plus à la hausse de ce poste est la maison mère TGCC SA et ce à travers les chantiers suivants : Lycée d'excellence de Rabat, les chantiers UM6P Benguerri et Ksar El Bahr Rabat ;

- La progression du compte Etat de 240.376 KMAD lié à TGCC SA qui contribue à hauteur de plus de 200 millions dans cette hausse en raison du crédit de TVA accumulé dû aux projets exonérés et à l'augmentation de la TVA récupérable ;
- La hausse du compte de régularisation actif de 61.915 KMAD, qui est principalement due à l'augmentation du compte charge constatée d'avance notamment de 52 MMAD pour TGCC Côte d'Ivoire en lien avec des avances reçues sur les chantiers en cours.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les créances de l'actif circulant passent à 5.434.553 KMAD, soit une hausse de 28,6% sur la période 2023-2024. Cette augmentation est principalement due à la variation des éléments suivants :

- Le poste clients et comptes rattachés s'élève à 3.961.594 KMAD en 2024, contre 3.270.603 KMAD en 2023, soit une hausse de 690.991 KMAD. Cette variation s'explique principalement par la dynamique de l'activité du Groupe au cours de l'exercice.
À noter que TGCC SA représente 80 % de ce poste, suivie de TGCC CI (8 %) et de BESIX-TGCC (7 %).

Les principaux projets ayant contribué à cette augmentation sont notamment :

- les projets de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P),
- les projets de l'ANEP relatifs aux stades,
- ainsi que les centres de métiers et de compétence.
- La progression du compte Etat de 91.141 liée à l'augmentation de la TVA récupérable. Il s'agit de créances fiscales hors impôt sur les sociétés, dont TGCC SA représente 84 % ;
- La baisse du compte de régularisation actif de 27.896 KMAD, celles-ci proviennent à 56 % des comptes sociaux de TGCC SA, 32 % de TGCC CI et 8 % de TGCC Guinée. Si le niveau des CCA est resté stable chez TGCC SA entre 2023 et 2024, c'est au niveau de TGCC CI qu'une baisse d'environ 33 % a été observée. Cette baisse s'explique par l'annulation en 2024 d'une CCA comptabilisée l'année précédente afin de neutraliser l'impact d'un achat de charpente métallique non encore livré.

Ventilation des créances par ancienneté et par filiale

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des créances clients et comptes rattachés par ancienneté et par filiale sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
TGCC SA	1 350 509	1 175 004	-13,0%	1 396 680	18,9%
> 6 mois	864 191	672 237	-22,2%	761 816	13,3%
< 6 mois	486 317	502 767	3,4%	634 864	26,3%
BESIX TGCC	88 424	44 558	-49,6%	20 361	-54,3%
> 6 mois	-	34 015	100,0%	-	-100,0%
< 6 mois	88 424	10 544	-88,1%	20 361	93,1%
TG Préfa	152 234	137 767	-9,5%	118 169	-14,2%
> 6 mois	145 535	43 853	-69,9%	3 668	-91,6%
< 6 mois	6 699	93 914	>100,0%	114 501	21,9%
Arte	10 166	5 875	-42,2%	6 478	10,3%
> 6 mois	6 048	243	-96,0%	4 527	>100,0%
< 6 mois	4 118	5 632	36,8%	1 951	-65,4%

TG ALU		75 959	45 686	-39,9%	92 322	>100,0%
	> 6 mois	25 653	21 390	-16,6%	8 459	-60,5%
	< 6 mois	50 306	24 296	-51,7%	83 863	>100,0%
TG Cover		32 420	14 873	-54,1%	17 174	15,5%
	> 6 mois	343	3 874	>100,0%	3 655	-5,6%
	< 6 mois	32 077	10 999	-65,7%	13 519	22,9%
TGCC Côte d'Ivoire		156 835	134 616	-14,2%	341 983	>100,0%
	> 6 mois	84 989	75 523	-11,1%	166 638	>100,0%
	< 6 mois	71 846	59 093	-17,8%	175 345	>100,0%
TGCC Sénégal		12 332	9 299	-24,6%	8 737	-6,1%
	> 6 mois	5 544	7 637	37,7%	8 737	14,4%
	< 6 mois	6 788	1 662	-75,5%	-	-100,0%
TGEM		42 213	28 324	-32,9%	42 974	51,7%
	> 6 mois	-	8 903	100,0%	21 533	>100,0%
	< 6 mois	42 213	19 421	-54,0%	21 441	10,4%
TGCC Guinée		-	65 319	100,0%	136	-99,8%
	> 6 mois	-	59 984	100,0%	-	-100,0%
	< 6 mois	-	5 335	100,0%	136	-97,5%
DECO EXCELL		-	-	0%	778	100,0%
	> 6 mois	-	-	0%	-	0,0%
	< 6 mois	-	-	0%	778	100,0%
Total créances clients		1 921 091	1 661 322	-13,5%	2 045 792	69,9%
Total comptes rattachés (*)		1 179 417	1 963 455	66,5%	2 289 018	-100,0%
	<i>dont clients douteux</i>	<i>181 122</i>	<i>306 064</i>	<i>69,0%</i>	<i>398 028</i>	<i>-100,0%</i>
Eliminations intragroupe		(299 632)	(354 173)	18,2%	(373 216)	-100,0%
Total créances clients consolidés		2 800 876	3 270 603	16,8%	3 961 594	-100,0%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués de retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir, etc.

En 2024, TGCC SA représente 35% des créances clients consolidés et 68% du total des créances clients.

La part des créances clients datant de moins de 6 mois s'est établit à 52% en 2024, contre 44% en 2023 et 41% en 2022.

La hausse des créances clients en consolidé de 690.990 KMAD provient principalement de TGCC SA dont les « clients et comptes rattachés », passant de 2.707.307 KMAD à 3.210.579 KMAD soit +18,6% du fait de la hausse de l'activité de la Société. Ces créances correspondant principalement aux retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir ;

Provisionnement des créances

La politique de provisionnement de TGCC sur les créances anciennes consiste à provisionner les créances clients selon une approche statistique complétée par une approche spécifique. La provision est calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes repose sur le jugement de la Direction dans l'identification des créances présentant des indices de défaut, ainsi que dans l'évaluation des pertes actuelles ou prévisibles (relation commerciale, avancement du projet, etc.).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du taux de provisionnement des créances de l'actif circulant sur la période 2022 – 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Créances brutes de l'actif circulant	3 831 135	4 977 869	29,9%	5 783 478	16,2%
Provisions sur créances de l'actif circulant	147 691	240 222	62,7%	348 926	45,3%
Taux de provisionnement	3,9%	4,8%	1,0%	6,0%	25,0%
<i>Taux de contentieux</i>	<i>6,1%</i>	<i>4,5%</i>	<i>-1,6 pbs</i>	<i>3,6%</i>	<i>-4,5 pbs</i>

Source : TGCC

Taux de provisionnement = provisions sur créances de l'actif circulant / créances brutes de l'actif circulant

Les provisions sur les créances de l'actif circulant ont augmenté de 92.531 KMAD en 2023 et de 108.704 KMAD en 2024.

Le taux de provisionnement ainsi passe de 3,9% en 2022, à 4,8% en 2023. Il suit la même tendance en 2024 pour s'établir à 6,0% principalement en raison de la hausse de la provision sur créances clients de TGCC SA. En 2024, les principaux projets ayant contribué à la hausse du poste sont ceux de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), les projets de l'ANEP (stades), ainsi que les Centres de Métiers et de Compétences (CMC).

En 2024, le taux de contentieux se chiffre à 3,6% vs. 4,5% une année auparavant et 6,1% en 2022.

Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres sur la période 2022 – 2024 se présente comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Capital	316 399	316 399	0,0%	316 399	0,0%
Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	481 717	0,0%
Réserves consolidées	262 023	317 489	21,2%	441 293	39,0%
Résultat net consolidé	245 322	362 576	47,8%	521 810	43,9%
Total des capitaux propres - part du groupe	1 305 461	1 478 181	13,2%	1 761 219	19,1%
Intérêts minoritaires	2 927	3 795	29,6%	6 334	66,9%
Capitaux propres	1 308 388	1 481 976	13,3%	1 767 553	19,3%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>24,9%</i>	<i>21,4%</i>	<i>-3,5 pbs</i>	<i>20,4%</i>	<i>-0,9 pbs</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les capitaux propres consolidés s'établissent à 1 481 976 KMAD, en hausse de 173.588 KMAD soit +13,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par :

- Le résultat net consolidé 2023 de 362.576 KMAD ;
- La distribution de dividendes en 2023 pour 189.839 KMAD

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les capitaux propres consolidés s'établissent à 1.767.553 KMAD, en hausse de 19,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est principalement liée à la variation des éléments suivants :

- L'augmentation de réserves consolidées de 123.804 KMAD (+39,0%) ;
- La hausse du résultat net consolidé de 159.234 KMAD.

Dettes financières

L'évolution des dettes financières long-terme sur la période 2022 - 2024 se présente comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 22-23
Emprunts obligataires	-	-	0,0%	450 000	100,0%
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	136 650	265 687	2,7%	308 160	>100,0%
Emprunts auprès des établissements de crédit	80 189	82 154	>100,0%	49 678	-76,1%
Compte courant Associé Bloqué	-	(1)	0,0%	-	<100%
Total dettes financières	216 839	347 841	60,4%	807 838	>100,0%

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les dettes financières s'établissent à 347.841 KMAD, contre 216.839 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 60,4%. Cette hausse s'explique principalement par la dette de crédit du bail dont une partie (125 mMAD) a été classifiée en emprunts auprès des établissements de crédit. Hors reclassement les dettes financières s'élèvent à 82 mMAD soit à un niveau comparable à 2022. La hausse des dettes liées aux crédits-bail s'explique par le renouvellement du parc de machines et du matériel en crédit-bail ainsi que par la hausse générale de l'activité.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les dettes financières s'établissent à 807.838 KMAD, contre 347.842 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse significative de +100%. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des Dettes liées aux contrats de crédit-bail de 42.473 KMAD et l'émission de l'emprunt obligataire d'un montant de 450.000 KMAD.

Par ailleurs, les dettes auprès des établissements de crédit enregistrent une baisse de 157.866 KMAD, principalement liée aux remboursements effectués au cours de l'exercice.

Provisions durables pour risques et charges

L'évolution des provisions durables pour risques et charges est présentée dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Provisions durables pour risques et charges	511	730	43,0%	977	33,8%

Source : TGCC

Ces provisions connaissent une hausse significative de 43,0%, pour s'établir à 730 KMAD en 2023, avant de continuer leur augmentation de 247 KMAD en 2024.

En 2023, les provisions durables se sont établies à 730 KMAD, en hausse de 219 KMAD par rapport à l'année 2022. Cette évolution provient principalement de la hausse des engagements hors bilan sur TGCC Côte d'Ivoire.

En 2024, les provisions durables se sont établies à 977 KMAD, soit une hausse de 247 KMAD par rapport à 2023.

Dettes du passif circulant

L'évolution des dettes du passif circulant sur la période 2022-2024 se présente comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Fournisseurs et comptes rattachés	1 806 443	2 879 712	59,4%	3 589 284	24,6%
Clients créditeurs, avances et acomptes	806 204	874 949	8,5%	1 176 044	34,4%
Personnel	17 741	34 747	95,9%	68 894	98,3%
Organismes sociaux	18 683	25 627	37,2%	26 998	5,3%
Etat	406 810	362 433	-10,9%	535 268	47,7%
Comptes d'associés - créditeurs	613	4 415	>100,0%	870	-80,3%

Autres créanciers	15 488	18 242	17,8%	40 085	>100,0%
Comptes de régularisation - passif	22 310	30 530	36,8%	20 566	-32,6%
Ecart de conversion passif	-	-	0,0%	206	100,0%
Autres provisions pour risques et charges	1 863	10 506	>100,0%	11 232	6,9%
Passif circulant	3 096 155	4 241 161	37,0%	5 469 447	29,0%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>58,9%</i>	<i>61,1%</i>	<i>2,2 pbs</i>	<i>63,2%</i>	<i>2,1 pbs</i>

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués d'effets à payer, retenue de garantie, retenue de qualité, retenue de finition, etc.

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les dettes du passif circulant s'établissent à 4.241.161 KMAD, contre 3 096 155 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 1.145.006 KMAD (+37,0%), principalement portée par le renforcement de l'activité sur cette période, impactant notamment les postes suivants :

- La hausse du poste « Fournisseurs et comptes rattachés » de 1.073.269 KMAD (+59,4%) tirée par la croissance du chiffre d'affaires. La hausse concerne principalement l'entité TGCC SA qui enregistré une hausse de +189.688 KMAD et correspond aux chantiers Lydex, Ksar Al Bahr, CHU Rabat et des projets de l'UM6P Benguerir ;
- La hausse des clients créditeurs, avances et acomptes de 68 745 KMAD (8,5%) du fait de la hausse de l'activité du Groupe sur 2023. Ce poste correspond principalement aux avances relatives aux projets en cours ;
- La baisse de la dette envers l'Etat de 44.377 KMAD (-10,9%) suite à la hausse des projets exonérés de TVA en 2023.
- La hausse du compte de régularisation passif de 8.220 KMAD (36,8%), principalement en lien avec un produit constaté d'avance sur un chantier de TGCC Côte d'Ivoire.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, les dettes du passif circulant s'établissent à 5.469.447 KMAD, soit une hausse de 29,0%, principalement portée par les variations suivantes :

- La hausse des fournisseurs et comptes rattachés de 709.572 KMAD (+24,6 %) s'explique principalement par l'augmentation de l'activité et du volume des charges, ayant entraîné une augmentation des achats d'intrants, notamment les prestations de menuiserie, de plomberie, de ferrailage et d'électricité. TGCC SA contribue à hauteur de 82 % à cette progression, contre 18 % pour l'ensemble de ses filiales.
- La hausse des clients créditeurs, avances et acomptes de 301.095K MAD (+34,4 %) résulte principalement des opérations enregistrées au niveau de TGCC SA, qui contribue à hauteur de 93% à cette variation, contre 7% pour l'ensemble de ses filiales. Cette évolution suit la même justification que celle apportée pour la variation de ce poste dans les états financiers sociaux.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des fournisseurs et comptes attachés par ancienneté :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
TGCC SA	743 365	933 053	25,5%	849 690	-8,9%
> 6 mois	76 817	78 257	1,9%	23 624	-69,8%
< 6 mois	666 547	854 796	28,2%	826 066	-3,4%
BESIX TGCC	44 572	43 418	-2,6%	47 096	8,5%
> 6 mois	9 390	40 381	>100,0%	13 142	-67,5%
< 6 mois	35 182	3 037	-91,4%	33 954	>100,0%

TG Préfa		74 945	55 195	-26,4%	65 504	18,7%
	> 6 mois	1 495	1 048	-29,9%	2 146	>100,0%
	< 6 mois	73 451	54 147	-26,3%	63 358	17,0%
Arte		5 947	5 856	-1,5%	4 930	-15,8%
	> 6 mois	3 296	3 418	3,7%	2 558	-25,2%
	< 6 mois	2 651	2 438	-8,0%	2 372	-2,7%
TG ALU		55 000	76 690	39,4%	83 240	8,5%
	> 6 mois	11 452	15 866	38,5%	24 972	57,4%
	< 6 mois	43 547	60 824	39,7%	58 268	-4,2%
TG Cover		9 048	12 915	42,7%	28 955	>100,0%
	> 6 mois	2 124	157	-92,6%	8	-94,8%
	< 6 mois	6 924	12 758	84,3%	28 947	>100,0%
TGCI		5	5	0,0%	-	-100,0%
	> 6 mois	5	-	-100,0%	-	0,0%
	< 6 mois	-	5	100,0%	-	-100,0%
TGCC Côte d'Ivoire		50 236	99 454	98,0%	205 289	>100,0%
	> 6 mois	32 476	72 525	>100,0%	60 163	-17,0%
	< 6 mois	17 760	26 929	51,6%	145 126	>100,0%
TGCC Sénégal		22 330	23 677	6,0%	22 305	-5,8%
	> 6 mois	8 191	2 376	-71,0%	19 202	>100,0%
	< 6 mois	14 139	21 301	50,7%	3 102	-85,4%
T2G		2 812	847	-69,9%	861	1,7%
	> 6 mois	2 312	847	-63,4%	856	1,1%
	< 6 mois	500	-	-100,0%	6	100,0%
TGEM		21 057	32 353	53,6%	22 218	-31,3%
	> 6 mois	-	22 244	100,0%	10 558	-52,5%
	< 6 mois	21 057	10 109	-52,0%	11 660	15,4%
DECO EXCELL		-	10	100,0%	1 718	>100,0%
	> 6 mois	-	-	0,0%	-	0,0%
	< 6 mois	-	10	100,0%	1 718	>100,0%
TGCC GUINEE		-	6 787	100,0%	13 996	>100,0%
	> 6 mois	-	5 640	100,0%	10 332	83,2%
	< 6 mois	-	1 147	100,0%	3 664	>100,0%
TGCC DEVELOPPEMENT		-	46	100,0%	3 821	>100,0%
	> 6 mois	-	-	0,0%	-	0,0%
	< 6 mois	-	46	100,0%	3 821	>100,0%
TG STONE		-	-	0,0%	10	100,0%
	> 6 mois	-	-	0,0%	-	0,0%
	< 6 mois	-	-	0,0%	10	100,0%
TG STEEL		-	-	0,0%	572	100,0%
	> 6 mois	-	-	0,0%	-	0,0%
	< 6 mois	-	-	0,0%	572	100,0%
Total dettes fournisseurs		1 029 316	1 290 307	25,4%	1 350 207	4,6%
Total comptes rattachés (*)		1 085 435	1 939 464	78,7%	2 612 514	34,7%

Elimination intragroupe	(308 306)	(350 058)	13,5%	(373 438)	6,7%
Total dettes fournisseurs consolidés	1 806 443	2 879 712	59,4%	3 589 283	24,6%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués d'effets à payer, retenue de garantie, retenue de qualité, retenue de finition, etc.

Compte courant associé

Le tableau ci-dessous présente les comptes courant d'associé sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Autres comptes courants associés	613	4 415	>100,0%	870	-80,3%
Total	613	4 415	>100,0%	870	-80,3%

Source : TGCC

Les autres comptes courants associés correspondent aux dividendes distribués non versés aux actionnaires.

En 2023, les autres comptes courants d'associés ont augmenté de 3.802 KMAD, pour s'établir à 4.415 KMAD. Il s'agit d'une avance réalisée par TGCC S.A à sa filiales TGCC Développement.

La baisse de ce poste en 2024 s'explique par le remboursement progressif des avances en comptes courants d'associés.

Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Financement permanent	1 525 738	1 830 548	20,0%	2 576 367	40,7%
Actif immobilisé	475 855	691 612	45,3%	739 865	7,0%
Fonds de roulement	1 049 883	1 138 936	8,5%	1 836 503	61,2%
Actif circulant	4 610 055	6 045 058	31,1%	7 292 153	20,6%
Passif circulant	3 096 155	4 241 161	37,0%	5 469 446	29,0%
Besoin en fonds de roulement	1 513 900	1 803 897	19,2%	1 822 707	1,0%
Trésorerie nette	(464 016)	(664 961)	43,3%	13 796	-102,1%

Source : TGCC

Le financement permanent se compose des capitaux propres, des dettes financières et des provisions durables pour risques et charges.

Analyse de la période 2022-2023

À la clôture de l'exercice 2023, le fonds de roulement enregistre une amélioration de 89.053 KMAD, atteignant ainsi 1.138.936 KMAD, résultant de l'augmentation du financement permanent de 304.810 KMAD, en parallèle avec une hausse de l'actif immobilisé de 215.757 KMAD. Parallèlement, le besoin en fonds de roulement augmente de 289.996 KMAD, suite à une hausse de l'actif circulant de 1.435.002 KMAD, dépassant la progression du passif circulant de 1.145.006 KMAD.

Par conséquent, la trésorerie nette se fixe à -664.961 KMAD en 2023, comparée à -464.016 KMAD en 2022.

Analyse de la période 2023-2024

A la clôture de l'exercice 2024, le fonds de roulement enregistre une amélioration de 697.567 KMAD, atteignant ainsi 1.836.503 KMAD, résultant de l'augmentation du financement permanent de 745.819 KMAD, en parallèle avec une légère hausse de l'actif immobilisé de 48.253 KMAD. Parallèlement, le besoin

en fonds de roulement augmente de 18.810 KMAD, suite à une hausse de l'actif circulant de 1.247.095 KMAD, dépassant la progression du passif circulant qui est de l'ordre de 1.228.285 KMAD.

Par conséquent, la trésorerie nette se fixe à 13.796 KMAD en 2024, comparée à -664.961 KMAD en 2023.

Endettement net

L'évolution de l'endettement net et du gearing du Groupe TGCC sur la période 2022 - 2024 se présente comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	136 650	265 687	94,4%	308 160	>100,0%
Emprunts auprès des établissements de crédit	80 189	82 154	2,5%	49 678	-76,1%
Emprunt obligataire	-	-	0,0%	450 000	100,0%
Dettes financières	216 839	347 842	60,4%	807 838	>100,0%
Trésorerie - passif	632 170	864 056	36,7%	607 927	-29,6%
Total dettes	849.009	1.211.898	42,7%	1.415.765	16,8%
Trésorerie - actif	168 155	199 096	18,4%	621 723	>100,0%
Titres et valeurs de placement	13 500	12 088	-10,5%	120 945	>100,0%
Endettement net (2)	667.355	1.000.714	50,0%	673.097	-32,7%
Capitaux propres	1 308 388	1 481 976	13,3%	1 767 553	19,3%
Gearing ratio (3)	51,0%	67,5%	16,5 pbs	38,1%	-29,4 pbs
Total bilan	5 254 064	6 935 765	32,0%	8 653 740	24,8%
Ratio de solvabilité (4)	12,7%	14,4%	1,7 pbs	7,8%	-6,7 pbs

Source : TGCC

(1) Le poste de trésorerie passif inclut l'encours des billets de trésorerie

(2) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif - TVP

(3) : Endettement net / Capitaux propres

(4) : Endettement net / Total bilan

Gearing ratio

En 2023, le Gearing ratio du Groupe TGCC s'établit à 67,5%, enregistrant une augmentation de 16,5 points par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique par une augmentation notable de la dette nette (+333.360 KMAD, soit +50%), plus significative que l'augmentation des capitaux propres (+173.588 KMAD).

Sur l'exercice 2024, le Gearing du Groupe TGCC s'établit à 38,1 %, en baisse de 29,4 points par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique par une diminution de l'endettement net (-327,6 millions de dirhams), plus importante que l'augmentation des capitaux propres (+285,6 millions de dirhams), portée par une maîtrise renforcée des besoins de financement et l'amélioration des efforts de recouvrement.

Cette performance financière a également été soutenue par la réalisation, en juillet 2024, d'une émission obligataire de 450 millions de dirhams par placement privé, visant à accompagner le plan de développement du Groupe tout en optimisant la structure et en diversifiant ses sources de financement.

Par ailleurs, la trésorerie-passif est passée de 864 056 KMAD en 2023 à 607 927 KMAD en 2024, incluant un encours de billets de trésorerie de 280 000 KMAD.

Ratio de solvabilité

En 2023, le ratio de solvabilité passe à 14,6% contre 12,7% une année auparavant, soit une hausse de 1,7 pts. Cette hausse s'explique par la hausse de l'endettement net de 333.360 KMAD.

A fin 2024, le ratio de solvabilité baisse de 6,7 pts pour s'établir à 7,8%. Cette baisse s'explique par la baisse de l'endettement net de 327,6 MMAD.

Interest coverage ratio

L'évolution de l'*Interest coverage ratio* sur la période 2022 – 2024 se présente comme suit :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Excédent Brut d'Exploitation (A)	558 113	830 792	48,9%	1 184 610	42,6%
Charges d'intérêts (B)	45 077	63 901	41,8%	76 892	20,3%
Interest Coverage Ratio (C = A/B)	12,4x	13,0x	0,6x	15,4x	2,4x

Source : TGCC

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, l'*Interest coverage ratio* s'établit à 13x, contre 12,4x en 2022. Cette variation s'explique principalement par la hausse importante de l'EBE de 272 679 KMAD, corrélé à une augmentation des charges d'intérêts de 18 824 KMAD.

Analyse de la période 2023-2024

A fin 2024, l'*Interest coverage ratio* s'établit à 15,4x, contre 13,0x en 2023. Cette variation est principalement liée à la hausse de l'EBE de 353.818 KMAD.

Ratios de rentabilité

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Résultat net	249 968	366 479	46,6%	527 281	43,9%
Capitaux propres	1 308 388	1 481 976	13,3%	1 767 553	19,3%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	19,1%	24,7%	5,6 pbs	29,8%	5,1 pbs
Total bilan	5 254 064	6 935 765	32,0%	8 653 740	24,8%
Rentabilité de l'actif (ROA) (2)	4,8%	5,3%	0,5 pbs	6,1%	0,8 pbs

Source : TGCC

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

En 2023, le Groupe affiche une rentabilité des capitaux propres de 24,7%, enregistrant une augmentation de 5,6 points par rapport à l'exercice 2022. Cette amélioration est attribuable à l'augmentation du résultat net de 116.511 KMAD, en parallèle avec une augmentation des capitaux propres de 173.588 KMAD.

En 2024, la rentabilité des capitaux propres du Groupe affiche 29,8%, en hausse de 5,1 pts par rapport à l'exercice précédent.

Rentabilité de l'actif

En 2023, la rentabilité des actifs s'établit à 5,3%, en légère amélioration de 0,5 pts par rapport à l'exercice 2022, en raison de l'amélioration du résultat net de 116.511 KMAD, corrélé à une augmentation du total bilan de 1.681.701 KMAD.

En 2024, la rentabilité des actifs s'établit à 6,1%, un niveau quasiment stable par rapport à l'exercice précédent.

Ratios de rotation

Le tableau ci-dessous présente les différents ratios de rotation sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
---------	------	------	------------	------	------------

Ratio de rotation des stocks de Matières et fournitures consommables (en jours de CA HT)	18	13	-4j	13	0j
Ratio de rotation des stocks de Produits en cours (en jours de CA HT)	51	58	7j	73	8j
Ratio de rotation des stocks de Produits finis (en jours de CA HT)	0	0	0j	0	0j
Délai de paiement des clients (en jours de CA TTC)	234	206	-28j	225	19j
Délai de paiement des fournisseurs (en jours d'achats TTC)	112	103	-9j	101	-2j

Source : TGCC

Stock de matières consommables²²

En 2022, le ratio de rotation des stocks de matières et fournitures consommables de TGCC reste constant à 18 jours de CA HT par rapport à l'année précédente.

En revanche, en 2023, ce ratio diminue de 5 jours pour se stabiliser à 13 jours d'achats consommés.

Stock de produits²³

En 2023, le ratio de rotation des stocks des produits en-cours a augmenté de 7 jours de CA HT, pour atteindre 58 jours de CA HT à fin 2023, du fait de la hausse du niveau des stocks de produits en-cours en 2023.

Le ratio de rotation des stocks de produits en-cours a connu une augmentation sur 2024, passant de 58 jours de CA HT en 2023 à 73 jours de CA HT en 2024.

Délai de paiement clients²⁴

En 2023, la baisse s'accroît de 28 jours, pour atteindre 206 jours de CA TTC du fait d'un meilleur recouvrement sur 2023.

Le délai de paiement des clients a connu une hausse sur 2024, avec une progression de 19 jours, pour s'établir à 225 jours de CA TTC.

Délai de paiement fournisseurs²⁵

Le délai de paiement des fournisseurs s'établit à 103 jours d'achats TTC en 2023 contre 112 jours d'achats TTC, soit une baisse de 9 jours de d'achats TTC.

Ce délai enregistre une nouvelle baisse de 2 jours sur 2024 pour s'établir à 101 jours d'achats TTC, conséquence d'une hausse des achats (5.123.142 KMAD en 2023 à 5.444.131 KMAD en 2024).

Analyse du tableau de flux de trésorerie

²² Ratio de rotation des stocks de matières et de fournitures consommables (en jours de d'achats consommés) = (Stocks de matières et fournitures consommables) * 360 / Achats consommés HT

²³ Ratio de rotation des stocks de produits (en jours de CA HT) = (Stocks de produits en cours) * 360 / Chiffre d'affaires HT

²⁴ Délai de paiement clients (en jours de CA TTC) = (Créances clients et comptes rattachés nets)*360 / (Chiffre d'affaires HT*1,2) ; taux de TVA appliqué : 20%

²⁵ Délai de paiement fournisseurs (en jours d'achats TTC) = (Dettes fournisseurs*360) / ((Achats consommés + Autres charges externes)*1,2) ; taux de TVA appliqué : 20%

Le tableau ci-dessous présente le tableau des flux de trésorerie consolidé de TGCC sur la période 2022 - 2024 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23	2024	Var. 23-24
Résultat net des sociétés intégrées	249 968	366 479	46,6%	527 281	43,9%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	108 980	134 710	23,6%	158 100	17,4%
Dotations nettes aux provisions durables pour risques et charges	(17 322)	8 864	-151,2%	1 007	-88,6%
Variation des impôts différés	6 279	(923)	-114,7%	12 499	>100,0%
VNC des éléments d'actifs cédés	10 302	32 762	>100,0%	59 560	81,8%
Prix de cession des immobilisations	(11 431)	(37 811)	>100,0%	(61 584)	-62,9%
Bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement	346 776	504 081	45,4%	696 863	38,2%
Variation des créances de l'actif circulant	(240 137)	(1 054 874)	>100,0%	(680 142)	35,5%
Variation des stocks nets	(119 216)	(382 644)	>100,0%	(442 623)	-15,7%
Variation des dettes du passif circulant	47 872	1 181 930	>100,0%	1 189 965	0,7%
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(311 481)	(255 588)	-17,9%	67 200	-126,3%
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	35 294	248 493	0,0%	764 063	>100,0%
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(247)	(1 428)	>100,0%	(862)	39,6%
Acquisition d'immobilisations corporelles	(74 548)	(181 222)	>100,0%	(141 961)	21,7%
Acquisition d'immobilisations financières	-	(35 270)	0,0%	(9 262)	73,7%
Cession d'immobilisations financières	1 034	1 087	5,1%	16 146	>100,0%
Prix de cession des immobilisations	11 431	37 811	>100,0%	61 584	62,9%
Incidence des variations du périmètre	(9 538)	(100)	-99,0%	-	-100,0%
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	(71 868)	(179 122)	<-100	(74 355)	-58,5%
Augmentation de capital	-	-	0,0%	-	0,0%
Souscription/Remboursement d'emprunts	(134 481)	(78 141)	-41,9%	(138 079)	-76,7%
Dividendes versés	(178 332)	(192 880)	8,2%	(240 300)	-24,6%
Augmentation des dettes de financement	63 124	(2 850)	-104,5%	463 781	>100%
Variation des concours bancaires	38 581	(786)	-102,0%	123 394	>100%
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(211 108)	(274 657)	30,1%	208 796	>100%
Variation de trésorerie et équivalent de trésorerie	(247 682)	(205 286)	-17,1%	898 504	>100%
Incidence des variations des monnaies étrangères	92	(312)	-439,1%	968	>100%

Source : TGCC

Les principales évolutions de la trésorerie consolidée sont détaillées ci-après :

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

En 2023, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles s'élèvent à 248.493 KMAD, contre 35.294 KMAD en 2022. Cette augmentation découle principalement de deux facteurs :

- Une augmentation du bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement pour s'établir à 504.081 KMAD, principalement du fait de la hausse du résultat sur 2023 de 116.511 KMAD ;
- Une hausse de la variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité, qui atteint -255.588 KMAD.

En 2024, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'établissent à 764.063 KMAD, contre 248.493 KMAD en 2023. Cette hausse s'explique principalement par

- l'augmentation du bénéfice opérationnel avant variation du besoin de fonds de roulement qui passe de 504.081 KMAD en 2023 à 696.860 KMAD en 2024 ;
- la hausse de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité passant de -255.588 KMAD en 2023 à 67.200 KMAD en 2024.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

En 2023, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissements s'élèvent à -179.122 KMAD, contre -71 868 KMAD l'exercice précédent. Ils sont répartis comme suit :

- L'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles pour un montant total de 182.650 KMAD qui portent principalement sur le parc d'engins, les installations techniques et divers matériels ;
- La cession d'immobilisations pour un montant total de 37.811 KMAD. Il s'agit principalement d'une hausse au niveau de TGCC SA et de TG Prefa en lien avec les opérations de Sale & lease back du matériel de construction.
- L'acquisition d'immobilisations financières pour 35.270 KMAD correspondant à des avances faites par TGCC SA aux filiales neutralisées dans la variation du BFR dans le tableau de flux de trésorerie (sans impact au global).

En 2024, les flux de trésorerie lié aux activités d'investissement s'affichent à -74.355 KMAD, soit une hausse de 58% par rapport à l'exercice précédent. Ils sont répartis comme suit :

- L'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant total de 141.961 KMAD ;
- L'acquisition d'immobilisations financières pour un montant total de 9.262 KMAD ;
- La cession d'immobilisations financières pour un montant total de 16.146 KMAD ;
- Le poste prix de cession des immobilisations d'un montant de 61.584 KMAD.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

En 2023, les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'établissent à -274.657 KMAD dont -192.880 KMAD de dividendes versés aux actionnaires du Groupe et -78.141 KMAD correspondant au remboursement net d'emprunts.

En 2024, les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'établissent à 208.796 KMAD dont 463.781 KMAD relatifs à l'augmentation des dettes de financement et 123.394 KMAD correspondant aux variations des concours bancaires.

IV. Analyse des comptes trimestriels

Analyse des comptes trimestriels consolidés

En MMAD	T1 2025	T1 2024	Var %	Cumulé 2025	Cumulé 2024	Var %
Produit d'exploitation	1.845	1.709	8%	1.845	1.709	8%
CAPEX	99	47	113%	99	47	113%

En MMAD	Au 31.mars.2025	Au 31.déc.2024	Var %
Produit d'exploitation	739	673	10%

Source : TGCC

Évolution de l'activité

TGCC entame l'exercice 2025 sur une note positive, avec un produit d'exploitation consolidé de 1.845 M MAD, en progression de 8 % par rapport au premier trimestre 2024. Cette croissance témoigne de la montée en puissance progressive des chantiers stratégiques lancés.

Durant le premier trimestre 2025, un accord a été conclu en vue de l'acquisition par TGCC de 60 % du capital de la société STAM, laquelle détient elle-même 80 % des parts de la société VIAS. Cette opération, dont la finalisation est prévue au cours du deuxième trimestre 2025, est soumise à plusieurs conditions suspensives, notamment l'obtention de l'accord du Conseil de la Concurrence, qui a depuis été obtenu.

Carnet de commandes

À fin mars 2025, le carnet de commandes atteint 10,4 Md MAD, poursuivant sa progression au-delà du seuil symbolique franchi fin 2024. Cette dynamique commerciale soutenue témoigne de la compétitivité du Groupe et de sa capacité à capter des opportunités dans un environnement exigeant, aussi bien auprès des donneurs d'ordre publics que privés.

Investissement

Afin de soutenir son développement et l'intégration des nouvelles entités, TGCC a investi 99 MMAD sur le trimestre, soit une hausse de 113 % par rapport à T1 2024. Cette montée en puissance des investissements traduit l'ambition du Groupe d'anticiper les besoins futurs, en modernisant ses outils de production, en renforçant son parc d'engins et en améliorant son efficacité opérationnelle.

Endettement

Au 31 mars 2025, l'endettement net s'élève à 739 MMAD, en progression contenue de 10 % par rapport à fin 2024. Cette évolution, cohérente avec l'intensification des activités et le plan d'investissement, s'inscrit dans un cadre financier maîtrisé, marqué par une gestion prudente du besoin en fonds de roulement et une discipline budgétaire constante.

PARTIE V. PERSPECTIVES

I. Perspectives de développement du marché du BTP au Maroc et à l'international

Depuis 2020, le secteur du BTP a traversé des périodes marquées par une grande volatilité. Après une année complexe due à la crise du covid-19, l'année 2021 a enregistré une forte reprise avec une augmentation notable de la consommation du ciment, en hausse de près de 15% par rapport à 2020, sous l'effet d'un fort rattrapage.

Début 2022, le contexte géopolitique marqué par les tensions opposant l'Ukraine à la Russie a provoqué une flambée des prix des matières premières, impactant sévèrement les marges et la rentabilité du secteur. Certaines entreprises ont choisi de suspendre leurs activités en attendant des conditions de prix plus favorables.

Après ces trois années marquées par un contexte international et sanitaire exceptionnels, l'industrie du BTP se trouve dans un contexte complexe, malgré une tendance baissière de l'inflation. Plus récemment, la loi de finances 2024 avec les investissements record annoncés par l'Etat, la CAN 2025, la Coupe du monde 2030 et les aides aux primo-acquéreurs ont ouvert des perspectives encourageantes. Ainsi le secteur du BTP reprend progressivement son rôle moteur dans la création d'emplois, avec près de 13.000 nouveaux emplois créés en 2024.

Fort d'un carnet de commandes de 10,2 Md²⁶ MAD à fin 2024, 18,4 Md MAD à fin 2025 et 18,6 Md MAD à fin 2026, et d'un contexte économique très favorable lié notamment au lancement d'un vaste programme national d'infrastructures en préparation notamment des événements sportifs prévus pour 2025 et 2030, TGCC aborde l'année 2025 avec une confiance renouvelée, convaincu de maintenir son rythme de croissance. En effet, les événements sportifs annoncés au niveau national, surtout avec l'annonce de l'organisation de la coupe du monde 2030 au Maroc, sont une véritable opportunité pour le Groupe. Ils agissent comme un catalyseur pour l'accélération des programmes de développement du Maroc. Pour TGCC, cela représente un potentiel significatif avec la construction de stades, d'équipements sportifs, de projets dans les transports, dans l'immobilier, dans l'hôtellerie et de manière plus large d'infrastructures urbaines. TGCC est déterminé à mettre son expertise et son savoir-faire au service de ces projets.

II. Orientations stratégiques de TGCC

Afin de consolider son positionnement et d'accélérer son rythme de croissance, TGCC articule sa stratégie autour de trois piliers : la verticalisation, la diversification et l'internationalisation.

Verticalisation

TGCC a mis en œuvre depuis plusieurs années une stratégie d'intégration verticale lui permettant désormais de couvrir l'essentiel de la chaîne de valeur de son secteur. Cette stratégie vise notamment à :

- Renforcer son positionnement sur le marché et sa compétitivité à travers une offre intégrée et tous corps d'état ;
- Assurer une bonne qualité de coordination et d'exécution des lots techniques et de second œuvre notamment ;
- Optimiser et améliorer les marges générées par les activités précédemment sous-traitées.

²⁶ Excl. le carnet de commandes du groupe STAM.

Cette stratégie s'est traduite par la création et le déploiement effectif de sept filiales industrielles spécialisées, désormais pleinement opérationnelles et intégrées, couvrant un large spectre d'activité, dont notamment :

- TG Wood (menuiserie) ;
- TG Prefa (éléments préfabriqués) ;
- TG Alu (menuiserie aluminium) ;
- TG Cover (étanchéité et couverture) ;
- TGEM (électricité et mécanique) ;
- TG Stone (matériaux et carrières) ;
- TG Steel (charpente métallique).

Le pilotage de cette stratégie d'intégration est centralisé au niveau de TGCC SA, qui mutualise les fonctions supports (RH, logistique, SI, contrôle de gestion) et veille à l'harmonisation des standards qualité et délais sur l'ensemble du périmètre.

Cette approche a permis à TGCC de devenir une entreprise TCE (Tous Corps d'État) intégrant des compétences clés en interne. En 2024, cette dynamique s'est accélérée avec le lancement de TG Steel et TG Stone, renforçant l'amont de la chaîne et optimisant l'approvisionnement.

Fort de cette base, TGCC entame une phase de consolidation, avec pour objectif d'élargir la couverture des projets, capter davantage de lots à forte valeur ajoutée et renforcer sa proposition de valeur.

Diversification

TGCC s'est progressivement imposé comme un acteur majeur de la construction au Maroc. Afin de pérenniser sa croissance et consolider son positionnement sur le marché, TGCC a franchi un cap majeur dans sa stratégie de diversification avec l'acquisition le 30 mai 2025 de 60% du capital social et des droits de vote du groupe STAM. Cette opération renforce significativement l'offre du Groupe sur les projets d'infrastructures de grande envergures et structurants (ports, barrages et ouvrages d'art) tout en lui permettant de capter de nouveaux marchés, historiquement non adressés.

En effet, STAM dispose d'un large parc de matériel et d'équipement, de ressources humaines hautement qualifiées et d'un carnet de commandes important²⁷, notamment dans le domaine des chantiers d'infrastructures publics et les aménagements liés aux grands événements sportifs (CAN 2025, Coupe du Monde 2030).

L'objectif est désormais est de réussir une intégration opérationnelle fluide de STAM au sein du Groupe, de capter les synergies industrielles et de structurer une offre complète sur le segment des travaux publics dont le potentiel de croissance est significatif. En effet, le marché marocain bénéficie actuellement d'une forte dynamique d'investissement notamment dans les barrages et infrastructures hydrauliques, s'inscrivant dans le cadre de la stratégie nationale d'approvisionnement en eau potable et en irrigation. Le plan 2020–2027 prévoit ainsi la construction de 20 barrages et 3 stations de dessalement, pour un montant total de 115,4 Mds MAD.

Au-delà du Royaume, la diversification vers les travaux d'infrastructures publics renforce le levier d'internationalisation, notamment en Afrique de l'Ouest, où les besoins en infrastructures (routes, ponts, ports, barrages) sont massifs, dans lesquels TGCC, via STAM, pourra déployer ses expertises à plus grande échelle.

²⁷ Au 31 décembre 2024, le carnet de commandes du groupe STAM s'élève à 9,1 Mds MAD.

Internationalisation

Depuis 2013, TGCC a entamé son expansion régionale à travers ses différentes implantations en Afrique. C'est ainsi que T2G, première filiale africaine du Groupe implantée au Gabon, voit le jour en 2014 pour la construction d'un projet résidentiel. Deux ans plus tard, c'est en Côte d'Ivoire que le Groupe décide de s'installer avec l'ambition de développer une filiale autonome et devenir un acteur local de construction. TGCC a également initié, en 2018, la création d'une filiale au Sénégal et a pu obtenir 2 contrats de construction, marquant ainsi une volonté claire de maillage continental et africain. TGCC déploie actuellement une stratégie ambitieuse en Afrique de l'Ouest avec la création d'un hub régional à Abidjan, destiné à centraliser les fonctions de pilotage et d'encadrement, tout en facilitant le sourcing de projets dans la région, notamment au Cameroun et en Mauritanie. Cette démarche permettra une allocation plus agile des ressources et un renforcement des synergies entre filiales.

La création en 2022 de TGCC Développement en France, société dédiée au développement de projets d'infrastructure en tant qu'ensemblier à l'international, marque une montée en gamme dans les compétences exportables du Groupe. Cette dynamique est complétée par l'ouverture de TGCC Guinée et d'une succursale en Libye, ainsi que par le lancement effectif des activités en Guinée dès 2023, générant 109 077 KMAD de chiffre d'affaires dès 2024.

En 2025, TGCC a franchi une nouvelle étape en s'implantant au Moyen-Orient, en Arabie Saoudite. Cette présence stratégique vise à positionner durablement le Groupe sur un marché en forte croissance et à créer une base d'expansion vers l'ensemble de la région.

Dans cette optique, les priorités stratégiques fixées en la matière peuvent se décliner comme suit :

- Consolider le positionnement du groupe TGCC en Côte d'Ivoire et sourcer de nouveaux projets dans les pays limitrophes/voisins et au Cameroun ;
- Intégrer la fonction « recherche de solutions de financement de projets » dans son champ de compétences au profit de ses clients. En effet, le Groupe souhaite pouvoir apporter une capacité de négociation de la dette de manière à pouvoir proposer des solutions de construction avec financement du projet, sécurisant ainsi la réalisation des travaux et leur règlement. Les modalités pratiques de cette solution sont toujours à l'étude ;
- Structurer et renforcer les équipes locales dans les pays d'implantation avec des filiales pleinement opérationnelles et dotées de compétences autonomes ;
- Développer les activités de STAM dans les pays africains où TGCC est déjà présent afin de capitaliser sur le savoir-faire et le portefeuille client de TGCC ;
- Couverture progressive du marché mauritanien en s'appuyant sur la présence de STAM et de sa connaissance dudit marché ;
- Consolider sa présence en Arabie Saoudite à travers notamment sa filiale STAM, afin de répondre aux grands projets du Royaume et poser les bases d'un rayonnement dans toute la région du Moyen-Orient..

III. Prévisions du Groupe TGCC

TGCC a mis à jour ses prévisions, notamment pour les besoins de l'augmentation de capital. Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats financiers prévisionnels « post-money²⁸ », estimés par le management de TGCC en coordination avec le groupe STAM, et intégrant l'acquisition de 60% du groupe STAM (avec effet au 1er janvier 2025).

Les hypothèses concourant à la détermination des principaux agrégats prévisionnels présentés ci-dessous n'intègrent pas les principaux upsides suivants générés notamment par :

- Les synergies potentielles résultant de l'acquisition de 60% du groupe STAM ;
- La contribution des filiales africaines du Groupe (non retenue dans les estimations) ;
- La contribution de l'activité de la filiale en Arabie Saoudite (non retenue dans les estimations non plus).

Il est rappelé que les prévisions ci-dessus sont fondées sur des hypothèses du management de TGCC et de STAM dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les agrégats réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces agrégats sont fournis à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'Emetteur.

Aussi, il convient de noter que les chiffres présentés ne pourront pas être comparés aux publications futures de TGCC compte tenu des upsides précités non pris en compte sauf dans le cas où les réalisations sont inférieures aux prévisions présentées. Le chiffre d'affaires consolidé correspond à la somme des chiffres d'affaires générés par (i) TGCC S.A. (cette dernière représentant en moyenne 93% du chiffre d'affaires total du périmètre « TGCC » sur la période prévisionnelle) et de l'ensemble de ses filiales (hors filiales africaines), retraités de l'ensemble des flux intragroupes, (ii) STAM (cette dernière représentant en moyenne 79% du chiffre d'affaires total du périmètre « STAM » sur la période prévisionnelle) et (iii) VIAS (cette dernière représentant en moyenne 21% du chiffre d'affaires total du périmètre « STAM » sur la période prévisionnelle), retraités également de l'ensemble des flux intragroupes du périmètre « STAM ».

²⁸ Intégrant l'augmentation de capital de 2,5 Mrds MAD.

En mMAD	2022r	2022PF ²⁹	2023r	2023PF	2024r	2024PF	2025e	2026p	TCAM 22-24	TCAM 24r-26p	TCAM 24PF- 26p
Chiffre d'affaires (yc. autres produits d'exploitation)	5 240	7 505	7 282	10 403	8 055	11 756	12 753	13 579	25,2%	29,8%	7,5%
Périmètre historique « TGCC ³⁰ »	5 240	5 240	7 282	7 282	8 055	8 055	8 210	9 006	24,0%	5,7%	5,7%
Périmètre « STAM »		2 265		3 120		3 702	4 543	4 573	27,8%	n.a.	11,2%
Dont STAM		1 681		2 628		2 838	3 604	3 616	29,9%	12,9%	12,9%
Dont VIAS		584		492		864	940	957	21,6%	5,2%	5,2%
<i>% de variation</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	39,0%	38,6%	10,6%	13,0%	8,5%	6,5%	n.a.	n.a.	n.a.
EBITDA	551	764	814	1 110	1 177	1 966	1 991	2 174	60,4%	35,9%	5,2%
Périmètre historique « TGCC »	551	551	814	814	1 177	1 177	1 232	1 412	46,1%	9,5%	9,5%
Périmètre « STAM »		213		295		789	759	762	92,5%	n.a.	-1,7%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	10,5%	10,2%	11,2%	10,7%	14,6%	16,7%	15,6%	16,0%	n.a.	n.a.	n.a.
Résultat net consolidé	250	210	366	387	527	846	890	1 049	>100%	41,1%	11,3%
Périmètre historique « TGCC »	250	175	366	288	527	453	521	662	60,8%	12,0%	20,8%
Périmètre « STAM »		35		99		393	369	387	>100%	n.a.	-0,7%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	4,8%	2,8%	5,0%	3,7%	6,5%	7,2%	7,0%	7,7%	n.a.	n.a.	n.a.
Résultat net part du groupe	245	192	363	343	522	681	739	891	88,6%	30,7%	14,3%
Périmètre historique « TGCC »	245	171	363	285	522	448	521	662	62,0%	12,6%	21,6%
Périmètre « STAM ³¹ »		21		58		234	218	229	>100%	n.a.	-1,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	4,7%	2,6%	5,0%	3,3%	6,5%	5,8%	5,8%	6,6%	n.a.	n.a.	n.a.
Investissements nets	72	167	179	220	74	154	2 768	283	-3,9%	95,3%	35,7%
Périmètre historique « TGCC »	72	72	179	179	74	74	2 692	204	1,7%	65,5%	65,5%
Périmètre « STAM »		95		41		80	76	80	-8,3%	n.a.	0,1%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	1,4%	2,2%	2,5%	2,1%	0,9%	1,3%	21,7%	2,1%	n.a.	n.a.	n.a.

Source : TGCC

²⁹ Les chiffres proforma correspondent à l'agrégation des périmètres « TGCC » et « STAM », et sont présentés en vue notamment d'effectuer des analyses sur un périmètre comparable. Le périmètre STAM étant consolidé à compter de l'exercice 2025 par intégration globale.

³⁰ Comprend TGCC S.A. et ses filiales hors filiales africaines (sur la période 2025e-2026p) et hors acquisition du groupe STAM.

³¹ La quote-part revenant aux minoritaires correspond à 40% de STAM et 48% de VIAS.

- Le chiffre d'affaires consolidé proforma devrait croître de 7,5% sur la période 2024PF – 2026p, passant de 11 756 mMAD en 2024PF à 13 579 mMAD en 2026p.

Les principales hypothèses retenues pour l'estimation du chiffre d'affaires consolidé sont présentées ci-dessous :

- TGCC S.A. :
 - Le chiffre d'affaires de l'année "N" est estimé à 70% du carnet de commandes³² existant au début de l'exercice, auquel s'ajoute 17% des nouvelles commandes enregistrées au cours de l'année pour 2025^e, reflétant une approche prudente du management, et 20% pour 2026p, en ligne avec les niveaux de réalisations historiques ;
 - Au 31 décembre 2024, le carnet de commandes³³ de TGCC S.A. s'élève à 8 783³⁴ mMAD, représentant 55% du chiffre d'affaires cumulé de TGCC S.A. sur la période 2025^e – 2026p.
 - Les nouvelles commandes³⁵ prévues pour 2025^e s'élèvent à 8 303 mMAD, représentant plus de 87% du carnet de commandes à fin 2025 (estimé à 9 527 mMAD), reflétant une accélération soutenue des projets de construction au Maroc. Etant précisé que :
Carnet de commande (année n) = carnet de commande à fin d'année n-1 (i.e. correspondant au stock au début de l'année n) + nouvelles commandes (flux année n) – chiffres d'affaires réalisé au terme de l'année n
 - Les nouvelles commandes devraient suivre une croissance annuelle de 5%³⁶ afin d'atteindre 8 718 mMAD en 2026p, en ligne avec la dynamique positive du secteur de la construction au Maroc. Ainsi, le carnet de commande au terme de l'exercice 2026 devrait afficher un montant de 9 837 mMAD.

³² Dans le contexte actuel du secteur de la construction au Maroc, marqué par une montée en puissance des projets en mode « fast track », les délais contractuels moyens d'exécution d'un chantier sont de l'ordre de 18 mois. Ainsi, le carnet de commandes est en pratique réalisé à la fin d'une année donnée, à hauteur de 70 % environ au cours de l'année suivante. De plus, les nouvelles commandes enregistrées au cours de l'année sont en moyenne exécutées à hauteur de 20 % au titre de la même année.

³³ Le carnet de commandes correspond à l'ensemble des commandes enregistrés à une date donnée.

³⁴ Excluant BESIX et les filiales africaines.

³⁵ Les nouvelles commandes correspondent à l'ensemble des commandes enregistrées au cours d'un même exercice.

³⁶ Estimations du Management.

- Le tableau ci-dessous présente l'estimation du chiffre d'affaires du périmètre « TGCC » sur la période 2025 – 2026 :

En mMAD		2025 ^e	2026 ^p
Carnet de commande ³⁷	A	8 783	9 527
% de production du carnet de commande	B	70%	70%
Production carnet de commande	(1) = A x B	6 148	6 669
Nouvelles commandes	C	8 303	8 718
% de production des nouvelles commandes	D	17%	20%
Production nouvelles commandes	(2) = C x D	1 411	1 739
Chiffres d'affaires TGCC SA	(3) = (1) + (2)	7 559	8 408
Chiffre d'affaires filiales (hors filiales africaines)	(4)	651	598
Chiffre d'affaires périmètre TGCC	(5) = (3) + (4)	8 210	9 006

Source : TGCC

- STAM :
 - Le chiffre d'affaires de l'année "N" est estimé à 35%³⁸ du carnet de commandes existant au début de l'exercice, auquel s'ajoute 24% des nouvelles commandes enregistrées au cours de l'année ;
 - Au 31 décembre 2024, le carnet de commandes de STAM s'élève à 7 879 mMAD, représentent plus de 100% du chiffre d'affaires cumulé sur la période 2025^e – 2026^p.
 - Les nouvelles commandes³⁹ prévues pour 2025^e s'élèvent à 3 500 mMAD, représentant plus de 45% du carnet de commandes à fin 2025 reflétant la nature des projets réalisés par STAM. Le carnet de commande afficherait ainsi un montant de 7 776 mMAD au terme de l'exercice 2025. Etant précisé que :
Carnet de commande (année n) = carnet de commande à fin d'année n-1 (i.e. correspondant au stock au début de l'année n) + nouvelles commandes (flux année n) – chiffres d'affaires réalisé au terme de l'année n

³⁷ Le carnet de commandes exécuté au titre de l'exercice N correspond au carnet de commandes arrêté à la clôture de l'exercice N-1. Ainsi, pour 2025, il s'agit du carnet de commandes à fin 2024 ; pour 2026, du carnet de commandes estimé à fin 2025.

³⁸ Les projets réalisés par STAM de par leur nature (grands terrassements, barrages, construction de routes et d'ouvrage d'art etc.) ont une durée moyenne de 36 mois. Ainsi, le carnet de commandes à la fin d'une année est réalisé à hauteur d'un tiers (soit environ 35%) l'année suivante. Concernant la prise de commande de l'année, elle est habituellement exécutée à hauteur de 24% la même année selon le Management de STAM.

³⁹ Les nouvelles commandes correspondent à l'ensemble des commandes enregistrées au cours d'un même exercice.

- Les nouvelles commandes devraient suivre une croissance annuelle de 5%⁴⁰ afin d'atteindre 3 675 mMAD en 2026p, en ligne avec la dynamique positive du secteur de la construction au Maroc⁴¹. Ainsi, le carnet de commande au terme de l'exercice 2026 devrait afficher un montant de 7 835 mMAD.
- Le tableau ci-dessous présente l'estimation du chiffre d'affaires de STAM sur la période 2025 – 2026 :

En mMAD		2025 ^e	2026 ^p
Carnet de commande ⁴²	A	7 880	7 776
% de production du carnet de commande	B	35%	35%
Production carnet de commande	(1) = A x B	2 764	2 734
Nouvelles commandes	C	3 500	3 675
% de production des nouvelles commandes	D	24%	24%
Production nouvelles commandes	(2) = C x D	840	882
Chiffres d'affaires STAM	(3) = (1) + (2)	3 604	3 616

Source : TGCC

○ VIAS :

- Le chiffre d'affaires de l'année "N" est estimé à 68% du carnet de commandes⁴³ existant au début de l'exercice, auquel s'ajoute 13% des nouvelles commandes enregistrées au cours de l'année pour 2025^e, reflétant une approche prudente du management dans le cadre de l'intégration de STAM, et 29% pour 2026p, en ligne avec les niveaux de réalisations historiques ;
- Au 31 décembre 2024, le carnet de commandes de VIAS s'élève à 1 244 mMAD, représentant 66% du chiffre d'affaires cumulé sur la période 2025^e – 2026p.
- Les nouvelles commandes⁴⁴ prévues pour 2025^e s'élèvent à 800 mMAD, représentant plus de 72% du carnet de commandes à fin 2025 en reflétant la nature des projets réalisés par VIAS. Le carnet de commande afficherait ainsi un montant de 1 104 mMAD au terme de l'exercice 2025. Etant précisé que :

⁴⁰ Estimations du Management.

⁴¹ Estimations du Management.

⁴² Le carnet de commandes consommé au titre de l'exercice N correspond au carnet de commandes arrêté à la clôture de l'exercice N-1. Ainsi, pour 2025, il s'agit du carnet de commandes à fin 2024 ; pour 2026, du carnet de commandes estimé à fin 2025.

⁴³ Dans le contexte actuel du secteur de la construction au Maroc, marqué par une montée en puissance des projets en mode « fast track », les délais contractuels moyens d'un chantier sont de l'ordre de 18 mois. Ainsi, le carnet de commandes à la fin d'une année est, en pratique, réalisé à hauteur d'environ 68 % sur l'année suivante. En parallèle, les nouvelles commandes enregistrées au cours de l'année sont généralement exécutées à hauteur de 13 % sur la même année.

⁴⁴ Les nouvelles commandes correspondent à l'ensemble des commandes enregistrées et non réalisées au cours d'un même exercice.

Carnet de commande (année n) = carnet de commande à fin d'année n-1 (i.e. correspondant au stock au début de l'année n) + nouvelles commandes (flux année n) – chiffres d'affaires réalisé au terme de l'année n

- Les nouvelles commandes devraient suivre une croissance annuelle de 5%⁴⁵ afin d'atteindre 824 mMAD en 2026p, en ligne avec la dynamique positive du secteur de la construction au Maroc⁴⁶. Ainsi, le carnet de commande au terme de l'exercice 2026 devrait afficher un montant de 972 mMAD.
- Le tableau ci-dessous présente l'estimation du chiffre d'affaires de VIAS sur la période 2025 – 2026 :

En mMAD		2025 ^e	2026 ^p
Carnet de commande ⁴⁷	<i>A</i>	1 244	1 104
% de production du carnet de commande	<i>B</i>	68%	65%
Production carnet de commande	(1) = A x B	840	718
Nouvelles commandes	<i>C</i>	800	824
% de production des nouvelles commandes	<i>D</i>	13%	29%
Production nouvelles commandes	(2) = C x D	100	239
Chiffres d'affaires VIAS	(3) = (1) + (2)	940	957

Source : TGCC

A noter qu'au 31 décembre 2024, le carnet de commandes du groupe TGCC (yc. STAM) s'élève à 17 906 mMAD, représentant ainsi 68% du chiffre d'affaires cumulé sur la période 2025 – 2026.

⁴⁵ Estimations du Management.

⁴⁶ Estimations du Management.

⁴⁷ Le carnet de commande 2025 correspond au carnet de commande au 31/12/2024. Le carnet de commande 2026 correspond au carnet de commande au 31/12/2025.

Le tableau ci-dessous présente la décomposition du carnet de commande sur la période 2024 – 2026^P du groupe TGCC (yc. STAM) :

En mMAD	2024 ^e	2025 ^e	2026 ^P
TGCC⁴⁸	8 783	9 527	9 837
Commandes fermes	8 783	3 175	891
Commandes prévisionnelles	0	6 352	8 947
Dont remportées ⁴⁹	0	1 919	0
STAM	7 880	7 776	7 835
Commandes fermes	7 880	5 003	2 595
Commandes prévisionnelles	0	2 773	5 240
Dont remportées	0	505	0
VIAS	1 244	1 104	972
Commandes fermes	1 244	404	0
Commandes prévisionnelles	0	700	972
Dont remportées	0	429	300

Source : TGCC

- Les dotations d'exploitations sont estimées à 3,7% du chiffre d'affaires sur la période 2025^e-2026^P, en ligne par rapport aux niveaux observés historiquement sur les périmètres TGCC et STAM (4,3% du chiffre d'affaires proforma en moyenne sur la période 2022 - 2024) afin de tenir compte de l'amortissement additionnel du goodwill résultant de l'acquisition de STAM.
- L'EBITDA consolidé proforma devrait croître de 5,2% sur la période 2024^{PF} – 2026^P, passant de 1 966 mMAD en 2024^{PF} à 2 174 mMAD en 2026^P, porté essentiellement par la croissance de l'activité, tandis que la marge d'EBITDA devrait rester stable autour de 16% en moyenne. Etant précisé qu'aucune hypothèse d'optimisation opérationnelle n'a été intégrée dans le business plan, les marges brutes ont été supposées stables sur la période prévisionnelle, de sorte que l'amélioration de la marge d'EBITDA provienne essentiellement de l'effet mix activité suite à l'intégration du nouveau groupe STAM.
- Le résultat financier est estimé à -1,2% du chiffre d'affaires consolidé proforma en moyenne sur la période 2025^e-2026^P, en ligne avec les niveaux observés historiquement sur les périmètres TGCC et STAM (-1,1% en moyenne sur la période 2022 – 2024).

⁴⁸ Le carnet de commande de TGCC exclut (i) les filiales africaines et (ii) besix.

⁴⁹ En date du 24 juin 2026

- Le résultat exceptionnel est estimé à -0,2% du chiffre d'affaires consolidé proforma en moyenne sur la période 2025^e-2026^p, en ligne avec les niveaux observés historiquement sur les périmètres TGCC et STAM (-0,2% du chiffre d'affaires en 2022 et -0,1% du chiffre d'affaires en 2023). Le niveau observé en 2024 (-0,8%) est considéré comme étant non normatif.
- Le RNPG consolidé proforma devrait croître de 14,3% sur la période 2024^{PF} – 2026^p, passant de 681 mMAD en 2024^{PF} à 891 mMAD en 2026^p, portée essentiellement par la croissance de l'EBITDA (TCAM de 5,2% sur la période).
- Un investissement global consolidé de 3 051 mMAD est prévu sur la période 2025^e – 2026^p, qui couvre principalement les investissements liés à (i) l'acquisition de 60% du groupe STAM en 2025 ainsi que (ii) l'acquisition de matériels et outillages divers financés par des crédit-baux. A noter que, retraité des capex d'acquisition du groupe STAM, les investissements prévisionnels consolidés devraient représenter 2,1% du chiffre d'affaires sur la période 2025^e – 2026^p, en hausse par rapport aux niveaux observés historiquement (1,9% sur la période 2022 – 2024), en lien avec la croissance de l'activité sur ladite période.

PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUES

I. Risque lié à la demande et à l'environnement économique

Le secteur du BTP dépend de la demande nationale et étrangère. Une conjoncture économique morose pourrait engendrer une baisse des investissements publics et privés, et par conséquent avoir un impact négatif sur l'activité de la Société. Une crise économique mondiale (résultant d'une pandémie, d'une guerre, etc.) pourrait engendrer une contraction de l'environnement économique dans lequel la Société opère et l'impacter de façon directe ou indirecte.

Néanmoins, la qualité du management de TGCC, la diversification de son portefeuille, ainsi que son positionnement sur les secteurs à fort potentiel sont des facteurs de nature à atténuer ce risque.

II. Risque concurrentiel

TGCC est confrontée à la concurrence émanant de nombreuses sociétés marocaines et internationales opérant dans le secteur de la construction (cf. section « principaux acteurs du secteur »).

Pour faire face à cette concurrence, TGCC accorde une importance majeure à la qualité de ses prestations, de façon à fidéliser ses clients et être présent sur les plus grands chantiers au Maroc. TGCC dispose d'une image de marque forte dans le marché marocain construite sur la base de ses avantages compétitifs basés sur la flexibilité et la rapidité d'exécution des projets.

Par ailleurs, TGCC dispose de ressources humaines considérables (près de 10.000 employés) et de l'un des plus grands parcs de matériel de construction au Maroc, ce qui permet au Groupe d'avoir une disponibilité quasi-immédiate pour répondre ainsi aux besoins de sa clientèle.

III. Risque lié à l'exécution des marchés et à la sous-traitance

Le risque de non-exécution des marchés est lié à la défaillance sur un ou plusieurs maillons de la chaîne de valeur en raison de facteurs divers comme la qualité de prestation, le délai d'exécution, la non-disponibilité et la qualité des sous-traitants.

Ces risques sont mitigés par la qualité de gestion des ressources humaines du Groupe, l'optimisation de son parc de matériel, la sollicitation continue des sociétés du Groupe et la mise en place d'une politique de sous-traitance bien ciblée. TGCC est certifiée selon la norme ISO 9001:2015, qui atteste de son aptitude à fournir constamment des produits et des services conformes aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires et visant à accroître la satisfaction de ses clients.

IV. Risque lié à la main d'œuvre

Les activités du Groupe TGCC requièrent une main d'œuvre importante. Les risques liés à la main d'œuvre peuvent être résumés comme suit :

- Le risque d'accidents de travail : la nature des activités de TGCC implique des risques d'accidents dans les lieux de travail. L'entreprise met en œuvre des efforts continus afin de limiter ces risques. Outre le respect strict des règles de sécurité liées aux différentes professions, TGCC dispose des assurances adaptées aux différentes activités exercées. Le Groupe est certifié depuis 2018 selon la norme ISO 45001 V2018, qui spécifie les exigences pour un système de management de la santé et de la sécurité au travail (S&ST). TGCC est également le premier Groupe marocain à certifier son système de management du risque sanitaire selon le référentiel international de SOCOTEC.
- Le risque de pénurie de main d'œuvre : Les activités de TGCC exigent des compétences précises et de qualité. Ainsi, TGCC pourrait être confronté à un risque de pénurie de main d'œuvre (ingénieurs, techniciens, ouvriers, etc.). Pour faire face à ce risque, l'entreprise met en place chaque année des plans de formation décrits dans la section ressources humaines du présent document. Par ailleurs, le

Groupe bénéficie d'une forte notoriété sur le marché marocain, ce qui lui permet d'attirer de nombreux employés et talents formés au Maroc et à l'étranger.

V. Risque de contrepartie

Le Groupe TGCC est exposé au risque de défaut et d'impayés de la part de ses clients. Ce risque est toutefois mitigé par la qualité des clients de TGCC qui sont en majorité des sociétés publiques et privées renommées, et par un suivi régulier des créances et de la gestion du recouvrement. Néanmoins, la Société peut être exposée à des délais de règlement variant selon les clients, voire à des rallongements des délais de paiement, impactant son besoin en fonds de roulement et sa trésorerie.

VI. Risque afférent à la fluctuation des prix des matières premières

Les coûts de production de TGCC dépendent, entre autres, des matières premières (ciment, marbre, aluminium, bois, etc.). Ces matériaux connaissent une volatilité découlant de l'offre et de la demande tant sur le marché local qu'international.

VII. Risque lié à la hausse des taux d'intérêts

Dans le cadre de l'exercice de son activité, TGCC a recours aux financements bancaires. Ainsi, l'évolution du taux directeur de Bank Al Maghrib peut entraîner une variation des taux d'intérêts se traduisant le cas échéant par un impact (à la hausse ou à la baisse) sur le coût du financement de la Société.

VIII. Risque de change

TGCC est confrontée à un risque de change qui découle des flux provenant notamment des filiales basées au Gabon, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, et des achats réalisés à l'international. Ainsi le résultat financier de la Société peut évoluer à la hausse ou à la baisse dépendamment de la fluctuation des devises présentées ci-avant.

IX. Risque lié à l'accès au financement

Afin de financer ses activités et son développement, TGCC a recours à ses fonds propres, mais également à des produits bancaires : lignes de crédit, facilité de caisse, lignes escompte, cautions, etc. Cependant, dans le cas d'une dégradation de la situation économique ou opérationnelle, l'accès au financement pourrait s'avérer limité.

Le risque d'accès au financement est mitigé par les bons indicateurs de solvabilité du groupe avec un ratio « endettement net / total bilan » moyen de 12,06% sur la période 2022 - 2024 (cf. section « Partie IV - Situation financière »). Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, TGCC a historiquement démontré sa capacité de nantir des marchés pour couvrir ses financements.

X. Risque lié aux exigences réglementaires

TGCC doit répondre aux exigences réglementaires et rester flexible afin de s'adapter à un environnement en constante évolution. En effet, un changement de loi ou de réglementation peut impacter directement ou indirectement la rentabilité du secteur. TGCC pourrait, par exemple, être exposée à un ralentissement d'activité résultant de nouvelles lois ou réglementations, ou encore d'une interprétation ou d'une application plus stricte des textes juridiques par les tribunaux ou les autorités des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

XI. Risque lié aux pays

Le risque pays englobe les risques d'ordre macroéconomique, microéconomique, financier, politique, institutionnel, juridique, social, sanitaire, technologique, industriel et climatique susceptibles d'affecter les activités de TGCC dans les différents pays dans lesquels le Groupe opère.

XII. Risque lié à l'Homme clé

Le risque du collaborateur clé est lié aux situations d'absence de Monsieur Mohammed Bouzoubaa, fondateur, président et directeur général du Groupe TGCC. Toutefois, ce risque est mitigé compte tenu des règles de bonne gouvernance instaurées par la Société et ses organes de gestion, lui permettant de poursuivre ses activités malgré l'absence ponctuelle de personnes clés.

XIII. Risque lié à l'endettement

La dette fait partie intégrante de la vie de TGCC, elle est à la fois un moyen de développement au travers des possibilités d'action qu'elle offre et un risque dans le cas où la Société ne parviendrait pas à maîtriser son taux d'endettement. Le risque de surendettement survient lorsque le niveau des crédits et des charges payées atteignent un seuil critique, impliquant la possibilité de se retrouver en défaut de paiement.

XIV. Risque lié à la concentration sectorielle

Le risque de concentration sectorielle peut résulter d'une répartition déséquilibrée des expositions sur des secteurs d'activité.

A fin 2024, le secteur d'Infrastructure et génie civil est le secteur le plus représenté au niveau du carnet de commandes du Groupe TGCC (67%). Le reliquat de ce dernier restant du carnet de commandes est réparti sur 4 secteurs d'activité différents, mitigeant ainsi ce risque.

XV. Risque lié à la concentration du chiffre d'affaires

La Société, de par la nature de son activité et compte tenu de la taille des projets importants qu'elle exécute, pourrait être confrontée à un risque de concentration de son chiffre d'affaires sur un nombre restreint de clients. Toutefois, compte tenu de la diversité de sa clientèle, des projets constituant son carnet de commandes et de l'internationalisation du groupe ce risque reste mesuré. En 2024, le principal client contribue à hauteur de 41 % au chiffre d'affaires consolidé, un niveau identique à celui de 2023, contre 21 % en 2022. De même, aucune créance envers les sociétés sœurs n'a été enregistrée en 2024, contre 9 % des créances clients en 2023.

XVI. Risques liés à l'acquisition de STAM

Dans le cadre de l'acquisition envisagée de la société STAM et de sa filiale VIAS, la Société a identifié un certain nombre de risques susceptibles d'affecter la réussite de l'opération et la réalisation des objectifs stratégiques qui y sont associés. Des mesures de maîtrise sont prévues ou en cours de structuration afin d'en atténuer les effets potentiels.

a. Risque de continuité opérationnelle

L'intégration des équipes, des systèmes d'information et des processus opérationnels de STAM/VIAS au sein du Groupe pourrait présenter des défis, notamment en matière d'alignement organisationnel, d'harmonisation des pratiques de gestion et de convergence culturelle. Afin d'en assurer la réussite, plusieurs mesures ont été prévues.

L'équipe de direction actuelle de STAM/VIAS sera maintenue afin d'assurer la continuité managériale et préserver les équilibres opérationnels existants. Par ailleurs, les actionnaires historiques de STAM conserveront une participation minoritaire de 40 %, favorisant une transition progressive et un alignement

d'intérêts sur le moyen terme. Un plan d'intégration structuré sera mis en place, incluant une gouvernance dédiée composée d'un conseil d'administration mixte, d'un comité de suivi mensuel, d'un comité d'audit et d'un comité de rémunération, afin d'assurer un pilotage rigoureux de l'intégration et un suivi rapproché des enjeux opérationnels et financiers.

b. Risques liés à l'existence de passifs ou litiges non identifiés

L'acquisition de STAM et de sa filiale pourrait révéler, après la finalisation de l'opération, l'existence de passifs latents, de litiges non divulgués ou de risques juridiques antérieurs, susceptibles d'avoir un impact financier significatif.

Afin de limiter l'exposition à ce type de risques, une Garantie d'Actif et de Passif (GAP) sera mise en place afin de couvrir d'éventuels écarts de valorisation liés à des engagements ou passifs antérieurs à la date de réalisation. Le maintien d'un actionnariat minoritaire de 40 % par les associés historiques de STAM contribue également à un alignement durable des intérêts entre les parties, renforçant la discipline post-acquisition et le partage des risques. ²

PARTIE VII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

I. Faits exceptionnels

A la date d'établissement du présent document de référence, le groupe TGCC ne connaît aucun fait exceptionnel susceptible d'affecter de manière significative sa performance opérationnelle ou sa situation financière actuelle ou future.

II. Litiges et affaires contentieuses

Le tableau ci-dessous présente les principaux litiges et affaires contentieuses dont fait l'objet le Groupe au 31/12/2024 :

Projet	Sociétés concernées	Position de TGCC	Détail	Montant engagé (En MAD)
Ritz Rabat	RCGR	Demanderesse	<ul style="list-style-type: none"> Jugement condamnant RCGR au paiement du montant jugé 	25 247 678
Ritz Marrakech	Jnan Ammar et Arabian Hôtel	Demanderesse	<ul style="list-style-type: none"> Requête lancée pour le paiement des décomptes impayés avec leurs intérêts moratoires 	52 878 889
Ritz Mdiq	Sienna Invest	Demanderesse	<ul style="list-style-type: none"> Obtention de l'ordre de paiement relatif à un effet impayé Requête lancée pour le paiement des décomptes impayés avec leurs intérêts moratoires 	5 892 711
Hôtel Mariott	Sienna Invest	Demanderesse	<ul style="list-style-type: none"> Requête lancée pour le paiement des décomptes impayés avec leurs intérêts moratoires 	50 000 000
Lyautey Squarre	Life Square	Demanderesse	<ul style="list-style-type: none"> Injonction de paiement 	80 262 959
Conservation foncière	ANCFCC	Demanderesse	<ul style="list-style-type: none"> Procédure en cours de cassation 	26 912 624
Samaa Marina	Advanced Vision Morocco	Demanderesse	<ul style="list-style-type: none"> Jugement du tribunal de commerce de Casablanca condamnant Samaa Marina à verser 47,3 MMAD 	47 300 000
Samaa Marina	Advanced Vision Morocco	Demanderesse	<ul style="list-style-type: none"> Le tribunal de première instance a condamné Samaa Marina à payer 44 MMAD 	44 000 000

Source : TGCC

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, TGCC fait l'objet d'une vérification de la comptabilité au titre de la TVA sur la période 2016-2023, de l'Impôt sur le Revenu et l'Impôt sur les Sociétés sur la période 2020-2023. Ledit contrôle fiscal a démarré en juillet 2024.

Entité	Exercice contrôlés	Type de contrôle	Montant du redressement	Exercice impacté
TGCC SA	2020 à 2023	Vérification	42,9 MMAD	2024
TGCC SI (succ)	2021-2022-2023	Vérification	2,8 MMAD	2025
TGCC Sénégal	2021-2022-2023	Vérification	2,6 MMAD	2025

Dans le cadre des contrôles fiscaux relatifs au périmètre 2024, plusieurs entités du groupe ont fait l'objet de vérifications. TGCC SA a subi un redressement fiscal de 42,9 millions de dirhams au titre des exercices 2022 et 2023. La succursale TGCC SI a également fait l'objet d'un redressement de 2,8 millions de dirhams pour les exercices 2021 à 2023, impactant l'exercice 2025. De même, TGCC Sénégal a subi un redressement de 2,6 MMAD pour la même période, impactant également l'exercice 2025.

Par ailleurs, des rappels de droits ont été notifiés pour les entités basées en Guinée et en Côte d'Ivoire, sans impact chiffré à ce stade. Enfin, un contrôle fiscal concernant l'entité STAM-VIAS s'est clôturé au cours de l'année 2024 sans incidence significative à signaler.

PARTIE VIII – ANNEXES

I. Liste de qualifications de TGCC

Les classes accordées à titre définitif

Secteur	Nom du secteur	Qualification	Nom de la qualification	Classe
A	Construction	A1	Travaux de fouilles à l'air libre	S
		A2	Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	
		A3	Travaux de complexité moyenne en béton armé pour bâtiment	
		A4	Travaux exceptionnels en béton armé pour bâtiment	
		A5	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	
J	Electricité	J1	Travaux d'installation électrique pour usage interne	1
		J2	Travaux d'installation des équipements électriques et d'automatisme	
		J3	Travaux d'installation électrique de plaques solaires	
		J4	Travaux d'éclairage public	
		J5	Réalisation de réseaux de branchement électrique basse tension	
K	Courants faibles, traitement acoustique et audio-visuel	K1	Installations téléphoniques	1
		K2	Equipements audio-visuels	
		K3	Traitement acoustique	
		K4	Gestion technique centralisée	
		K6	Précâblage et réseau informatique	
		K7	Détection et protection incendie et extinction automatique	
		K8	Travaux de réseaux téléphoniques	
L	Menuiserie - Charpente	L1	Travaux de menuiserie bois autre qu'artisans	1
		L3	Fabrication et pose de volets roulants	
		L4	Menuiserie aluminium	
		L5	Menuiserie métallique	
		L6	Menuiserie en pvc	
		L7	Fabrication et pose des murs rideaux	
		L8	Charpente métallique	
M	Plomberie - Chauffage - Climatisation	M1	Travaux courants de plomberie sanitaire	1
		M2	Travaux de plomberie sanitaire de haute technicité	
		M3	Travaux d'installation courante de chauffage et climatisation	
		M4	Travaux d'installation de chauffage et climatisation de haute technicité	
N	Étanchéité - Isolation	N1	Travaux courants d'étanchéité	1
		N2	Travaux d'étanchéité de haute technicité	
		N3	Travaux courants d'isolation thermique	
O	Revêtements	O1	Travaux de revêtements courants	1
		O2	Travaux de revêtements spéciaux	
P	Platerie - Faux plafonds	P1	Travaux de maçonnerie en plâtre	1
		P2	Travaux de faux plafonds	
Q	Peinture	Q1	Peinture générale de bâtiment	1
		Q2	Peinture industrielle	

Les classes accordées à titre provisoire

Secteur	Nom du secteur	Qualification	Nom de la qualification	Classe
A	Construction	A6	Travaux de construction des réservoirs courants en béton armé de capacité inférieure ou égal 1000m ³	S
L	Menuiserie - Charpente	L2	Charpente en bois	1

II. Autres documents

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

- **2022 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/05/RAPPORT-CONSO-CAC-TGCC-2022.pdf>
- **2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/05/Rapport CAC destats consolids 2023.pdf>
- **2024 :**
<https://www.tgcc.ma/dataup/2025/04/RAPOORT-CONSO-TGCC-DEFF-.pdf>

Rapports généraux du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux

- **2022 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/05/rapport-general-CAC-2022.pdf>
- **2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/05/Rapport CAC gnral TGCC 2023.pdf>
- **2024 :**
<https://www.tgcc.ma/dataup/2025/04/RAPPORT-GENENRAL-TGCC-DEF-1.pdf>

Rapports spéciaux des commissaires aux comptes

- **2022 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/05/TGCC Rapport-special-CAC-2022.pdf>
- **2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/05/Rapport CAC special TGCC 2023.pdf>
- **2024 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2025/04/Rapport-Special-TGCC-2024.pdf>

Rapports de gestion

- **2022 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/05/TGCC Rapport-de-gestion.pdf>
- **2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/05/Rapport de gestion.pdf>
- **2024 :**
<https://www.tgcc.ma/dataup/2025/04/Rapport-de-gestion-2024.pdf>

Rapports Financiers Annuels

- **2022 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/04/RFA-TGCC-2022.pdf>
- **2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/04/TGCC-RFA-2023-Final-30-4-17H20.pdf>
- **2024 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2025/04/TGCC RFA 2024 VF.pdf>

Communiqué de presse

2022

- **Votes Assemblée Générale Ordinaire :**
<https://tgcc.ma/dataup/2022/07/Votes-Assemble%CC%81e-Ge%CC%81ne%CC%81rale-Ordinaire.pdf>
- **CP Post Assemblée Générale Ordinaire :**

<https://tgcc.ma/dataup/2022/07/Communique%CC%81-de-presse-post-Assemble%CC%81e-Ge%CC%81ne%CC%81rale-Ordinaire.pdf>

- **Communication trimestrielle T2 2022 :**
https://tgcc.ma/pdf/cp_2022/CP%20T2%202022_TGCC_30_08.pdf
- **Communication trimestrielle T1 2022 :**
https://tgcc.ma/pdf/cp_2022/CP_T1_TGCC.pdf
- **Résultats semestriels au 31/06/2022 :**
https://tgcc.ma/pdf/cp_2022/cp_S1_2022_TGCC.pdf
- **Filiales internationales :**
<https://tgcc.ma/dataup/2022/11/CP-filiales-internationales-TGCC.pdf>
- **Communication trimestrielle T3 2022 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2022/11/CP-T3-2022-V1-TGCC-18H17.pdf>
- **Communication trimestrielle T4 2022 :**
https://tgcc.ma/dataup/2023/02/CP-T4-2022-TGCC_17H5265-1.pdf
- **Communication annuelle 2022 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/03/CP-annuel-2022-TGCC-28-MARS-2023-.pdf>

2023

- **Communiqué de presse – émission de billets de trésorerie :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/02/CP-EBT-TGCC.pdf>
- **Communiqué de presse – TGCC développe son activité en Lybie :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/06/communique-Libye.pdf>
- **Communication trimestrielle T1 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/05/CP-T1-2023-TGCC-V3-30052023.pdf>
- **Communication trimestrielle T2 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/08/CP-T2-2023-TGCC.pdf>
- **Communication trimestrielle S1 2023 :**
https://tgcc.ma/dataup/2023/09/CP-S1-2023-G.TGCC_.pdf
- **Communication trimestrielle T3 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/11/CP-T3-2023-TGCC-28112023-22h30.pdf>
- **Communication trimestrielle T4 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/02/CP-T4-2023-TGCC7.pdf>
- **Communication annuelle 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/03/CP-Annuel-2023-TGCC-28-3-23.pdf>

2024

- **Communiqué de presse – émission de billets de trésorerie :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/01/CP-TGCC-AMMC23.pdf>
- **Communiqué de presse – indicateurs trimestriels au 31 mars 2024 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/05/CP-T1-2024-TGCC.pdf>
- **Communiqué de presse – indicateurs trimestriels au 30 juin 2024 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/08/CP-T2-2024-TGCC-30082024.pdf>
- **Communiqué de presse – Emission obligataire ordinaire :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/07/CP-EMISSION-OBLIGATAIRE-ORDINAIRE-TGCC64-1.pdf>
- **Communiqué de presse – Nomination du représentant provisoire de la masse des obligataires :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/07/NOMINATION-DU-REPRESENTANT-PROVISOIRE-DE-LA-MASSE-DES-OBLIGATAIRES50-1.pdf>
- **Communiqué de presse – Indicateurs Trimestriels au 30 septembre 2024**

<https://tgcc.ma/dataup/2024/11/CP-T3-2024-TGCC-2.pdf>

Communiqué de presse – Indicateurs Trimestriels au 31 décembre 2024

<https://tgcc.ma/dataup/2025/03/CP-T4-2024-TGCC59.pdf>

- **Communiqué de presse – Emission obligataire ordinaire :**

<https://tgcc.ma/dataup/2024/07/CP-EMISSION-OBLIGATAIRE-ORDINAIRE-TGCC64-1.pdf>

- **Communication annuelle 2024 :**

<https://tgcc.ma/dataup/2025/03/CP-annuel-2024-TGCC-26032025.pdf>

2025

- **Communiqué de presse – Acquisition STAM – VIAS :**

<https://tgcc.ma/dataup/2025/02/Communique-de-presse-TGCC.pdf>

- **Communiqué de presse – Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 21 Mai 2025:**

<https://www.tgcc.ma/dataup/2025/05/CP-Vote-AGO-2025-TGCC-0522-16h.pdf>

- **Communiqué de presse – Communiqué post assemblée générale ordinaire annuelle du 21 mai 2025 à 15h00 :**

<https://www.tgcc.ma/dataup/2025/05/CP-Post-AGO-2025-TGCC-16h-1.pdf>

- **Communiqué de presse – Indicateurs trimestriels au 31 mars 2025 :**

<https://www.tgcc.ma/dataup/2025/05/CP-T1-2025-TGCC-0528.pdf>

- **Communiqué de presse – Acquisition par (TGCC) de 60% du capital (STAM) :**

https://www.tgcc.ma/dataup/2025/05/Communique-TGCC_250530_143024.pdf

Statuts

- **Statuts :**

<https://tgcc.ma/dataup/2025/04/statuts-tgcc.pdf>